Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – № 13619 · 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · JEUDI 10 NOVEMBRE 1988

L'emportant sur M. Michael Dukakis avec 54 % des votants

Le président George Bush devra composer avec un Congrès à majorité démocrate

Vainqueur de l'élection présidentielle américaine avec 54 % des voix, contre 46 % à M. Dukakis, son concurrent démocrate (il y a eu environ 50 % d'abstentions), M. George Bush a assuré, dans la nuit du 8 au 9 novembre, qu'il entendait « être le président de tous les Américains ». L'objectif du quarante et unième président des Etats-Unis sera, a-t-il précisé, d'assurer « une Amérique forte et résolue dans le monde, avec un grand cœur à l'intérieur ». Un appel à l'unité et à la réconciliation, qui n'était peut-être pas fortuit : les démocrates, s'ils n'ont pas gagné la Maison Blanche, assurent leur mainmise sur le Congrès, où ils ont conforté leur majorité dans les deux Chambres, avec lesquelles le nouveau président devra composer.

WASHINGTON
de notre correspondant

M. George Bush a gagné, et bien gagné, mais les démocrates accentuent leur emprise sur le Congrès : le successeur de Ronald Reagan n'aura pas la tâche facile, et les Etats-Unis s'installent dans une situation de partage des pouvoirs qui risque de compliquer sinon de retarder certains choix essentiels, en matière budgétaire comme dans le domaine de la défense.

La victoire de M. Bush est large et confortable : 54 % des suffrages, 426 mandats électoraux sur 538, succès dans quarante Etats sur cinquante.

Ce n'est pas tout à fait le raz de marée réalisé en 1984 par Ronald Reagan, qui avait recueilli 59 % des voix en ne concédant qu'un Etat à son adversaire démocrate. Mais le succès de M. Bush établit un autre record, également appréciable : pour la première fois depuis quarante ans, un même parti gagne trois fois de suite la course à la Maison Blanche. M. Bush est aussi le premier vice-président en exercice qui accède à la fonction suprême depuis plus de cent cinquante ans.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

Lire pages 3 à 5

■ Les portraits du vainqueur, de Mme Bush et du vice-président. ■ Scepticisme sur les marchés. ■ Nuit américaine à Paris. ■ Les élections à la télévision.

La dernière victoire de Ronald Reagan

On comprend aisément que le président Reagan se soit déclaré « ravi » du succès de M. George Bush. D'abord, parce qu'il s'est beaucoup investi dans la campagne électorale du vice-président, lui apportant un soutien à la mesure de la loyauté aveugle dont M. Bush a fait montre à son endroit pendant huit ans. Ensuite, parce que la victoire de mardi, même si M. Bush s'est finalement révélé d'une tout autre trempe qu'on ne le pensait, est avant tout le triomphe du reaganisme : en se posant en héritier de son maître, M. Bush a empoché des dividendes qui ont fait la différence avec un Michael Dukakis obligé de jouer les prophètes de malheur.

M. Bush a lui aussi bien raison de se réjouir. Mais peut-être a-t-il déjà mangé son pain blanc. Ses ennuis risquent de commencer dès l'inauguration du 20 janvier : sa confortable victoire n'a pas fait tache d'huile au Congrès, où les républicains demeurent minoritaires dans les deux Chambres. Or c'est là que M. Reagan aura connu ses plus difficiles batailles, qu'il s'agisse de l'aide aux « contras » nicaraguayens, des crédits de la défense, de la fiscalité ou de la lutte contre la vague montante protectionniste. Rien ne prouve que M. Bush, avec son charisme très relatif, pourra venir à bout des résistances du législatif comme l'a fait plusieurs fois M. Reagan en prenant à témoin l'opinion publique.

Il est vrai que le reaganisme, sous la houlette de M. Bush, va connaître quelques accommodements. Le nouveau président des Etats-Unis, qui se rattache à la tradition modérée du républicanisme, est en effet beaucoup moins doctrinaire et messianique que M. Reagan. Certes, il a promis de ne pas augmenter la pression fiscale, mais tous les observateurs s'accordent à penser qu'il s'agit là d'un vœu pieux et que le nouvel hôte de la Maison Blanche sera également plus sensible que son prédécesseur à la fois aux grands déséquilibres économiques qui affectent les Etats-Unis et au sort des laissés-pour-compte de la société d'abondance.

Même chose en politique étrangère : il est probable que M. Bush procédera à une révision du reaganisme en matière de sécurité. La « guerre des étoiles », corollaire de l'angélisme antinucléaire de M. Reagan, pourrait, dans cette perspective, être ramenée à des dimensions beaucoup plus modestes. Cela devrait satisfaire Moscou, où l'on a voté Bush sans complexe comme on l'a d'ailleurs fait dans la plupart des capitales occidentales au nom du vieux principe selon lequel la continuité est toujours préférable à l'imprévisibilité.

Les Européens avaient une autre raison de ne pas tomber sous le charme hypothétique de M. Dukakis : le gouverneur du Massachusetts a beaucoup trop joué à leurs yeux la carte du nationalisme économique et du protectionnisme pendant la campagne. Perspective préoccupante en un moment où l'Amérique s'inquiète de plus en plus visiblement des progrès de la construction européenne. Et il risquait d'abandonner en Europe l'un des deux principes qui sont à l'origine du succès de M. Reagan dans ses rapports avec Moscou : négocier, oui, mais à partir d'une position de force.

Accords en vue dans la fonction publique

● *SALAIRES : cinq syndicats portent une « appréciation positive » sur les propositions du gouvernement*
● *POSTES : les camionneurs des PTT se prononcent sur la reprise éventuelle du travail*
PAGE 40
● *SÉCURITÉ SOCIALE : le mouvement se poursuit*
PAGE 46

La préparation des municipales
Bataille entre socialistes à Paris
PAGE 14

L'antisémitisme et l'extrême droite
Le retour d'un mécanisme pernicieux
PAGE 15

Le Monde
CAMPUS
■ Les diplômes antichômage
■ L'analphabétisme religieux
PAGES 29 à 32

Le sommaire complet se trouve en page 46

Le transfert des cendres de Jean Monnet

L'Europe au Panthéon

Les cendres de Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe, devaient être transférées au Panthéon, mercredi soir 9 novembre. A l'issue de la cérémonie au cours de laquelle il devait prononcer un discours, le président de la République a convié à dîner les chefs d'Etat et de gouvernement présents : le grand-duc Jean de Luxembourg, les présidents de la République fédérale d'Allemagne, M. von Weizsäcker, de la République de Grèce, M. Christos Sartzetakis, de celle du Portugal, M. Mario Soares, de celle de Chypre, M. George Vassiliou, et six chefs de gouvernement (Allemagne fédérale, Belgique, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne). Plusieurs ministres de la Communauté devaient en outre assister à la cérémonie du Panthéon.

« Le plus beau métier des hommes... »

par André Fontaine

Monnet au Panthéon ! A ceux qui l'ont bien connu, l'idée peut paraître, à première vue, paradoxale. *« Dans mon travail,* disait-il, *il faut oublier les lauriers. »* Aux hommes qui *« veulent être quelqu'un »*, il préférait délibérément ceux qui, selon l'expression de son ami Dwight Morrow, ont choisi *de « faire quelque chose »*. Il n'hésitait pas, le jour de ses quatre-vingts ans, à attribuer sa réussite au fait que sa femme, jadis enlevée, dans des conditions passablement romantiques, à un homme d'affaires italien, ne l'avait jamais pris au sérieux.

Si l'on ajoute que ce citoyen de l'Europe et du monde, ce familier des chefs d'Etat et des princes de la finance, était avant tout un paysan charentais ; que toute sa vie il s'était arrangé pour habiter la campagne ; et qu'il ne se mettait jamais au travail sans avoir marché une heure au grand air, avec ses grosses godasses, sa vieille canadienne et un de ses feutres à quatre sous, comment ne pas conclure que le petit cimetière champêtre de Bazoches, non loin de Montfort-l'Amaury, où il reposait près de son épouse, et de son voisin Pierre Viansson-Ponté, était mieux adapté à son personnage que les voûtes glacées de la montagne Sainte-Geneviève ?

(Lire la suite page 11.)

Un entretien avec M. Grosz, secrétaire général du PC

Parler vrai, à la hongroise

M. Karoly Grosz, secrétaire général du Parti communiste hongrois depuis mai dernier et premier ministre, fera une visite en France du 17 au 19 novembre, après un séjour en Espagne du 15 au 17. A la veille de ces deux déplacements, qui font suite à un voyage remarqué aux Etats-Unis, le successeur de Janos Kadar a accordé un entretien au *Monde* où il évoque librement les réformes politiques et économiques actuellement en cours, le différend qui oppose Budapest à Bucarest à propos de la minorité hongroise vivant en Roumanie, l'évolution et les blocages des pays socialistes, la question de la réhabilitation d'Imre Nagy, exécuté après l'intervention soviétique de 1956.

Les réponses de M. Grosz à toutes ces questions sont particulièrement nettes : il n'envisage pas de multipartisme en Hongrie *« avant plusieurs dizaines d'années »*, il est opposé à la réhabilitation de Nagy et enfin il reconnaît la gravité de la situation économique et l'impasse dans laquelle se trouve le pays au plan des relations avec la Roumanie.

(Lire page 8.)

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
L'automne des échanges franco-japonais
Maurice Béjart entre kabuki et french cancan
Opération Marseille-Méditerranée
Pages 21 à 23

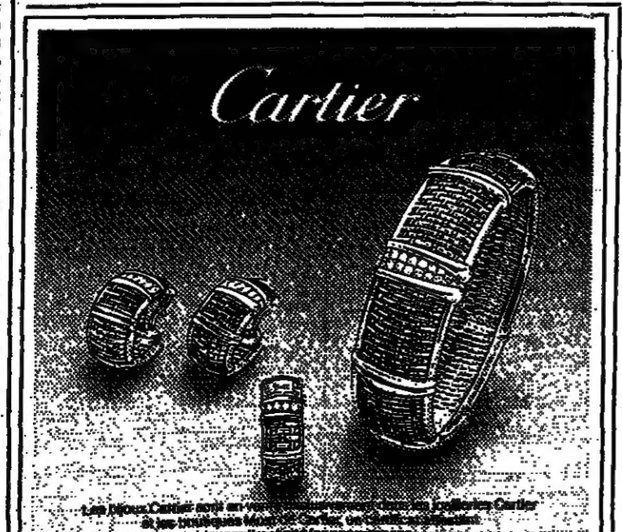

23 PLACE VENDÔME. PARIS.
40.15.03.51

L'ENQUÊTE : les combattants de 14-18 et l'anniversaire de l'armistice

Les « der des der »

Le 11 novembre 1918 prenait fin la première guerre mondiale. Soixante-dix ans après, ils ne sont plus que trente-cinq mille anciens combattants français à pouvoir encore témoigner de ce qui fut une page essentielle de l'histoire du pays et du siècle.

Il est centenaire depuis dimanche, aveugle depuis deux ans, poète depuis toujours. Et ce vieil homme, en son enfermement pathétique et grandiose, les yeux pleins de larmes, déclame comme pour lui-même une œuvre inachevée : *« Dans la tranchée, un homme s'est dressé et de son clairon cabossé a joué un air étrange que personne ne connaissait plus. C'était le cessez-le-feu, le cessez-la-mort. »*

Fernand Mouquin, cavalier démonté, dragon des tranchées, n'était plus là, tout à sa mémoire, elle aussi cabossée, du 11 novembre 1918, quelque part en Argonne, quelque part en ses souvenirs : *« Les Américains montaient au front, nous en descendions. Et ils riaient. Et ils nous criaient avec leur délicieux accent : « Fini la guerre ! fini la guerre ! »*

Soixante-dix ans qu'elle est finie, la guerre de Fernand Mouquin, né avec la tour Eiffel, l'« année des trois 8 », 1888. Et soixante-dix ans qu'elle n'est pas finie, parce qu'il ne peut avoir pour lui de fin, ce grand écart sanglant et glorieux entre deux siècles.

Et parce qu'aussi ce combat contre l'oubli, suprême outrage des temps et des hommes, ne cessera que faute d'anciens combattants. Ils sont encore trente-cinq mille en France à mériter toujours ce titre étrange et fantastique de « poilu », arrière-garde chenue de l'épopée. Trente-cinq mille à ne point définitivement ruiner la patrie reconnaissante qui leur verse, royalement, une pension de 2 125,20 francs l'an.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 18.)

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Pages 37 à 39

M 0147 - 1110 0 - 4,50 F
3790147004500 11100

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,60 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 285 F CFA ; Suède, 12,60 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

ÉGLISE

Avortement et Evangile

par PHILIPPE ROQUEPLO (*)

A la suite d'une erreur de contraception, Jacqueline, trente-deux ans, trois enfants, se découvre enceinte. Après mûre réflexion avec son mari, elle décide de recourir à l'IVG. Hélas pour elle, l'Eglise catholique, à laquelle elle appartient, le lui interdit. Motif invoqué : ce qu'elle porte en elle est déjà une vie humaine, qu'elle n'a pas le droit de tuer.

Mais que veut-on lui dire en parlant ici de « vie humaine » ? Veut-on lui dire que, si elle accepte de mener à terme ce fœtus de trois semaines, celui-ci deviendra un bébé : son fils ou sa fille. C'est bien évident, mais à une condition : c'est qu'elle décide de le mener à terme. Or c'est précisément ce que, après délibération, elle prétend décider de ne pas faire. Pour que le motif invoqué puisse peser moralement sur sa décision, il faut donc que l'usage du mot « humain » revête un autre sens, à savoir : le fondement d'un droit à vivre auquel elle n'a pas le droit de s'opposer.

Elle pourrait pourtant élever plusieurs objections : ai-je le droit (vis-à-vis de lui-même, de mes trois enfants, de mon mari et de moi-même) d'avoir un enfant de plus dans les conditions de vie qui sont les nôtres ? Surtout : peut-on ici parler de droit à propos de ce fœtus que je porte en moi ? Est-il actuellement assez différent de moi-même pour être vis-à-vis de moi sujet d'un droit qui me soit opposable avant même que j'aie positivement accepté de le mener à terme ? N'est-ce pas ma décision – si je la prends – qui lui conférera le statut d'altérité qui en fera un sujet de droit ?

Avez-vous vous-mêmes le droit (et à quel titre ?) de me refuser le pouvoir de choisir d'être ou de ne pas être mère ? Avez-vous le droit de prétendre me contraindre ainsi à n'être qu'un instrument d'une fatalité biologique, alors que j'utilisais précisément un moyen anticonceptionnel pour ne plus devenir mère ?

L'interdit prononcé par l'Eglise s'appuie sur l'argument de la continuité biologique : puisque ce qui est là sera plus tard un homme, c'est déjà de l'homme qui est là ; le supprimer, c'est donc tuer de l'homme. Cet argument de continuité est d'ailleurs porté plus en amont : le sperme est déjà de l'homme ! D'où les interdits sur la masturbation et la contraception. D'où, en conséquence, le jugement de tant et tant de nos contemporains qui pensent que l'Eglise, sous prétexte de « droit naturel », s'empêtre ici dans un véritable matérialisme : comme si la biologie suffisait à définir l'humain !

Depuis quatre siècles...

Il faut d'ailleurs élargir le contexte. Depuis bientôt quatre siècles, les rapports entre l'initiative humaine et la nature ont été bouleversés. Grâce aux sciences et aux techniques, les hommes ont entrepris de devenir, selon l'expression de Descartes, « *maîtres et possesseurs de la nature* ». Cette maîtrise s'étend aujourd'hui à la fécondité humaine. Il y a là un progrès considérable, mais cela pose des problèmes immenses, et l'on peut savoir gré à l'Eglise de le clamer à tout vent. Cependant, ces problèmes ne sauraient être réglés en opposant à la responsabilité humaine des droits qui seraient fondés sur quelque nature que ce soit, puisque les problèmes dont il s'agit résultent précisément de la maîtrise de cette nature.

Il en découle que l'humanité moderne porte elle-même la responsabilité de décider ses propres structures morales : collectivement, mais aussi personnellement..., et cela Jacqueline le sait bien. Aussi, ce qu'elle attend de la parole évangélique et de l'Eglise, c'est une aide pour exercer la responsabilité qu'elle sait avoir à exercer, et non point un interdit qui lui dénie cette responsabilité au nom de la biologie.

Cependant – et c'est sur ce point que je voudrais insister, – je ne crois pas que l'Eglise puisse jamais, sur l'avortement, changer de position. Il s'agit de rien de moins que de sa propre réalité d'Eglise et des justifications qu'elle se donne. Ainsi le cardinal Veuillot disait-il un jour à un ami théologien : « *Vous parlez en termes phénoménologiques. Or vous ne pourrez jamais parler sérieusement dans ces termes de la grâce et des sacrements, ni par conséquent justifier la hiérarchie dans l'Eglise.* » Cela est profondément vrai ! Il faut à l'Eglise catholique une ontologie compacte : ceci est ceci ; cela est cela. Après la consécration, le pain n'est plus le pain. Terminé : c'est le corps du Christ, définitivement, et les fidèles se voyaient jadis interdire de toucher aux saintes espèces. Après le baptême, l'enfant est membre de l'Eglise. Terminé. Définitif. Nul, pas même lui-même, n'y peut plus rien. Après l'ordination, le prêtre est prêtre *in aeternum*, avec le pouvoir de consacrer le pain (donc de le faire « être autre ») par sa seule parole, et avec le pouvoir d'effacer les péchés. C'est comme ça ; c'est en lui : un « habitus entitatif », une capacité qui affecte son être même. Comme l'infaillibilité pontificale chez le pape... Comme le caractère humain chez le fœtus.

Renoncer à dire « l'être même » à propos du fœtus, ce serait renoncer à une prétention « ontologique » absolument essentielle à l'Eglise : la prétention, précisément, d'être ce qu'elle dit qu'elle est. Quant à savoir ce que cela a à voir avec l'Evangile, c'est une autre histoire !

Peut-être pourrait-on néanmoins souhaiter que, à travers son Eglise, Jacqueline rencontre davantage la parole évangélique que quelque pouvoir que ce soit prononçant quelque interdit que ce soit.

(*) Directeur de recherche au CNRS.

RÉFÉRENDUM

Soyons sérieux !

par STÉPHANE HESSEL (*)

UNE fois encore, rien de plus affligeant que les commentaires de la plupart des hommes politiques sur les résultats du référendum. Il y a quinze jours, on prévoyait 32 % de participation et on s'interrogeait sur le poids qu'aurait Jacques Lafleur, le courageux signataire des accords de Matignon, pour convaincre son électorat, naturellement réticent, d'y souscrire.

Or il y a eu 37,50 % de participation et plus de 30 % des électeurs de Jacques Lafleur ont voté « oui ». Honnêtement, on ne pouvait pas s'attendre à un meilleur score. La voie est donc ouverte, comme l'a souligné Jean-Marie Tjibaou, pour réussir le difficile pari contenu dans les accords, en mobilisant à cet effet toutes les ressources disponibles, sur place et en métropole.

Un référendum, dans les pays où il est de règle comme en Suisse, ne réunit, s'il n'est pas hautement politisé, qu'un peu plus du tiers des citoyens. Dommage qu'il en soit ainsi en France. Dommage aussi que les partisans du « oui » aient fait une si piètre campagne, sans affiches, sans tracts, sans mobilisation des militants. Honte notamment au Parti socialiste, dont les électeurs sont restés chez eux.

Quelle conclusion constructive faut-il tirer aujourd'hui ? D'abord que l'étape du référendum a été franchie dans des conditions plutôt moins mauvaises que ce qu'on prévoyait et non l'inverse. Ensuite que le civisme dans notre pays est au plus bas et ce, me semble-t-il, pour deux raisons essentielles :

1. L'école n'est plus, n'a plus été depuis trente ans, un foyer actif d'éducation démocratique, et il est capital qu'elle le redevienne ; cela implique une formation et une motivation des maîtres, ce qui devra être la priorité numéro un du ministre d'Etat qui en a la charge.

2. Le projet fort et courageux, dont on attendait qu'il anime l'action du gouvernement Rocard, devait être la lutte contre les tares qui pèsent sur le fonctionnement concret de notre démocratie. Ce projet n'a pas été exposé assez clairement ni poursuivi avec assez d'énergie. Il est grand temps de porter remède à cette lacune.

(*) Ambassadeur de France.

GRÈVES

Pour un nouveau « contrat social »

par JEAN-PIERRE PAGÉ (*)

VOICI donc la France à nouveau agitée de soubresauts sociaux. Cette fièvre, qui la reprend périodiquement, traduit, au-delà des querelles sur les indices, les primes, et autres GVT, le malaise réel de certaines catégories de personnels dans des institutions qui ne se sont pas adaptées aux exigences d'une société moderne. Pourtant, ce que réalisent en la matière certaines entreprises particulièrement compétitives pourrait servir d'exemple.

∴

Qu'en est-il plus précisément ? D'abord, une donnée de base : à la traditionnelle revendication d'augmentation de salaire des personnels de l'administration et des institutions qui en dépendent, s'ajoute, voire se substitue, de plus en plus, une véritable demande de reconnaissance sociale impliquant une redéfinition des responsabilités et des rapports hiérarchiques et une nouvelle conception du travail. A cet égard, les cas des agents de la SNCF au cours de l'hiver 1986 et des infirmières aujourd'hui sont particulièrement éloquents. Dans le premier cas, les cheminots demandaient, bien au-delà des augmentations de traitement, une modification de leurs conditions de travail et des rapports internes à l'entreprise et une véritable politique de communication. Ce n'est un secret pour personne que la SNCF était alors l'archétype de l'entreprise pyramidale et hiérarchique, où la communication entre le sommet et la base était réduite au minimum.

Pour les infirmières aujourd'hui, là encore, les augmentations quantitatives ont occupé le devant de la scène, jusqu'à occulter le fond du problème. Mais il s'agit bien plutôt – et les intéressées l'ont clairement énoncé – de la demande, par une profession quelque peu sous-estimée, de la reconnaissance de son véritable rôle, qui, bien que plus obscur que celui des médecins, n'en est pas moins fondamentalement utile à la société, et de conditions leur permettant d'exercer pleinement ce rôle.

On pourrait multiplier les exemples et citer d'autres professions qui se taisent encore aujourd'hui mais n'en pensent pas moins.

∴

Ce changement de comportement dans le management et les rapports humains encore trop imprégnés de taylorisme, beaucoup d'entreprises en ont compris la nécessité et tracent la voie à suivre. De quoi s'agit-il ? Cela porte trois noms : politique de communication, politique de responsabilisation, politique de ressources humaines.

Politique de communication, car il faut bien commencer par là : informer, communiquer, accepter de parler, avec tous, des problèmes et des destinées de l'entreprise ou de l'institution concernée. Pour beaucoup de dirigeants, il s'agit d'une découverte, quelquefois aussi d'une épreuve ! Politique de responsabilisation, car tout mène là : on peut demander beaucoup à un personnel motivé, associé à la marche de son entreprise, dans des structures décentralisées à taille humaine.

Politique de ressources humaines enfin, car les entreprises avancées ont compris que l'homme était la ressource la plus rare, et qu'il fallait la gérer de façon prévisionnelle.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que les entreprises en question ne connaissent que peu ou pas de problèmes sociaux, qu'elles n'aient pas, sauf exception, à faire face à des revendications violentes de leurs personnels car les problèmes sont pris à temps, qu'elles aient su prévoir et accomplir, en général, les reconversions et mutations nécessaires ?

∴

Alors, pourquoi ne pas s'inspirer de l'expérience de ces entreprises pour revoir les rapports humains et les relations de travail dans l'administration, dans les entreprises publiques et, plus particulièrement, dans les professions les plus inadaptées au changement économique, technologique et social ? Ce pourrait être la voie d'un nouveau « contrat social » entre l'Etat et ses personnels, assorti de véritables politiques de communication, de responsabilisation, de décentralisation et de ressources humaines. Mais attention ! Il n'y a pas de formule miracle applicable uniformément à tous.

Il ne suffit pas de dire que l'on va mettre en œuvre un « projet d'entreprise » ou créer une « culture » pour que projet et culture aient une substance. Ils risquent de demeurer des coquilles vides. Il s'agit d'adapter les principes de base aux différentes institutions et catégories de personnels. A elles de trouver les solutions leur permettant d'accomplir pleinement leur mission et d'exprimer leurs qualités propres. Cela demande un effort considérable d'imagination et une réflexion innovante sur la vocation profonde des entités concernées et, bien entendu, – faut-il le souligner ? – l'aptitude à se remettre constamment en question.

(*) Directeur du Centre d'observation et de prévision au ministère du commerce extérieur.

Au courrier du Monde

GLISSEMENT

Salariés de la fonction publique

Les multiples commentaires et les articles de votre journal sur les augmentations de salaire dans la fonction publique me suggèrent les réflexions suivantes :

Pour préserver « les grands équilibres », l'augmentation en « niveau » de nos salaires ne saurait bien entendu dépasser le « glissement des prix ». Autrement dit, la distribution « en masse » doit tenir compte du « GVT positif », le « glissement vieillesse technicité » qui mesure les promotions et l'ancienneté. N'est-ce pas ainsi que le langage macro-technocratique-économique décrit et détermine l'évolution de mon niveau de vie ?

Eh bien parlons-en de mon niveau de vie de fonctionnaire (catégorie C dix-neuf ans d'ancienneté, sténodactylo dans une université – indice 286-7e échelon).

Tous les quatre ans, j'ai l'honneur de faire partie des heureux bénéficiaires du GVT positif, ces privilégiés qui cumulent « en niveau » augmentation annuelle et promotion. Bien peu de chose cet échelon : 133 F, mais enfin je les attendais.

En faisant passer mon salaire de l'indice 286 à l'indice 293, soit de 5 480 F à 5 610 F, ma promotion se voit amputée de la « contribution solidarité ». Normal, j'ai la sécurité de l'emploi. Résultat mon augmentation « glisse » de 133 F à 76 F.

Ce n'est pas tout, et c'est là que le GVT positif prend tout son sens. Le 1er décembre, il faudra que je sois solidaire du déficit de la sécurité sociale. Soyons solidaires. Amputation : 1 %. Faites le calcul.

Ma prochaine promotion ? Dans quatre ans. L'horizon 92. Une grande date assurément : c'était, si je puis dire, ma rubrique « *de la macroéconomie à la réalité quotidienne* »...

BRIGITTE LAUGÉNIE
(Paris.)

JACQUELINE GRAPIN
Pacific America

PLON
Pour mieux comprendre l'enjeu des élections, le double visage "pacifique" de l'Amérique. Celle qui penche à l'Ouest, espérant maîtriser l'ascension du Japon. Celle, aussi, qui rêve de paix à l'Est et de détente avec Gorbatchev.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie de « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	364 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 953 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
BADMQ 88

Etranger

L'élection de M. George Bush à la présidence des Etats-Unis

L'éloge de la continuité, tel est, en résumé, la teneur des premières et principales réactions dans le monde à la victoire de M. George Bush.

A Paris, M. Mitterrand s'est réjoui *« de l'élection d'un homme qui nourrit pour la France et ses dirigeants l'estime et l'amitié »* et prévoit qu'il se trouvera à ses côtés *« lorsqu'il s'agira d'œuvrer pour construire un monde plus pacifique, plus généreux et plus solidaire »*. Dès les premières heures de mercredi, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a, pour sa part, adressé un message de félicitations à George Bush *« pour cette magnifique victoire »* dont il n'a *« jamais douté »*.

Le ministre des finances japonais, M. Kiichi Miyazawa, a accueilli la nouvelle avec satisfaction, comme les milieux d'affaires nippons, en estimant que la politique américaine resterait *« inchangée »*. La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, a souligné dans son message de félicitations sa conviction que les *« liens cordiaux et historiques »* entre les deux pays seront *« maintenus »*. En Pologne, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a estimé que cette élection pourrait *« être bonne pour la coopération mutuelle »*.

A Londres, Mme Thatcher s'est félicitée de l'élection d'un président avec lequel elle *« partage la même opinion sur la plupart des sujets »*.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, affirmant que M. Bush avait réussi, *« au cours des dernières semaines, à sortir de l'ombre de Ronald Reagan »*, a rendu hommage à *« un bon ami de l'Europe et des Allemands »*.

A Cuba, *Granma* (l'organe officiel du Parti communiste) a dénoncé le caractère superficiel du scrutin américain et souligné que le résultat n'influera guère sur les relations entre les deux pays. Le président nicaraguayen, Daniel Ortega, a lancé, pour sa part, un appel *« au dialogue »* au nouvel élu. L'Union soviétique espère poursuivre la politique de désarmement *« au service de la cause de la paix »* avec le nouveau chef d'Etat américain, a enfin indiqué dans son service en langue anglaise Radio-Moscou.

M. Bush est *« un grand ami d'Israël, qui maintiendra l'équilibre des forces au Proche-Orient »*, a estimé, mercredi, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès.

La récompense de la loyauté

Durant la campagne, quelqu'un demanda à George Bush comment il comptait s'y prendre pour vaincre cette fatalité électorale qui veut qu'aucun vice-président n'ait succédé sans hiatus au chef de l'exécutif depuis Martin Van Buren en 1836. *« C'est simple,* répondit sans se démonter la placide vice-président, *l'actrice Shirley MacLaine, experte en spiritisme, croit savoir que dans une vie antérieure j'étais... Van Buren ! »*

Passer du poste de copilote aux commandes et réussir cette pirouette arithmétique toute simple qui consiste, somme toute, lorsque l'on est numéro deux à passer numéro un, aura pourtant été l'aboutissement d'une très longue carrière. Une carrière de « second », celui qui se tient en retrait dans l'ombre, et dont la raison d'exister est la loyauté. *« Pas une faiblesse,* dit George Bush, *une vertu. »* Il n'en manquera pas en soixante-quatre ans.

Loyauté familiale envers son banquier et sénateur de père, le rigide Prescott Bush qu'il *« n'osa jamais contredire »* et dont il héritera le goût patricien du sport et de la compétition. Loyauté envers le drapeau, qu'il défendra à dix-huit ans, plus jeune pilote de la guerre du Pacifique : cinquante-huit missions « au feu », dont un parachutage en catastrophe, le 2 septembre 1944, près de l'Ile de Chichi-Jama où il sera recueilli par un sous-marin. Sur le fuselage de son bombardier, le jeune héros avait écrit « Barbara ». Au bout de l'aventure l'attendaient une Distinguished Flying Cross et un mariage avec celle qu'il a rencontrée un an plus tôt sur un air de Glenn Miller dans une soirée de Noël : Barbara Pierce.

Amour, famille, patrie : dans ce tiercé de valeurs chères à une Amérique puritaine ancrée dans ses traditions, il convient bientôt d'ajouter le travail. Diplômé en économie à Yale, le *« vétéran »* de vingt-quatre ans devient très *« preppie »* (bon chic). Baseball et parties de pêche en Nouvelle-Angleterre : la voie est toute tracée pour *« Poopy »*, le fils du banquier. C'était oublier les leçons maternelles inculquées au cours de séances de lecture de la Bible, le soir, dans le Connecticut. *« La vie n'est pas un compte ouvert à discrétion,* disait-elle. *Ce que l'on veut, il faut le gagner soi-même. »*

Et que veut le jeune Bush ? Un *« challenge »*, répondit-il sans hésiter. Barbara et *« little George »* à ses côtés, il part au volant de son coupé Studebaker pour sa propre conquête de l'Ouest : *« Nous ne mettions pas de bornes à notre imagination. »* L'horizon s'arrêtera à Odessa, Texas, où les Bush fondent une compagnie de pétrole, Zapata off Shore. Le temps pour le fils de famille de la côte est de *« faire son million de dollars »* et de se familiariser avec les *chicken fried steaks* (steaks de poulet frits) et cette autre curiosité locale que sont les « nouveaux » républicains, façon Goldwater. Et le cap est mis sur Houston.

Quel autre *« challenge »* désormais, sinon la politique ? En 1964, « l'année Goldwater » précisément, George Bush, inspiré par les pionniers conservateurs du Parti républicain, décide de tenter sa chance. Valait-il mieux la Chambre ou le Sénat ? Conseil est pris incidemment auprès de l'« oracle » texan par excellence, le président Lyndon B. Johnson. La réponse tombe drue comme sel dans une margarita : *« Le Sénat et la Chambre, petit, c'est aussi différent que de la salade de poulet et de la merde de poulet ! »* George tente le Sénat, mais c'est à la Chambre qu'il se retrouve deux ans plus tard. Il y fera deux mandats. Le « second choix », déjà.

A l'ONU, puis à Pékin

Un nouvel essai, en 1970, sera tout aussi infructueux. L'adversaire coriace, cette fois, s'appelle Lloyd Bentsen, le futur colistier de Michael Dukakis. La revanche viendra... Entre-temps, un expert a remarqué l'obstiné, Richard Nixon. Déjà en 1968, sûr de son élection, Nixon qui avait secrètement choisi Spiro Agnew comme colistier, pour faire durer le suspense, en bon « pro », a agité quelques noms. *« Vous avez fait une bonne petite campagne, George,* dit-il au représentant Bush, *mais vous comprenez bien que je ne peux pas m'adjoindre un congressman débutant. »* Et celui qui plus tard prendra le très controversé « novice » Dan Quayle à ses côtés, conquis, d'acquiescer : *« Je n'aurais pu apporter qu'un jeune visage au ticket, et ce n'est pas assez dans une campagne nationale »* (1).

Est-ce la fin du parcours ? Non, plutôt le début, car Richard Nixon a de la mémoire : la loyauté sait se faire remarquer. En 1971, le *freshman* Bush se retrouve bombardé ambassadeur à l'ONU. Un poste intenable : nuances et demi-teintes en pleine tourmente vietnamienne. Il tiendra un an : *« J'ai compris,* raconte-t-il, *que je n'étais pas là pour faire la politique, mais l'appliquer. »* L'apprentissage du second rôle. Et la loyauté ? Justement, en janvier 1973, convaincu que l'ONU n'est pas *« notre dernier meilleur espoir de paix »*, il part *« à la demande du président »*. De la *« maison de verre »* à la *smoke filled room* (2) : il endosse le douloureux cilice de président du Parti républicain. Un parti attaqué de tous côtés et en pleine autoflagellation devant l'explosion prochaine de la fin du Watergate. Elle a lieu le 8 août 1974, le président Nixon démissionne. Loyal jusqu'au bout, George Bush, torturé, lui a pourtant écrit la veille au soir : *« Cher monsieur le président, mon profond jugement est que vous devriez démissionner... »*

Enterré à nouveau, M. Bush ? Toujours pas. Gerald Ford lui propose une grande ambassade, Paris ou Londres. Bush le surprend : il veut, dit-il, Pékin, qui l'attire comme *« un voyage vers l'inconnu »*. Souhait exaucé : il assurera la direction du bureau américain de liaison. Auparavant, il reçoit une série de briefings intensifs dans le bureau de Henry Kissinger. Une bonne occasion d'apprendre que, tandis qu'il se démenait à la tribune de l'ONU en faveur de Taïwan, en secret Kissinger avait effectué son voyage « historique » à Pékin, qui allait réussir la trouée que l'on sait, dans la grande muraille diplomatique chinoise. Et tandis que *dear Henry* depuis Washington tire les ficelles, l'ambassadeur promène son chien C. Fred. En chinois, les premiers mots qu'il apprendra seront : *« N'ayez pas peur, il ne mord pas... »* Pourtant, si, dans la page d'histoire qui se tourne, George Bush est au deuxième rang sur la photo, l'expérience et la réputation justifiées d'*« homme de consensus et de dialogue »* qu'il a accumulées le placent déjà en tête des serviteurs potentiels de l'Etat.

A l'ombre de Reagan

Honneur redoutable qui lui vaut, en 1976, d'hériter du pire cadeau qui soit : la direction de la CIA. Comment redonner confiance à une agence compromise dans la chute de la présidence précédente, et dont les analyses plus même que les méthodes sont chaque jour clouées au pilori ? Un fardeau qu'il tiendra à bout de bras, opérant prudemment l'amorce des futurs grands changements. En novembre 1976, l'élection à la présidence du baptiste Jimmy Carter le décharge. Pour la CIA, la « grande lessive » commence. Un soir, quinze jours après l'élection, George Bush se rend à Plains (Géorgie) pour *briefer* le futur président. Son dernier pensum. Au cours des cinq heures de conversations, un de ses assistants évoque une affaire dont les répercussions se situeront, dit-il, vers 1985, et Jimmy Carter de doucement l'interrompre : *« Je n'ai pas besoin d'en savoir autant. A ce moment-là, c'est George qui sera président... »*

Pourquoi pas ? Il a le meilleur profil, un curriculum impressionnant, de la fortune aussi. Il tente sa chance à la présidentielle de 1980. Au début, les sondages ne le prennent même pas en considération et revenant, à son habitude, très fort quand on le croyait perdu, il finit... second, derrière Ronald Reagan, qui le prend à son côté. Second encore une fois. L'ancien ambassadeur trouve cette fois les chemins de la *« diplomatie tranquille »* : inaugurations officielles et enterrements de chefs d'Etat. Mais à l'ombre de Ronald Reagan, il fait plus sombre encore. De loyal, on dit que Bush est devenu *« suiviste »*. Et que cet homme qui refusait obstinément toute « étiquette » a oublié ses goûts modérés pour entonner sans réserve le crédo reaganien jusque dans les moments les plus bas de l'« Irangate ». La loyauté, toujours ! Au point qu'il finit par se fondre dans le paysage et par jouer les doublures, lui dont la vie, après tout, aurait fourni un rôle en or pour Ronald Reagan à l'écran. N'était-ce pas oublier que George Bush est un coureur de fond ? Seulement, il s'est mis au jogging à cinquante ans, question de rythme : *« Faites de votre mieux,* conseille-t-il encore, *et ne regardez pas en arrière. L'histoire est jonchée des dépouilles des favoris qui n'ont pas réussi. »*

Loyal à présent envers lui-même, ce nouveau président, qui *« voit les choses comme elles sont »* et non *« comme il les espère »*, va surtout devoir prouver qu'il sait être lui-même et qu'après huit ans de fanfares reaganiennes la sobriété peut être charismatique, pourvu qu'elle soit accompagnée d'efficacité. Les démocrates l'ont compris à leurs dépens, eux qui dans la liesse des retrouvailles, à la convention d'Atlanta cet été, ont sous-estimé l'adversaire. Et tandis que, sûrs du verdict des sondages, ils ironisaient aux cris de *« où est George ? »*, une silhouette effacée mais volontaire escaladait déjà le perron de la Maison Blanche. En premier.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

(1) Autobiographie de M. Bush, Paperback.

(2) « Pièce remplie de fumée », lieu de réunion des partis.

Le combat solitaire de Dan Quayle

Dan Quayle n'a pas combattu au Vietnam, mais il aura remporté sa propre bataille présidentielle. En solitaire, loin des radios et des télévisions qui, après l'avoir cloué au pilori, l'avaient presque oublié ces derniers temps. Une bataille contre un adversaire de taille, qui n'était autre que... lui-même ! Car sa jeunesse (il n'a que quarante et un ans) et ses allures de jeune premier à la Robert Redford, loin d'avantager le blond sénateur de l'Indiana, avaient fini par handicaper le « ticket républicain » dans son entier. En choisissant pour coéquipier un homme jeune, énergique et plein d'idées très arrêtées (contre l'avortement et pour une défense *« musclée »*, par exemple) George Bush, le modéré, avait peut-être cru rassurer : à l'heure où le vieux président se retirait, le « relève » était en place, et c'est vers l'avenir qu'il convenait de se tourner.

Obstinée, la presse n'a d'yeux que pour le passé. Y trouvant mille et une raisons de contester le futur vice-président. D'abord son service militaire, effectué *« à l'arrière »* dans la garde nationale alors que les jeunes gens de son âge partaient pour Saigon. Mais là, c'était de bonne guerre, car le sourcilleux sénateur jouait volontiers les *« faucons »* au Capitole. Ensuite sa carrière : huit ans au Sénat et deux mandats à la Chambre des représentants, ce qui en soi n'était pas rien. *« Mais qu'y avait-il donc fait ? »*, interrogeaient ses détracteurs, oubliant au passage que, à la commission des finances ou même à celle du budget, il lui était arrivé de se distinguer par des propositions très pertinentes sur la rationalisation des dépenses militaires. Tandis qu'aux côtés d'Edward Kennedy, le très libéral sénateur du Massachusetts, qui l'a soutenu de manière tout à fait surprenante au plus fort de la tourmente, il fut aussi à l'origine de programmes de formation très remarqués pour les minorités.

Rien n'y fit, de ses origines de *« gosse de riche »* (il est le petit-fils du magnat de la presse de l'Indiana, M. Pulliam) jusqu'à la moindre de ses initiatives, tout fut passé au crible et remis en question. Y compris sa propre existence, le jour où le *Chicago Tribune* émit le vœu, dans un éditorial, que George Bush puisse vivre *« au moins cent ans ! »* S'exprimait ainsi la crainte de beaucoup d'Américains de voir le « novice » Dan Quayle, en cas de mort subite du président, s'emparer des rênes du pouvoir.

A présent qu'il est dans la place, au jeune vice-président de remporter une ultime bataille : celle de l'opinion publique, en faisant très vite ses preuves, et du même coup celle que la Maison Blanche valait pareil chemin de croix.

M.-C. D.

Après le soulagement, le scepticisme

Les marchés financiers jouent la baisse du dollar

Après avoir salué, du bout des lèvres, la victoire de George Bush, les marchés financiers ont retrouvé leur humeur morose et ont joué la baisse du dollar. *« La continuité n'a rien de vraiment rassurant »*, soupirait un cambiste parisien après une nuit agitée. Certes, les investisseurs avaient anticipé les résultats du scrutin et poussé le billet vert jusqu'à 1,8040 mark et 126,05 yens dans la nuit du 8 au 9 novembre. Mais, au moment même de l'annonce du nom du vainqueur, à 3 h 15, heure française, les prises de bénéfices avaient déjà commencé et faisaient chuter le billet vert.

Ayant clairement laissé transparaître leurs préférences pour le candidat démocrate, les Japonais vendaient même le dollar avec un tel empressement que la banque du Japon a dû intervenir pour calmer le jeu et permettre à la devise américaine de clôturer mercredi 9 novembre à Tokyo, à 124,65 yens, en léger retrait sur la veille. Les places européennes, sur la même longueur d'onde, jouaient prudemment mais fermement l'affaiblissement du billet vert.

Les premiers échanges interbancaires, mercredi 9 novembre, situaient le dollar à 1,78 mark, 124,6 yens et 6,0750 FF. La banque centrale japonaise, après avoir rappelé qu'elle entendait contrôler le mouvement de désaffection pour la devise américaine mettait de l'huile sur le feu en se déclarant peu optimiste sur le redressement du commerce extérieur américain. On ne pouvait mieux refléter les préoccupations des marchés financiers. La croissance toujours vive aux Etats-Unis n'augure guère une réduction rapide des déficits extérieurs alors même que les excédents japonais et allemands augmentent de nouveau. Et les déclarations de M. Bush, durant la campagne, excluent un resserrement de la politique budgétaire jugée pourtant indispensable pour rééquilibrer l'économie américaine. Quelques heures de soulagement n'auront pas permis de lever un profond scepticisme.

F. Cr.

L'abstention, une constante

La démocratie américaine a ceci d'ambigu que, quel que soit le succès d'un candidat à l'élection présidentielle, sa victoire ne repose jamais sur un grand élan populaire ; car, une fois de plus, seulement la moitié de l'électorat potentiel prend part au vote.

En 1980, Ronald Reagan, qui remportait près de 52 % des suffrages, était salué comme grand vainqueur. Encore fallait-il modérer ce succès pour le moins relatif : le taux de participation s'élevait alors à 52,6 % ; autrement dit, à peine plus d'un quart (27 %) de l'électorat potentiel s'était prononcé pour la « révolution reaganienne ». Exemple plus frappant : en 1972, Richard Nixon était élu à la faveur d'un « raz de marée » en obtenant 61 % des suffrages, l'un des records de l'histoire électorale américaine. Mais, pour autant, il n'était désigné que par un tiers seulement des électeurs potentiels.

Ce serait un leurre de comparer les chiffres de participation américains aux chiffres français ; outre-Atlantique les calculs électoraux sont effectués sur la base des électeurs potentiels (c'est-à-dire des citoyens en âge de voter) ; et non pas des inscrits. D'après les estimations, il faudrait rajouter sept points aux taux de participation américains pour pouvoir les comparer aux nôtres. Reste que les Américains sont de moins en moins nombreux à prendre part aux différents scrutins auxquels ils sont appelés. Et à l'élection présidentielle – celle qui mobilise le plus – ce n'est guère différent.

Depuis 1960, année record avec 63 % de participation, le taux a régulièrement baissé, pour atteindre 52,6 % en 1980. Malgré des campagnes massives en faveur de l'inscription électorale, quatre ans plus tard le gain ne fut que de 0,3 %. Et bien que les formalités d'inscription aient été assouplies cette année, les politologues américains s'attendaient à un faible taux de participation (le plus bas que les Etats-Unis aient connu remonte à 1924 : 43 %). Peu avant l'élection, un sondage NBC-*Wall Street Journal* a fait apparaître que près de 57 % des personnes interrogées auraient préféré avoir un autre choix que celui qui leur était offert.

M.-P. S.

Les prédécesseurs au vingtième siècle

Voici la liste des présidents des Etats-Unis au vingtième siècle (D = démocrate, R = républicain) :

William McKinley : (R), 1897-1901 (assassiné le 14 septembre 1901, six mois après le début de son second mandat) ; **Theodore Roosevelt** (R) 1901-1909 ; **William Taft** (R) 1909-1913 ; **Woodrow Wilson** (D) 1913-1921 ; **Warren Harding** (R) 1921-1923 (mort en fonctions le 2 août 1923) ; **Calvin Coolidge** (R) 1923-1929 ; **Herbert Hoover** (R) 1929-1933 ; **Franklin Roosevelt** (D) 1933-1945 (mort en fonctions le 12 avril 1945 ; **Harry Truman** (D) 1945-1953 ; **Dwight Eisenhower** (R) 1953-1961 ; **John Kennedy** (D) 1961-1963 (assassiné le 22 novembre 1963) ; **Lyndon Johnson** (D) 1963-1969 ; **Richard Nixon** (R) 1969-1974 (démissionne le 9 août 1974) ; **Gerald Ford** (R) 1974-1977 ; **Jimmy Carter** (D) 1977-1981 ; **Ronald Reagan** (R) 1981-1989.

yves gibeau

mourir idiot

« Avec des larmes de souffrance, de rage, de révolte... Gibeau peut écrire les choses les plus crues et les plus cruelles, s'exalter de ses amours éblouissantes ou remâcher l'amertume de son enfance, il demeure cet anarchiste qui déteste le désordre. »

Pierre LEPAPE - LE MONDE

Calmann-Lévy

BUSH ELU, ALLEZ-LE FÉLICITER.

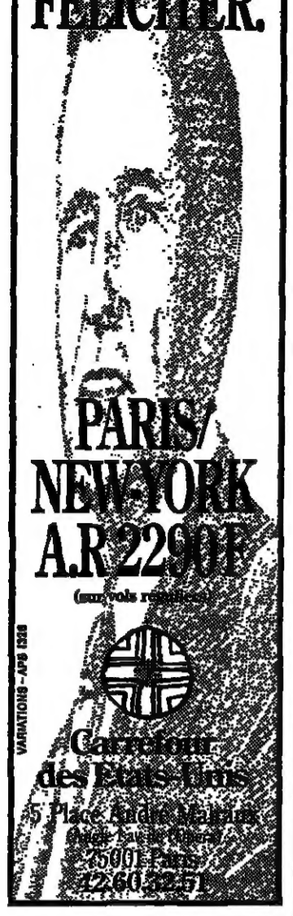

VARIATIONS – APG 6328

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Amériques

L'élection de M. George Bush

Le nouveau président devra composer avec un Congrès à majorité démocrate

(Suite de la première page.)

C'est là, de la part du peuple américain, une manière de délivrer un dernier satisfecit au président arrivé au terme de ses deux mandats et qui ne pouvait se représenter. Ronald Reagan peut légitimement espérer que ses idées, auxquelles il croit très profondément, continueront à marquer les Etats-Unis après son départ de la Maison Blanche. Satisfaction supplémentaire pour M. Reagan, qui avait fait vigoureusement campagne en faveur de « son » vice-président, lequel était bien placé pour l'emporter en Californie, l'Etat dont le président sortant fut gouverneur et où il s'apprête, d'ici deux mois, à prendre sa retraite.

Comme M. Reagan en 1980, M. Bush a construit sa victoire dans le sud du pays (il l'a emporté dans tous les Etats de l'ancienne confédération, naguère bastion des démocrates). Il l'a aussi emporté dans les montagnes Rocheuses, une bonne partie du « Midwest » agricole et industriel, et dans presque tous les Etats de Nouvelle-Angleterre – à l'exception du Massachusetts, dont M. Dukakis est gouverneur.

M. Dukakis a lui gagné dans une dizaine d'Etats, parmi lesquels celui de New-York (de justesse), le Minnesota, le Wisconsin, et à l'Ouest : l'Oregon et l'Etat de Washington (M. Dukakis l'emporte aussi dans le district de Columbia, c'est à dire la capitale fédérale, Washington, ville où les Noirs sont largement majoritaires). Mais dans l'ensemble du pays, les Noirs, s'ils ont bien voté, à plus de 80 %, pour M. Dukakis, ne se sont pas déplacés en grand nombre pour le faire.

Le candidat démocrate a échoué dans quelques Etats industriels essentiels : Ohio, Pennsylvanie, Michigan, où les deux candidats s'étaient livrés une bataille acharnée dans les derniers jours de la campagne, se disputant en particulier les voix des travailleurs de l'industrie, traditionnellement démocrates, mais que M. Reagan avait réussi à débaucher. Une partie d'entre eux sont « rentrés » au bercail, mais pas en assez grand nombre pour faire le bonheur de M. Dukakis.

L'audacieux pari lancé par ce dernier au Texas s'est aussi conclu par un échec : M. Lloyd Bentsen, que M. Dukakis avait choisi comme colistier dans l'espoir qu'il lui apporte en dot les voix de son très vaste Etat, a échoué dans sa tâche – même s'il est parvenu sans la moindre difficulté à assurer sa propre réélection au Sénat. M. Bentsen va y retrouver son poste de président de la commission des finances, mais avec une notoriété et une autorité accrues ; il pourrait se poser en interlocuteur très coriace pour M. Bush, notamment pour tout ce qui touche au budget.

Comme M. Bentsen, l'écrasante majorité des « sortants » ont également retrouvé leur siège, en particulier à la Chambre des représentants où les élus bénéficient d'immenses avantages financiers pour leur campagne électorale, et où les démocrates détiennent la majorité depuis des décennies.

Plus préoccupant encore pour M. Bush est l'échec du Parti républicain dans sa tentative pour retrouver la majorité au Sénat. Au contraire, le « Grand Old Party » perd quelques sièges supplémentaires (un tiers du Sénat était soumis à renouvellement), et c'est là une différence essentielle avec l'élection de 1980. Contrairement à M. Reagan, M. Bush n'a entraîné personne dans son sillage.

De féroces batailles ont été livrées, mais ce furent plus des chocs de personnalités – et de fonds électoraux – que des affrontements idéologiques. Au passage, le Parti républicain a perdu – dans le Connecticut – un des ses derniers « libéraux », M. Weicker, battu par un démocrate qui a mené contre lui une campagne « de droite »...

Une fois de plus, les Américains ont manifesté une forte propension à « diviser » leur vote, à préférer un républicain pour la Maison blanche mais un démocrate pour le Congrès (en Virginie, le sénateur démocrate sortant a recueilli 70 % des voix, tandis que M. Dukakis, dans la compétition présidentielle, recueillait à peine 40 % des voix).

Le parti démocrate peut au moins y trouver une consolation, d'autant que les institutions américaines donnent des prérogatives considérables au Congrès, qui peut en fait imposer sa politique au président s'il réunit une majorité assez forte pour passer outre aux « vetos » venus de la Maison Blanche. Des lendemains difficiles s'annoncent donc pour M. Bush. Contrairement à M. Reagan, qui s'était fait élire sur des idées très nettes et très radicales, il ne pourra s'appuyer sur un clair mandat de l'électorat, et naturellement il ne possède pas non plus le talent de « magicien » de son prédécesseur.

Désillusion

Mais les démocrates ont aussi toutes les raisons d'être amers : une nouvelle fois, – la cinquième en vingt ans –, la Maison Blanche leur échappe, et cela alors que cette année, ils sentaient la victoire à leur portée. Le « faible » George Bush, le patricien si facile à tourner en ridicule n'était-il pas l'adversaire dont ils rêvaient, au début des primaires, alors que le vice-président luttait encore pied à pied avec des concurrents républicains jugés plus dangereux, comme M. Robert Dole ? Et, en juillet dernier, leur propre candidat, M. Dukakis, ne menait-il pas de 17 points dans les sondages ?

La désillusion est sévère, et ce nouvel échec amène à se poser des questions sur l'aptitude du parti démocrate à reprendre possession de la Maison Blanche, et plus encore à désigner un candidat en mesure de le faire. Car cet échec est aussi, personnellement, celui de Michael Dukakis, qui s'est pourtant battu comme un beau diable, jusqu'à la dernière minute, et presque au delà. Dans la nuit de lundi à mardi, à 3 h 30 du matin, il s'adressait encore à trois mille partisans sur un aéroport de Des Moines dans l'Iowa, avant de prononcer un autre discours dans le Michigan, à l'aube. Et tard mardi soir, alors que le scrutin était déjà clos à l'Est, M. Dukakis multipliait encore les interventions, par liaison satellite, sur les chaînes locales du Midwest, pour inciter les électeurs à aller voter pour lui... Effort méritoire, mais vain. On n'a pas fini de disséquer les erreurs tactiques du petit gouverneur du Massachusetts, son refus de répondre plus tôt aux attaques de l'équipe Bush sur des sujets comme le crime ou le patriotisme, sa froideur et l'attitude trop assurée d'un homme qui a manifestement sous-estimé son adversaire.

Militants frustrés

Mais plus déterminante encore a été son incapacité à résoudre le problème fondamental du parti démocrate, déchiré entre le désir de rester fidèle à sa base électorale et à son idéologie réformatrice, et le souci de ne pas heurter ni effrayer une opinion de plus en plus conservatrice. M. Dukakis a cru pouvoir tourner la difficulté en prononçant, des mois durant, des discours creux et en tablant sur son image de compétence, avant de revenir en catastrophe, sur la fin, à un discours populiste. Il risque à présent d'encourir des reproches cinglants de militants frustrés, et même dans son Etat du Massachusetts, de sérieux ennuis l'attendent, notamment en raison de difficultés financières hâtivement masquées le temps de la campagne.

Au moins M. Dukakis a-t-il accepté sa défaite avec élégance. Une lourde déception se lisait sur son visage gris de fatigue quand il est apparu devant ses partisans à Boston, mais ses premiers mots ont été pour déclarer : *« J'ai téléphoné au vice-président Bush pour le féliciter (...) Il sera notre président, et nous travaillerons avec lui. »* Lui qui, tous ces derniers jours, n'avait pas cessé de dénoncer la campagne de *« distorsions et de mensonges »* menées selon lui par M. Bush, n'a pas eu cette fois une parole de récrimination, préférant exalter, avec une visible sincérité, la grandeur et du service public et de la démocratie américaine.

M. Bush a lui aussi eu des mots aimables pour son concurrent malheureux, le remerciant pour des félicitations exprimées *« si gracieusement, de manière si amicale, dans la grande tradition de la politique américaine »* – une tradition qui en effet, impose cette sorte de fair play après que l'on se soit longuement et durement étripés.

Comme il se doit, M. Bush a exprimé sa détermination d'agir dans l'intérêt, *« non seulement de ses partisans, mais aussi de ceux du gouverneur, et de tous ceux qui n'ont pas voté »* (soit environ la moitié de l'électorat). Il a ajouté qu'il était déterminé à rendre l'Amérique *« plus douce et plus gentille »* – ce qui fut l'un des slogans de sa campagne, et a retrouvé le ton du modéré rempli de bonnes intentions. C'est-à-dire l'homme que, selon ses proches, il a toujours été, même s'il a volontairement joué les « durs » au cours de la campagne.

JAN KRAUZE.

BIBLIOGRAPHIE

« Putain d'Amérique », de Philippe Romon

Dites, quelqu'un a-t-il vu passer le rêve américain ? Il n'a pourtant pas dû se traîner bien loin après la volée de plombs que lui a envoyée Philippe Romon! Et si, comme le dit l'auteur, les Etats-Unis se visitent à l'instar d'*« un cirque en faillite »*, n'oubliez surtout pas la ménagerie après la représentation : en dix récits *« garantis »* véridiques et 253 pages écrites au 22 long rifle, Philippe Romon, un peu *« branché »* quand même, et très *« nouveau journaliste »*, a su, en grand chasseur de fauves reaganiens, mettre en cage tous les mythes des années 80. En un tour de main.

Mais attention, *« ça craint ! »* : managers performants en chaussettes, recyclant leur *« espace intérieur »* dans des ranchs pour intellos au Nouveau Mexique à 60 dollars l'heure de *« méditation-lévitation »* ; puritains pervers à la conquête des *« vibrations de l'amour »* (de Dieu) ; prêcheurs défroqués; mini-gangsters et maxi-paumés; radicales féministes et *« ripoux »* du président, la collection est au complet. Les vedettes de la soirée – un grand classique – le couple de prédicateurs, Jimm et Tammy Bakker : faux cils, faux seins et fausses espérances. Depuis que Ronald Reagan, un rameau d'olivier entre les doigts signe des traités de paix à tout va, ils étaient les seuls à dénoncer encore un *« empire du mal »* ici bas.

Las! Jim a chu de son piédestal télévisé pour une heure d'égarement trop humain avec une baby-sitter. La pauvrette, raconte Romon, se sentait après cette séance *« comme un hamburger de la veille que l'on n'a plus envie de manger... »*.

Le concurrent des Bakker, Oral Roberts, fils d'un pasteur de l'Oklahoma, a eu plus de chance. Un jour, Dieu lui a dit : *« Je te confie la mission d'aider tous ceux qui croient en moi. Maintenant lève-toi, monte dans ta voiture et prends la première à droite. »* Depuis, il roule toujours, et nous avec lui, jusqu'à la fin du livre. Comme dans un film de Chaplin, vers un horizon lointain, et peut-être inquiétant.

L'avenir ? Le bon docteur Reagan avait lentement tiré dessus le drapeau étoilé, et faute d'y voir clair, personne n'en parlait plus. Romon, lui, entêté, soulève un coin de voile, et ce qu'il aperçoit n'est pas gai-gai : une Amérique dégrisée soudain hantée par la drogue, l'herpès et le SIDA. Après la frénésie de consommation, la « non-génération ». Les « golden boys » à succès de Wall Street ont dû adapter leurs pulsions sexuelles aux indices du Dow Jones ; les ambitieux yuppies restent désormais à la maison devant leur télévision. Et dans les ghettos noirs, abrutis de cocaïne et d'apathie, les Blancs ne sont plus des ennemis mais les clients potentiels que l'on chérit. Le *« rêve »* s'est singulièrement détérioré, déplore Philippe Romon enfin attendri. Gageons pourtant que cette *« putain d'Amérique »* qui en a vu d'autres, s'en remettra.

M.-C. D.

★ « Putain d'Amérique », de Philippe Romon, Editions Flammarion, 253 pages, 85 F.

DES ENVOIS URGENTS ?

La solution express
pour les industriels et les commerçants :
SYSTÈME SX SERNAM*

SERNAM
C'EST POSSIBLE

"Tous vos envois, notamment ceux de moins de 5 kg, s'ils sont déposés avant 17 heures dans un centre Sernam, seront livrés dès le lendemain matin partout en France métropolitaine"

Barbara, un atout maître

WASHINGTON
correspondance

« Je suis la grand-mère de tout le monde », déclarait récemment Barbara Bush, s'adressant à un malade dans un hôpital. Mais, à la Maison Blanche, continuera-t-elle de garder, sinon même d'afficher, son image de sexagénaire bien en chair, entourée d'une multitude d'enfants et de petits-enfants ? A s'en tenir à ses déclarations, elle n'a l'intention ni de teindre ses cheveux blancs ni de renouveler sa garde-robe. La campagne présidentielle ne l'a pas changée : *« J'ai gagné quelques kilos mais je suis toujours le même Barbara Bush... »*, dit-elle.

« Si Barbara devait être un jour candidate, je voudrais être son manager », a déclaré son mari. Car loin d'être seulement une *« mamie »* attentive et affectueuse pour sa famille, Mme Bush est aussi une grand-mère de combat. Incarnant les vertus traditionnelles, elle inspire la nostalgie d'une certaine Amérique, celle de la tarte aux pommes, du dîner de famille du dimanche après l'église... Mais aussi la tradition des femmes de pionniers, toujours prêtes à faire le coup de feu, pour encourager les hommes démoralisés.

Sa personnalité aurait pu faire de l'ombre à son mari. Aussi, a-t-elle délibérément choisi de se mettre en retrait. Mais on sait que, sollicitée ou non, elle exprime vigoureusement ses opinions et donne des conseils à l'entourage de son mari, qui apprécie son bon sens et son franc-parler. Sans être une active militante, comme Rosalynn Carter, la nouvelle « first lady » continuera d'exercer une influence discrète mais efficace sur le président.

Après quarante-trois ans de mariage, elle ne cache pas ses sentiments, ni son admiration, pour son mari. *« Je suis très satisfaite d'être la femme de George Bush »*, répète-t-elle partout. Apparemment, il est toujours pour elle le beau garçon en uniforme de pilote de l'US Navy, très décoré, qu'elle rencontra dans sa petite ville de Rye.

La *« belle de Rye »*, comme on l'appelait alors, fille très riche et très courtisée de Marcus Pierce, propriétaire d'une chaîne de magazines, n'avait que dix-sept ans. Ce fut le coup de foudre et elle épousa son George trois ans plus tard, en 1945. Bref, une romance très édifiante, digne des feuilletons populaires. Les deux jeunes gens ayant des pères très riches et des mères dominatrices veulent affirmer leur personnalité. Ils s'installent au Texas, où la robuste simplicité des gens, leur familiarité, les aident à éliminer la retenue et la réserve distante résultant de leur trop bonne éducation. Le couple est très heureux au Texas. George y fait fortune ; elle aura cinq enfants. Tous deux cependant ont connu l'épreuve tragique de la mort d'une petite fille de trois ans, victime de leucémie ; on dit que Barbara décide alors de laisser ses cheveux blanchir.

« Je suis comme je suis »

Ce qui compte pour elle, c'est la famille, et les vacances du mois d'août où elle accueille enfants et petits-enfants dans la grande maison de Kennebunkport (Maine), une famille unie comptant trois petits-enfants à moitié mexicains : *« Mes petits bruns »* dit-elle, en ajoutant : *« J'aimerais qu'un de mes fils soit assez intelligent pour épouser une Asiatique. »*

Barbara Bush a parfaitement accompli sa tâche de « second lady », restant relativement dans l'ombre pour laisser le devant de la scène à Nancy Reagan. Celle-ci a mené la lutte contre la drogue ; Barbara se préoccupe essentiellement d'apprendre à lire aux analphabètes et d'aider les illettrés.

Ses distractions sont celles d'une sportive, elle aime les longues marches, le golf, mais ses deux passions sont le jardinage et le crochet. On l'a vue souvent, pendant la campagne, sortir son ouvrage d'un grand cabas. Barbara est aussi appréciée pour son sens de l'humour, exercé le plus souvent à ses dépens. *« Eh ! la dame en rouge, allez-vous-en »*, lui cria un photographe, alors qu'elle se tenait près de son mari ; *« J'ai regardé ma robe*, dira-t-elle, *et, mon Dieu, mais c'était moi ! »* Elle aime aussi évoquer cette réception donnée dans une ambassade étrangère à Washington, où elle fut abordée par trois personnes : la première lui demanda : *« Mais qui êtes-vous ? »* La seconde lui dit : *« Hello, Mme Schultz »*... et la troisième, un jeune homme, lui dit, en lui prenant la main : *« Bienvenue dans notre pays. »*

parfois, cependant, on devine une pointe d'amertume à certains regards : *« J'ai l'air plus âgée, mais je ne suis pas si vieille*, dit-elle un jour avec un sourire forcé ; *je suis comme je suis, n'en parlons plus »*... Sentant que la comparaison avec Mme Dukakis ne lui serait pas favorable, elle avait soigneusement évité les apparitions à la télévision. Les experts estiment pourtant que Barbara représente un des grands atouts de George Bush. Un atout discret, caché même, mais un atout maître...

HENRI PIERRE.

Amériques

à la présidence des Etats-Unis

Nuit américaine à Paris

Et, d'abord, où les trouver, ailleurs que dans leurs « lieux » les plus répertoriés, les Américains de la capitale ? Une visite à *Paris Passion* en ses nouveaux locaux, plus spacieux, derrière la place de la République, paraît s'imposer : avec ses 50 000 exemplaires vendus par numéro, le bimestriel ne livre-t-il pas la clé des derniers endroits « in » de la capitale française ? Mais non ! Robert Sarner, son directeur, trente-quatre ans, confesse ne s'être guère préoccupé de l'événement – trop peu « parisien » à ses yeux : le numéro de novembre-décembre, au bouclage, précisément, ce mardi 8 novembre pour « sortie » lundi prochain, ne parlera pas de « ça ».

En route, donc, pour la tournée classique ! Les Halles, tout d'abord. Deux valeurs sûres, les restaurants « américains », Joe Allen, rue Pierre-Lescot et Conway's, rue Saint-Denis, ont attiré la foule. « *As usual* » (comme d'habitude), commente un garçon avec l'accent français. Ambiance garantie, avec force cocktails au bar, salles enfumées à souhait, et les *sea foods* (fruits de mer), *empanadas* à la mexicaine et travers de porc comme favoris aux tables. Bush ? Dukakis ? Non, ce n'est pas la préoccupation de la soirée, au demeurant très trustée par les Hexagonaux !

On change de secteur : direction les Grands Boulevards. Rue Notre-Dame-des-Victoires, le Hollywood Savoy est comble. Gaieté un peu forcée, dont le ton est donné par un orchestre aux décibels trop accablants pour que surnagent des conversations politiques... ou autres. Les autocars qui ont amené des groupes attendent devant la Bourse. Au Louisiane, rue Montmartre, à deux pas, c'est en revanche le « flop » : quasiment désert dès 23 heures.

Alors, les grands classiques, autour de l'Opéra. Le Harry's Bar fait... rue comble. Près de trois cents personnes sont rassemblées devant la célèbre porte vitrée du Sank Roo Do Noo (5, rue Daunou), gardée par le non moins célèbre Philippe. D'aucuns agitent des billets de 100 F sous son nez pour hâter leur tour; mais, plus incorruptible que Philippe, il n'y a pas. Alors on achète des bières au Manneken Pis juste en face, et on les « siffle » dans la rue. A l'intérieur, les privilégiés suivent la chaîne de télévision CNN, sans véritable passion : la fameuse « vote blanc », réputé donner infailliblement le vainqueur depuis le début du siècle, n'a-t-il pas déjà tranché? Selon Andy Macelhome, le propriétaire du Harry's, ses clients, consultés entre le 27 octobre et ce mardi jusqu'à 13 h 30 ont donné Bush vainqueur par 579 voix contre 471...

Dehors la bousculade s'accentue, obligeant à un léger renforcement de la présence policière. « *Vive les républicains!* », crie une pulpeuse blonde enveloppée dans le drapeau américain. A quelques pas de là, le bar Hemingway est, par contraste, totalement paisible. « *Nos clients ne s'extériorisent de toute façon que très calmement*, explique, très « régence », le barman. *Les passionnés de politique suivent la télévision dans leur chambre au Ritz. Ceux qui voudraient commenter les résultats de l'East Coast (côte Est) peuvent toujours faire la fermeture de notre « boîte », vers 3-4 heures du matin.* »

Le « clou » de la soirée

Cap sur l'Etoile, enfin. En deçà, le Pershing Halt de l'American Legion, rue Pierre-Charron. Le buffet est croulant, mais c'est peut-être signe qu'on y a peu touché! Vingt clients sirotent ou grignotent en regardant, là aussi, CNN sur grand écran. Visiblement, ce lieu a pâti de la proximité du « clou » de la soirée, le point le plus à l'ouest : la « nuit américaine » de l'hôtel Concorde-Lafayette, porte Maillot. Quelque deux mille personnes se pressent, à minuit déjà bien sonné, dans l'immense salon Concorde. Si c'était une odeur ? Celle du pop corn, pour sûr! Un bruit ? Celui, un peu démentiel, convenons-en, de l'orchestre, qui rocke et swingue et jappe au point de rendre désespérément inaudibles les commentaires des chaînes, visibles sur trois écrans géants. Si c'était des couleurs ? Le rouge, le bleu et le blanc du *stars and stripes*, la bannière étoilée américaine, reproduite sur des canotiers en plastique, vendus 5 F à l'entrée, et qui s'arrachent comme des petits pains. L'invitation (à 200 F tout de même) suggérait le déguisement ; mais bien peu s'y étaient pliés.

La fête a été organisée de façon bipartisane, par les « républicains à l'étranger » et les « démocrates à l'étranger ». Il y a donc un « bar Bush » et un « bar Dukakis », où chacun, selon ses préférences politiques, va s'approvisionner aux mêmes hot dogs, hamburgers et café. Mauvais signe : le « bar Dukakis » est beaucoup plus aisément accessible – moins entouré donc. Vers 2 heures, la CNN transmet les premiers résultats, portant sur 1, 2 ou 3 % des votes dépouillés dans les différents Etats. Partout, Bush l'emporte assez nettement. Mais, pour les sièges de gouverneurs, les écrans affichent : « Démocrates, 2 sièges ; républicains, 0 » (1). Alors le « bar Dukakis » applaudit à tout rompre. Comme dit le poète : « *La nuit sera longue à devenir demain...* » Et pour finir, un pavé charolais avec quelques amis américains dans un restaurant de l'avenue de la Grande-Armée !

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Il y avait douze sièges de gouverneurs à pourvoir le 8 novembre.

A la télévision américaine...

CBS a « gagné »

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis les studios de la chaîne CBS à New-York, Dan Rather interrompt brutalement sa conversation avec un sénateur fraîchement réélu et, sans même marquer un temps d'arrêt, laisse tomber : « *Bush a gagné !* » Il est 21 h 27 sur la côte est (3 h 27 en France), mais en Californie, dans tout l'Ouest et une partie du Centre, le scrutin est loin d'être clos. Pourtant, dès qu'il voit apparaître sur son téléprompteur une estimation des résultats dans le Missouri, qui permet à M. Bush de franchir la barre de 270 voix, le présentateur ne perd pas une seconde : « *Bush a gagné, c'est fini !* »

CBS, aussi, en un sens, a « *gagné* » en annonçant, deux minutes avant ABC et NBC, la victoire du candidat républicain. Mais, de la part de Dan Rather, cette annonce prend un relief particulier : nul n'ignore l'inimitié nourrie par le journaliste vedette à l'égard du héros du jour, depuis l'accrochage qui a opposé les deux hommes un soir de janvier dernier, au cours d'un entretien en direct. Un Rather extraordinairement agressif avait alors presque perdu le contrôle de ses nerfs lorsque son interlocuteur, pressé dans les cordes au sujet de l'« Irangate », avait répliqué en évoquant une sérieuse erreur professionnelle du présentateur.

L'incident avait eu un impact considérable, car c'était encore, à la veille des primaires, une époque où le vice-président passait pour un « *wimp* », un « *faiblard* ». Soudain, il avait montré ses griffes, révélé une pugnacité que ses adversaires n'allaient pas tarder à découvrir à leurs dépens aux cours de la campagne électorale. Une campagne au cours de laquelle CBS a fait preuve d'une franche hostilité à l'égard du candidat républicain, avant d'être la première à annoncer sa victoire...

La hâte manifestée par les télévisions à annoncer le résultat, alors que des dizaines de millions d'Américains n'ont pas fini de voter, provoque régulièrement de très nombreuses – et vaines – protestations. Le projet de clore le scrutin partout à la fois, en dépit du décalage horaire de trois heures entre l'est et l'ouest du pays, n'a jamais abouti, et convaincre les trois grandes chaînes de s'imposer une certaine discipline semble encore plus inimaginable.

En 1980, Jimmy Carter lui-même n'avait pas attendu la fin du scrutin pour concéder la victoire à M. Reagan – et cette hâte a vraisemblablement coûté leur siège à plusieurs candidats démocrates au Congrès, sur la côte pacifique. Cette année, MM. Dukakis et Bush s'étaient entendus pour attendre la fermeture des bureaux de vote dans l'ensemble des Etats pour s'adresser au pays. Un progrès modeste, mais un progrès quand même.

J. K.

... et française

Quel spectacle ! Quels moyens !

Au matin du 9 novembre, Paris était royalement indifférent aux élections américaines. On guettait en vain les marques d'une nuit blanche sur les visages de passants et de voisins... Rien ne rappelait la folle nuit que nous venions de vivre devant le petit écran !

Quelle chance que nos héros – les Ockrent, Durand, Poivre d'Arvor et autres – soient encore à Los Angeles, Washington ou New-York ! Ce serait trop dur pour eux. C'est vrai. Trop injuste pour ceux qui pendant près de douze heures d'affilée se sont défoncés avec tant d'énergie, de foi et de bagout ; entretenant un suspense méritoire – dérisoire, – faisant mine de vibrer en décomptant les pourcentages de voix et en rivalisant d'astuces pour présenter dix fois le portrait de Bush la gaffe, Quayle le cancre, Dukakis le looser...

Quel show les télévisions françaises – TF 1, Antenne 2, la 5 – nous ont offert cette nuit ! Quel spectacle, quels moyens ! « *Tiens*, remarquait à New-York Christine Ockrent, mardi vers 22 heures, devant une batterie de chaînes américaines, *les programmes des télévisions américaines sont normaux, les grandes soirées élections ne sont pas encore commencées.* » Nos chaînes, elles, étaient au rendez-vous. Avant l'heure... et après l'heure. Car, à 8 heures, mercredi, après la nuit non stop, alors que les Américains, plus raisonnables, étaient allés se coucher, nous étions toujours de bon pied. Infatigables !

A. C.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

COUR D'APPEL DE PARIS
11e CHAMBRE – Arrêt
du jeudi 7 juillet 1988.
ENTRE : M. Pierre DANGLES, Conseiller de Paris
ET : M. Yves LANCIEN

La Cour rappelle que M. Yves LANCIEN, député et conseiller de Paris, a tenu des propos diffamatoires à l'encontre de M. Pierre DANGLES, Conseiller de Paris et vice-président de la SEMIREP, au cours d'une conférence de presse donnée le 13 octobre 1983 à l'Assemblée nationale, en imputant à M. DANGLES d'avoir reçu, d'une dame MARTCHILLI, une somme de 5 000 F, destinée à faciliter son relogement.

La cour estime que M. LANCIEN n'a pas rapporté la preuve de vérité du fait diffamatoire et ne peut arguer de sa bonne foi.

« Qu'en effet les propos et écrits diffamatoires s'expliquent au moins pour partie par la rivalité qui opposait alors, au sein d'une même formation politique, Yves LANCIEN à Pierre DANGLES et à d'autres membres de cette formation, et engendrait chez le premier une animosité personnelle, exclusive en droit de la bonne foi ».

La Cour estime nécessaire d'indemniser entièrement Pierre DANGLES du préjudice direct important qu'il a subi du fait des agissements de LANCIEN et le condamne de ce fait à lui payer la somme de 40 000 F à titre de dommages et intérêts et celle de 8 000 F sur le fondement de l'article 475.1 du code de procédure pénale, ordonnant de surcroît la publication de l'arrêt dans le journal LES TROIS MONTS et dans deux autres journaux, le coût de chaque insertion étant fixé à 10 000 F.

POUR EXTRAIT
Hervé CREN
Avocat à la Cour

COUR D'APPEL DE PARIS
11e Chambre
Arrêt du MERCREDI
6 JUILLET 1988

ENTRE M. Pierre DANGLES, conseiller de Paris ET MM. RAMSAY, KROP et société CITAREF,

LA COUR : Rappelle que le journal LES NOUVELLES a publié sous le titre « le Scandale de la Mairie de Paris », dans son numéro du 19 au 25 octobre 1983, un article mettant en cause l'honneur et la considération de M. DANGLES dans ses fonctions de Conseiller de Paris.

Estime que les journalistes ne rapportant pas la preuve de la vérité du fait diffamatoire et ne peuvent arguer de leur bonne foi compte tenu de leur absence de prudence.

Juge que le préjudice causé à M. DANGLES est très important et elle condamne de ce fait MM. RAMSAY et KROP au paiement d'une somme de 50 000 F à titre de dommages et intérêts et de 5 000 F au titre de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale, ordonnant la publication par extrait dans trois journaux pour le prix de 15 000 F chaque insertion.

POUR EXTRAIT
Hervé CREN
avocat à la cour

CHILI

Les résultats officiels du plébiscite : 54,71 % de « non »

L'opposition chilienne a obtenu 54,71 % des voix lors du plébiscite présidentiel du 5 octobre, scrutin perdu par le général Augusto Pinochet, qui a obtenu 43,1 % des suffrages, selon les chiffres définitifs annoncés officiellement mardi 8 novembre par le tribunal chargé des élections. Le tribunal, après avoir examiné vingt-deux actions en justice déposées à travers tout le pays à propos de la régularité des élections, a précisé que les chiffres définitifs pour le « oui » et pour le « non » à une prolongation du mandat du général Pinochet jusqu'en 1997 s'élevaient respectivement à 3 119 110 voix et 3 967 569 ; 94 594 votes ont été comptabilisés nuls, soit 1,31 % du total, 70 660 comptés blancs (0,97 %).

« *Le peuple du Chili s'est acquitté de ses devoirs civiques* », a conclu le tribunal : 7 251 943 citoyens de plus de dix-huit ans se sont rendus aux urnes pour une élection qui a enregistré 2,39 % d'abstentions. – (*AFP.*)

ALBERT COSTA DE BEAUREGARD

LA DISCORDANCE DES TEMPS

« Albert Costa de Beauregard aura montré, au cours de son existence trop brève, et ce livre en est une preuve convaincante, que selon la formule de Paul Valéry, "sa ressource était son exigence". »

Raymond BARRE
Préface

152 pages, 90 francs

MASSON

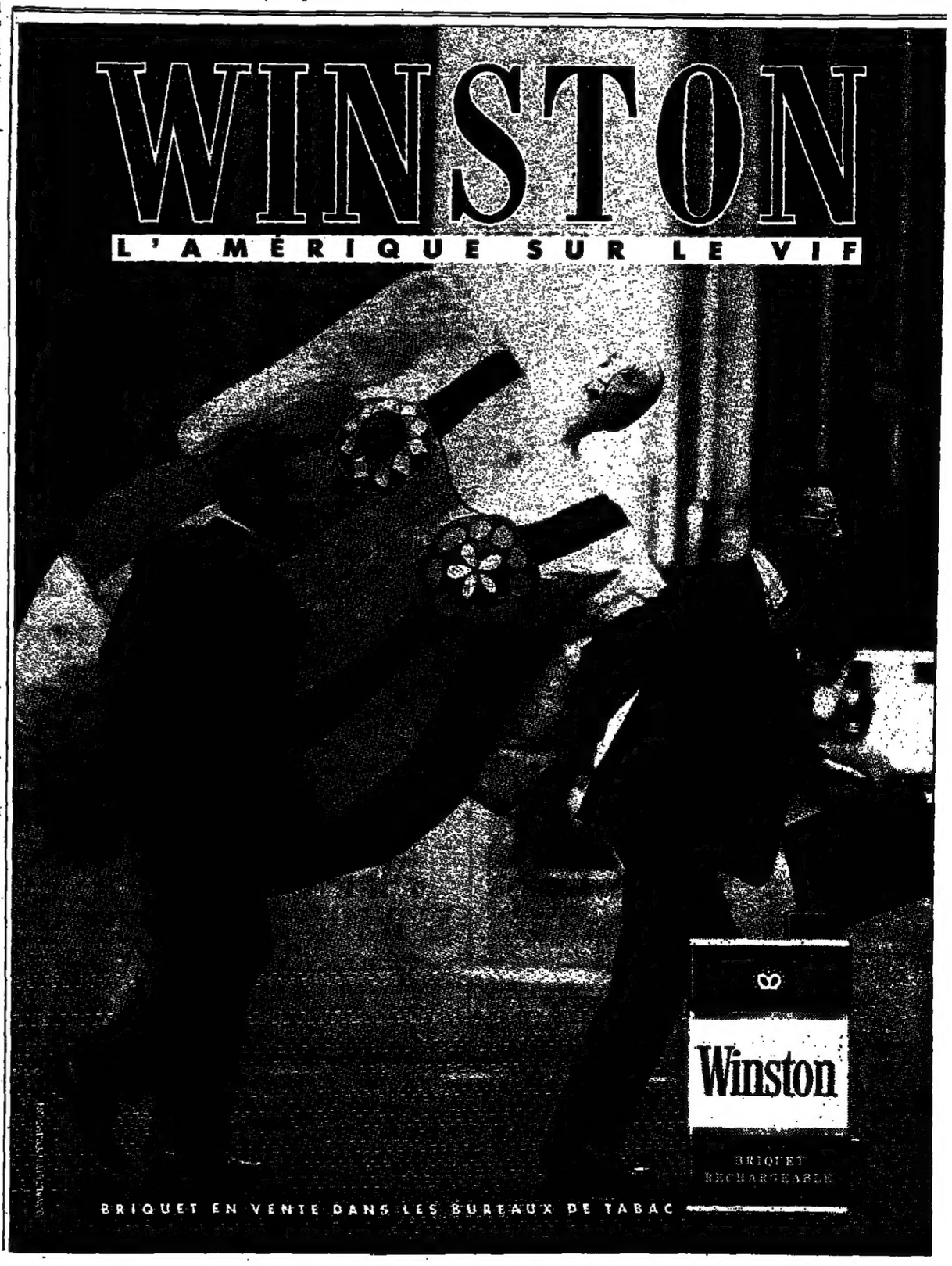

Jean-Denis BREDIN

"Tandis que le Bredin historien rend justice au Sieyès « inventeur » de 1789, l'écrivain rend justice à l'homme disgracié et au styliste, dont il retrouve spontanément le sens de la formule brutale et âcre, et qu'il retourne contre Sieyès lors de la « descente finale aux honneurs »."

Bertrand Poirot Delpech
de l'Académie française, "Le Monde"

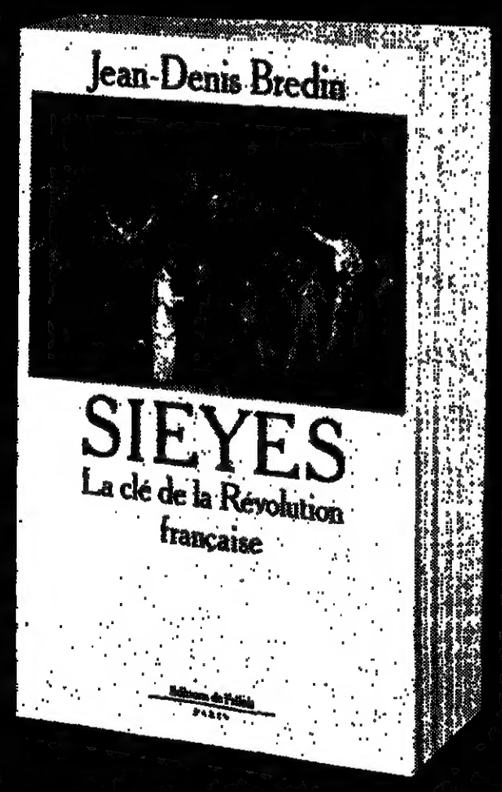

"Deux cents ans après le grand ouragan, un tel livre – par ailleurs remarquablement écrit et solidement charpenté, appuyé sur une documentation sans faille – s'imposait. Il est très heureux que Bredin ait su nous le donner."

Arthur Conte, "Le Figaro"

Diplomatie

Le grand marché de 1993 et la préparation des élections européennes

La CEE ne doit pas se transformer en «forteresse»

estiment les partis socialistes réunis à Berlin-Ouest

BERLIN
de notre envoyé spécial

Réunis pendant deux jours au Reichstag à Berlin-Ouest, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates de la CEE et des autres pays européens démocratiques membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont adopté lundi 7 novembre une déclaration appelant les pays de la Communauté européenne à prévoir de nouvelles formes de coopération avec leurs voisins en prévision du grand marché de 1993. Tout en laissant la porte ouverte à de nouvelles adhésions, la déclaration souligne toutefois que *« la Communauté est déterminée à poursuivre sans délai son propre processus d'intégration »* et réaffirme la volonté des douze pays membres de la CEE de construire une *« union européenne »*.

Ce rappel avait été jugé indispensable, par les socialistes français notamment, afin de bien marquer la nécessité pour les Douze de se consacrer en priorité à la réalisation du grand marché. Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, qui avait été invité à prendre part aux travaux de Berlin, a d'ailleurs tenu à rappeler au cours de son intervention que la création du grand marché n'était pas jouée d'avance et a appelé les pays de l'AELE à la patience en leur offrant d'exploiter pour le moment les possibilités offertes par l'accord d'association de 1984.

Intégration et neutralité

La conférence de Berlin, à laquelle participaient les chefs de gouvernement autrichien et suédois, avait été convoquée à l'initiative du parti social-démocrate ouest-allemand, plus sensible peut-être que d'autres aux inquiétudes suscitées par le grand marché de 1993 dans les pays non situés dans la Communauté. Il s'agissait d'ailleurs de la première grande rencontre internationale entre pays de la CEE et de l'AELE pour discuter du sujet. Dès l'ouverture de la conférence, le président du SPD, M. Hans Jochen Vogel, avait insisté sur le fait que le grand marché ne devait pas transformer la Communauté en une *« forteresse »* fermée aux autres pays du nord et de l'est de l'Europe. Mais, tout au long des travaux, il a lui aussi réaffirmé très clairement la priorité attachée par le SPD à la construction de l'Union européenne.

Les débats ont également fait ressortir du côté des pays de l'AELE des différences importantes dans leur approche de la Communauté, notamment en raison de la neutralité de plusieurs d'entre eux et des limites que celle-ci impose à leur coopération. La déclaration indique à ce propos, à la demande de l'Autriche, que *« chaque pays doit trancher lui-même la question de savoir si sa définition de la neutralité est compatible ou non »* avec une demande d'adhésion à une communauté *« qui continue à se développer économiquement et politiquement dans le but d'une union européenne »*.

Cette formulation ambigue laisse la porte ouverte à une demande d'adhésion de l'Autriche qui pourrait être déposée l'année prochaine.

Les chefs des partis socialistes de la Communauté ont également profité de leur présence à Berlin-Ouest pour examiner un premier projet de manifeste en vue des prochaines élections européennes de 1989. La version définitive de ce manifeste sera rendue publique le 10 février prochain au cours d'un congrès des partis socialistes européens qui se réunira à Bruxelles. Il a également été convenu d'étudier comment associer les différents partis aux campagnes nationales dans chaque pays.

HENRI DE BRESSON.

Les démocrates-chrétiens de la Communauté ont adopté leur plate-forme

M. Méhaignerie ne semble pas souhaiter une liste commune UDF-RPR

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

« une liste commune UDF-RPR pour les élections européennes de juin 1989 n'est pas l'idée dominante ». Visiblement, M. Pierre Méhaignerie, qui assistait en tant que président du CDS, mardi 8 novembre, au congrès des démocrates-chrétiens de la CEE, regroupés dans le Parti populaire européen (PPE), n'a pas l'intention de renouveler l'expérience de 1984.

Quant à une liste UDF, le président du CDS y voit également des obstacles. Sans nommer Mme Simone Veil ni M. Valéry Giscard d'Estaing, il relève la difficulté de désigner la « tête de liste », se considérant apparamment comme un concurrent sérieux.

Alors, une liste démocrate-chrétienne ? M. Méhaignerie ne répond pas. Il glisse tout de même : *« Mes amis du PPE le souhaitent fortement. »*

Pour l'heure, les représentants du PPE avaient à adopter une plate-forme commune pour les élections européennes de juin 1989. Le PPE part au combat avec l'espoir de rivaliser avec le groupe socialiste, le plus nombreux à l'Assemblée de Strasbourg.

Le VIIe congrès des démocrates-chrétiens de la Communauté s'est terminé par une fête animée par Adamo et marquée surtout par la présence de quatre chefs de gouvernement : le chancelier Helmut Kohl et MM. Ruud Lübbers (Pays-Bas), Wilfried Martens (Belgique) et Jacques Santer (Luxembourg). Les célébrations du centenaire de la naissance de Jean Monnet, les succès de l'Europe au cours du premier semestre de cette année, alors que le chancelier Kohl présidait le conseil européen, confortent le PPE dans son idée d'être *« au cœur de l'Europe »*.

M. Kohl est cependant intervenu pour modérer l'optimisme et l'euphorie des congressistes. Il a notamment insisté sur les sérieux obstacles à franchir pour réaliser le grand marché, qui recueille l'accord inconditionnel du PPE. *« L'Europe de 1993 ne se fera pas*, a-t-il déclaré, *sur le dos du voisin, et il faudra nécessairement trouver des compromis raisonnables. »*

Le document commun envisage, d'autre part, des structures fédérales pour la CEE, le conseil des ministres des Douze représentant les États membres au sein d'un « sénat », la Commission de Bruxelles assurant progressivement les tâches de l'exécutif gouvernemental et le Parlement européen devant élaborer une « Constitution ».

MARCEL SCOTTO.

CAMBODGE : la négociation entre Khmers à Fère-en-Tardenois

Derrière l'écran de fumée, des « résultats substantiels » ?

Les Etats-Unis restent sceptiques sur les promesses du Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge et insistent sur un calendrier précis, a indiqué, mardi 8 novembre, le département d'Etat à la suite des discussions qui se sont déroulées la semaine dernière à Paris entre M. Sigur, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie et le Pacifique, et M. Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Selon Washington, ce dernier a *« refusé de s'engager à presser Hanoï de publier un calendrier précis de retrait en 1989 et de permettre la vérification de ce retrait »*. Les Etats-Unis n'ont pas, jusqu'à présent, l'impression que le Vietnam tient ses promesses de retirer toutes ses troupes d'ici au début de 1990.

Les négociations de Fère-en-Tardenois, lundi 7 et mardi 8 novembre, entre le prince Sihanouk et le premier ministre de Phnom-Penh, auxquels s'était joint M. Son Sann – le vieux dirigeant nationaliste, – ont fait l'objet d'un communiqué conjoint confirmant la formation d'une commission de travail qui siégera à Paris et la tenue, en 1989, d'un nouveau sommet auquel seront, de nouveau, conviés les Khmers rouges, absents cette fois-ci. Les trois parties se sont également prononcées, sans autre précision, pour la réunion d'une conférence internationale sur le Cambodge.

Après quarante-huit heures passées à les entendre se critiquer les uns les autres, il paraît difficile d'imaginer que les négociations entre Cambodgiens puissent progresser, même quand un nombre croissant de grands de ce monde les poussent à s'entendre. Chaque camp, à en croire l'autre, s'en tient à ses intransigeances.

Les sihanoukistes reprochent aux gens de Phnom-Penh de vouloir s'arroger *« le monopole du nationalisme »*. Ces derniers poussent de grands cris quand on parle de *« démantèlement »* de leur République populaire pour installer à sa place un gouvernement chargé d'organiser des élections libres.

Chacun, devant la presse, y va de son couplet, rejetant sur l'autre la responsabilité du retard pris par la négociation. La mauvaise volonté est toujours dans le camp adverse. A telle enseigne que le prince Sihanouk fait même savoir, de façon indirecte, que le prochain sommet ne pourra avoir lieu, alors que le temps presse, avant septembre 1989, soit dans dix longs mois.

Le tort des absents

Mais, à y regarder de plus près, les pourparlers se portent-ils si mal ? M. Hun Sen, avant de s'emporter quand on lui parle de la participation des Khmers rouges à un régime transitoire, a mentionné l'existence de *« résultats substantiels »*. Les sihanoukistes font savoir que finalement Phnom-Penh n'a pas vraiment dit « non » à un *« gouvernement d'union nationale du Cambodge »*, formule assez neutre pour ménager pas mal de susceptibilités.

Et puis, au fond, même si l'on insiste sur la main tendue aux Khmers rouges, on s'accommode parfaitement de leur absence. Après tout, puisqu'ils étaient invités, le tort est de leur côté. Enfin, l'échéance de septembre 1989 pour une prochaine rencontre paraît si lointaine – surtout quand la normalisation sino-soviétique avance à grands pas – qu'on peut de nouveau s'y attarder.

Où est le véritable résultat, au-delà du rideau de fumée ? *« Le navire a démarré »*, résume M. Hun Sen. Les structures d'une négociation approfondie sont annoncées, avec cette commission de travail chargée, selon le communiqué, *« d'étudier toutes les possibilités d'une solution politique »*. Il s'agit donc de savoir quelle vie sera donnée à cet organisme, tout en se rappelant que, dès le mois prochain, le Cambodge sera au cœur des entretiens que le ministre chinois des affaires étrangères doit avoir à Moscou avec son homologue soviétique. Pour s'entendre et se faire entendre, les Cambodgiens n'ont plus tellement de temps.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Afrique

ÉTHIOPIE

Mesures en faveur des investisseurs privés

Addis-Abeba. – Le chef d'Etat et secrétaire général du Parti des travailleurs éthiopiens, M. Mengistu Hailé Mariam, a proposé, le lundi 7 novembre, des réformes économiques radicales qui pourraient remettre en vigueur la notion de capitalisme dans le pays si elles étaient appliquées au cours des prochaines années. Ces mesures prévoient un investissement privé illimité dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, autorisant de la sorte un assouplissement de la politique marxiste poursuivie par les autorités depuis la révolution de 1974.

« Etant donné que, selon la législation actuelle, nous pouvons travailler avec les capitalistes étrangers, nous reconnaissons que l'extension des mêmes privilèges à nos propres citoyens présentera de grands avantages », a déclaré le président Mengistu devant la neuvième session du comité central du parti. Ces propositions sont contenues dans un rapport du comité, dont la version complète n'a été remise à la presse que mardi.

Selon les propositions de M. Mengistu, les capitalistes privés seraient encouragés à intervenir dans le commerce de gros et de détail, dans l'industrie hôtelière et celle des loisirs, dans les entreprises de produits de consommation et dans l'agriculture. Pour ce qui concerne les fermiers, ils seraient libres de vendre leurs produits sur le marché intérieur ou pour l'exportation.

M. Mengistu a déclaré, d'autre part, que les dépenses de l'Ethiopie en matière de défense ont augmenté au rythme d'environ 19 % par an depuis 1974 pour atteindre 50 % des dépenses totales de l'Etat. C'est la première fois que le régime d'Addis-Abeba rend public le montant des sommes consacrées à l'armée : 1,75 million de dollars. – *(AFP.)*

TUNISIE

Nomination d'un secrétaire d'Etat aux affaires religieuses

Le président Ben Ali a nommé le mardi 8 novembre M. Kacem Bousnina secrétaire d'Etat aux affaires religieuses, poste dont il avait annoncé la création la veille devant la Chambre des députés. Le chef de l'Etat avait expliqué qu'il était nécessaire que la religion islamique, *« faite de tolérance et d'efforts »*, et à laquelle il tient à se référer, aille de pair avec *« les problèmes de l'époque et les conquêtes de la modernité et du progrès »*.

La nomination de M. Bousnina – jusqu'alors ambassadeur en Arabie saoudite – paraît devoir limiter quelque peu les prérogatives du cheikh Mokhtar Sellani, mufti de la République, qui, en apportant sa caution à des imams appelant à l'anathème contre les communistes tunisiens, avait fortement irrité divers milieux politiques, ainsi que la Ligue des droits de l'homme. – *(Corresp.)*

Ils ont 32 ans et 70 ans d'expérience.

Il faut à la fois de l'expérience et du dynamisme pour financer les entreprises et favoriser leur développement. Les hommes du Crédit National ont l'un et l'autre. Créé il y a 70 ans, le Crédit National a acquis une connaissance incontestée des entreprises et des besoins des marchés.

Ses diagnostics sont sûrs, ses évaluations solides.

Ce sont les hommes de votre réussite.

Les hommes du Crédit National, eux, ont l'âge du dynamisme et de l'innovation. Ils savent que financer les entreprises, c'est évoluer avec elles, c'est innover sans cesse pour répondre justement à leurs besoins en matière de prêts, d'opérations en fonds propres, de montages juridiques ou financiers.

Ils savent que le champ d'action des entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, s'étend de leur région au monde entier.

Partenaires privilégiés des entreprises, les hommes du Crédit National, en conjuguant expérience et innovation, vous donnent tous les moyens, stratégiques et financiers, de votre réussite.

Crédit National

LES MOYENS DE VOTRE RÉUSSITE

SCHIRIUS E 4020

Europe

Un entretien avec le secrétaire général du Parti communiste hongrois

« Il faudra attendre plusieurs dizaines d'années avant qu'un véritable multipartisme soit possible »

nous déclare M. Karoly Grosz

Premier ministre depuis 1987, secrétaire général du parti depuis mai dernier, M. Grosz, qui est âgé de cinquante-sept ans – un an de moins que M. Gorbatchev, – a mené depuis toujours la vie d'un homme d'appareil, si l'on fait exception de ses incartades idéologiques de jeunesse durant les événements de 1956 – il avait alors pris position pour le multipartisme. Il reçoit toujours dans son bureau de chef du gouvernement et non pas dans l'immeuble du comité central. C'est donc dans le bâtiment du Parlement – copie conforme de la Chambre des communes de Londres – que nous l'avons rencontré pendant plus de deux heures, dans une atmosphère détendue. Très prolixe, le numéro un hongrois – qui a pourtant la réputation d'avoir un caractère particulièrement difficile – a toujours gardé son sang-froid, même lorsque nous l'avons interrogé sur les divergences qui l'opposent à ses « frères ennemis », le libéral Imre Pozsgay, membre du bureau politique et ministre d'Etat, et l'ultra-conservateur Janos Berecz, secrétaire du comité central. La plupart des leviers du pouvoir sont aujourd'hui, il est vrai, entre ses mains.

« Le processus de réformes politiques dans lequel vous êtes engagé – réforme de la Constitution et de la loi électorale – peut-il déboucher sur le multipartisme ?

– Cela peut-il aboutir au multipartisme ? Je réponds oui, mais personnellement je ne suis pas favorable à une telle évolution. Je considère qu'il serait beaucoup plus efficace que les organisations non communistes qui se créent actuellement se constituent en associations pour la défense d'intérêts spécifiques et participent à la vie politique du pays. Mais théoriquement il n'est pas exclu qu'on en arrive à la pluralité des partis politiques.

– Vous ne souhaitez donc pas que le Forum démocratique, par exemple, présente des candidats aux élections, comme il le demande ?

– Moi, je ne le souhaite pas. Mais il peut avoir des candidats.

– On est parfois étonné par les déclarations contradictoires de certains membres du bureau politique sur cette question du multipartisme...

– Le système de parti unique, ce n'est pas une question de principe pour nous. On peut ruiner le socialisme avec un seul parti ou avec plusieurs. On peut aussi le réussir avec un seul parti ou avec plusieurs. De toute façon, jusqu'à notre prochain congrès, en 1990, nous vivrons sous le système du parti unique et, avant, nous n'entamerons pas de débat sur cette question. Elle sera, en revanche, tranchée lors du congrès.

» D'un côté, je ne suis pas favorable à l'existence de partis qui ne feraient que de la figuration. De l'autre, je ne peux pas imaginer des partis qui veuillent changer les obligations sociales et internationales actuelles. Il faudra plusieurs dizaines d'années avant que cela se produise. De ce point de vue-là, 1945 est encore proche.

– C'est ça, le pluralisme socialiste ? Respecter les engagements internationaux et le modèle social ?

– Ce n'est pas la définition du pluralisme socialiste, c'est simplement la limite qu'on ne doit pas dépasser. A l'intérieur de cette limite, on peut tout faire. Le pluralisme socialiste, c'est que les différents intérêts existant dans la société puissent faire surface avec les mêmes droits et se confrontent. Mais, si quelqu'un propose de quitter le pacte de Varsovie, j'ai peur que ce ne soit pas une position d'actualité.

– Vous avez déclaré que vous abandonneriez le 24 novembre, lors de la prochaine réunion du Parlement, le poste de premier ministre. Qui va vous succéder ?

– Je ne peux pas encore le révéler, mais je suis favorable à un expert en économie qui soit aussi à l'aise en politique.

Les divisions de la direction

– Pourquoi voulez-vous maintenant vous consacrer exclusivement au parti ?

– Quand un gouvernement s'attelle à des réformes aussi profondes que celles que nous avons entamées, il ne peut pas les réaliser s'il ne dispose pas de l'appui de la société. Certaines de nos réformes précédentes ont échoué pour cette raison. Les kremlinologues occidentaux expliquent les hauts et les bas du rythme des réformes de M. Gorbatchev par les résistances de l'armée et de la bureaucratie. Il y a certainement des opposants dans ces milieux, mais ce n'est pas l'essentiel. Ou bien un peuple comprend ce que veut la direction du pays, ou bien il ne le comprend pas, et il n'est pas à même de la soutenir. Je crois donc que, pour réussir sa tâche, notre gouvernement doit recevoir un appui du parti plus important que celui que j'ai reçu et que je reçois moi-même.

– Vu de l'extérieur, on a l'impression que la direction du parti n'est pas unie, qu'elle se divise même en trois tendances, incarnées par trois hommes : vous au centre, M. Janos Berecz, très prudent à l'égard des réformes, et M. Imre Pozsgay, pour lequel, manifestement, les choses ne vont pas assez vite.

– Il n'y a aucune rivalité de personnes, et je commence d'ailleurs à le regretter. Si les différents membres d'une direction n'ont pas d'ambition personnelle, ils la privent d'une grande force. Mais, quant au programme, la direction est tout à fait unie. Le débat porte sur les méthodes. Depuis longtemps je ne crois plus aux chefs infaillibles, aux gouvernements infaillibles, aux partis infaillibles. Le débat n'est pas contre-nature, bien au contraire.

Pas de réhabilitation d'Imre Nagy

– Une réhabilitation d'Imre Nagy (1) est-elle envisageable ?

Non. Ni à court terme ni, je crois, à plus long terme. Nous ne savons pas encore quel Imre Nagy réhabiliter. Il a eu une vie assez contradictoire. L'opposition hongroise et les Occidentaux qui s'intéressent à lui ne lisent qu'une page sur deux de sa biographie.

» Il faut examiner, étudier sa vie. Il fut d'abord un homme politique des plus sectaires, un des plus fidèles serviteurs de Staline et de Rakosi. Mais, en 1953, il a su reconnaître très intelligemment la nécessité de changement. C'était un homme instruit et intelligent. Mais après il est difficile de faire la part des compromis qu'il avait délibérément acceptés et des décisions erronées. Cette époque doit être analysée avec une grande objectivité, c'est une de nos dettes.

» Quant au problème de sa sépulture définitive, il sera bientôt réglé. La décision de principe a déjà été prise, mais nous avons un problème pratique : l'identification de sa tombe actuelle. C'est Nagy, quand il était premier ministre, qui avait ordonné que les exécutés soient enterrés anonymement. Or tous ceux qui ont enterré Imre Nagy sont aujourd'hui morts et nous n'avons aucun document qui indique où il repose. L'opposition a désigné une parcelle où il serait enterré. Mais il faut encore identifier les restes pour être certain que ce sont les siens (2).

– Comment expliquez-vous qu'aujourd'hui l'URSS apparaisse plus réformatrice que bien des pays d'Europe orientale ?

– Après des déchirements très durs, la direction soviétique a fini par reconnaître la nécessité du changement. Elle est composée de gens résolus, qui mèneront à bien leur programme, mais qui avaient sous-estimé au début l'ampleur de la tâche. Gorbatchev lui-même m'a confié récemment qu'il ne voyait encore que la pointe de l'iceberg. Certains, qui ne voient même pas la pointe de l'iceberg, pensent que l'iceberg n'existe pas. C'est ainsi que certains amis socialistes pensent que tout va pour le mieux chez eux. C'est leur affaire. Quant à nous, nous avons fait encore trop peu dans ce pays.

» Un système incapable de créer des conditions humaines pour que les gens y restent ne peut pas vivre longtemps. Si le socialisme n'arrive pas à créer de telles conditions, il ne constituera pas une solution de rechange pour l'humanité.

» Nous avons pris des risques et je ne regrette rien. Le 1er janvier dernier nous avons encore plus ouvert nos frontières. Tous les Hongrois peuvent voyager, décider de rester ou de partir définitivement. Seulement 0,7 % des demandes de passeport ont été refusées, et uniquement à des gens ayant été condamnés ou faisant l'objet de poursuites. Nous avons beaucoup de mathématiciens, d'ingénieurs, tous peuvent partir.

L'affaire roumaine

– Au mois d'août dernier, à Arad, vous avez rencontré M. Ceausescu pour évoquer le sort de la minorité hongroise de Roumanie. Il a refusé de modifier en quoi que ce soit ses positions. On dit même que certains de vos collègues vous ont critiqué pour n'avoir pas été assez ferme...

– Vous êtes bien informés. Nous avons en effet entre nous des divergences quant à l'appréciation des résultats de cette rencontre. Personnellement, je ne considère cette mission ni comme une victoire ni comme une défaite. On ne peut pas mettre un point final à un débat qui dure depuis des siècles en douze heures de discussion. Je n'avais pas de telles illusions à mon départ, et je n'en ai toujours pas.

» Entre Ceausescu et moi, entre la Roumanie et la Hongrie, il y a des divergences idéologiques et politiques fondamentales. Quelles sont-elles ? M. Ceausescu a une autre conception du socialisme que nous. Il dit que le problème des nationalités est un problème résolu. Nous ne le pensons pas. Il estime que la vie des Hongrois de Roumanie ne nous regarde pas. Ce n'est pas notre avis. Il considère que l'identité idéologique de nos deux systèmes nous interdit de critiquer la Roumanie. Nous pensons autrement. Il condamne les manifestations massives qui ont eu lieu ici contre la « systématisation » des campagnes roumaines. Nous ne sommes pas d'accord : si nous autorisons les Hongrois à manifester contre la construction d'un barrage sur le Danube, je ne vois pas pourquoi nous leur interdirions de protester contre la destruction des villages de Transylvanie. Pour en revenir aux résultats de mon voyage, je crois que j'aurais eu plus de succès en Hongrie si j'avais annoncé à la foule devant le Parlement que demain la Transylvanie ferait partie de la Hongrie. Mais cela ne fait pas partie de mon programme, et je considère les frontières établies après la seconde guerre mondiale comme définitives.

– Combien y a-t-il de réfugiés en Hongrie et quel est leur statut ?

– Environ douze mille ont déjà leur permis de séjour, et nous avons reçu plusieurs dizaines de milliers de demandes. C'est un problème énorme. Et il y a un nouveau phénomène : il n'y a pas seulement des gens de souche hongroise, il y a aussi ceux qui ne parlent pas le hongrois. Comment vont-ils trouver du travail chez nous s'ils ne parlent pas notre langue ? Tous en tout cas doivent savoir que, s'ils demandent la nationalité hongroise, ils ne pourront plus revenir en Roumanie.

– C'est pour cela que vous envisagez d'adhérer au Haut Commissariat aux réfugiés ?

– Oui. Mais nous n'en sommes qu'aux premiers contacts.

La crise économique

– Théoriquement, la réforme économique est en marche depuis plus de vingt ans en Hongrie. En fait, tout se passe comme si la bureaucratie avait conservé tous ses pouvoirs et bloquait l'autonomie des entreprises...

– La réforme a avancé à grande vitesse de 1968 à 1973. Puis elle s'est bloquée jusqu'à 1980. Pourquoi ? Parce que la direction s'est uniquement préoccupée pendant ces années-là de gérer les problèmes quotidiens, sans se rendre compte que l'explosion des prix, à partir de 1973, remettait tout en question. Depuis l'automne 1987, nous avons fait davantage que pendant de longues années. Non seulement nous avons géré de graves tensions quotidiennes, mais nous avons aussi entrepris la modernisation de l'appareil de gestion. Le 1er janvier dernier un nouveau système d'imposition est entré en vigueur – et on nous le reproche suffisamment ! Mais le pays continue à vivre et jamais nous n'avions remboursé autant de nos dettes.

– Où en est l'élaboration du statut des entreprises étrangères mixtes ?

– Il est déjà défini dans la loi sur les sociétés adoptée en septembre dernier et qui prévoit même la possibilité d'entreprises à capitaux 100% étrangers. La seule limitation prévue concerne le cas des entreprises dont les capitaux sont étrangers à plus de 50% : elles doivent obtenir une autorisation. Il nous reste à définir quelles autorisations seront nécessaires pour éviter qu'un investisseur étranger soit renvoyé de bureau en bureau. Savez-vous qu'il faut aujourd'hui mille trois signatures, y compris celle du commandant des pompiers, pour que ça marche ?

– Est-il vrai qu'il y a actuellement un débat pour savoir s'il y aura ou non des cellules du PC dans les entreprises étrangères ?

– Oui, il y a un débat. Mais le propriétaire ne peut exiger qu'une chose, c'est que la cellule du parti n'intervienne pas dans le processus de décision et ne se réunisse pas pendant les heures de travail. En fait, le vrai débat porte sur la non-intervention des cellules du parti dans le processus de production de toutes les entreprises, qu'elles soient à capitaux étrangers ou strictement hongroises.

Redéfinir les tranches d'imposition

– Ne pensez-vous pas que l'introduction de la TVA et surtout de l'impôt direct sur le revenu a freiné l'ardeur au travail de beaucoup de Hongrois, qui jugent qu'il n'est plus rentable de faire des heures supplémentaires ?

– Si, c'est exact, mais ce n'est pas dû à la TVA, c'est dû à l'impôt sur le revenu. Nous allons redéfinir les tranches d'imposition, car les salaires moyens sont les plus touchés. Nous avons eu un grand débat autour de cette table, et, personnellement, j'étais pour un système très strict, car dans ce pays il est plus facile de rendre que de reprendre...

– Le pouvoir d'achat des Hongrois a diminué de près de 25 % en un an et il y a eu cet été quelques grèves très localisées. Ne craignez-vous pas des mouvements de mécontentement de plus grande ampleur ?

– Oui, il y aura plus de grèves, beaucoup plus. Mais cela ne me fait pas peur. J'irai justement travailler au parti pour faire face à cette situation.

– Combien y a-t-il de chômeurs en Hongrie ?

– Il n'y en a pratiquement pas. Savez-vous que 55 000 emplois ne sont pas pourvus et qu'un ouvrier spécialisé a le choix aujourd'hui entre neuf postes ? Depuis des années, je construis une maison pour ma retraite. Mais si je veux de la main-d'œuvre en fin de semaine je dois la payer trois fois le salaire horaire... La restructuration de l'économie entraînera la disparition de 150 000 à 200 000 emplois. Qu'est-ce par rapport aux 800 000 emplois que nous a coûtés en trois ans la restructuration de l'agriculture ? Non, décidément, cela ne m'inquiète pas.

Les limites du COMECON

– Qu'attendez-vous de votre voyage en Espagne et en France ?

– Nous avons le sentiment que nous pouvons profiter de l'expérience de ces pays. En même temps, il faut mieux faire connaître nos expériences à l'extérieur. J'étais récemment dans un grand pays occidental où l'on me répétait sans cesse : *« Vous, dans le bloc de l'Est... »* Ce *« bloc de l'Est »*, ce n'est pas un bloc. C'est un bloc militaire, pas un bloc politique ni économique. Les caractéristiques de chacun des pays de ce bloc se renforcent de plus en plus ces derniers temps, et c'est une bonne chose.

» Nous avons d'excellentes relations, très harmonieuses, avec les dirigeants de la RFA. L'un des secrets en est que nous nous rencontrons régulièrement, à tous les niveaux.

– Est-il exact que vous n'avez pas répondu à une proposition de la Corée du Sud concernant la construction d'une usine de voitures en Hongrie ?

– Il est vrai que nous n'avons pas pu prendre de décision quant à la construction de voitures en Hongrie. Nos experts sont en train d'étudier la question, car nous n'avons besoin que de 250 000 voitures par an. Et aucun pays européen, socialiste ou occidental, n'est prêt à laisser entrer le surplus de production.

– Comment expliquez-vous que depuis quarante ans les pays socialistes n'aient pu créer une industrie automobile commune ?

– La question n'a jamais vraiment été soulevée dans le cadre du COMECON. Il y a eu répartition des tâches. La Hongrie a été chargée de la construction des autobus. Nous nous sommes acquittés de notre mission : nous sommes aujourd'hui le troisième producteur mondial d'autobus. Quant à la construction automobile, elle a été confiée à deux autres pays : l'URSS et la Pologne. Vous voyez ce qui se passe chez les Polonais, ils sont incapables de livrer. Les Soviétiques, eux, sont incapables de respecter leurs engagements vis-à-vis des pays socialistes, car leur demande intérieure est trop forte.

» On me reproche beaucoup de vouloir mettre l'économie hongroise à la remorque des économies occidentales. Je n'ai qu'une réponse : tant qu'on n'en finira pas avec les marchés sur lesquels on peut vendre n'importe quoi, il n'y aura pas de vrai développement. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Premier ministre de 1953 à 1955, il tenta de mener une politique de libéralisation avant d'être déchu de sa charge par le secrétaire général Rakosi.

A la suite des événements de 1956, il revint au pouvoir ; il fut exécuté secrètement après l'intervention soviétique.

(2) La « parcelle » dont parle M. Grosz est en fait une fosse commune du cimetière Rakoskeresztur, de Budapest.

SPECIAL INGÉNIEURS

ENTREE GRATUITE

TOP INGENIEURS

2e SALON DE LA FONCTION INGENIEUR

18 et 19 novembre 1988 - ESPACE CHAMPERRET

Rue Jean Ostreicher - 75017 PARIS

Vendredi 18 novembre : de 10 h à 20 h - Samedi 19 novembre : de 9 h 30 à 17 h 30

Venez faire le point sur la fonction ingénieur aujourd'hui : évolution de carrière, motivations professionnelles, ouverture sur l'Europe, secteurs porteurs...

Vous rencontrerez des ingénieurs de tous secteurs et vous échangerez vos expériences. A travers conférences et tables rondes, vous saurez comment vous situer et bouger dans l'environnement technologique et économique actuel.

ACCES FACILE

PARKING

TOP INGENIEURS est organisé par L'USINE NOUVELLE

Pour toute information : EXPOSITION - CONFERENCES

Tél. : 43-87-13-19

MINITEL : 36.15 code CTL * TOP

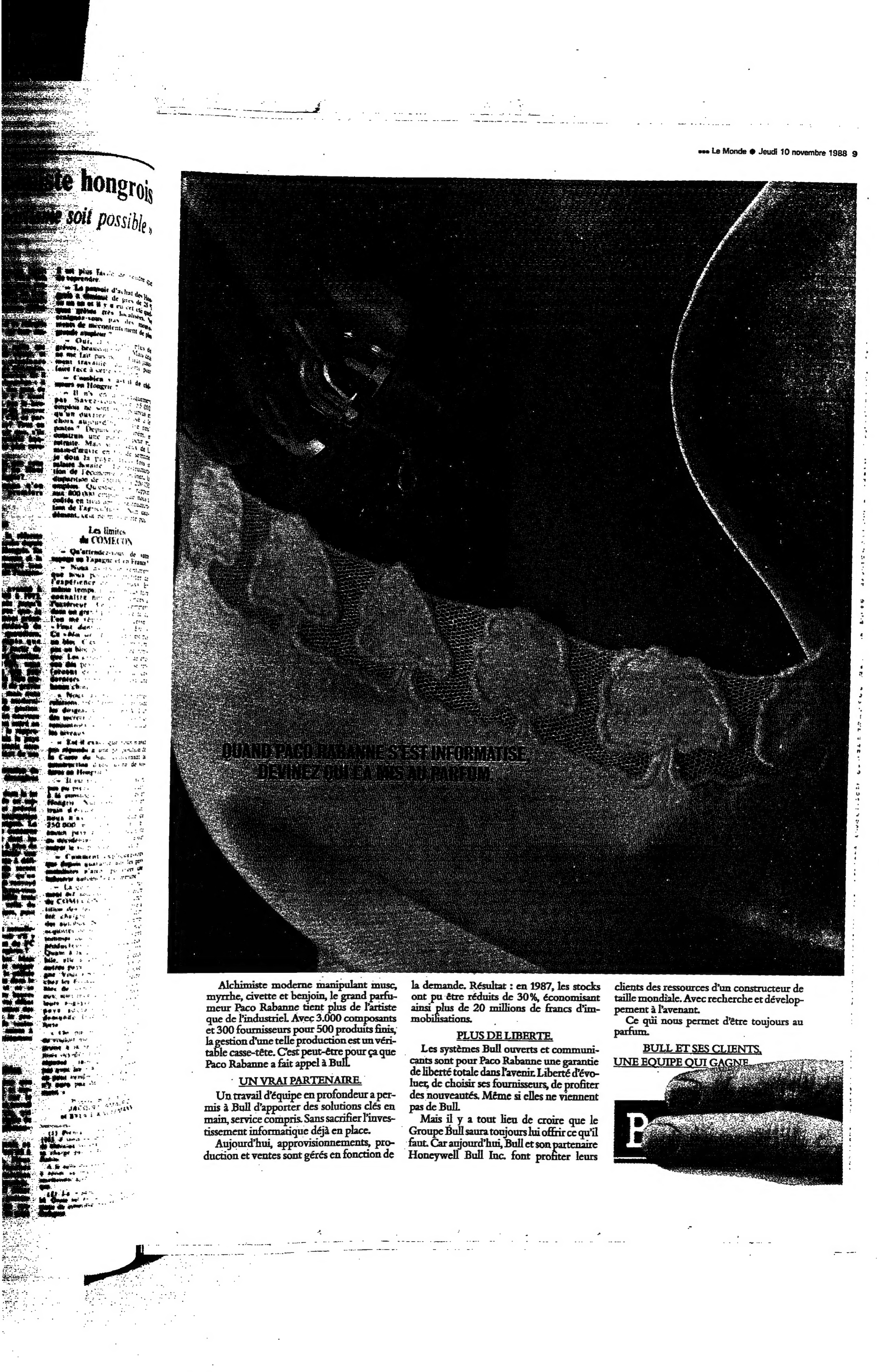

Alchimiste moderne manipulant musc, myrrhe, civette et benjoin, le grand parfumeur Paco Rabanne tient plus de l'artiste que de l'industriel. Avec 3.000 composants et 300 fournisseurs pour 500 produits finis, la gestion d'une telle production est un véritable casse-tête. C'est peut-être pour ça que Paco Rabanne a fait appel à Bull.

UN VRAI PARTENAIRE.

Un travail d'équipe en profondeur a permis à Bull d'apporter des solutions clés en main, service compris. Sans sacrifier l'investissement informatique déjà en place.

Aujourd'hui, approvisionnements, production et ventes sont gérés en fonction de la demande. Résultat : en 1987, les stocks ont pu être réduits de 30%, économisant ainsi plus de 20 millions de francs d'immobilisations.

PLUS DE LIBERTE.

Les systèmes Bull ouverts et communicants sont pour Paco Rabanne une garantie de liberté totale dans l'avenir. Liberté d'évoluer, de choisir ses fournisseurs, de profiter des nouveautés. Même si elles ne viennent pas de Bull.

Mais il y a tout lieu de croire que le Groupe Bull saura toujours lui offrir ce qu'il faut. Car aujourd'hui, Bull et son partenaire Honeywell Bull Inc. font profiter leurs clients des ressources d'un constructeur de taille mondiale. Avec recherche et développement à l'avenant.

Ce qui nous permet d'être toujours au parfum.

BULL ET SES CLIENTS,
UNE EQUIPE QUI GAGNE.

Europe

RFA : commémoration de la « Nuit de cristal »

Le chancelier Kohl souligne la communauté de valeurs entre juifs et chrétiens

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

C'est dans la ville de Francfort-sur-le-Main, qui fut le berceau de la famille Rothschild, dans la grande et belle synagogue du Westend, que l'Allemagne officielle a choisi de se recueillir pour célébrer le cinquantième anniversaire de la « Nuit de cristal », cette nuit du 9 au 10 novembre 1938 où les nazis, sur l'ordre du Führer, se déchaînèrent contre les juifs allemands (*le Monde* daté 6 et 7 novembre).

L'offre faite au chancelier Kohl de prononcer un discours dans la synagogue, à l'invitation du Conseil central des juifs allemands, n'avait pas fait l'unanimité de la communauté juive de Francfort. Malgré un vote défavorable à la venue du chancelier de la majorité des représentants communautaires, le président du Conseil des juifs de Francfort, M. Ignaz Bubis, maintenait son invitation, tout en regrettant que ce ne soit pas le président fédéral, M. Richard von Weizsäcker, qui prenne la parole. Il déclarait même, dans un entretien au magazine dirigé par Daniel Cohn-Bendit, *Pflasterstrand*, que l'invitation s'adressait « *au chancelier fédéral et non pas à Helmut Kohl* ».

Le chancelier n'a pas bonne presse dans les milieux dirigeants de la communauté juive allemande. Non qu'il appartienne à ce groupe réduit des nostalgiques du passé, pour qui rappeler de temps à autre la barbarie nazie est insupportable, mais parce que l'accumulation de maladresses, volontaires ou non, qui ont marqué, depuis son accession au pouvoir, l'expression de son rapport au passé national-socialiste a choqué plus d'une fois les sensibilités juives en Allemagne et à l'étranger.

Tous ses efforts pour dissiper les malentendus n'ont convaincu qu'une fraction de l'opinion juive, qui préfère de beaucoup le tact et la noblesse d'expression sur ces sujets de Richard von Weizsäcker.

La réussite de la commémoration officielle du 9 novembre était donc particulièrement importante pour le chancelier, qui n'a pas eu l'occasion ni peut-être l'idée de faire un geste aussi spectaculaire que celui de Willy Brandt s'agenouillant à Auschwitz, ou la force de conviction rhétorique sur ces thèmes d'un Helmut Schmidt, qui portait secrètement en lui cette part d'ascendance juive qu'il révéla un jour à Valéry Giscard d'Estaing. Les propos qu'il a tenus à la synagogue avaient donc été polis dix fois plutôt qu'une avant qu'il ne les prononce.

Les capacités du chancelier à transmettre les émotions par la seule force de son verbe, obérées par une diction immuablement monocorde et une prononciation dramatiquement provinciale de la langue allemande, ont comme toujours fortement réduit l'impact sur les âmes et les coeurs de son propos. Le fil rouge du discours, comme il l'annonçait d'emblée, était de souligner la communauté de valeurs entre juifs et chrétiens « *qui se reconnaissent dans la glorification du Créateur unique* ». Frères en monothéisme, « *nous, juifs et chrétiens ainsi que tous les hommes épris de liberté de ce pays, nous trouvons chargés d'une grande mission pour l'avenir : à la fin d'un siècle marqué par toutes ses horreurs, par la souffrance humaine indicible, nous construisons une Europe dont les fondements sont les valeurs défendues conjointement par les juifs et les chrétiens* ». Le chancelier n'a fait aucune allusion, au silence, voire à la complicité des autorités chrétiennes pendant que se déroulaient les persécutions contre les juifs. Il apparaissait ainsi en retrait sur le discours de repentance tenu à la fin du mois d'octobre par l'épiscopat allemand. (*le Monde* des 22 et 23 octobre).

Un faux-pas

A ceux qui lui reprochent de chercher à s'évader des responsabilités historiques, M. Kohl répond pourtant sans détour : « *Ce serait être de mauvaise foi que de ne sélectionner que les éléments agréables de l'histoire allemande. En effet, cette histoire est indivisible – elle est nôtre pour le meilleur et pour le pire.* »

Assumer ses responsabilités historiques, c'est aussi manifester « *sa solidarité avec les intérêts d'Israël qui ont trait à son existence, à sa liberté et à sa sécurité. Les divergences de vue qui marquent la politique quotidienne ne remettent en rien cette solidarité en question* », a-t-il encore affirmé.

Emaillé de citations de juifs renommés comme Henri Heine ou Max Frisch, ce discours de Francfort était une sorte de manifeste du philosémitisme d'Etat, version chrétienne-démocrate, dont les principes avaient été élaborés par Konrad Adenauer dès la création de la RFA. Dans la mise en pratique quotidienne de ce philosémitisme, il arrive que quelques faux pas alimentent le soupçon. Comme dit le proverbe allemand « *le diable gît dans le détail* ». Alors que toutes les institutions petites et grandes du pays, les municipalités, les écoles, les églises faisaient tous leurs efforts pour faire de ce 9 novembre 1988 un jour du souvenir qui touche la majorité de la population, le Bundestag n'accédait pas au désir du président de la communauté juive de RFA, M. Heinz Galinski, de prendre la parole devant les députés lors de la séance solennelle du Parlement du 10 novembre.

Ce refus, entériné par le bureau de l'Assemblée et défendu par son président, M. Philipp Jenninger, (CDU) « *pour des raisons d'ordre du jour* », a été porté à la connaissance du public par le député vert Hubert Kleinert. Il a suscité une polémique qui jette une ombre sur ces célébrations à laquelle toutes les familles politiques du pays avaient tenu à apporter leur contribution. Le refus de donner la parole à M. Galinski tombe d'autant plus mal que, de l'autre coté du mur, à Berlin-Est, le président de la minuscule communauté juive de RDA avait été invité à s'exprimer devant la Chambre du peuple.

LUC ROSENZWEIG.

Les cérémonies en RDA et en Autriche

La RDA a marqué, le mardi 8 novembre, le cinquantième anniversaire de la Nuit de cristal par une session spéciale du Parlement est-allemand en présence du chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker. Le président de la petite communauté juive de RDA, M. Siegmund Rotstein, et celui du conseil central des juifs de RFA, M. Heinz Galinski, ont pris part à la cérémonie, au cours de laquelle M. Rotstein avait été convié à prendre la parole.

En Autriche, le chancelier Franz Vranitzky devait s'adresser, mercredi, à la communauté juive lors d'un service dans la seule synagogue de Vienne à avoir réchappé à la Nuit de Cristal.

Dans un communiqué, le président Kurt Waldheim, mis en cause pour son attitude face au nazisme, a affirmé que « *la commémoration de ce pogrome et la souffrance des juifs à l'époque du nazisme doivent nous rappeler (...) qu'aucune chape de silence ne saurait être imposée sur les crimes dans lesquels des Autrichiens ont été impliqués* ».

La visite à Paris de Charles et de « Lady Di »

Les préoccupations sociales d'un prince

Le prince Charles et Lady Diana ont été reçus mardi soir 8 novembre par M. Laurent Fabius lors d'un dîner sur la Seine à bord d'un bateau-mouche. Le couple princier devait visiter mercredi les châteaux de Chambord et de Chenonceaux.

Le Rolls décapotable est arrivé par l'avenue Victoria, face à l'Hôtel de Ville. Victoria, justement : quelques instants plus tard, le prince Charles rappelait que son illustre arrière-arrière-grand-mère, en outre reine d'Angleterre et future impératrice des Indes, avait tout de go déclaré après son séjour à Paris en 1855 : « *Je ne me suis jamais autant amusée !* » Victoria en petite femme de Paris, *my God !* Charles en tout cas suit le royal exemple. Très à l'aise, disert, sourire Mountbatten d'une oreille à l'autre, il a visiblement l'air ravi.

Disert, mais prudent. Bon prince, Charles a prévenu. Ses prises de position fracassantes sur l'architecture londonienne, c'est son affaire. Mais à Paris, diplomatie oblige : « *Un ou deux Français m'ont déjà dit qu'ils seraient intéressés par mon point de vue... mais seulement en privé.* »

Tout au long de ce mardi dans un Paris qui par politesse s'était nimbé en fin d'après-midi d'un léger fog, son oeil d'architecte et d'artiste a été mis à rude épreuve : musée d'Orsay en hors-d'oeuvre le matin, Grande Arche de la Défense, après déjeuner. Là, sa première impression est d'ordre poétique : « *J'aime beaucoup la manière dont le ciel se lit à l'intérieur de l'arche* », confie-t-il à l'architecte Paul Andreu qui le guide.

Attendu ensuite place de Catalogne dans l'ensemble construit par Ricardo Bofill, près de la gare Montparnasse, Charles a visité un logement habité par une famille de trois enfants ; il s'est précipité vers la loge d'un gardien pour lui demander « *Aimez-vous vivre ici ?* ». A plusieurs reprises, il s'est inquiété de savoir quelle était la part de logements sociaux des programmes immobiliers, et comment la population présente avant la rénovation du quartier avait été consultée. Au cours du déjeuner à Matignon, le premier ministre a d'ailleurs rendu hommage à l'attention que porte le couple princier au « *sort des catégories les plus défavorisées* ».

Mise en pratique immédiate : Lady Diana se rendait ensuite en compagnie de Mme Rocard à l'Institut et à l'hôpital Pasteur, où elle rencontrait brièvement deux malades atteints du SIDA.

Quant au prince de Galles, sur le chapitre social, il avait affronté dans la matinée un challenger. Devinette : qui a prononcé les mots suivants : « ... *répondre aux besoins culturels, sportifs, et sociaux des jeunes, à la solitude des personnes âgées, au désarroi des chômeurs, lutter contre les fléaux que sont la drogue et l'insécurité. Autant de tâches qu'il faut mener quotidiennement à bien pour que personne ne se sente exclu de la vie de la cité, pour que nos villes, notre société soient plus solidaires* » ? Plaidoyer lancée par le maire de Paris alors qu'habituellement, ce genre de propos est le fait du prince. Ses visites de nuit aux clochards, ses tournées impromptues dans les ghettos délabrés de banlieue ont défrayé la chronique en Grande-Bretagne. Les conservateurs le soupçonnent d'être une « *homme de gauche* ». Courtoisie, mimétisme ou récupération ? M. Jacques Chirac a fait siennes les préoccupations sociales de son hôte.

Et comme les cadeaux entretiennent l'amitié, leurs altesses royales ont quitté l'Hôtel de Ville avec un sac de soirée pour Madame et une édition du dix-huitième siècle d'un *Traité des arbres* pour Monsieur. A chacun son hobby ?

MARIE-PIERRE SUBTIL
et CHARLES VIAL.

DU 9 AU 14 NOVEMBRE SANS INTERRUPTION, A L'OCCASION DE LA SEMAINE SUPERSTAR, LES CONCESSIONNAIRES OPEL VOUS INVITENT A FÊTER L'ARRIVÉE DE LA VECTRA.
TOUT VECTRA 36.14 OPEL. CARTE AURORE
OPEL
UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, 1er CONSTRUCTEUR MONDIAL.

Europe

POLOGNE

M. Lech Walesa temporise...

M. Lech Walesa a finalement renoncé à proclamer, mardi 8 novembre, comme il l'avait annoncé au cours du week-end, l'« *état de préparation à la grève* » en Pologne en dépit de la fermeté du gouvernement, qui n'entend pas revenir sur sa décision de fermer les Chantiers navals Lénine de Gdansk.

Un proche collaborateur du leader syndical a déclaré que celui-ci se prononcerait sur un déclenchement éventuel d'une nouvelle vague de grèves en Pologne le 15 novembre. Le Prix Nobel de la paix a voulu se donner une semaine de réflexion supplémentaire avant d'engager les travailleurs à recourir à ce moyen de pression contre le pouvoir.

Des grèves de soutien aux chantiers Léninе ont cependant éclaté, mardi matin 8 novembre, dans la région de Gdansk. Dans le bassin de Radoub, jouxtant les Chantiers Lénine, quelque mille personnes, jeunes en majorité (sur six mille employés), ont cessé de travailler, alors que dans le chantier fluvial Wisla (mille employés), une cinquantaine de travailleurs se sont croisé les bras.

« Réalisme et compréhension »

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, s'est félicité de l'attitude de M. Lech Walesa, qui n'a pas mis à exécution sa menace de grève. Le chef de Solidarité, a dit M. Urban, a fait preuve de « *réalisme et de compréhension, et il a peut-être compris que les grèves se retourneraient contre les travailleurs* ».

Toutefois, le pouvoir n'a apparemment rien concédé quant à la liquidation des chantiers navals. La décision du gouvernement est « *définitive, irrévocable, je tiens à le souligner encore une fois* », a dit M. Urban.

M. Lech Walesa a, par ailleurs, affirmé qu'il « *n'avait désormais plus aucun contact avec le pouvoir* » et que « *toutes les négociations* » qu'ils avaient eues dernièrement en coulisses avec des dirigeants du pays, dont le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, étaient « *interrompues* ». — (*AFP.*)

(*Publicité*)

ISTANBUL, LA TENTATION DE L'ORIENT

Ville de contrastes où le mélange des styles témoigne d'une histoire vieille de deux millénaires, la « *Porte de l'Asie* » refait peau neuve.

Dans le numéro de novembre d'*Arabies*, en kiosques et en librairies 78, rue Jouffroy, 75017 Paris Tél. : 46.22.34.14

Le transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon

« Le plus beau métier des hommes... »

(*Suite de la première page.*)

Reste que le Panthéon a pour objet de témoigner aux *grands hommes* » la « *reconnaissance* » de la « *patrie* » et que la discrétion même de Jean Monnet a contribué à empêcher quantité de Français — beaucoup ne connaissent même pas son nom — de mesurer ce qu'ils lui doivent. Et qu'on l'imagine assez volontiers esquissant un petit sourire à l'annonce de cette consécration suprême et s'en réjouissant, tout compte fait, parce qu'elle constitue, à n'en pas douter, un bon moyen d'attirer l'attention sur sa chère Europe.

Car c'est bien évidemment d'abord l'européen que salue aujourd'hui l'éloquence officielle. Dieu sait s'il a, dans ce domaine, bien mérité le surnom d' « *inspirateur* » que lui a décerné, un jour d'agacement, le général de Gaulle et qui donne son titre à une récente et excellente biographie (1).

Pour comprendre à quel point l'Europe lui tenait à cœur, rien ne vaut une visite au petit musée qu'a créé à Lausanne, pour honorer sa mémoire, son vieil ami Henri Rieben. On peut y voir dans une vitrine, rédigées de son écriture bien sage, les différentes moutures de ce qui allait devenir le « plan Schuman ». Autrement dit, le pool charbon-acier, première en date de ces « communautés » grâce auxquelles il espérait réconcilier durablement la France et l'Allemagne, et bâtir les « Etats-Unis d'Europe », condition *sine qua non*, à ses yeux, du maintien de l'influence de notre continent dans le monde.

Ce document n'est pas seul dans la vitrine. Un autre, beaucoup moins connu, n'est pas moins émouvant. Il s'agit, écrit là aussi, en versions successives, de la main même de Jean Monnet, du projet d'union indissoluble de la France et de la Grande-Bretagne qu'il s'était mis en tête, aux heures sombres de juin 1940, de faire approuver par Churchill et Paul Reynaud, avec l'appui d'un de Gaulle au départ un peu sceptique.

Pas optimiste, volontariste...

Restée sans lendemain, cette démarche est typique d'un homme que le défaitisme n'a jamais effleuré. Il n'appartenait pas pour autant à la race irritante de ceux qui croient que tout finit par s'arranger. Bien-au-contraire : il était souvent parmi les premiers à percevoir une menace. Dès 1935, par exemple, apprenant les premières mesures prises en Allemagne contre les juifs, il ne doutait pas que Hitler ferait la guerre. Mais, aussitôt la constatation faite, il s'employait à organiser la parade. « *Je ne suis pas optimiste*, disait-il, *je suis volontariste.* »

Un mot, pour lui, primait tous les autres : l'union. Il aimait citer, à ce propos, Saint-Exupéry, qu'il avait connu pendant la dernière guerre, à Alger : « *Le plus beau métier des hommes, c'est d'unir les hommes.* » Mais il n'avait pas attendu, pour mettre cette maxime en pratique, de rencontrer l'auteur du *Petit Prince*. Et très vite il s'était convaincu qu'il ne fallait pas laisser les frontières faire obstacle à cette union : il n'avait que vingt-sept ans lorsqu'en 1916 il persuada les Alliés d'organiser un « pool » — déjà — de leurs approvisionnements par mer.

C'est dans le même esprit qu'il entra comme secrétaire général adjoint dans une Société des nations dont il devait vite découvrir qu'elle n'avait pas assez de pouvoirs. Que, devenu banquier, il participa au sauvetage des finances polonaises, roumaines, chinoises. Qu'il négocia, en 1938, la livraison d'appareils américains à une aviation française tragiquement sous-équipée. Qu'il prit la tête, à la déclaration de guerre, d'une série d'organismes de coopération franco-britanniques. Qu'il amena Roosevelt, après la défaite de 1940, à transformer les Etats-Unis, selon la définition qu'il lui avait soufflée, en « *arsenal des démocraties* ».

Toutes ces évidences ancrèrent Monnet dans la conviction qu'il fallait délibérément dépasser le cadre national. « *Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes* » ; il a fait figurer cette devise sur la couverture de ses *Mémoires* (2). Mais, à tant regarder l'avenir, il a un peu trop négligé le poids de l'Histoire. Il n'a pas mesuré tout ce qui séparait les Européens demeurés en Europe de ceux qui avaient préféré le rêve américain.

On l'a vu avec l'aventure de l'armée européenne, conçue par lui comme le « bien » (le progrès de la construction communautaire) que l'on pouvait faire sortir d'un « mal » inévitable (le réarmement allemand, imposé par la guerre de Corée), et qui a gravement divisé l'opinion et fait reculer l'œuvre même dont elle prétendait accélérer le cours.

Une guerre de religion

La renaissance, actuellement, de l'idée européenne, l'étonnante concordance de vues, sur ce chapitre, au cours de la campagne électorale du printemps, des Armagnacs et des Bourguignons d'hier et de leurs descendants d'aujourd'hui, permettent d'espérer qu'avec le temps la conviction s'imposera de plus en plus que l'appartenance nationale et l'appartenance européenne, loin de se contrarier, se complètent. Mais le fait est que, dans les années 50, l'opposition entre maximalistes et minimalistes de l'Europe avait pris, sur l'arrière-plan de la guerre froide, des allures de guerre de religion, chacun des deux camps tenant l'autre pour traître, soit à la patrie, soit au « monde libre ».

Monnet était dans l'un des camps, c'est évident, et il en était même, à la limite, le chef. Mais, à la différence de beaucoup de ses disciples en France et ailleurs, il s'est toujours refusé aux attitudes simplistes et au sectarisme. De toute façon, si le mot de patrie n'appartenait pas à son vocabulaire familier, on ne saurait oublier tout ce qu'il a fait pour unir, avant l'Europe, les Français, et pour renforcer le pays. C'est ainsi qu'il a joué un rôle déterminant dans l'accord Giraud-de Gaulle de 1943 et l'installation à Alger du chef de la France libre.

De même est-ce lui qui, après la Libération, a persuadé le général de doter la France de ce « *plan de modernisation et d'équipement* », premier du genre, sans lequel elle ne serait sûrement pas aujourd'hui la cinquième puissance industrielle de la planète. De même encore n'hésita-t-il pas, quelque amertume qu'il pût ressentir devant les attaques lancées par de Gaulle contre ses idées et sa personne, à soutenir le projet d'union politique de l'Europe élaboré en 1960 par l'Elysée, comme plus tard l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel.

En relisant aujourd'hui les écrits de Monnet, en se remémorant les entretiens que l'on a eus avec lui, et qu'habitué à ne traiter qu'une question à la fois il veillait à ne jamais laisser s'égarer dans les chemins de la digression, on se demande tout naturellement pourquoi cet homme qui cherchait si peu à briller et qui pouvait être, à l'égard de ses collaborateurs, d'une exigence infernale a exercé une telle influence et suscité de tels attachements.

L'Europe n'explique pas tout. Si Monnet a été exceptionnel, c'est d'abord qu'il rejetait totalement ce qui, depuis la nuit des temps, a si souvent caractérisé l'homme de pouvoir : l'égocentrisme, l'esprit de domination, le goût de diviser pour régner, la dissimulation. Il faudrait pouvoir citer l'intégralité de ses *Cent une clés pour l'action*, que vient de publier l'Association des amis de Jean Monnet (3). N'en retenons qu'une, dont des milliers de chefs d'entreprise ont heureusement fait aujourd'hui leur règle d'or : « *S'il n'est pas toujours utile de dire tout à tous, il est indispensable de dire à tous la même chose. La confiance est à ce prix, et je n'ai jamais rien obtenu, ou du moins tenté d'obtenir, sans la confiance.* » On ne saurait mieux dire.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Pascal Fontaine, *Jean Monnet, l'inspirateur*, Jacques Grancher, 1988. Publicité désintéressée : l'auteur du livre n'a aucun lien de parenté avec celui de ces lignes.

(2) Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, 1976.

(3) 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

● **Maria-Antonietta Macciocchi, Prix de la littérature européenne.** — Le Salon de la littérature européenne, qui s'est tenu du 5 au 7 novembre à Cognac, ville natale de Jean Monnet, à l'ocasion du centenaire de sa naissance, a décerné à l'unanimité son prix à Maria-Antonietta Macciocchi pour son livre *la Femme à la valise*, publié chez Grasset (*le Monde* du 27 mai 1988).

"On n'arrête pas une idée..."

Plus qu'un livre, c'est un phénomène!

Elu chaque année par ses salariés, Jacques Benoît mène une expérience sociale révolutionnaire dans son entreprise.

Un journaliste raconte son aventure. Edition Filipacchi. 89 F.

Contact: 78 37 29 84

VOTRE CAVE SUR MINITEL

PASSEZ VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT SUR MINITEL

ou demandez le catalogue à :
TERROIRS ET VIGNOBLES
42, rue de Mulhouse — 21000 Dijon
Tél. : 16-80-68-38-83

36.16 LM 16

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

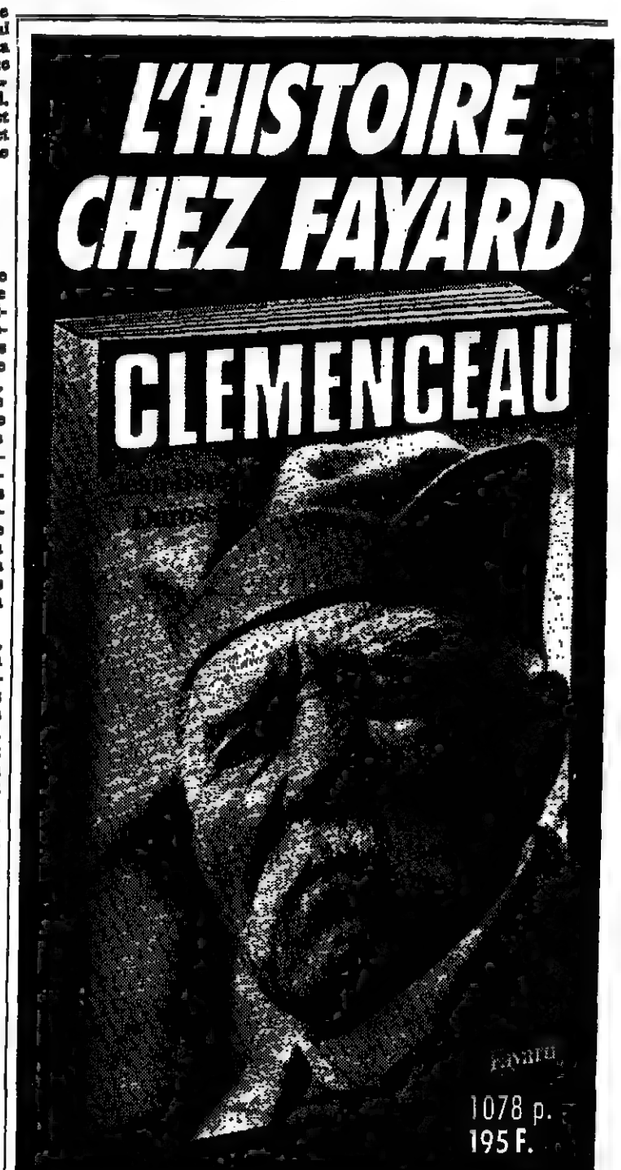

1078 p.
195 F.

Monstre sacré de l'histoire de France, Georges Clemenceau est prisonnier de sa légende... Fruit du travail de toute une vie, remplie de documents inédits, la biographie en forme de monument que publie Jean-Baptiste Duroselle a le grand mérite de rendre parfaitement intelligible un itinéraire moins tortueux qu'on n'a bien voulu le dire.

Eric Roussel, *Le Figaro*

Maintenant, 3 fois par semaine, le vol UTA pour San Francisco part de chez vous.

Toujours soucieux de faire gagner du temps aux hommes d'affaires, UTA vient de créer un service "UTA CAR". Si vous prenez un billet UTA pour San Francisco en Première de Luxe ou en Classe Affaires Galaxy, une voiture de location Europcar est mise gratuitement à votre disposition pour vous rendre de chez vous à l'aéroport Charles de Gaulle à l'aller et au retour. Bien entendu, cette offre est valable pour les 3 vols hebdomadaires sans escale UTA pour San Francisco et en fonction de votre lieu de résidence.

UTA

Consultez UTA, votre agence voyages ou tapez 36 14 UTA sur votre minitel.

Asie

JAPON

Les importations d'uranium sud-africain sont interrompues

TOKYO
de notre correspondant

Des considérations d'image – et non plus des intérêts commerciaux bien compris – ont dicté la décision « *politique* » du Japon de cesser d'importer de l'uranium d'Afrique du Sud. Sous la pression du gouvernement, de plus en plus embarrassé par le développement des échanges avec Pretoria, les grandes entreprises assurant des services publics, comme Tokyo Electric Power, ont récemment annoncé qu'elles se procureraient désormais l'uranium destiné aux centrales nucléaires (qui fournissent un quart de l'électricité utilisée sur l'archipel) ailleurs qu'en Afrique du Sud.

L'uranium en provenance de ce pays représente 11 % des importations japonaises, soit 22 000 tonnes sur un total de 203 000. Cette diversification des achats va se traduire par une augmentation des importations en provenance de l'Australie, du Canada et des Etats-Unis. Selon certains analystes, cette décision ayant été prise par les enteprises concernées et non par le gouvernement, celles-ci se réservent la possibilité de reprendre ces achats si les importations en provenance d'autres sources étaient insuffisantes.

En 1987, le commerce entre le Japon et l'Afrique du Sud s'est chiffré à 4,2 milliards de dollars, enregistrant une augmentation de 20 % : le Japon est ainsi devenu le premier partenaire commercial du pays de l'apartheid (*le Monde* du 30 janvier).

Conscient que le développement des relations du Japon avec l'Afrique du Sud ne pouvait que ternir son image internationale (lui attirant, en particulier, l'hostilité des Etats africains aux Nations unies, et hypothéquant ses efforts pour obtenir un siège au Conseil de sécurité), le ministère des affaires étrangères a essayé de persuader les grandes maisons de commerce de modérer leurs ardeurs envers Pretoria. En même temps, le gouvernement entreprenait une active politique d'aide économique aux pays voisins de l'Afrique du Sud (Angola, Botswana, Lesotho, Swaziland, Tanzanie, Zambie), réunis au sein de la Conférence pour la coordination du développement des pays du sud de l'Afrique. Au cours des deux prochaines années, le Japon fournira 500 millions de dollars d'aide aux pays d'Afrique noire, faisant passer de 3 % en 1970 à 11 % en 1988 la part de son aide à cette partie du monde.

PHILIPPE PONS.

● **BIRMANIE : fermeture de tous les tribunaux jusqu'au 31 mars 1989.** – Radio-Rangoon a annoncé, mardi 8 novembre, que tous les tribunaux du pays seraient fermés jusqu'au 31 mars prochain. La radio a justifié cette mesure par les perturbations causées par plusieurs mois d'agitation politique. D'autre part, plusieurs bonzes ont été arrêtés mardi et les monastères de Rangoon sont gardés par l'armée à la suite d'une distribution de tracts appelant à une marche de protestation. Enfin, trois diplomates birmans en poste à Canberra ont demandé l'asile politique en Australie, craignant d'être arrêtés ou exécutés s'ils rentraient dans leur pays. – *(Reuter, AFP.)*

● **SRI-LANKA : les touristes sont invités à quitter le pays.** – Les autorités de Colombo ont invité mardi 8 novembre les touristes étrangers à quitter le pays en raison des troubles persistants : *« Pour une courte période, il est également préférable que nous ne recevions pas de visiteurs, jusqu'à ce que la situation se clarifie »*, a précisé le président de l'office du tourisme. *« Il s'agit là d'un conseil, non d'une interdiction, mais nous espérons que vous vous y conformerez »*, a-t-il ajouté. Mille huit cents touristes étrangers se sont regroupés à Colombo en attendant leur départ. Il y a actuellement entre trois mille et quatre mille visiteurs étrangers dans l'île, troublée par l'agitation séparatiste tamoule au nord et le terrorisme nationaliste cinghalais du JVP au sud. – *(Reuter, UPI.)*

Proche-Orient

LIBAN : les otages français d'Abou Nidal

Le désarroi et l'impuissance

« Dans leur guerre, je n'y suis pour rien, pas plus que les otages » ; en quelques mots, d'une voix mal assurée, M. Pascal Bétille a laissé percer, mardi 8 novembre, tout le désarroi, toute l'impuissance d'un père auquel on a ravi, il y a tout juste un an, ses enfants; deux fillettes de cinq et six ans, dont la seule faute est d'avoir croisé la route d'hommes appartenant à l'un des groupes terroristes les plus impitoyables qu'ait engendrés le conflit du Proche-Orient, le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal.

« Même si l'on comprend le combat des Palestiniens », enlever des femmes et des enfants est *« complètement nul »*, c'est de la *« crapulerie »*. L'homme qui parle ainsi est d'autant mieux placé pour juger qu'il a, lui aussi, été otage : Jean-Paul Kauffmann. A ses côtés, plusieurs de ceux qui, comme le dira le journaliste français, sont aujourd'hui *« passés de l'autre côté »* après avoir vécu des mois, des années de détention arbitraire au Liban, comme Marcel Fontaine, Aurel Cornéa, Jean-Louis Normandin, Georges Hansen. Tous étaient venus, mardi, apporter un soutien appuyé à la famille de Jacqueline Valente et ses trois petites filles, dont l'une est née en captivité au mois de décembre dernier.

Indifférence et raison d'Etat

Il y avait alors plus d'un mois que Jacqueline Valente, vingt-neuf ans – divorcée de M. Bétille, – Marie-Laure, six ans et demi, Virginie, cinq ans et demi, ainsi que leurs cinq compagnons belges – les Houtekins – se trouvaient aux mains du groupe Abou Nidal, qui, le 8 novembre 1987, avait triomphalement annoncé avoir capturé de dangereux *« espions sionistes »* en Méditerranée. En fait d'*« espions »*, deux familles qui avaient décidé de « prendre le large » à bord d'un vieux sardinier reconverti en bateau de plaisance, le *Silco*. Depuis, à l'exception d'un faux espoir né de l'annonce un peu précipitée d'une *« prochaine »* libération des deux fillettes, l'hiver dernier, le mystère, le silence. Otages ? Mais contre quelle rançon ? Prisonniers. Mais de quelle cause ?

Tandis qu'au fil du printemps, les derniers otages d'un autre conflit – franco-iranien, celui-là – retrouvaient la liberté, à Lyon, comme dans la région de Toulon, des hommes et des femmes se débattaient, dans l'indifférence quasi générale, d'abord pour tenter de comprendre et ensuite pour essayer – mais avec des moyens plus que réduits – de sortir une jeune femme et ses enfants du cauchemar (*le Monde* du 5 novembre). Beau-frère de Jacqueline Valente, M. André Métral ne cacha d'ailleurs pas, mardi, son amertume devant la *« raison d'Etat »* qui lui paraît écraser cette *« monstruosité »* sous une chape de silence. M. Mitterrand *« m'a rassuré sur les démarches entreprises pour obtenir la libération des otages »*, a toutefois tenu à dire M. Bétille, au lendemain d'une brève rencontre avec le chef de l'Etat, lundi à l'Elysée.

En fait de démarches, et alors que les autorités tant françaises que belges se gardent bien de donner une quelconque publicité à leur action, l'un des avocats de la famille des otages, Me Jacques Miquel, a révélé l'existence d'initiatives d'*« ordre privé »* dont l'état d'avancement permet de penser que *« quelque chose doit se passer »* à l'approche de Noël. Il s'agit, a précisé Me Miguel, de contacts noués à Paris, Athènes et Alger, par l'intermédiaire d'*« auxiliaires de justice »*. Se refusant à donner de plus amples informations sur ces *« initiatives »*, sur ces *« réseaux »*, l'avocat a cependant évoqué, à cet égard, le communiqué publié, dimanche à Beyrouth, par le groupe Abou Nidal et parlant d'une éventuelle libération des deux fillettes grâce à *« des démarches positives »*, dont on ne connaît pas la teneur (*le Monde* du 8 novembre).

Véritable ou, à nouveau, faux espoir ? Me Miquel a, en tout cas, tenu à prendre ses distances vis-à-vis de M. Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, qui avait pris l'initiative, il y a un an, de contacts qui auraient dû aboutir à la libération de Marie-Laure et Virginie, mais qui ont finalement échoué. Distances que Me Miquel a accompagnées d'un coup de patte, en soulignant les dangers de s'auto-proclamer émissaire pour une mission qui, a-t-il estimé, a commencé *« dans la confusion »* pour se terminer *« dans l'échec »*.

YVES HELLER.

En visite officielle à Paris

Le vice-président irakien reconnaît que son pays a utilisé des armes chimiques au Kurdistan

Le vice-président irakien, M. Taha Mohieddine Maarouf, a reconnu, mardi 8 novembre, au cours d'un déjeuner de presse, que son gouvernement avait utilisé en mars dernier des armes chimiques à Halabja, au Kurdistan irakien. Plusieurs milliers de civils kurdes avaient perdu la vie au cours de cette opération.

M. Maarouf, qui est lui-même d'origine kurde, a justifié cette opération en affirmant qu'à l'époque, l'Irak faisait face à une guerre d'agression. *« Tout Etat qui fait face à une agression*, a-t-il dit, *a le droit d'utiliser tous les moyens disponibles pour mettre fin à cette agression. Tout ce qui est arrivé, est de la faute des traîtres talabanistes (1) qui ont pillé les biens de tous les citoyens de Halabja et ont tout détruit avant de se retirer*, a-t-il ajouté, affirmant que l'Irak était en train de préparer la reconstruction de cette localité.

Le vice-président irakien, dont les fonctions sont purement symboliques, a, en revanche, assuré solennellement que les Irakiens n'avaient pas eu recours à l'arme chimique depuis le cessez-le-feu instauré entre Bagdad et Téhéran en août. Il a ajouté que tout ce qui avait été dit à ce sujet était le fait *« des milieux sionistes et américains qui ont lancé une campagne anti-irakienne à propos des armes chimiques en vue de ternir la victoire de l'Irak et de donner une nouvelle impulsion à l'Iran »*.

M. Maarouf, qui est en visite officielle en France depuis dimanche, a assuré que son pays s'abstiendrait à l'avenir de faire usage d'armes chimiques et laissé entendre que Bagdad participerait à la conférence internationale sur les armes chimiques à Paris, en janvier prochain, en tant que signataire de la convention de Genève, interdisant l'utilisation des armes chimiques. Il a indiqué à ce propos que le gouvernement français a fait savoir à Bagdad qu'aucun observateur ne participera à cette conférence qui serait *« réservée aux seuls Etats »*. Les mouvements indépendantistes kurdes avaient demandé à assister à cette conférence en tant qu'observateurs.

J. G.

(1) Partisan de M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK).

● **IRAN-IRAK : accord de fait à Genève sur l'échange des prisonniers malades et blessés.** – Les ministres des affaires étrangères d'Iran et d'Irak, MM. Ali Akhbar Velayati et Tarek Aziz, ont tous deux, à l'occasion d'une visite au CICR (Comité international de la Croix-Rouge), annoncé publiquement qu'ils étaient prêts à échanger cette catégorie de prisonniers, si l'autre partie faisait de même.

L'accord est donc implicite, puisqu'il n'a pas été négocié directement par les ministres, et l'agence officielle iranienne IRNA y a vu un *« premier signe »* de déblocage des pourparlers de paix, commencés le 25 août, sans avoir donné jusqu'ici le moindre résultat.

Cette première entente, qui reste à confirmer, n'a cependant qu'une portée limitée, sinon symbolique. Selon M. Tarek Aziz, le CICR a recensé quatre cent onze prisonniers iraniens malades ou blessés et mille cent quinze irakiens sur un chiffre global de prisonniers qui dépasse les cent mille.

Sur le fond du problème, les divergences restent entières, et selon des sources informées concordantes, le climat s'est brusquement tendu, alors que, jusqu'à samedi dernier, il avait été, au dire du secrétaire général de l'ONU, *« très agréable »*. – *(AFP.)*

Après le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Retournements

La politique est aussi l'art du retournement.

Les dirigeants du RPR y excellent, depuis dimanche soir, en déployant une immense sollicitude à l'égard de M. Jacques Lafleur après avoir tout fait, au cours de la campagne électorale, pour contrarier, dans le corps électoral, le point de vue du président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République.

Magnanime, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, s'est interdit, mardi soir 8 novembre, de *«jeter la pierre»* à M. Lafleur : *«Il n'est pas question,* a-t-il dit, *d'abandonner nos amis du RPCR et nous entendons bien, au contraire, les soutenir.»*

La palme de la générosité revient d'ailleurs au président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons. L'ancien ministre des DOM-TOM, qui s'était étonné du revirement du président du RPCR en regrettant que celui-ci ne se fût pas montré, de 1986 à 1988, aussi modéré qu'il l'est devenu avec les socialistes depuis la réélection de M. François Mitterrand, s'est employé, lui aussi, à mettre du baume sur l'amertume de son collègue. Bonne pâte, il a repris à son compte l'analyse selon laquelle le «non» majoritaire de Nouméa et des autres fiefs caldoches serait moins un vrai désaveu de M. Lafleur que la marque d'une certaine *«incompréhension de la part d'une majorité de l'électorat d'origine européenne»*. Et il a conclu que M. Lafleur *«sera le mieux à même de faire comprendre aux Calédoniens»* la *«précarité»* des accords de Matignon. M. Pons ne s'en est pas tenu là. Il a aussi affirmé que *«le groupe RPR fera tout pour que, en aucune manière, on ne jette de l'huile sur le feu et pour que ce qui lui paraît être bien dans les accords de Matignon puisse progresser»*.

De la part de l'ancien ministre des DOM-TOM, qui avait été le premier à dire que son parti ne saurait être engagé par certaines des dispositions de la loi référendaire qu'il juge inconstitutionnelles, et à susciter ainsi un certain trouble sur le territoire, cette volonté d'apaisement ne pouvait passer inaperçue, même si M. Pons a confirmé l'opposition absolue du RPR au «gel» du corps électoral calédonien jusqu'en 1998, clé du compromis élaboré l'été dernier à l'hôtel Matignon.

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a même poussé la sollicitude jusqu'au point de laisser entendre que la consigne de «non-participation» lancée par son parti avait, au fond, rendu indirectement service à M. Lafleur : *«Si nous avions cautionné* [le référendum] a expliqué, en effet, M. Pons, *nous aurions poussé beaucoup de Calédoniens d'origine européenne à se radicaliser encore plus et à aller se jeter dans les bras de formations politiques qui ne sont pas particulièrement modérées sur ce dossier...»*

M. Lafleur en est resté... retourné !

A. R.

L'amertume de M. Lafleur

NOUMÉA
de notre correspondant

Interrogé, mardi 8 novembre, sur son éventuelle retraite politique anticipée, après le désaveu que lui a infligé son électorat lors du référendum du 6 novembre, le président du RPCR a mis les choses au point : *« Je démens pour le moment ces rumeurs. »*

Après deux jours de flottement et de confusion, M. Lafleur s'est donc remis en selle. Les réunions informelles s'étaient multipliées au siège du RPCR, avenue Foch, à Nouméa où bien des scénarios avaient été envisagés. Son entourage avait publiquement laissé percer son *« inquiétude »*, accréditant ainsi l'éventualité d'une démission.

Désarroi sincère ou dramatisation à dessein ? L'impression de vide ainsi créée a, en tout cas, suscité un courant de sympathie en faveur du chef jusque-là incontesté du mouvement anti-indépendantiste si l'on en croit les multiples témoignages d'amitié qui lui sont parvenus. D'où son regain de confiance et sa volonté d'entreprendre un tardif travail de pédagogie sur les accords de Matignon après avoir laissé le champ libre à l'extrême droite au cours de la campagne électorale : *« J'ai la ferme intention,* a déclaré M. Lafleur sur Antenne 2, *de continuer à démontrer que ces accords entre les uns et les autres, que la reconnaissance de tous par tous, c'est quelque chose d'important, c'est un aboutissement de la politique que j'ai tenté de mener depuis longtemps. J'ai la conviction profonde, intime,* a poursuivi le député RPR, *que ces accords amèneront en Nouvelle-Calédonie la paix. La paix en Nouvelle-Calédonie, c'est la France »*, alors que *« la poursuite de la guerre civile aurait mené à coup sûr à l'indépendance »*.

Résolu à maintenir le cap dans l'immédiat, M. Lafleur n'exclut pas toutefois une démission à terme s'il venait à échouer dans sa campagne d'explication. *« Si véritablement les gens n'ont plus confiance dans ce que je fais, je ne vois pas pourquoi je m'imposerais »*, a-t-il expliqué mercredi au cours de ses entretiens avec les radios locales.

Plutôt que de remettre en jeu son mandat parlementaire, le président du RPCR préfère attendre les prochaines échéances de 1989, en particulier les élections municipales de mars et les provinciales du mois de juin. Alors, là seulement, il pourrait jeter l'éponge si ses électeurs traditionnels lui faisaient à nouveau défaut : *« S'ils ont l'intention une nouvelle fois de fronder, c'est certain qu'ils vont se retrouver seuls et quelle que soit la panade dans laquelle ils se retrouveront, ils ne pourront plus faire appel à moi, ce serait définitif. »*

Cela dit avec une familiarité à la mesure de l'*« ingratitude »* — comme disent ses proches collaborateurs — que lui renvoie une partie de son électorat aveugle aux évidences. *« Ceux qui veulent tout finissent par tout perdre ; c'est une règle et je les supplie de bien comprendre ça »*, a souligné M. Lafleur las et amer de constater que le bon sens reste une chose peu partagée chez lez Européens de Nouvelle-Calédonie. Un Jacques Lafleur pédagogue et lucide, ferraillant contre la cécité des siens... Qui l'eût imaginé il y a tout juste six mois ?

FRÉDÉRIC BOBIN.

POINT DE VUE

« Non, nous ne regrettons rien... »

par **Bernard Stasi**
député UDC de la Marne,
premier vice-président du CDS.

PARCE que le CDS a clairement appelé les Français à voter «oui», cette formation politique serait, selon certain commentateurs, parmi les perdants de la consultation électorale de dimanche.

C'est vrai que, malgré la large victoire du «oui», nous ne poussons pas, aujourd'hui, des cris de victoire. Avec tous ceux — j'ose espérer qu'ils sont nombreux — qui considèrent comme nous que la qualité d'une démocratie se mesure à l'intérêt des citoyens pour les affaires publiques, nous avons le sentiment d'avoir subi une défaite.

Mais nous ne regrettons pas pour autant le choix qui fut le nôtre. Nous savions bien que nous prenions des risques en invitant nos compatriotes, dès l'annonce du référendum, à répondre positivement.

Le risque, tout d'abord, d'apparaître, aux yeux de certains, comme des traîtres à notre devoir d'opposants, comme des complices du pouvoir.

Nous l'avouons sans honte : lorque nous avons pris position, nous ne nous sommes pas posé la question de savoir si, militant pour le «oui», nous n'allions pas rendre service au gouvernement.

Les fluctuations éventuelles de la cote de popularité du premier ministre nous paraissaient, en la circonstance, une préoccupation tout à fait secondaire par rapport à l'enjeu du référendum. Notre souci prioritaire était de tout faire pour renforcer la paix en Nouvelle-Calédonie et non pas de chercher, à tout prix, à affaiblir le gouvernement. A tout prix, c'est-à-dire au risque de fragiliser les accords de Matignon, et, ainsi, de compromettre le processus de réconciliation et de coopération mis en œuvre par ces accords.

Nous ne regrettons rien, parce que, pour nous, l'honneur des responsables politiques est de faire passer ce qu'ils estiment être l'intérêt du pays avant les considérations tactiques et les calculs partisans.

C'est consciemment ainsi que nous avons assumé le risque de n'être pas suivis par beaucoup d'électeurs. Lassitude à la suite de trop nombreux scrutins, indifférence à l'égard d'un territoire lointain, perplexité devant une question mal posée, mécontentement vis-à-vis du gouvernement... Il n'était pas nécessaire d'être grand clerc pour deviner que les Français n'étaient pas, en la circonstance, spontanément portés à se précipiter en grand nombre vers les urnes. Il n'était pas nécessaire d'être un politologue éminent pour comprendre l'état d'esprit de l'opinion. Mais lorsque les citoyens pensent avoir toutes sortes de bonnes raisons pour ne pas accomplir leur devoir électoral, faut-il, pour ne pas les irriter, leur donner par avance l'absolution — voire les encourager dans leur attitude incivique ?

Et lorque, s'agissant d'un territoire lointain, ils ne comprennent pas l'importance de l'enjeu, faut-il les laisser dans leur incompréhension, au risque de susciter chez l'ensemble de nos compatriotes d'outre-mer le sentiment douloureux de l'indifférence des Français de la métropole à leur égard ?

En tout cas, nous ne regrettons pas d'être allés à contre-courant d'une grande partie de l'opinion, parce que, pour nous, l'honneur et aussi le courage des responsables politiques, ce n'est pas de prendre le vent et de se laisser dériver, c'est d'expliquer, de convaincre, d'entraîner, et ne pas hésiter, s'il le faut, à braver l'opinion.

Non, nous ne regrettons rien. Et si c'était à refaire, nous ferions, à nouveau, le même choix difficile.

Les résultats définitifs du scrutin

Seuls 14 043 134 électeurs ont participé au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie, soit 36,91 % des 38 039 735 Français inscrits sur les listes électorales.

Selon les résultats définitifs communiqués, mardi 8 novembre, par le ministère de l'intérieur, le «oui» a recueilli 9 896 298 voix, soit 79,99 % des 12 371 041 suffrages exprimés et 26,01 % des inscrits. Le « non » est, lui, crédité de 2 474 743 voix, soit 20 % des exprimés et 6,50 % des inscrits. En outre, 1 672 093 votants ont déposé un bulletin blanc ou nul dans l'urne, soit une proportion de 4,39 % d'électeurs inscrits.

Outre-mer, seuls 216 218 des 965 110 électeurs inscrits se sont déplacés, soit une participation électorale de 22,40 %. Sur 199 085 suffrages exprimés, le « oui » l'a emporté avec 159 675 voix (80,20 %) le «non» n'ayant rassemblé que 39 410 suffrages (19,79 %). En revanche, seulement 1,76 % des électeurs inscrits (17 033) ont déposé un bulletin blanc ou nul dans l'urne.

Les Français de l'étranger ne se sont guère mobilisés non plus pour ce référendum : 31 065 des 162 131 inscrits ont participé à ce scrutin, soit une abstention égale à 80,83 %. Le «oui» est crédité de 22 136 voix, soit 75,81 % des 29 196 suffrages exprimés, tandis que le «non» recueille 7 060 voix (24,18 %).

● **Satisfaction prudente en Australie et en Nouvelle-Zélande.** — Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Russell Marshall, a accueilli avec une satisfaction mêlée de prudence les résultats du référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. *« La Nouvelle-Zélande est satisfaite de constater ce développement positif, mais, comme nous l'avons constamment dit, les années à venir ne vont pas être faciles. Les résultats ont montré que l'opinion dans le territoire lui-même,* a déclaré M. Russell Marshall, *est clairement divisée. »*

Le chef de la diplomatie australienne, le sénateur Gareth Evans, a pour sa part invité mardi les Néo-Calédoniens à accepter les résultats de la consultation : *« Le gouvernement* (australien) *presse toutes les parties en présence en Nouvelle-Calédonie de s'engager pour l'application avec succès du nouveau statut et de travailler ensemble dans l'intérêt de la paix, de la prospérité et de la stabilité, dans un esprit de réconciliation et de compromis. »* — (AFP)

Les dirigeants du Parti républicain accusent M. Barre de « double jeu »

Les dirigeants du Parti républicain ont vivement réagi aux propos tenus par M. Raymond Barre, lundi 7 novembre à « L'heure de vérité ». Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, membre du bureau politique du PR, a affiché une certaine perplexité. Il convient que cette rentrée de l'ancien premier ministre s'est effectuée *« dans une démarche de clarification »*, mais, en revanche, que, *« au niveau du parterre, cela ne donnait pas l'image de la clarification »*.

Réunis mardi, les autres membres du PR se sont déclarés *« choqués »* par la présence sur le plateau de « L'heure de vérité » *« d'opposants aux côtés de ministres du gouvernement socialiste »*.

Absents de cette réunion, MM. Charles Millon, François d'Aubert et Pascal Clément, tous trois membres du bureau politique du PR, se sont vu reprocher *« leur attitude de complaisance »*, *« alors que certains d'entre eux,* explique-t-on au PR, *vilipendaient encore Raymond Barre il y a quelques jours »*.

Sur France-Inter le même jour, M. Alain Madelin a critiqué le *« double jeu »* de M. Barre, craignant *« qu'il ne soit porteur de désunion et de division »*. A France-Info, M. Longuet a parlé à son propos de *« boussole déboussolée »*.

Sous le titre «Raymond l'édredon», la lettre du PR ironise *« sur cet homme politique qui a le plus fait pour reculer les frontières de l'ennui, de l'autosatisfaction et du lieu commun érigé en système »*. Jugeant que la stratégie de M. Barre se résume à « *vive le roi*, vive *la fronde* », la lettre du PR donne cette conclusion : *« Au fond, il y a deux sortes d'hommes d'Etat : ceux qui prennent des risques et les autres. Margaret Thatcher apporte son soutien à Solidarité. Nous vivons dans le souvenir de la réception de Jaruzelski à l'Elysée. François Mitterrand envoie un télégramme chaleureux de félicitations à Chadli. Raymond Barre lui emboîte le pas en affirmant que, pour ce qui se passait à Alger,* «il n'était pas au courant». *Finalement, ce n'est pas anormal que François Mitterrand et Raymond Barre aient fini par se rencontrer. Ce qui est surprenant, c'est qu'il ait fallu tant de temps. »*

Au conseil des ministres

M. Mitterrand : il n'y a pas lieu de se désoler du taux de la participation

Le conseil des ministres du mercredi 9 novembre a entendu une communication de M. Joxe, ministre de l'intérieur, et M. Le Pensec, ministre des DOM-TOM, sur les résultats référendum concernant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Selon M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, M. François Mitterrand a lui-même pris la parole pour rappeler que *« le référendum était l'élément indispensable de l'accord. » « On en connaissait les risques »*, a ajouté le président de la République, avant de se dire, *« surpris de l'étonnement de ceux qui ont fait semblant de croire que c'était un désintérêt des électeurs »*.

Toujours selon le porte-parole du gouvernement, le président a affirmé : *« Ce résultat montre que 12 millions de Français se sont dérangés pour s'intéresser à 160 000 d'entre eux vivant à 18 000 kilomètres de la métropole. On se demande par quelle magie il eût été possible d'en déplacer davantage ; il n'y a pas lieu de s'en désoler. »*

Le président de la République a ajouté : *« Mais qu'est-ce que c'est cette appréciatiion selon laquelle un résultat n'aurait pas la même valeur selon le nombre de personnes qui auraient voté ! »* M. Mitterrand juge que cette appréciation *« pourrait se retourner contre un certain nombre de ceux qui l'avancent »* et qu'*« une telle appréciation est un manque aux principes élémentaires de la démocratie dans un pays »*.

Le président a conclu sur ce point en indiquant que *« le gouvernement avait bien agi dans cette circonstance »*.

Pas d'indexation

M. Mitterrand est également intervenu à propos de l'accord salarial conclu avec plusieurs syndicats de fonctionnaires, pour affirmer, selon M. Evin : *« Tout ce qui reviendrait à une indexation reviendrait en fait sur des décisions saines qui avaient été adoptées par le gouvernement de Pierre Mauroy. S'il est important que des progrès soient partagés par toutes les couches sociales de la nation, et cela sera fait, il est évident qu'il n'y aura pas d'automaticité à ce partage. »* Le président de la République a conclu : *« La notion d'indexation n'est pas rentrée dans notre esprit. »*

● **M. Michel Mousel, directeur de la prévention des pollutions.** — Le conseil des ministres du 9 novembre a nommé M. Michel Mousel, administrateur civil, à la direction de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques, en remplacement de M. Thierry Chambolle, qui entre à la Lyonnaise des Eaux après dix années passées à l'administration centrale.

● **M. Pierre Bergé, président du conseil d'administration de l'Opéra.** — Sur proposition de M. Jack Lang, ministre de la culture, le conseil des ministres du 9 novembre a nommé M. Pierre Bergé président du conseil d'administration du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

Il y a dix-huit ans la mort de de Gaulle

Le lundi 9 novembre 1970, à 19 h 30, le général de Gaulle s'effondrait, victime d'une rupture d'anévrisme, devant sa table de jeux où il faisait une réussite, dans sa maison de Colombey-les-Deux-Eglises.

La nouvelle n'était rendue publique que le mardi matin par un flash des agences de presse annonçant à 9 h 40 : *« Le général de Gaulle est mort. »*

De Gaulle était né à Lille le 22 novembre 1890. La célébration du centenaire de sa naissance en 1990 donnera lieu à diverses cérémonies et manifestations pour lesquelles un crédit de 3 200 000 francs a été prévu dans le budget de 1989 au titre des services du premier ministre.

● **PRÉCISION.** — MM. Jean-Marie Kolher, sociologue, et Antoine Comte, avocat, nous prient de préciser que, n'ayant pas eu connaissance du texte de l'appel à voter « oui » lancé par le Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et paru sous la forme d'un encart publicitaire dans nos éditions du 4 novembre, ils se sont *« étonnés d'avoir trouvé leurs signatures sous cet appel »*, d'autant plus qu'*« ils ne partagent pas l'analyse qui sous-tendait cette prise de position »*.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? DEVENEZ
Graphologue MSI
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI, LM

LE MENSUEL **Passages**
NUMERO DE NOVEMBRE

✱ LE DOSSIER DU MOIS
GENOCIDES !
Shoah, Kurdes, Arméniens, guerre de Vendée... Faut pas tout mélanger !
Vergès met tous les génocides dans le même sac.
✱ JUIFS/ARABES:
Tahar BEN JELLOUN va plus loin pour PASSAGES
✱ ISRAEL:
Eli Barnavi : les mythes de la charte palestinienne
Le poids des Arabes dans l'élection du 1er novembre
✱ LE TEMPS D'AGIR:
Harlem DESIR, Roland CASTRO et G. DOMENACH-CHICH : un front contre les exclusions.
✱ RENCONTRE:
Daniel MESGUICH et Daniel SIBONY sur le théâtre de l'enfance handicapée.
Air France : le décollage de Bernard Attali
✱ CE JOUR LA:
Les 9 et 10 novembre 1938, les synagogues brûlent en Allemagne...

TOUT CE QUI COMPTE EST DANS PASSAGES
EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES

Politique

M. Mitterrand en Gironde

Un gouvernement « n'est jamais fait pour marcher sur des roses »

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES de notre envoyé spécial

La France a *« des défauts multiples »*, mais il n'y a pas de raison de se laisser aller à *« des raisonnements défaitistes »*. M. Mitterrand, qui voit ces défauts, comme tout le monde, passerait son temps *« à grogner et à gronder »* s'il n'était certain qu'*« il n'y a pas d'autre solution que de croire en l'avenir »*. *« Il faut y croire »*, a-t-il dit une nouvelle fois, mardi 8 novembre à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), où, en présence de M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, il venait d'inaugurer des équipements sociaux et culturels.

Y croire, malgré les inégalités *« qui ne sont plus supportables »* et les injustices *« qu'il faut évacuer »*. Car, *« au total, le mouvement va dans le bon sens,* affirme-t-il. *Nous nous approchons du moment où l'on atteindra un rythme de croissance* sinon suffisant, du moins raisonnable au point de ne pas aggraver *les effets de la crise »*. Il faut donc *« parvenir avec patience, en apportant les réponses échelonnées, à répondre à la demande* [sociale] *qui peut paraître souvent excessive* mais qui est fondée *sur une protestation très souvent légitime. Je fait tout à fait confiance au gouvernement de la République pour qu'il mène à bien cette tâche »*.

La tâche, justement, est *« rude »*, mais un gouvernement *« n'est jamais fait pour marcher sur des roses »*. M. Mitterrand, quant à lui, *« aime beaucoup les roses »* ; il en a *« porté souvent »* et a *« l'intention de continuer »*. Cette intention méritait d'être précisée, même si les quelque dizaines d'infirmières qui, peu auparavant, avaient réservé au chef de l'Etat, devant l'hôtel de ville (le maire, M. Serge Lamaison, est socialiste) un accueil tonitruant, témoin d'une joyeuse santé, ne l'ont pas entendue.

« Ton électorat est dans la rue »

« Mitterrand, si tu savais, ton obole où on se la met », crialent-elles à pleins poumons, chanson suivie de l'enchaînement obligatoire : *« Aucu, aucu, aucune hésitation ! »*, etc. Elles chantaient aussi, plus aimables, *« Rassembler, c'est votre affaire, soutenez les infirmières ! »* et brandissaient une banderole qui vaut avertissement : *« Tonton, ton électorat est dans la rue »*. Le président de la République est allé leur dire bonjour. Dans la main tendue, une infirmière a tenté de glisser un tract sur lequel elle avait collé sa carte d'électrice.

Auparavant, le chef de l'Etat avait entendu une autre musique, sans doute plus douce à ses oreilles : *l'Hymne à la joie* interprété par les enfants de l'école publique de Marcheprime, où il a dévoilé une plaque à la mémoire de l'un de ses amis, Maurice Fognet, qui fut instituteur à cet endroit, soldat de ce que M. Mitterrand appelle *« l'infanterie de la République »*. Dans la cour de récréation, en présence de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, le chef de l'Etat a entonné, pour sa part, un hymne aux enseignants qui, par *« engagement personnel, volonté, goût du service public, amour de l'enfant »*, ont *« le sentiment de contribuer à édifier la République »* et qui *« font quelque chose de plus grand qu'eux »*. L'éducation, *« grande priorité »*, fait partie (avec la formation professionnelle, la recherche et la culture) des quatre *« piliers sur lesquels doit reposer la société française »*.

Pour que cette priorité soit respectée, des moyens ont été donnés au ministre de l'éducation nationale, a-t-il remarqué, *« pas autant qu'il eût fallu, mais beaucoup plus qu'auparavant »*. Au lendemain du vote par l'Assemblée nationale du budget de l'éducation et avant l'ouverture, le 14 novembre, de la négociation sur la revalorisation de la condition des enseignants, M. Mitterrand a déclaré : *« Je suis sûr que le gouvernement, le* ministre de l'éducation, ont *engagé leur foi, leur volonté, leur compétence pour réussir en quelques années ce que l'on a trop souvent négligé de faire dans les décennies précédentes* (...). *On nous presse de tous les côtés. On ne peut pas tout faire à la fois. Il faut pouvoir étaler sur quelques années. Il faut avoir la volonté d'obtenir son dû et son droit, mais insérer ce droit dans la capacité de la France. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Municipales : la désignation des têtes de liste socialistes à Paris

M. Estier victime de la « guerre du dix-neuvième »

Les militants socialistes parisiens ont désigné, le mardi 8 novembre, leurs candidats à la tête des listes qu'ils présenteront aux élections municipales de mars prochain dans les vingt arrondissements de la capitale. Le choix d'un chef de file, candidat à la mairie de Paris face à M. Jacques Chirac, devrait être différé pendant plusieurs semaines encore, aucun postulant à cette tâche difficile ne s'étant encore déclaré. En attendant, les socialistes ont cherché à désigner, dans les arrondissements où les résultats des élections du printemps dernier leur donnent des espoirs de victoire contre la majorité municipale, des personnalités capables de susciter une dynamique face aux maires sortants.

Quatre ministres sont engagés, en principe, dans la bataille parisienne : MM. Jack Lang (troisième arrondissement), Georges Sarre (onzième), Pierre Joxe (douzième) et Paul Quilès (treizième). Encore la candidature du ministre de la culture, souhaitée par les militants dans l'arrondissement dont il est conseiller sortant, avait-elle été déposée par lui à titre conservatoire : élu député dans le Loir-et-Cher en 1986 et en 1988, M. Lang n'a pas encore définitivement arrêté son choix pour les élections municipales. En outre, la candidature de M. Joxe dans le douzième n'a pas pour objectif de gagner cet arrondissement, acquis à la droite, mais de permettre au ministre de l'intérieur de participer à la campagne contre la gestion du maire de Paris.

En revanche, la candidature dans le dix-neuvième de M. Claude Estier, sénateur de Paris, conseiller sortant du dix-huitième, était bien présentée comme destinée à renforcer les chances socialistes dans cet arrondissement gagnable, en mettant fin aux conflits internes qui n'avaient pas cessé de s'envenimer depuis le printemps dernier. Or, cette tentative a échoué. Les militants réunis boulevard de Belleville mardi soir ont donné, par 224 voix contre 172 (il y a eu 3 bulletins nuls) la préférence à M. Roger Madec, conseiller d'arrondissement sortant, chef du cabinet de M. Sarre, sur M. Estier. Ce dernier a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de faire appel de ce vote devant les instances nationales du PS.

La désignation de M. Madec est l'épilogue, vraisemblablement provisoire, des âpres querelles déclenchées par le choix des candidats aux élections législatives du printemps dernier. Député sortant, M. Alain Billon avait été écarté au profit de M. Jean-Christophe Cambadélis, après que celui-ci n'eut pas réussi à faire accepter sa candidature dans la Somme. Soutenu par les amis de M. Lionel Jospin, M. Cambadélis, ancien militant trotskiste du Parti communiste internationaliste et de l'UNEF-ID, était, ainsi, imposé contre un député soutenu par les amis de M. Laurent Fabius. Dans la circonscription voisine, un ancien député socialiste, M. Manuel Escutia, non investi par le PS, menait une campagne « dissidente » contre le candidat du parti, M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national chargé des fédérations.

Les partisans de M. Cambadélis, élu député, ceux de M. Billon, ceux de M. Escutia, les militants de Socialisme et république (courant de M. Jean-Pierre Chevènement) et, même, les quelque trente rocardiens de l'arrondissement se sont affrontés pendant quatre mois, la cassure du courant « A » (mitterrandiste) étant patente. Ne parvenant pas à refaire l'unité de ce courant, M. Cambadélis et les amis de M. Jospin ont demandé à M. Estier de venir comme candidat de rassemblement. *« Je ne serai l'homme de personne contre personne »*, a assuré le président du groupe socialiste du Sénat devant les militants réunis mardi soir. Mais M. Madec, tout en rendant au compagnon de M. François Mitterrand l'hommage de rigueur, a dénoncé dans cette candidature une ultime manœuvre de M. Cambadélis et de ses partisans, dont les méthodes, a-t-il dit, *« déshonorent le parti tout entier »*.

Un revers pour les amis de M. Jospin

M. Billon, auquel M. Estier n'avait donné aucune garantie quant au rang qu'il occuperait sur la liste future, a retiré sa candidature en invoquant des raisons personnelles, mais a appelé ses partisans (une soixantaine) à voter pour M. Madec. Les rocardiens (une trentaine) n'ont pas donné officiellement de consigne de vote, mais il semble bien qu'ils aient soutenu, eux aussi, le candidat de Socialisme et république, lequel a été désigné avec une avance confortable. Les amis de M. Escutia (une quarantaine), admis à voter sur injonction du secrétariat aux fédérations, n'ont pas pris part au scrutin. En revanche, trente et un partisans de M. Cambadélis dont la qualification pour voter dans l'assemblée d'arrondissement, contestée, avait été reconnue par M. Vaillant ont pu mettre un bulletin dans l'urne, sans que cela suffise à assurer la majorité à M. Estier.

Le vote du dix-neuvième arrondissement apparaît comme un revers pour les amis de M. Jospin, qui voient ainsi leur échapper au niveau des têtes de liste cinq des six arrondissements considérés comme gagnables : M. Lang (proche de M. Fabius) pourrait mener la liste dans le troisième, M. Sarre (proche de M. Chevènement) la conduira dans le onzième, M. Quilès (proche de M. Fabius) dans le treizième, M. Madec dans le dix-neuvième et M. Michel Charzat (autre proche de M. Chevènement) dans le vingtième. Seul M. Vaillant, dans le dix-huitième, est en mesure d'assurer une mairie d'arrondissement aux partisans de M. Jospin. Le ministre de l'éducation, dont les amis dirigent la fédération, est réduit à une maigre portion sur ce qui fut, naguère, son terrain.

PATRICK JARREAU.

● **M. Durieux candidat à la mairie de Lille.** — M. Bruno Durieux, député CDS du Nord et proche collaborateur de M. Raymond Barre, a confirmé, mardi 8 novembre, sa candidature aux élections municipales de Lille. Face à M. Pierre Mauroy, maire sortant, M. Durieux s'est prononcé pour la constitution avec le RPR d'« une liste unique de rassemblement ».

Le budget des transports à l'Assemblée nationale

La sécurité prioritaire

Le budget du ministère des transports et de la mer, dirigé par M. Michel Delebarre, a été adopté tard dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 novembre. Le PCF, le RPR et l'UDF ont voté contre ces crédits. Plusieurs députés UDF ont toutefois fait bande à part, en votant pour ou en s'abstenant : c'est le cas des deux députés UDF du Bas-Rhin, MM. Jean-Marie Caro et Marc Reymann, qui ont voté pour, ainsi que M. Léonce Deprez (UDF-Pas-de-Calais). M. André Rossinot (UDF-Meurthe-et-Moselle) n'était pas présent dans l'hémicycle au moment du vote, mais il avait annoncé son intention de s'abstenir. L'UDC s'est abstenue, tandis que le PS votait ces crédits.

Le budget transport et mer représente 53,61 milliards de francs (en progression théorique de 5,9 %). Les crédits de l'aviation civile s'élèvent à 4 969,3 millions de francs, la météorologie à 783,3 millions de francs et la navigation aérienne (budget annexe) 2 913 millions de francs. Les crédits des transports terrestres et de la sécurité routière se montent à 40 085,7 millions de francs et ceux de la mer à 5 916,6 millions de francs. La sécurité routière progresse de 21 %.

« Sécurité » : le mot était sur toutes les lèvres. L'accident du train Luxembourg-Paris est malheureusement venu lui apporter un relief dramatique. L'Assemblée nationale a d'ailleurs observé, mardi, une minute de silence en mémoire des victimes d'Ay. Le ministre des transports et de la mer a, à plusieurs reprises, insisté sur le fait que la sécurité était *« l'exigence primordiale et légitime des usagers, le souci constant des salariés des entreprises nationales et la préoccupation essentielle des pouvoirs publics. C'est affaire de moyens, mais c'est aussi l'affaire de chacun : rendre les services publics de transport plus sûrs est une exigence qui s'impose à tous »*. Cette préoccupation *« se retrouve au cœur »* du projet de budget, a affirmé M. Delebarre en expliquant qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de modernisation.

Le rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports terrestres, M. Claude Germon (PS, Essonne), a mis en lumière le fait que le personnel a *« consenti d'importants efforts »* en matière de productivité, mais que la réduction d'effectifs à la SNCF *« ne pourra se prolonger indéfiniment sans risques d'explosion sociale »*. Il a rappelé qu'ils étaient tombés de 251 781 en 1983 à 213 380 en juin 1988.

Le rapporteur pour avis, M. Jacques Fleury (PS, Somme), n'a pas caché qu'il partage ce sentiment en se demandant s'il n'y a pas une corrélation entre la baisse, *« peut-être excessive »*, des personnels et la série d'accidents de ces derniers mois : *« Le prochain contrat de plan devra mettre au premier rang cette préoccupation de la sécurité »* a-t-il insisté.

Le député communiste Daniel Le Meur (Aisne) a durci le ton : *« Dans cet accident, comme dans les précédents et comme pour les accidents aériens et les accidents de la route, la fatalité et l'erreur humaine sont trop souvent invoquées pour masquer une politique qui a contribué et contribue largement à l'aggravation des dangers. »* Il a dénoncé *« l'austérité renforcée »* de ce budget avant d'annoncer que son groupe voterait contre. M. Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne) a demandé au ministre si — et quand — le Parlement sera informé de la synthèse des enquêtes menées sur les sept derniers accidents à la SNCF. *« L'actualité montre hélas qu'il ne suffit pas de changer les dirigeants »*, a lancé quant à lui M. Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne). M. Jacques Guyard (PS, Essonne) a demandé une modernisation du réseau secondaire et une automatisation du système de régulation des lignes. Plusieurs orateurs ont souligné le fait que l'endettement de la SNCF ne lui permet pas de dégager les crédits suffisants pour faire face aux défis d'une modernisation dans la sécurité, objectif fixé par M. Delebarre. Le ministre a jugé également inquiétant cet endettement : *« Je souhaite que cette question soit au cœur de la négociation du futur contrat de plan entre l'Etat et l'entreprise. Il est difficilement concevable que l'essentiel des efforts de productivité de la SNCF soit utilisé pour faire face à la croissance des frais financiers hérités du passé. »*

S'agissant d'autre part de l'aviation civile et du budget, le ministre a présenté les trois priorités de ses crédits : favoriser l'essor économique du transport aérien, améliorer le service offert aux usagers et veiller au développement harmonieux du transport intérieur. M. Delebarre, qui a été félicité, à droite et à gauche, pour l'accord du 4 octobre dernier mettant fin au conflit de la navigation aérienne, a précisé que, pour faire face à l'accroissement du trafic aérien, cent dix emplois de contrôleurs de la circulation aérienne seront créés. Les corps techniques de la navigation aérienne échapperont, d'autre part, dès le 1er janvier, au gel des emplois de la fonction publique.

La question de la restructuration des trois compagnies françaises a également été évoquée, notamment par M. Gilbert Gantier (UDF-Paris). M. Delebarre a estimé qu'il fallait avancer à pas prudents.

A propos de la sécurité routière, M. Delebarre et M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, ont estimé que la gravité de la situation explique les mesures prises récemment par le gouvernement.

Enfin, les assurances fournies par M. Delebarre aux élus du Bas-Rhin et de Meurthe-et-Moselle, à propos de la priorité donné à Strasbourg pour le tracé du TGV et la réactivation du projet europôle de 1972 (qui tient tant à cœur à M. Rossinot), ont permis au ministre d'empocher quelques voies UDF au passage lors du vote général.

PIERRE SERVENT.

Le débat sur l'audiovisuel au Sénat

Profil bas

L'automne 1988 ne sera pas l'été 1986 : l'interminable discussion de la loi Léotard, au Sénat, n'aura pas son équivalent avec le texte Lang-Tasca. Autre, temps, autres mœurs : le précédent occupant de la place de Valois ambitionnait d'organiser le « PAF », ses successeurs se contentent de vouloir l'améliorer. Peut-être n'est-ce pas l'envie qui leur manque de faire plus mais, « Lettre aux Français » oblige, la démarche sera pragmatique et persuasive.

Ni le législatif ni l'exécutif ne peuvent être fiers de ce record mondial — *« peu enviable »* comme l'a noté M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier) — de l'instabilité législative dont la France s'est fait une spécialité dans le domaine audiovisuel. A l'exception du PC, qui réclame l'abrogation de la législation en vigueur, les responsables politiques partagent le désir de calmer le jeu, de stopper ce que M. Jack Lang a appelé *« le ping-pong avec le système audiovisuel français »*.

Le débat qui a commencé au Sénat mardi après-midi 8 novembre et qui devrait s'y achever jeudi 10 a, au moins, montré que, du RPR au PS en passant par l'UDF, nul ne regrette la modestie d'un gouvernement qui n'a pas succombé *« à la tentation à laquelle ne résistèrent pas trois de ces prédécesseurs en 1974, 1982 et 1986 »*, comme s'en félicitaient et M. Cluzel et M. Claude Estier (PS, Paris). Le président du groupe socialiste s'est plu, d'ailleurs, à observer que le projet en discussion n'est qu'un *« texte partiel »* qui *« devra être complété par une loi d'orientation »*.

Ce projet était-il alors opportun et nécessaire ? Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, en est bien évidemment convaincue au motif que les résultats de la loi de 1986 *« ne sont pas satisfaisants, et même préoccupants »* : déséquilibre entre secteur privé et secteur public, incapacité de la CNCL à exercer les attributions d'une véritable instance de régulation.

Au sein de l'opposition — majoritaire au Sénat — il y a également ceux qui, comme M. Cluzel, considèrent qu'il s'agit d'une première pierre, du reste indispensable mais que *« l'essentiel restera à faire »*. Après avoir donné au système de régulation sa légitimité, il faudra garantir l'existence du service public et le développement de la création audiovisuelle française.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) est plus réservé dans la mesure où rien dans le projet ne répond, selon lui, *« à l'irritation »* des téléspectateurs et des créateurs, ni ne permet *« au secteur public d'affronter la concurrence du secteur privé »*, ni ne recentre *« les émissions de création des chaînes privées vers des heures de grande écoute »*.

Le projet de loi modifie la loi de 1986 sur deux points essentiellement : l'instance de régulation et les procédures d'attribution. Sur le premier point, M. Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, a douté que la contestation des résultats de la CNCL renforce l'indépendance des membres du futur Conseil supérieur. Les orateurs ont été d'ailleurs plutôt discrets tant sur la défense que sur les attaques à l'égard de la CNCL.

Le second point n'a été que peu évoqué à l'occasion de la discussion générale au profit d'un troisième, « l'amendement Gouteyron » (voir ci-contre).

De technique, voire culturelle, la question est devenue brûlante et politique au cours de l'après-midi, nécessitant même plusieurs réunions de la « concertation » (instance informelle regroupant les responsables des groupes de la majorité sénatoriale). Ainsi M. Gouteyron, qui a fait voter par la commission des affaires culturelles un amendement interdisant les coupures publicitaires lors de la première diffusion d'une œuvre, s'est-il vu isolé face à l'opposition à cette mesure, non seulement des centristes ainsi que des RI, dont le porte-parole dans le débat, M. Pierre-Christian Taittinger, a mis en garde contre toute décision inconsidérée en ce domaine, mais encore du RPR. A tel point que les députés RPR, au cours de leur réunion de groupe, ont fait part de leur hostilité à cette initiative. Cette dernière est toutefois soutenue par le PS. Le gouvernement, dans cette bataille à front renversé, est prudent... Mme Tasca s'est toutefois *« sentie obligée »* en séance de nuit de mettre l'accent sur le risque de *« bouleversement »* de l'économie des chaînes.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les professionnels accentuent leur campagne en faveur de la coupure publicitaire

Les professionnels du septième art et de l'audiovisuel ont mis à profit l'ouverture du débat sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au Sénat pour accentuer leur campagne contre *« l'amendement Gouteyron »*, interdisant les coupures publicitaires lors de la première diffusion des films et téléfilms sur les chaînes commerciales (*le Monde* du 8 novembre). MM. Jean-François Lepetit et Jacques Peskine, présidents respectivement de l'Union des producteurs de films (UPF) et de l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (USPA), ont dénoncé, mardi 8 novembre, dans un communiqué une initiative risquant de *« provoquer des effets diamétralement opposés aux buts poursuivis »* en limitant *« une ressource importante dans le financement des œuvres »*. Le soutien financier à l'industrie des programmes ainsi que la rémunération des auteurs, deux mécanismes assis sur les recettes commerciales des chaînes privées, seraient, en effet, *« directement affectés »* par une mesure constituant inévitablement un manque à gagner pour les télévisions.

Argument auquel la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) n'est sans doute pas insensible. Cette dernière, s'en est également pris, mardi, à cet amendement adopté par la commission des affaires culturelles du Sénat.

La veille, déjà, une trentaine d'auteurs dramatiques parmi lesquels Eugène Ionesco, François Billetdoux, Arrabal et Nathalie Sarraute avaient dénoncé l'action de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) directement à l'origine de *« l'amendement Gouteyron »*. *« Depuis quelques mois,* affirmaient-ils, la SACD *prend des positions partisanes dans les domaines de l'audiovisuel sans consulter les auteurs, alors qu'elle prétend être la voix de ses vingt-cinq mille membres... »*

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

AFP-PRO
LES DÉPÊCHES DE L'AFP SUR MINITEL
36.29.36.19.
Telesystèmes Questel

Politique

Le retour de l'antisémitisme dans l'extrême droite française

Était-ce un dérapage verbal ? Un lapsus forcément révélateur ? Une calamiteuse abjection ? Le 2 septembre dernier, en conclusion de l'université d'été du Front national au Cap d'Agde (Hérault), M. Jean-Marie Le Pen lâche son calembour sur le ministre de la fonction publique, *« Durafour-crématoire »*. Cette affaire intervient un an après qu'il ait qualifié, le 13 septembre 1987, les chambres à gaz de *« point de détail »* de l'histoire de la seconde guerre mondiale.

MM. François Bachelot, inventeur du *« sidatorium »*, et Pascal Arrighi, un des fabricants de l'image « présentable » de M. Le Pen, ne goûtent guère le jeu de mots. Ils sont exclus du Front. Le docteur Bachelot assure, alors, que *« Durafour-crématoire » n'est pas « un dérapage verbal de la part de Le Pen, mais bien une véritable stratégie »*. Dans une interview au *Monde* du 9 septembre, l'ancien dirigeant d'extrême droite affirme qu'on lui a expliqué, en l'excluant, que *« ce sujet avait été abordé pour faire renaître la droite nationale »*. *« L'argumentation est la suivante, pourait-il : les ennemis du Front national sont ceux qui confortent le camp de l'« anti-France », ceux qui ont toujours laminé la droite nationale. L'« anti-France » est, selon cette analyse, constituée des lobbies de la presse, de la franc-maçonnerie et des juifs. Le Front national reviendra, désormais, en permanence sur ce sujet »*.

Le 18 septembre, au Bourget, à l'occasion de la fête des « Bleu-Blanc-Rouge », M. Le Pen s'adresse longuement à *« nos compatriotes juifs »*, pour se laver de l'accusation d'antisémitisme et accuser, par une subtile inversion de la charge de la preuve, *« la mafia cosmopolite »* d'avoir la prétention, *in fine*, de *« faire porter l'étoile tricolore »* à ses partisans. *« J'ai la conviction*, dit alors M. Le Pen, *que l'organisation, méthodiquement dirigée, de la subversion cosmopolite s'efforce, par des mécanismes collectifs, de dresser la communauté juive contre le Front national et contre l'idée de nation. Je crois que, profitant du fait que nombre de membres de cette communauté occupent des positions éminentes dans la société française, en particulier dans le domaine de l'information, la presse, le cinéma, la télévision, des sondages et beaucoup d'autres organisations, on veut se servir de la communauté juive en faisant croire qu'elle risque d'être persécutée, pour faire un combat contre les patriotes français, ce qui*, a contrario, *laisserait croire qu'elle n'est pas patriote. »*

Le porte-drapeau de l'extrême droite française vient, ainsi, d'enclencher, ouvertement, un mécanisme pernicieux. Celui qui prétend que l'accusation qui entoure sa personne n'a jamais reçu *« un commencement de preuve »* — M. Le Pen a cependant été condamné pour antisémitisme, le 11 mars 1986, par le tribunal d'instance d'Aubervilliers (*le Monde* du 13 mars 1986) — permet à deux publications d'extrême droite de maquiller un délit raciste en banale opinion relevant du simple champ de la polémique politique. *Le choc du mois*, mensuel d'extrême droite fondé par d'anciens collaborateurs de l'hebdomadaire *Minute*, publie en octobre un dossier baptisé *« Ces juifs qui en font trop »*. A la fin du même mois, *National-Hebdo*, magazine situé dans la mouvance du Front, se penche, pour sa part, sur *« ces juifs racistes »* que *« la justice n'ose pas poursuivre »*. Chroniqueur dans le mensuel, M. François Brigneau, plume de référence de l'extrême droite, est éditorialiste dans l'hebdomadaire.

D'emblée, M. Jean Bourdier, directeur politique du *Choc*, donne le ton, et le sens, de ce dossier : *« Il n'est pas niable, écrit-il, que nous ayons assisté depuis quelques années, dans ce pays, à une montée de l'intolérance et du racisme. Mais de l'intolérance et du racisme pratiqués par quelques membres d'une communauté précise à l'encontre de tout le reste de la nation, semant ainsi des germes de rancœur et de discorde civile qui pourraient se révéler fort dangereux pour l'avenir. »* M. Bourdier perle-t-il de quelque cinéphobe incendiaire ? Erreur !

Les « privilégiés » de l'« anti-France »

« Cette communauté bien précise — et qui ne demeure bien précise que parce que certains de ses membres le veulent ainsi, — c'est la communauté juive. » Pour M. Bourdier, les bons grains *« ne demanderaient pas mieux que de renoncer à un particularisme qui les désigne à l'attention »*, mais les mauvaises graines qui sont des *« apprentis dictateurs »* présentent *« leur communauté d'origine comme un groupement de martyrs héréditaires et professionnels »*. *« Ce soin est laissé à un certain nombre d'« activistes » pratiquant le racisme permanent »*, souligne M. Bourdier, sans préciser qui leur laisse *« ce soin »*, sinon, à bien le lire, *« la communauté juive »* elle-même.

Faut-il en donner quelques *« détails »*, si l'on peut dire ? *« En usant du mot « crématoire »; Le Pen ignorait tout simplement qu'il entrait dans une propriété privée*, écrit M. Bourdier. *Les fours crématoires existant dans toutes les grandes villes de France et du monde entier, et fonctionnent à plein rendement, mais il est apparemment interdit de les nommer sous peine de heurter la sensibilité juive — ou, plus exactement, n'hésitons pas à le dire, de heurter la pseudo-sensibilité des juifs abusifs, les autres, à commencer par ceux dont les parents sont réellement morts en déportation, ne faisant pas tant d'histoires. »* Les autres ? Encore une fois, M. Bourdier n'en dit pas plus. Ceux qui sont réellement morts en déportation ? Idem. Il faudrait avoir l'esprit bien mal tourné pour voir là un soupçon de *« révisionnisme »* historique. M. Bourdier se contente d'asséner que *« le terme de « génocide » est maintenant une marque déposée »*.

On est bien loin, à ce stade de l'éditorial, des bonnes et des mauvaises graines. *« Les juifs, actuellement, n'ont de raisons de se plaindre de leur sort qu'en URSS — pays que certains d'entre eux défendent néanmoins avec acharnement*, achève M. Bourdier. *Partout ailleurs, ils se rangent généralement parmi les privilégiés. »* Le tour est joué.

Pour ce qui est de *« l'anti-France »*, dénoncée par M. Le Pen, *National-Hebdo* en fait son affaire. Sur une double page, un article — anonyme — s'attache à dénoncer *« ce racisme anti-goy qui s'affiche »*, en ciblant sur des écrivains et des journalistes juifs ainsi que sur deux publications : *Globe* de M. Georges-Marc Benamou, orthographié pour la circonstance « Ben Amou », et *Passages*, dirigé par M. Emile Mallet. *« Où les nazis contraignaient les juifs à afficher leur différence par le port d'une étoile, les juifs, au contraire, veulent interdire aux non-juifs de proclamer leur identité »*, écrit, entre autres, le courageux auteur de l'enquête qui, par une singulière interprétation historique, élève l'étoile jaune au rang d'un honneur identitaire fait aux juifs.

L'intégrisme juif existe, au même titre que l'intégrisme catholique ou l'intégrisme islamique. Tous les trois fonctionnent selon les mêmes critères sectaires de rejet et recèlent concurremment une menace totalitaire. La démarche qui va du calembour de M. Le Pen aux articles consacrés par la presse d'extrême droite à *« ces juifs »* a cela d'exemplaire qu'elle trace une continuité dans la dénonciation, selon l'expression de M. Bachelot, d'un des lobbies de *« l'anti-France »*, celui constitué par les juifs. Faut-il penser pour autant que, condamné pour antisémitisme en 1986, le président du Front national révèle en 1988 une nouvelle facette de sa personne qui s'était jusqu'alors plutôt consacrée à d'autres sémites, les immigrés maghrébins ? Par avance, le docteur Bachelot avait donné sa réponse que d'aucuns dans la communauté juive ne sont pas loin de partager.

Au moment où l'extrême droite semble en perte de vitesse, il conviendrait donc d'admettre que M. Le Pen a « recentré » son discours sur un antisémitisme plus classique lui ouvrant un registre jusque-là peu exploité en dehors des sentiers battus, et rebattus, par les groupuscules fascisants avec lesquels les « pièces rapportées » du Front ont eu précisément la prétention de rompre pendant la campagne présidentielle.

OLIVIER BIFFAUD.

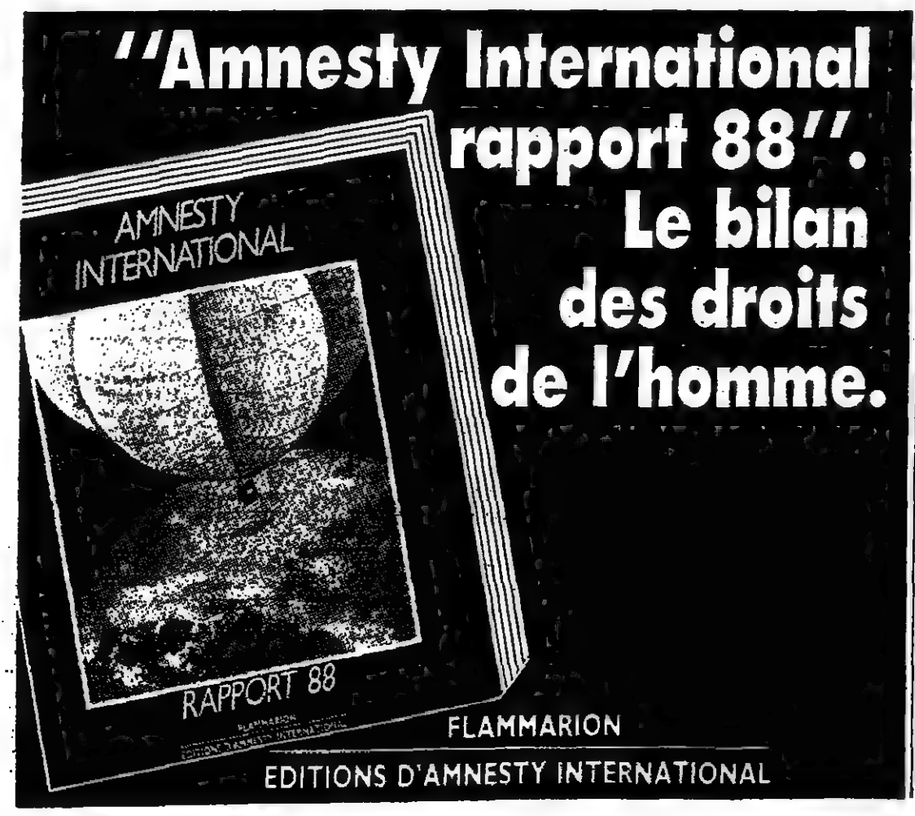

Société

Recherches criminelles et applications de l'informatique

La gendarmerie confirme ses ambitions en matière de police scientifique

Depuis le 4 novembre et jusqu'au 13, a lieu à Lille, à l'occasion de la Foire annuelle, le premier Salon de la police technique et scientifique. Police et gendarmerie y présentent leurs dernières méthodes d'investigations et d'analyses, ainsi que les résultats des principales recherches menées en matière de police scientifique par les laboratoires spécialisés de Paris, Lille, Lyon, Marseille et Toulouse. Le Salon est notamment l'occasion de montrer les modes d'intervention des policiers et gendarmes chargés de recueillir des éléments d'identification et d'enquête sur les lieux des crimes. Côté matériel, l'accent est surtout mis sur les différentes applications de l'informatique : reconnaissance des empreintes digitales, stockage des indices, accès aux bases de données. Mais le Salon est aussi révélateur de la concurrence aiguë que se livrent police et gendarmerie.

LILLE
de notre envoyé spécial

Personne ne peut douter que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, porte de l'intérêt aux méthodes de la police scientifique. Il le proclame souvent, et sa présence, vendredi 4 novembre, au Salon de Lille, accompagné de M. Jacques Genthial, sous-directeur de la police technique et scientifique, en même temps membre de son cabinet, en portait un nouveau témoignage. Le ministre a profité de sa visite pour répéter que son effort, lors de la discussion du prochain budget, porterait sur « *le financement de nouveaux équipements et d'un nouveau personnel* » en matière de police scientifique. « *Il est important*, a-t-il poursuivi, *lorsqu'on arrête un délinquant, de pouvoir le faire condamner sur des éléments de preuves scientifiquement établis.* »

L'intérêt que porte la gendarmerie à la police scientifique n'est pas moins grand. Mardi 8 novembre, quatre jours après la visite de M. Joxe, ce n'est pas le ministre de la défense mais le général de brigade Gérard Charlot, sous-directeur de la gendarmerie nationale, chargé de l'organisation et de l'emploi des effectifs, qui s'est rendu à Lille. Sous le regard satisfait d'une bonne douzaine d'officiers supérieurs, patrons des sections de recherche de gendarmerie, le général n'a pas mâché ses mots : « *Tout le monde a pu constater l'état de délabrement de la police scientifique en France. Une loi de modernisation de la police nationale vise à dépasser cette situation. La gendarmerie, qui n'a pas été associée à la modernisation, ne peut pas attendre et rester sur le quai de la gare. Nous avons donc décidé de faire un pas en avant et de nous donner les moyens de satisfaire nos besoins urgents avec des réponses fiables.* » Autrement dit, il s'agit pour la gendarmerie de créer ses propres laboratoires de police scientifique.

Rédigé sur la demande de M. Robert Pandraud, afin d'inviter la police et la gendarmerie à plus de complémentarité, le rapport Cabannes avait déjà souligné qu'il était inutile de disperser les moyens de la police scientifique en laboratoires séparés (*le Monde* du 12 mars 1988). Apparemment les arguments de la commission n'ont pas porté, et la gendarmerie, tout en affirmant n'avoir voulu « *que parer au plus pressé* », ne laisse guère de doute sur son intention de se doter en moyens pour développer ses activités de police judiciaire.

Avec une franchise inhabituelle – « *Nous avons décidé de parler vrai* », déclaraient à Lille plusieurs officiers, – la gendarmerie fait valoir les résultats déjà obtenus, la qualité de ses systèmes informatiques et de transmission, la disponibilité de ses personnels. Mieux : elle se fait fort d'améliorer encore ses résultats avec un coût inférieur à celui de la police nationale.

La révolution technique

Ce nouveau front dans la concurrence qui oppose la police à la gendarmerie est dans la logique de l'évolution technique de la recherche criminelle. La sûreté et la vitesse des nouveaux systèmes de transmission, les fabuleuses capacités de stockage et de traitement des nouveaux ordinateurs, alliées au développement des nouvelles méthodes dans la recherche des indices, sont en train de révolutionner la pratique de la police judiciaire.

Au Salon de Lille, le public peut ainsi découvrir le degré de sophistication très poussé dans la recherche et l'analyse de particules infinitésimales à l'aide desquelles il est possible de confondre un suspect ou d'orienter les investigations. Tandis que la police présentait son nouveau système informatisé de stockage et de reconnaissance des empreintes digitales, la gendarmerie dévoilait au grand jour le système Judex, base de données de recherches criminelles opérationnelle depuis 1986, interrogeable à partir de douze mille terminaux fixes ou embarqués. D'ores et déjà, le développement de l'informatique permet de comparer rapidement des milliers d'éléments stockés en mémoire à un élément nouveau découvert au cours d'une enquête, qu'il s'agisse d'un indice matériel, d'un signalement ou d'un mode opératoire.

Aux dires des spécialistes, les enquêtes devraient s'en trouver facilitées et les taux d'élucidation des affaires augmentés d'autant. A condition, toutefois, de disposer de la logistique adéquate.

Nommé en 1985 sous-directeur de la police scientifique et technique, M. Genthial avait invité la gendarmerie nationale à s'associer à l'effort d'investissement prévu en faveur des laboratoires de police scientifique. Il faisait valoir qu'il n'était pas nécessaire que chaque institution possède son propre laboratoire. Selon lui, une structure unique, travaillant indifféremment pour l'une et l'autre, ferait fort bien l'affaire.

La gendarmerie nationale a décliné l'invitation. Si le législateur maintient deux polices, soutient-elle en substance, il est préférable que chacun dispose de l'autonomie de ses moyens. Chacun est donc prêt à se lancer dans des investissements coûteux, avec aussi *pour perspective... d'aller plus vite que* son voisin et concurrent.

GEORGES MARION.

EN BREF

● **L'accident du Luxembourg-Paris : deux agents de la SNCF gardés à vue.** – Après l'ouverture de l'information judiciaire consécutive à l'accident survenu le 7 novembre en gare d'Ay (Marne) à l'express Luxembourg-Paris (neuf morts, treize blessés), le service régional de police de Reims, à la demande du parquet, a placé en garde à vue deux agents de la SNCF *« pour les nécessités de l'enquête »*.

Il s'agit d'un agent d'encadrement responsable du chantier où travaillaient neuf des victimes et de l'un des chefs du district d'Epernay, dont on attend des précisions sur la façon dont fut manœuvré l'aiguillage.

● **La condamnation des mutins d'Ensisheim confirmée.** – La cour d'appel de Colmar a confirmé par un arrêt rendu mardi 8 novembre les condamnations à quatre ans de prison qu'avait prononcées le tribunal correctionnel de cette ville contre cinq des détenus de la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin) considérés comme les « meneurs » de la mutinerie qui éclata dans cet établissement pénitentiaire le 16 avril. Les détenus poursuivis – Djilali Mihoubi, Gérard Birou, Jean-Baptiste Pechon, Saïd Jabri et Thierry Etienne – étaient parvenus à ouvrir les cellules où se trouvaient deux cents de leurs compagnons. Par la suite, un incendie avait gravement endommagé les bâtiments. Une visiteuse de prison et un surveillant stagiaire pris comme otages avaient déclaré avoir été bien traités par les prisonniers.

JUSTICE

En marge de l'affaire Jobic

Sévères condamnations du « Figaro-Magazine » et de « Minute » pour diffamation envers le juge Hayat

M. Christian Grimaldi, directeur de la publication du *Figaro*, et le journaliste Jean-Pax Mefret ont été condamnés mardi 8 novembre par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à verser solidairement 100 000 F de dommages et intérêts à M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, mis en cause par un article publié le 5 mars 1988 dans le supplément *Figaro-Magazine*.

Sous le titre « A travers moi, c'est la PJ que l'on veut discréditer », M. Mefret avait relaté un entretien avec le commissaire Yves Jobic, inculpé de « proxénétisme aggravé » depuis le 29 novembre 1987 par M. Hayat, dans lequel le magistrat était notamment accusé d'avoir voulu monter un piège au policier. A l'appui de ces affirmations, *le Figaro-Magazine* présentait la reproduction d'une lettre où la sœur d'une prostituée mêlée à l'affaire soutenait que M. Hayat lui avait demandé de placer des objets compromettants dans la voiture du commissaire afin de le faire arrêter en flagrant délit. Dès le 8 mars, le magistrat avait demandé en référé la saisie du journal mais la cour d'appel s'était bornée à ordonner au *Figaro* la publication d'un communiqué dans lequel il exprimait « *ses regrets* » aux lecteurs pour un article que les juges qualifiaient de « *publication gravement outrageante pour l'honneur de Jean-Michel Hayat* ».

Statuant sur le fond, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, observe dans son jugement : « *Ces méthodes du juge d'instruction, si elles avaient existé, sont la négation même du métier de magistrat.* » Elle relève : « *C'est avec raison que Me Georges Kiejman a souligné que les propos constituent à l'évidence l'allégation de faits précis portant l'atteinte la plus grave qui puisse être faite à l'honneur et à la considération d'un magistrat alors que l'exercice de sa charge et de sa profession lui interdit toute déclaration, car il est tenu au secret de l'information et à l'obligation de réserve.* »

Les juges condamnent donc sévèrement l'attitude du *Figaro* en déclarant : « *Le journaliste, le directeur de la publication, ne peuvent ignorer ces contraintes professionnelles. Ils ne doivent pas en faire fi. Ils n'ont pourtant pas hésité à publier et à commenter des accusations extrêmement graves. Ils doivent maintenant supporter les conséquences dommageables de leur faute.* »

Sur le plan pénal, le tribunal a constaté l'amnistie mais, outre le versement des dommages et intérêts, *le Figaro* devra, si la condamnation devait devenir définitive, faire paraître dans *le Figaro-Magazine*, sur une page entière, un communiqué résumant la décision, tandis que des extraits en seront publiés dans trois journaux aux frais des condamnés.

Dans un jugement distinct, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris s'est également prononcée sur les poursuites engagées par M. Hayat contre le journal *Minute* qui avait repris les affirmations du *Figaro*. En condamnant son directeur de la publication, M. Jean-Claude Goudeau, à verser 60 000 F de dommages et intérêts, les juges déclarent : « *Alors qu'il sait que le juge des référés a déjà souligné la gravité de l'outrage porté contre un magistrat instructeur (...), il réitère la diffamation, et ce en termes catégoriques. Cette manière d'agir démontre à l'égard de la partie civile une animosité personnelle qu'il est anormal d'avoir si on prétend à l'éthique du journaliste.* »

MAURICE PEYROT.

EXPOSITION-JEU

dans les magasins **Le Temps de vivre**

PLANTU

LA BONNE LEGENDE

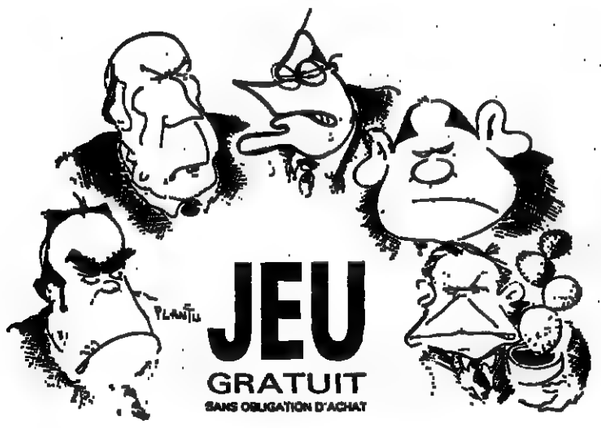

DU 7 NOVEMBRE AU 26 NOVEMBRE 1988

Visitez l'exposition des grands dessins de Plantu. Jouez et trouvez la bonne légende de cinq dessins sélectionnés.

GAGNEZ deux voyages de quinze jours en bateau pour deux personnes le long des côtes de Turquie et de nombreux albums de Plantu.

VISITEZ L'EXPOSITION ORGANISÉE PAR

Le Monde

ET JOUEZ DANS LES MAGASINS

le temps de vivre
librairie – papeterie – presse

Pour consulter la liste des magasins LE TEMPS DE VIVRE sur minitel : tapez 36.15 LEMONDE

SPORTS

FOOTBALL : Bordeaux se qualifie en Coupe de l'UEFA

Les Girondins sur la défensive

En battant les Hongrois d'Ujpest Dozsa (1-0), les Girondins de Bordeaux se sont qualifiés, mardi 8 novembre, pour le troisième tour de la Coupe de l'UEFA. C'est un but marqué sur penalty par Jean-Marc Ferreri qui leur a permis de masquer une prestation plutôt décevante.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Michel Platini ne compte pas bâtir son équipe de France autour d'un noyau de joueurs bordelais. Cela tombe bien. Le nouveau sélectionneur national souhaite redonner à la France les qualités de création qu'elle exprimait il y a encore un peu plus de deux ans lorsqu'il évoluait avec elle. Or les Girondins de Bordeaux manquent singulièrement d'inspiration en ce mois de novembre.

Leur rigueur, même si elle s'est relâchée par rapport aux saisons précédentes, et surtout leur organisation ont permis de préserver l'essentiel en Coupe de l'UEFA. Face à Ujpest Dozsa, mardi soir, ils ont confirmé le résultat du match aller (1-0) contre une équipe qui ne parvient pas à décoller de l'avant-dernière place de son championnat.

Mais les Girondins ont également confirmé qu'ils ne réussissaient plus à se libérer. A Cannes, puis contre Monaco, ils avaient concédé deux matches nuls que leurs adversaires auraient, bien plus qu'eux, mérité de transformer en victoire. Les joueurs d'Aimé Jacquet ne vont plus au bout de leurs actions. Les imprécisions dans le jeu collectif se multiplient. Les attaquants sont plus statiques. « *Nous sommes arrivés à un palier et nous avons du mal à franchir le suivant. Mon équipe n'est pas patiente. Elle perd trop facilement le ballon dans la minute qui suit sa récupération. Ce Bordeaux-là est le plus fragile que j'aie dirigé* », dit Aimé Jacquet.

Si l'équipe repose encore sur son assise défensive, le nombre des occasions de buts s'est amenuisé. Le meneur de jeu belge, Enzo Scifo, remplaçant contre Ujpest en raison d'une fracture du nez, sitôt entré en cours de match, a repris la mauvaise habitude de regarder ses pieds plutôt que le jeu quand il est en possession du ballon. L'ancien Lensois Eric Dewilder, brillant en début de saison, cherche son souffle après une bronchite. Deux exemples parmi d'autres.

C'est au moment où ils sont enfin cités en exemple, alors que leur style a été si longtemps décrié, que les Girondins paraissent douter de leur force. Considérés comme les possibles sauveurs d'une équipe de France en pleine déconfiture, ils se mettent à rater les passes les plus faciles et à trembler devant les Hongrois, malgré leur but d'avance.

Baisse de forme

Aimé Jacquet, l'entraîneur girondin, espérait que le remue-ménage à la tête de l'équipe de France ne perturberait pas trop ses joueurs. Or les cinq Bordelais dont on parle le plus en vue du prochain Yougoslavie-France ont étrangement baissé de forme depuis le début du mois de novembre. Le libero Alain Roche compense par des interventions décisives et quelques montées utiles – c'est sur l'une d'elles qu'eut lieu le penalty transformé par Ferreri – une relance très approximative. Jean-Christophe Thouvenel a effectué ses deux plus mauvais matches de la saison contre Monaco et Ujpest. La fine lame de l'attaque, Jean-Marc Ferreri, s'est émoussée. Yannick Stopyra semble aussi perdu sur le front de l'attaque que son compère Clive Allen, que l'on dit sur le départ. Enfin, Jean Tigana, s'il se comporte en patron de cette équipe, n'a pas, dans le domaine offensif, le rayonnement qui manque à la sélection nationale.

Devenu le représentant français le plus crédible à l'échelle européenne, Bordeaux, malgré ses imperfections, a atteint le troisième tour de la Coupe UEFA. Mais Michel Platini se serait bien passé de la baisse de régime des Girondins une semaine après sa prise de fonctions.

THIERRY CERINATO.

● **RECTIFICATIF.** – L'article relatant les opérations de blanchiment d'argent provenant de trafics de drogue par l'intermédiaire de banques suisses (*le Monde* du 8 novembre) a classé par erreur Mme Elisabeth Kopp, ministre suisse de la justice et de la police, représentante du Parti socialiste, alors qu'elle siège au Conseil fédéral en tant que représentante du Parti radical.

Neuf inculpations dans l'affaire des fausses factures de Nancy

NANCY
de notre correspondant

Chargé du dossier des fausses factures de Nancy, M. Gilbert Thiel, juge d'instruction, a inculpé, lundi 7 et mardi 8 novembre, de « *trafic d'influence* » neuf personnes déjà impliquées dans la même affaire pour faux et usage de faux en écriture de commerce et, pour certains, pour abus de biens sociaux.

Ces nouvelles inculpations, qui relancent l'affaire, visent MM. Bouriez, directeur général du groupe CORA ; Zanier, directeur de BG Service, une filiale de CORA ; Motte, directeur du développement de Castorama ; Malgras, entre- preneur local ; Villette, directeur d'un bureau d'études SEBA Ingénierie ; Potens, directeur régional de la COFRETH ; Marcellus, directeur à la Compagnie générale des eaux ; Florin, directeur régional de la Compagnie générale de chauffe, et Deloye, ancien directeur de la SADE, entreprise de Metz.

Ce nouveau chef d'inculpation de « *trafic d'influence* » pourrait cependant tomber sous le coup de la loi d'amnistie qui concerne notamment les délits en relation « *avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques avant le 11 mars 1988* ». Mais pour que l'amnistie s'applique aux prévenus, il faudrait que ceux-ci reconnaissent avoir versé de l'argent à des partis politiques, ce que tous ont, jusqu'à présent, contesté. Mardi soir, aucun d'entre eux n'avait manifesté son intention d'exploiter la solution offerte par la loi d'amnistie, dont le juge d'instruction a pourtant donné lecture à tous ceux qu'il venait d'inculper de « *trafic d'influence* ».

Pour le juge, les questions essentielles sont toujours sans réponses : quelle a été la destination et l'affectation des fonds détournés par le biais des fausses factures, dont le montant est estimé à plus de 15 millions de francs ? Ces sommes ont-elles servi à faciliter l'implantation de grandes surfaces commerciales ou à favoriser l'obtention de marchés publics ? Ont-elles alimenté directement ou indirectement les caisses des partis politiques ou financé des campagnes électorales ? Sur ce dernier point, on prête au juge d'instruction l'intention de prolonger ses investigations jusque dans la comptabilité des partis politiques.

Même si certains, aujourd'hui, avancent timidement l'hypothèse politique, en soulignant les sympathies d'André Gusal – l'entrepreneur de Toul – pour le RPR, aucun ne se hasarde franchement dans cette voie.

(Intérim.)

Société

L'embryon humain dans la recherche scientifique

Les pays européens veulent se donner une réglementation commune

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a rendu public, mercredi 8 novembre, un rapport sur *« la recherche scientifique relative à l'embryon et au fœtus humain »*, à l'occasion de la Conférence européenne de bioéthique, organisée à Mayence (RFA), du 7 au 9 novembre, par la Commission des communautés européennes. Ce document (1) comporte notamment un *« projet de recommandation »*, qui définit un *« cadre de principes »* dans le domaine de la recherche scientifique sur les embryons humains, à partir duquel devraient être élaborées des lois et des réglementations dans les différents pays européens. L'Assemblée formule, d'autre part, une série de recommandations pratiques, visant à contrôler les recherches et les activités médicales dans ce domaine. Elle se prononce enfin pour l'élaboration d'une *« convention européenne sur la bio-médecine et la bio-technologie »*, instrument juridique commun aux Etats membres du Conseil de l'Europe.

MAYENCE
de notre envoyé spécial

Le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe fait suite à une série de recommandations adoptées en 1986 établissant la liste des recherches qui, selon cette institution, devaient être interdites (*le Monde* du 26 septembre 1986). L'Assemblée avait pris position contre une série de recherches ou de pratiques médicales, parmi lesquelles l'implantation d'embryons humains dans l'utérus d'une autre espèce, la création d'êtres humains identiques à partir du clonage, la création d'enfant chez des personnes de même sexe, le choix du sexe à des fins non thérapeutiques ou encore les travaux expérimentaux sur des embryons vivants viables ou non.

Le rapport rendu public à Mayence constitue une nouvelle étape vers l'harmonisation des législations et des pratiques dans un domaine qui recouvrait, depuis quelques années, une brutale et parfois inquiétante expansion.

C'est ainsi que l'Assemblée recommande *« aux gouvernements européens de définir un cadre de principes, à partir duquel des lois et des réglementations nationales, aussi universelles et homogènes que possible, pourront être élaborées »*. Elle invite les gouvernements des Etats membres à prendre une série de décisions permettant de s'assurer que *« tout acte médical ou scientifique autorisé, opéré sur des embryons ou sur des fœtus humains vivants, s'effectue dans le respect de leur condition humaine »*. L'Assemblée parlementaire réclame d'autre part *« la création d'urgence d'instances nationales multi-disciplinaires, chargées notamment d'informer la collectivité et les pouvoirs publics des progrès scientifiques et techniques réalisés en embryologie »*.

Ces instances devraient aussi *« autoriser, sous réserve de l'existence d'une réglementation ou d'un système de délégation de pouvoir, des projets spécifiques de recherches ou d'expérimentations spécifiques »*.

L'Assemblée parlementaire invite en outre les gouvernements *« à prendre des mesures pour assurer que la collectivité soit informée de manière simple, exacte et suffisante des activités intéressant la fécondation assistée et les techniques connexes et, plus spécialement, la fécondation in vitro et l'utilisation des gamètes, d'embryons ou de fœtus humains à des fins de recherche scientifique »*.

De manière plus générale, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe souhaite, au-delà des initiatives nationales, que les Etats membres réussissent à élaborer un instrument juridique commun, une *« convention européenne sur la bio-médecine et la bio-technologie humaine »*, qui serait ouverte également aux Etats non membres de l'organisation. *« Il incombe aux pouvoirs publics et à la société – et c'est une responsabilité à laquelle ils ne peuvent se soustraire – de fixer des règles essentielles de l'action de manière qu'elles n'entrent pas en conflit avec la nature de l'homme en tant qu'être social libre et responsable, ni ne portent atteinte à sa dignité et à son intégrité »*, peut-on lire dans le rapport du Conseil de l'Europe.

Des techniques récentes

Le rapport constate d'autre part que les interventions sur du matériel embryonnaire humain à des fins de recherche d'expérimentation ou cliniques soulèvent des questions d'ordre éthique, juridique et social d'une grande complexité auxquelles ni les accords internationaux, ni les législations nationales ne répondent de façon satisfaisante. Les textes existants concernent principalement en effet les êtres humains après la naissance. Selon les auteurs du rapport, cette situation s'explique de deux manières. D'une part, par le fait qu'après la seconde guerre mondiale *« des clameurs se sont élevées de tous côtés pour exiger la protection des droits de l'homme afin que ne se reproduisent plus les horreurs et les abus qui ont obscurci cette période »*. D'autre part, parce que les techniques de procréation médicalement assistée sont encore trop récentes pour que le législateur ait eu le temps d'intervenir.

Le fœtus n'est pas à vendre

L'initiative du Conseil de l'Europe est d'autant plus importante qu'elle se fonde sur une série de règles concernant à la fois la recherche et l'expérimentation sur des cellules sexuelles, sur les embryons et les fœtus humains mais aussi sur l'utilisation des éléments du « matériel embryonnaire humain » et sur l'application à l'espèce humaine de manipulations génétiques.

S'il ne retient pas les limites généralement admises du quatorzième jour après la fécondation comme délai ultime au-delà duquel la recherche scientifique sur l'embryon humain ne peut plus être autorisée, le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe souligne toutefois que *« la création intentionnelle d'embryons ou de fœtus humains à d'autres fins que la procréation doit être interdite »*. Il précise aussi que *« toute investigation ou expérience pratiquée sur des gamètes, sur des embryons ou des fœtus humains ou leurs cellules doit avoir fait l'objet d'une autorisation écrite de la part des donneurs qui auront été dûment informés de la finalité des interventions et donné leur consentement »*.

Reprenant les dispositions fondamentales du système français de transfusion sanguine et de la Fédération française des centres d'études et de conservation du sperme, les parlementaires européens précisent que *« le commerce d'embryons et de fœtus humains ou de leurs composants biologiques doit être interdit à tous les stades de leur développement et quelle qu'en soit la finalité, de même que leur importation sans autorisation ni justification »*.

L'utilisation d'embryons et de fœtus humains ou de leurs composants biologiques dans la fabrication des cosmétiques doit être interdite. Le placenta et les membranes extra-embryonnaires pourront cependant être ainsi utilisés une fois expulsés après l'accouchement.

La publication de ce document survient peu de temps après la rédaction de nombreux rapports nationaux (Royaume-Uni, Australie, Allemagne fédérale, France, Etats-Unis, Espagne, Suède, etc.) sur le même thème. Elle coïncide aussi avec plusieurs initiatives européennes (en Allemagne notamment, où le sujet alimente une très vive controverse) aboutissant à légiférer de manière souvent hétérogène dans ce domaine, alors même que sur le même thème ont été élaborés plusieurs moratoires scientifiques.

Les diverses recherches médicales et scientifiques sur l'embryon humain, l'utilisation médicale ou industrielle de celui-ci et, plus généralement, les techniques de procréation médicalement assistée font ainsi l'objet d'une véritable course-poursuite entre les initiatives nationales et l'institution européenne qui souhaite, pour sa part non sans mal, définir un consensus communautaire sur ce thème.

JEAN-YVES NAU.

(1) *« Rapport sur la recherche scientifique relative à l'embryon et au fœtus humain. »* Projet de recommandation présenté par la Commission de la science et de la technologie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Remplaçant M. Brice Lalonde

Mme Bouchardeau à l'Entente européenne pour l'environnement

L'Entente européenne pour l'environnement (EEE) n'a pas encore eu le temps de se faire connaître. Créée symboliquement le 21 mars 1988, au terme de l'année européenne de l'environnement, elle voulait être un lobby capable d'influer sur les décisions prises à Bruxelles et sur les débats parlementaires de Strasbourg. A l'origine de cette initiative, trois députés européens conduits par François Roelants du Vivier, parlementaire belge, et Brice Lalonde, alors directeur du bureau parisien de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement. Cette bande des quatre (Belgique, France, Espagne et Portugal), qui ne comptait à sa fondation aucun élu de l'Europe du Nord, voulait prouver que, même chez des Latins, on pouvait se soucier d'environnement avec l'esprit communautaire.

Appelé au gouvernement, Brice Lalonde doit abandonner la présidence de la section française de l'Entente, qui entre donc en sommeil en attendant un successeur. On vient de le trouver en la personne de Huguette Bouchardeau, son prédécesseur au ministère de l'environnement. Ce chassé-croisé a été officialisé au cours d'une conférence de presse commune, le 7 novembre, qui doit marquer la relance d'un mouvement *« résolument politique »* mais indépendant des partis et des groupes.

« Toutes les décisions concernant l'environnement sont politiques, a souligné Mme Bouchardeau, *et toutes engagent la Communauté européenne, et même le reste de l'Europe. »* C'est pourquoi l'Entente s'ouvre à toute personne approuvant la charte constitutive de l'EEE, l'adhésion ne comportant aucune cotisation (1). Huit sections nationales existent déjà. Des personnalités connues – comme Alain Bombard ou Jacques Chaban-Delmas – forment un comité de parrainage, destiné à donner du poids aux initiatives des « trois E ».

De fait, l'Entente a déjà su faire parler d'elle lorsque, au printemps dernier, François Roelants du Vivier a révélé le trafic des déchets toxiques entre la Guinée-Bissau et des courtiers européens. Ces révélations, qui font aujourd'hui le sujet d'un livre (2), ont déclenché le scandale dit de « l'Afrique poubelle ». Un beau « coup » pour un groupe d'influence naissant.

R. C.

(1) Secrétariat de l'EEE, c/o F. Roelants du Vivier, Parlement européen, rue Belliard, 97, 1040 Bruxelles.

(2) *Les Vaisseaux du poison*, Editions Sang de la terre, 176 p., 98 F.

EN BREF

● **Le typhon Skip sur les Philippines : plus de 160 morts et disparus.** – Le bilan du passage du typhon Skip sur le centre de l'archipel philippin s'alourdit peu à peu : dans la matinée du 9 novembre, il était d'au moins soixante et onze morts et quatre-vingt-quinze disparus. En outre, un million de personnes ont dû fuir leurs habitations. Les régions les plus touchées sont le sud-est de l'île de Luzon (où se trouve Manille), les îles de Palawan, de Panay, de Negros et de Leyte. Les dégâts aux constructions et aux cultures sont très importants. – (*UPI.*)

● **Une exposition « La météo et vous » à la Maison de la radio.** – La Météorologie nationale et Radio-France présentent, du 10 au 17 novembre, à la Maison de la radio, une exposition *« La météo et vous »*. Cette exposition explique comment sont élaborées les prévisions et ce qu'on connaît des mécanismes très complexes qui « font » le temps. Des conférences seront données tous les après-midi pour les enfants à 15 h 30 (14 h 30 et 16 heures le mercredi 16 novembre), pour tout public à 17 heures (sauf le mercredi 16 novembre).

★ 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris-16e. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Entrée gratuite. Renseignements : 42-30-21-80.

PARIS/NEW YORK A PARTIR DE 2 000 F A/R.

DES PRIX TELLEMENT DISCRETS QU'ON LES VOIT PARTOUT.

ACCESS VOYAGES

LOS ANGELES	ALLER 1500	A/R 3000
SAN FRANCISCO	ALLER 1500	A/R 3000
MIAMI	ALLER 1450	A/R 2850
CHICAGO	ALLER 1790	A/R 3380
DALLAS	ALLER 1790	A/R 3380
WASHINGTON	ALLER 1560	A/R 2920
ORLANDO	ALLER 1750	A/R 3300
MONTRÉAL	ALLER 1350	A/R 2390
DAKAR	ALLER 990	A/R 1980
RIO DE JANEIRO	ALLER 3795	A/R 5395
MEXICO	ALLER 2550	A/R 4595
BANGKOK	ALLER 2730	A/R 4845
SYDNEY	ALLER 4510	A/R 7990
ANTILLES	ALLER 1290	A/R 2590

PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES. ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1re CLASSE AFFAIRES. CIRCUITS ET SÉJOURS A LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET PAYER VOTRE VOYAGE AU 40 13 02 02 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.

6, RUE PIERRE-LESCOT, 75001 PARIS, MÉTRO ET RER CHÂTELET-LES-HALLES. TÉL. 16 (1) 40 13 02 02 OU 42 21 46 94.

ACCESS VOYAGES : DES PRIX QUI MERITENT LE VOYAGE.

CES TARIFS S'ENTENDENT A PARTIR DE..., ET SONT SOUMIS A MODIFICATION SANS PRÉAVIS, DES RESTRICTIONS POUVANT S'APPLIQUER.

Enquête

Les anciens combattants de 14-18 et le soixante-dixième

Les « der

GRANVEAUD/COLLECTIF

(Suite de la première page.)

Le poilu Alfred Pelger est un sacré gaillard. Quatre-vingt-treize ans bientôt, toujours la nostalgie coquine des « poulettes » et une sainte horreur du progrès, symbolisé par cette machine à vendanger dont le bruit, ce soir-là, l'exaspère. A croire que, dans l'ordre des calamités, l'engin arrive immédiatement derrière les Prussiens.

Ce vieux viticulteur, seul en sa maison des vignes, nous avait reçu en bougonnant de plaisir, pas dupe un seul instant de cette visite tardive : *« Les anciens de 14-18 ? Ah ! Oui, on m'a dit qu'il allait bientôt plus trop en rester. Faut pas vous en préoccuper. On fera avec. »*

L'Alfred, vieux singe, avait soigneusement tout préparé. La bouteille de bourgueil à n'ouvrir qu'après un délai raisonnable, histoire de jauger l'emmerdeur, et ses souvenirs pour un délectable numéro d'anti-héros, d'anti-poilu. *« Des médailles, moi ? Non. Pour en avoir, il fallait être volontaire, et moi, je n'ai jamais été volontaire, j'ai tout juste fait ce qu'on me disait de faire. Je n'ai rien ramené que mon corps. Et c'était déjà bien. »*

Seulement, Alfred Pelger, menteur pudique, s'est coupé dès l'entrée, dès son entrée en guerre, le 10 avril 1915, à même pas dix-neuf ans. Il s'est coupé, lui qui, après un an de classes à Châteauroux, s'est retrouvé au front à Verdun, puis dans la Somme à l'automne 1916, avec le 92e d'infanterie : *« Bapaume, un maudit secteur, relevé quand cela se pouvait. »* Une ellipse pour enrober tout le reste, la peur, le froid, les rats, les poux, l'eau boueuse des tranchées et la mort en bonne compagnie. Tous ses camarades qui perdaient le moral, *« qui se disaient qu'ils allaient y rester et qui effectivement y restèrent »*.

Hiver 1916 printemps 1917

Alfred Pelger a la mémoire qui flanche, comme beaucoup dans une sorte de défense, pour n'avoir point trop souvent les larmes aux yeux. Et puis tout simplement parce que *« on ne peut pas comprendre ce que fut la guerre si on ne l'a pas faite »*. Alors le vieil homme, en cette longue soirée d'automne, a filé « sa » guerre à toute allure, presque par bonds successifs. De *« secteur tranquille »* en *« maudit secteur »* de l'Oise, durant l'hiver 1916, à l'Aisne au printemps 1917, de la côte 304 à Verdun, *« le pire, un secteur mouillé »*, à Saint-Mihiel. Tout juste, à l'écouter dans cette revue expresse du front, si le sergent Pelger n'a pas été surpris par l'armistice, le 11 novembre, alors que son régiment allait attaquer en direction de Metz : *« A 7 heures du matin, on a appris que cela allait s'arrêter à 11 heures. Et ce fut comme d'apprendre sa grâce pour un condamné à mort. »*

La victoire et d'abord celle, individuelle et portative, d'Alfred Pelger, dont le médecin militaire au conseil de révision avait dit qu'il était un *« tempérament solide »*, ce que lui-même, convaincu de la chose, s'était juré de prouver en en revenant vivant : *« Je n'ai jamais pensé à être tué. C'est comme une étoile qui vous suit. »*

Dans sa maison des vignes, le vieil homme a longtemps parlé, toujours à demi-mots, comme à se moquer de lui-même, de ses aventures de trompe-la-mort. Et il a fallu le tracasser pour savoir qu'il avait ramassé un éclat d'obus, à la main, sur la côte 304 : *« Hélas ! pas la bonne blessure. »* Et il a fallu insister pour qu'il dise ce qu'était la mort des compagnons et obtenir cette définition lapidaire : *« Enveloppé dans sa capote et sa toile de tente, et la pièce était jouée. »*

Alfred Pelger, qui ne fut pas ancien combattant professionnel, mais reste viticulteur, et qui, avant la guerre, n'était jamais allé à plus de cinq kilomètres de la maison familiale, a fini par avouer qu'il était le *« dernier des combattants »* de son village. Il a enterré tous les autres, portant, à l'occasion, leurs médailles derrière le corbillard. Il a pleuré et pleure encore quand on évoque cela : *« L'arrivée des Boches en 1940, sur la route, je n'y suis pas allé »*.

En 1919, après avoir occupé l'Allemagne, non sans s'être procuré un dictionnaire pour communiquer — toujours les fameuses *« poulettes »*, — il a été rendu à ses foyers. Et s'est occupé de cultiver ses vignes, et de célébrer le culte de Pétain, *« un grand homme »*.

« Pauvre petit »

Et ce soir d'octobre 1988, à 19 h 15 tapantes, Alfred Pelger, qui a bien des petits ennuis de santé — *« un petit vaisseau de coulé, mais il y a encore la grosse péniche qui tient »*, — a gentiment viré tout le monde. C'était l'heure inaliénable de la soupe, avant une nuit de poilu en retraite — *« douze heures comme Baptiste »* sans jamais rêver à rien. Et surtout pas à la guerre.

Ancien combattant, le colonel de réserve Jean Créange l'est. Absolument, irréductiblement, magnifiquement. La France pour tout drapeau, le souvenir pour tout commandement. Ce petit homme d'une vitalité extraordinaire, qui file, jour après jour, à mille rendez-vous, est un cas. A plus de quatre-vingt-onze ans, d'autres se seraient résignés aux livres d'histoire. Pas lui, pas cet activiste du souvenir, de la flamme à maintenir.

Il peut lui arriver de se faire une raison. Alors, c'est avec grandeur. Tout récemment, comme président d'honneur des anciens combattants français en Italie, il s'est rendu à Pederroba pour un dernier rendez-vous. L'amicale, qui compta jusqu'à 25 000 membres, n'en rassemble plus que seize, dont, précise-t-il, douze valides. Autant dire que ce fut l'adieu aux armes. Au maire, qui n'y comprenait rien — il faut l'excuser, il n'avait pas quarante ans — Jean Créange, le dernier des Italiens, offrit le drapeau de l'association. A charge pour l'autre d'y veiller. Puis, il établit un chèque, 6 000 francs, la totalité des fonds de l'amicale, et le remit aux autorités italiennes, pour solde de toute gloire.

Jean Créange est venu, un samedi après-midi, constater que les locaux du *Monde* *« sont bien vieillots »*. Il a raconté un petit bout de sa guerre, et puis a filé, pour s'occuper d'une autre association qu'il préside : Ceux de Verdun, 2 000 adhérents encore à l'appel. C'est que cela ne chôme pas, un président, à la veille du 11 novembre. Et Jean Créange moins que quiconque.

Il faut dire qu'il aura eu, dans son rendez-vous avec le siècle, une hérédité chargée. Un père lorrain d'origine, polytechnicien, officier qui fera toute la guerre 1914-1918 à la tête du 219e régiment d'artillerie. Une mère alsacienne, qui sera infirmière volontaire. Et, mais c'est une autre histoire, un frère Pierre, mort en déportation à Auschwitz *« comme juif, comme résistant et comme socialiste »*.

A dix-sept ans, le *« pas très robuste »* Jean Créange s'engage comme volontaire avec la classe 15. Après ses classes à Orléans, au 30e d'artillerie, il entre à l'Ecole nationale d'artillerie à Fontainebleau. Il en sort aspirant à dix-huit ans, si désespérément fluet, dit-il en riant, que les femmes dans la rue le plaignent : *« Pauvre petit »*. L'Ecole d'artillerie avait à l'époque des méthodes de formation accélérée et une grande confiance en son matériel. Pour endurcir les élèves aspirants, les instructeurs les plaçaient dans une tranchée, et les soixante-quinze tiraient, à obus réels, à une cinquantaine de mètres.

Simple avant-goût. En janvier 1916, l'aspirant Créange se retrouve au front, avec le 17e d'artillerie. Mi-officier, mi-sous-officier, avec ce grade hybride mal vu par les uns, officiers de carrière qui ne l'acceptent pas au mess, et par les autres, vieux juteux rescapés de la Marne qui détestent les « bleus bites ». Mi-artilleur, mi-fantassin, chargé d'assurer la liaison avec l'infanterie, donc souvent en première ligne. Trois mois de ce « secteur calme », la batterie embusquée dans le mur du château Pommery et les enfants assistant à la classe dans les caves, trente mètres en-dessous. Et puis, à partir du 21 février 1916, un roulement sourd, ininterrompu dans le lointain. *« A 200 kilomètres de là, à Verdun, les Allemands venaient de lancer la grande attaque. Et on l'a parfaitement entendue. »*

« Les cadavres, les blessés, la folie... »

Verdun, précisément, où toutes les divisions de l'armée française vont se succéder. La 52e, celle de Jean Créange, est engagée le 1er juin entre Fleury et Thiaumont. *« Quatre jours plus tard,* dit-il, *l'infanterie était retirée, ayant perdu 50 % de son effectif. Sur six mille hommes, trois mille tués, blessés ou disparus »* en quatre jours. L'artillerie de la 52e, moins affectée, ou plutôt moins vite, reste. *« Vous ne pouvez imaginer ce que c'était. L'atmosphère, la fumée, les obus de tous calibres, jour et nuit, les trous d'obus, seuls abris, envahis par l'eau et la boue, les cadavres, les blessés, la folie. »*

Jean Créange a vécu tout cela. La folie des hommes et celle des armes, ces batteries de 75 emballées, quatre pièces par batterie, deux mille obus par vingt-quatre heures. *« Lors des tirs de barrage, chaque canon tirait au rythme de quinze coups à la minute pendant trois ou quatre minutes. Pas plus sous peine de fondre les canons, qu'on arrosait d'eau. Vous deveniez comme fou, vingt-quatre heures de ce régime, vingt-quatre heures au repos, à 300 mètres à peine en arrière. »*

Verdun de Jean Créange et de millions d'hommes. *« Un jour, le 23 juin, je crois, je montais à la batterie camouflée derrière une butte. Les obus à gaz allemands arrivaient en flots tellement incessants, dans un froissement d'air continu, que j'ai eu le sentiment qu'il m'aurait suffi de lever le bras pour partir avec. Un autre jour, pendant un tir de barrage, le pointeur et le chargeur d'un canon furent tués par un obus adverse. Je les ai remplacés seul. Il fallait bien protéger notre infanterie. Je m'attendais à être félicité. Savez-vous ce que m'a dit le commandant ? »* Avez-vous bien mis la bulle entre ses repères, au moins ? *» Il avait peur que j'aie tiré trop court. »*

Il en sourit, Jean Créange, et ne sourit plus du tout en racontant, les larmes aux yeux, la mort de deux officiers, deux lieutenants du 347e RI, dont la compagnie engagée sur Thiaumont s'était trouvée encerclée et prise sous les obus français et allemands. Après avoir envoyé un homme à 4 kilomètres de là pour demander à l'artillerie française d'allonger le *« orages d'acier »* dont la description fit la gloire littéraire d'un Ernst Jünger, mais également la chance d'être honoré, au même titre que les anciens combattants d'en face, les Français. La boutonnière de Willi s'orne de l'insigne bleu-blanc-rouge de « Ceux de Verdun », et dans son portefeuille sont rangées les cartes de membre d'associations françaises d'anciens poilus. Dans son pays, il n'a pas souvent l'occasion de sortir dans les rue avec l'étendard de son régiment, les fusiliers de la garde impériale, qu'on lui a confié ; cette unité ne comptant plus de survivant ni d'héritiers dans la nouvelle armée ouest-allemande. Le vendredi 11 novembre, à Bonn, sera un jour comme les autres, et le lendemain, la presse locale ne parlera que du Bal de la presse, principale manifestation mondaine de l'année.

Combien sont-ils ?

Pour fuir cette solitude dans le souvenir, Willi Nothdurft ira à Verdun, s'il se sent en forme, pour fleurir le modeste croix de chêne qu'il a plantée sur la colline de Mort-Homme et qui porte cette inscription : *« Par-delà les tombes, l'amitié franco-allemande »*. Il y a quatre ans, il était là, lorsque le chancelier Kohl et le président François Mitterrand se sont tenus la main devant le monument aux morts de Verdun. Il a été ému, certes, mais tient surtout à souligner *« que bien avant Adenauer et de Gaulle, il a été un protagoniste de l'amitié franco-allemande »*.

Tout le monde n'a pas la chance de Willi Nothdurft, et le respect mêlé de tendresse dont sont aujourd'hui entourés en France les anciens poilus, même pourvu de cette ironie iconoclaste qui s'exprime dans les dessins de Reiser, est refusé à tous homologues allemands. Emportés dans le maelström hitlérien, les anciens de 14-18 n'ont pas d'existence

La grande des rescapés

BONN
de notre correspondant

« Le jour de l'armistice, j'étais partagé entre deux sentiments contradictoires : la joie de voir la guerre finie et la tristesse de la défaite. Mais je me rappelle surtout une chose : j'ai pleuré des larmes amères avec trois camarades alsaciens qui devaient nous quitter immédiatement pour aller chez les Français. Les pauvres ne parlaient que l'allemand et partaient vers un monde inconnu d'eux. »

Willi Nothdurft, quatre-vingt-treize ans, est un petit homme aux yeux vifs dont toute la vie a été consacrée à deux passions : l'amour du fromage et l'amitié franco-allemande, la francophilie étant naturellement la conséquence du métier qu'il avait choisi dans sa jeunesse, celui de maître fromager. La déclaration de la guerre, en août 1914, le surprit alors qu'il revenait tout juste d'un stage d'un an, à Falaise, dans le temple du camembert, la laiterie Lepetit. *« En partant vers le front, j'avais dans ma poche le certificat de travail sur papier timbré à deux francs cinquante — des francs or ! — que m'avait donné Auguste Lepetit, et qui m'avait ouvert toutes les portes. C'était pour moi comme un talisman. »* Ce papier l'a-t-il préservé de la mort dans les tranchées de Verdun ? Admettons-le, faute d'avoir une autre explication du choix de la providence. Trente ans plus tard, dans la débacle de 1945, ce même certificat lui permit de traverser les lignes soviétiques pour s'enfuir de Silésie où il dirigeait une fromagerie, en se faisant passer pour français : le soldat de l'armée rouge s'était laissé berner par l'en-tête « République française » du certificat de travail...

Willi Nothdurft, parmi tous ses camarades survivants de la première guerre mondiale, a eu de la chance : non seulement la chance de revenir vivant de la colline de Mort-Homme la bien nommée où il passa deux mois sous les

Une exposition dans les Flandres

« Nous serons rentrés pour Noël »

C'EST un obus ordinaire, de ceux qui ont fait la bataille des monts de Flandres, et si bien faite que le mont Kemmel est devenu chauve et la cathédrale d'Ypres invisible. Il a peut-être tué, le 25 avril 1918, l'un des 5 294 combattants français, dont 5 237 anonymes, qui reposent à l'ossuaire de Kemmel ; l'ouvrier chinois matricule 43804 de l'armée britannique, tombé loin de Hongkong le 25 décembre 1917, ou l'officier anglais qui n'est jamais revenu chercher sa photo chez le photographe. Il a peut-être tué un soldat allemand, belge ou australien, les victimes ne manquent pas.

L'engin est d'un modèle courant : un obus à balles. On peut le voir à Kemmel, en Belgique, parmi les photos, dessins et objets présentés à l'exposition « Ecce Homo », consacrée aux horreurs de la Grande Guerre et de toutes les autres (1). La terre en rejette encore de semblables. Chaque printemps, elle met au jour une centaine de tonnes de casques, de baïonnettes et d'engins de ferraille, à l'issue d'une poussée de soixante-dix ans vers le ciel. La semaine dernière, elle s'est encore débarrassée de 165 obus à gaz moutarde d'un coup. L'engin ressemble à celui sur lequel un soldat anglais a inscrit *« May It Bee Happy Ending »* avant de le charger dans son canon. A peine quarante centimètres de haut, soit moins que le diamètre de la douille de la « grosse Bertha » présentée à côté. Un banal obus à balles, comme il en tombe sans doute encore dans quelques régions du monde.

Le ventre des bombes

Mais l'objet est coupé en deux et on voit l'intérieur. Il n'y a pas de place perdue dans cet obus. Quatre rangées de quatorze balles, alignées comme sur un boulier sont prêtes à achever les blessés. L'obus de base — on peut comparer grâce à une dissection voisine — n'est, tout compte fait, pas moins effrayant : vide peut-être, mais le manteau de métal est nettement plus épais. En coupe longitudinale, la guerre perd de sa banalité, et on se demande comment est le ventre des bombes qui traversent tous les jours les écrans de télévision.

Cet obus n'est que l'un des objets familiers du soldat, toutes nationalités confondues, présentés dans cette exposition où les choses parlent mieux des hommes que ne le font souvent les hommes eux-mêmes. Les organisateurs de l'exposition, — Piet Chielens, agent de caisse d'épargne, Jan Hardeman, animateur, et son épouse Marieke Demeester, tous trois originaires de la région d'Ypres (2) — ont retrouvé les jarres de whisky et le rhum qui annonçaient aux hommes une offensive pour le lendemain. Ils montrent les catalogues de masques à gaz (avec modèle pour les blessés au visage), les bouteilles effilées mises au point par les Britanniques pour tenir droit dans la boue, les cartes envoyées aux familles en allemand, en français ou en anglais, qui disent toutes la même chose après remerciement pour le cake ou les biscuits : *« Nous serons rentrés pour Noël. »*

Comme un chemin de croix

D'une tranchée à l'autre, les destins se ressemblent, et c'est aussi l'un des enseignements de l'exposition. Les uniformes rutilants du départ — Anglais en rouge, Belges en hauts-de-forme — sont vite ramenés aux réalités du terrain. Il y a les stations du chemin de croix : l'eau, la boue, les barbelés ennemis à scier. Tout est là, exposé : les pinces, rouillées, le rouleau de fil de fer, les bottes arrachées à un ami, à un mourant. Il y a même un rat — empaillé — en mémoire de celui avec lequel Français et Allemands ont un jour d'ennui joué au ping-pong avant de poursuivre le jeu à la grenade, ce qui a fait neuf morts. A l'hôpital, un soldat belge a peint sur son sac à dos : *« Tu ne tueras point. »* D'autres sculptent, dans les douilles de cuivre, des vases qui seront, après guerre, des cadeaux appréciés dans les noces flamandes.

Le matin du 11 novembre 1918, des blessés pleurent sur leur lit d'hôpital, à l'idée de se retrouver orphelins de leur infirmière. A 10 h 55, Hector Lefebvre meurt, parce qu'il est sorti cinq minutes trop tôt de sa tranchée. En 1921, lorsque son fiancé rentre après sept ans sous les drapeaux, Marie Beck lui demande s'il veut bien encore épouser ses cheveux gris. Le 5 octobre 1924, le village de Westoutre inaugure son monument aux morts au son des *« cloches et du canon »*. De la misère du héros aux hommages posthumes, voici l'homme.

CORINE LESNES.

(1) « Ecce homo », exposition d'objets et de dessins des Belges Frank Brangwyn et Frans Masereel, du Néerlandais Albert Hahn et de l'Allemande Käthe Kollwitz. Jusqu'au 20 novembre à Kemmel, à une trentaine de kilomètres d'Ypres et de Lille.

(2) Ils avaient déjà publié en 1978 un livre de récits de quarante témoins de l'époque : *Van den Grooten Oorlog* (« De la Grande Guerre », non traduit).

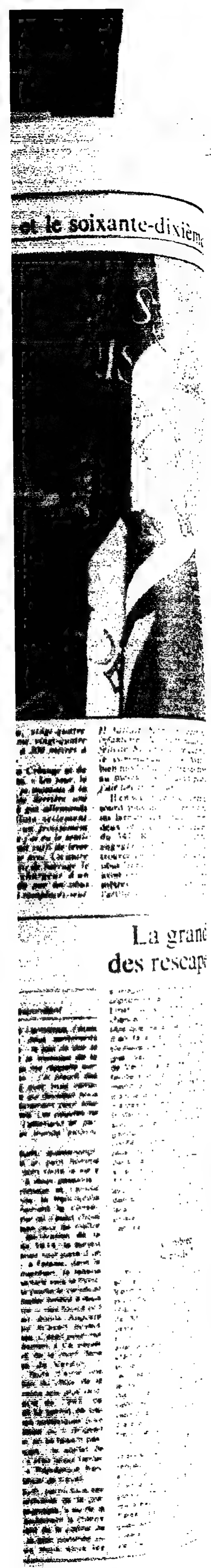

Enquête

anniversaire de l'armistice

des der »...

feu, ces deux officiers, deux instituteurs, et quinze survivants de leur compagnie parviennent à s'échapper. Le lendemain, les deux officiers furent fusillés, sans jugement, sur ordre de leur colonel, pour abandon de poste. « *Et pourtant, ils ne pouvaient pas tenir. Ils ont été réhabilités après la guerre. Il n'empêche. C'était des instituteurs, peut-être des officiers de carrière les détestaient-ils. Ce sont pourtant les instituteurs d'avant 1914 qui ont gagné la guerre en faisant de nous ce que nous fûmes.* »

Jean Créange a parlé ainsi pendant deux bonnes heures. Il a raconté les mutineries de 1917 — « *C'est là le seul titre de gloire que je reconnaisse à Pétain, d'avoir limité au maximum la répression* » — et ses propres « *petites histoires* » : le front d'Alsace, où il apprit « *le bridge et le ski* », la Meuse, Verdun à nouveau en septembre 1917, « *l'affaire terrible du bois des Fosses* ». Là, comme tout l'état-major du régiment, il est gazé. « *Cela touchait les hommes surtout aux parties, à la gorge et aux yeux. Moi, ce furent les yeux, et j'y ai gagné la croix de guerre.* »

Un dossier rose sur la table

Il a dit aussi combien la guerre parfois faisait relâche entre les stages, les permissions, les congés-maladie, et aussi en ces périodes de calme relatif où les batteries se contentaient de fixer par tir de réglage « *la hausse du jour* ».

L'aspirant Créange, sous-lieutenant en 1916, lieutenant en 1918, l'admet : « *S'il n'y avait pas eu cela, ces temps de relâche, je ne serais pas ici à vous raconter ma vie.* » A dire que l'armistice le trouva au lit, rue d'Amsterdam à Paris, en convalescence de grippe espagnole. A raconter les aventures du vieux capitaine Créange, mobilisé en 1939 à proximité de la ligne Siegfried, puis démobilisé et « réfugié » dans les chantiers de jeunesse. A rappeler enfin qu'en juin 1986 il fut promu commandeur de la Légion d'honneur à Verdun par le président de la République.

Il a demandé, presque comme un honneur, le droit à l'anonymat. Sa guerre, Bernard M..., quatre-vingt-onze ans, notaire, ne l'avait jamais racontée. C'est que cela ne regarde personne, la vie, ou la guerre, d'un notaire. Ou que l'homme, de caractère, n'avait pas de temps à perdre, à se retourner ainsi sur lui-même. Comme si l'intermède n'avait été qu'un combat préparatoire à la vraie bataille, celle de la réussite sociale.

Mais, puisqu'il avait décidé de parler, autant que cela fût bien fait. Presque comme un testament, un dossier rose sur la table, avec à l'intérieur des notes scrupuleuses et la feuille d'état de services du sergent M... Bernard, né le 13 octobre 1897, clerc de notaire. Toute une série de mentions manuscrites, année après année, pour une vie de poilu. Avec en bas une première citation à l'ordre du régiment soigneusement transcrite par quelque embusqué de l'arrière : « *Jeune gradé superbe d'entrain et d'énergie, armé d'un grand esprit de sacrifice, est pour ses hommes un exemple constant de bravoure, a montré des qualités superbes au cours des journées des 13, 14 et 16 août 1917.* »

Fermez le ban ! serait-on tenté de dire. Et pourtant une vie de clerc — « *c'est-à-dire commis aux écritures, palefrenier, jardinier chez un cousin notaire* » — projeté aux armées, cela peut être un roman. Le roman presque rose des trois frères, fils d'un modeste viticulteur. Tous trois partis à la guerre, en 1914, 1915, 1916. Tous trois dans l'infanterie, en première ligne. Tous trois revenus. Ou le roman presque picaresque de Bernard, le benjamin, qui quitta l'étude du cher cousin en 1914 pour aider ses parents aux travaux des champs. Et quitta ses chers parents en 1916 pour aider ses frères et la France.

Un jeune homme assez maigre pour inquiéter le major au conseil de révision était bien assez gras, en ces temps-là, pour faire un soldat d'infanterie. Bernard M... part le 11 janvier 1916, à dix-huit ans à peine, et, après ses classes à Fontainebleau, est affecté au 162e RI ; départ pour le front le 26 août. La Meuse, et un premier souvenir fâcheux : les civils qui refusaient de donner de l'eau. Puis l'Argonne, puis l'Aisne, puis Verdun. Me Bernard M..., notaire, ne fait pas dans le détail. Il dit les transhumances à pied : « *On portait notre maison, 25 kilos, sur le dos.* » Il dit la souffrance des hommes, l'humidité surtout. Il dit l'apprentissage de la peur et de la soif, « *ces moments en première ligne, où on ne pouvait bouger, cloués au sol pendant une dizaine de jours. Là j'ai appris qu'on pouvait supporter la faim, mais pas la soif* ».

Le fantassin fait sa guerre et la fait bien, avec soin et zèle, dans l'honneur et l'ordre. Il la fait, même s'il déteste ce qu'on lui fait parfois faire : construire un pont de bateaux sur l'Aisne, lui qui n'a jamais su nager. Ou subir l'atroce hiver 1917, quand chaque nuit plusieurs soldats mouraient de froid. « *Une nuit dans une usine désaffectée, nous étions trois pour trois paillasses, et il fit tellement froid que l'une des trois paillasses nous servit de couverture, serrés dessous comme des harengs saurs.* »

Ou encore Verdun en 1917, cinq tonnes d'obus au mètre carré, « *ces six cents mètres d'avancée allemande qu'il a bien fallu leur reprendre* ».

C'est là, dans un trou d'obus, qu'on viendra le chercher pour en faire, après trois mois et demi, à Mourmelon, un sergent et même, s'il le veut, un officier. Sergent oui, officier non : « *Pas question de commander à tant d'hommes.* » Il devient donc sergent, un temps sous-officier d'observation en liaison avec une pièce de marine chargée d'« *essuyer le derrière des Boches* ».

« On battait le monde entier »

Vient ce fameux 10 juin 1918. Dans l'Oise, le sergent M... s'avance entre les lignes, en pleine bataille pour localiser les Allemands. Blessé à une jambe par des éclats d'obus, il essaye de se cacher dans les blés, « *hélas trop courts* », et est fait prisonnier par deux Allemands. « *Ils m'ont invité à les suivre, voulant me faire porter un de leurs blessés.* » C'est le début d'aventures presque picaresques. D'une ferme où il a été conduit, un convoi se forme : « *Sept cents bonshommes blessés, tous allemands, plus moi. Nous marchions, vaille que vaille, c'était cela ou les obus. Et à un moment, dans le ciel, un avion français a descendu une saucisse allemande. Alors j'ai vu sept cents types se tourner vers moi en me montrant le poing et en criant. Il y avait un Lorrain, blessé allemand, à mes côtés. Je lui ai demandé ce que disaient ses copains. Ils disent qu'ils vont te casser la gueule.* »

Les tribulations du prisonnier ne s'arrêtent pas là. « *Ils m'ont collé dans un camion aux roues cerclées de fer. On a roulé pendant au moins vingt-quatre heures, et, avec les éclats d'obus dans la jambe, je vous prie de croire...* » L'arrivée à Saint-Quentin, 11 000 blessés dans la cour de l'hôpital, puis le transfert en train à Hautmont, près de Maubeuge, « *une chaussure à la main comme oreiller* ». « *Là, un major anglais m'a retiré les éclats d'obus au couteau, sans anesthésie, bien sûr.* »

Enfin, six jours de train sanitaire, direction la Haute-Silésie, avec un pansement de papier et les plaies pleines de poux, et l'arrivée, après un passage à l'hôpital, au camp de Neuhamer. « *Un immense camp, capable de recevoir 500 000 hommes, des baraquements de terre avec parquet de planches.* »

Comme beaucoup de soldats français, Bernard M... possède, dissimulés dans la ceinture, quelques louis d'or au cas où... Les Allemands le savent. Le directeur du camp, un Lorrain, aussi. « *Il m'a dit : Vous avez des louis d'or, ils vont vous les prendre, confiez-les moi. Je l'ai fait. Et ce Lorrain, M. Wautrin, qui deviendra maire de Metz après la guerre, me les a rendus.* »

Quatre mois de camps, sans trop de problèmes, sinon la faim, le sergent affecté à la surveillance des colis de la Croix-Rouge, une sortie toutes les semaines, un gardien, quatre prisonniers en route pour un bistrot du coin, et le 11 novembre annoncé, une heure après, par le commandant de Neuhamer.

« *Un jour*, raconte le sergent épinglé, *l'interprète du camp m'a dit : Vous Français, nous Allemands, si nous nous étions alliés, on battait le monde entier. Et je lui ai répondu : Mais pourquoi voulez-vous qu'on batte le monde entier ?* »

PIERRE GEORGES.

frustration allemands

collective. L'Etat fédéral ouest-allemand n'a jamais jugé utile d'instituer de ministère des anciens combattants, si bien que l'on ne sait pas le nombres des participants à la première guerre mondiale encore en vie. Le ministère de la défense ne se reconnaît de compétences et de devoirs qu'envers les anciens soldats de la Bundeswehr, créée en 1955. Seuls les militaires de carrière touchent une pension, les autres ne sont inscrits dans aucun fichier.

Les raisons de cette discrétion honteuse sont faciles à deviner : soucieuse de présenter à ses voisins l'image d'une nation ayant rompu avec un militarisme séculaire, l'Allemagne officielle ignore ses vieux soldats, et ceux de la première guerre mondiale payent également les crimes de la Wehrmacht nazie, même si, comme Willi Nothdurft, ils n'en faisaient pas partie.

Regroupés dans de multiples amicales régimentaires, les anciens combattants restent entre eux, se réunissent régulièrement devant des bocks de bière, à l'abri des regards. La rumeur des arrière-salles de café franchit parfois les frontières : lorsque d'anciens membres de la Waffen SS-2 crient un peu trop fort leur joie de se retrouver ensemble. Les grands-pères incorrigibles et braillards contraignent au silence triste les arrière-grands-pères qui se retrouvent seuls face au souvenir des tranchées.

La frustration devient insupportable, lorsque surviennent ces manifestations au moyen desquelles les nouvelles générations ouest-allemandes veulent manifester leur horreur de la guerre et leur rejet de la chose militaire. Ainsi, l'inauguration l'an passé à Brême d'un « monument au déserteur inconnu » est restée en travers de la gorge des associations d'anciens combattants des deux guerres. Un jugement du tribunal de Francfort-sur-le-Main relaxant un journaliste ayant écrit que « tous les soldats étaient des assassins en puissance » a été ressenti comme une insulte par ces mêmes groupes.

Les autorités municipales, bien souvent, prêtent peu d'attention aux monuments aux morts des villes et des villages : à quoi bon faire des efforts puisque ce n'est pas là que les notables viendront se faire photographier par la presse locale ? Les champs de bataille sont à l'étranger, les cimetières où reposent les camarades aussi, et, faute de vraie capitale, aucun monument central n'appelle au ralliement des rescapés.

Envieux de... la RDA

L'autre Allemagne, la RDA communiste, fait parfois secrètement envie aux anciens combattants ouest-allemands. En établissant, en plein coeur de Berlin-Est sur la célèbre avenue Unter den Linden un monument au souvenir des victimes du fascisme, où brûle une flamme veillée par les soldats impeccable du bataillon Friedrich Engels, elle a su instituer un lieu du souvenir honorable, justifiant les défilés militaires à la prussienne — fanfares et pas de l'oie — qui s'y déroulent régulièrement. Le prix de la réhabilitation qu'a choisi de payer la République fédérale d'Allemagne après 1945 peut aujourd'hui sembler bien lourd à ces vieux soldats des tranchées. Il a été jugé nécessaire par tous les dirigeants ouest-allemands depuis la création de la RFA. La date qui comptera, cette année, de la frontière danoise jusqu'à la Bavière, ne sera pas le 11 novembre, soixante-dixième anniversaire d'une défaite, mais le 9. Il y a cinquante ans, cette nuit que les nazis appelèrent Nuit de cristal vit le déchaînement de fureur antijuive le plus abominable des temps modernes. Bannières et trompettes resteront dans les armoires, et les autorités couvriront leur tête pour aller se recueillir dans les synagogues.

LUC ROSENZWEIG.

le nouvel Observateur

TOUS LES JEUDIS

CETTE SEMAINE

SALAIRES-CARRIÈRES POUVOIR

LES FEMMES ATTAQUENT

TOUT EN COULEUR

Légion d'honneur

Ministère de la défense

(Nominations exceptionnelles du soixante-dixième anniversaire de l'armistice de 1918.)

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Andry, Léopold Andurand, Olivier Andreu de Kerdrel, Georges Auzary, Eugène Bardiaux, Henri Barneaud, Gaston Barrand, Louis Barthe, Camille Bejuy, Louis Benoit, Auguste Bérest, Marcel Perrin, Roger Bernard, Marcel Besnard, Marcel Billat, Henri Blandin, André Bluet, Charles Bouffard, Augustin Bougrier, Denis Boullis, Marcel Breuzet, Eugène Brisson, Pierre Brunet, Evariste Carbonel, François Chagué, Henri Chatard, Antoine Chauma, Maurice Colin, Louis Condé, Clément Cordier, Gaston Crovisier, Alphonse Daniel, Raymond Debachy, Léonce Delanisays, Joseph Deloge, Jean Delpech, Henri Denis, Augustin Dequéant, Michel Derrier, André Devillers, Julien Douilhac, Antonin Douroux, Stéphane Ducrot, Jean Dupuy, Georges Emmanuel, Eugène Etienne, Jérémie Excoffier, André Farez, Angel Fauconnet, Maurice Ferlin, Gaston Festuot, Joanny Fèvre, Jacques Flameng, Paul Floquet, Henri Flu, Gaston Flusin, Jules Fouratier, Mathurin Gautier, Dominique Giacobini, Jean Gibert, Marceau Gibert, Raymond Gourmand, Félix Grégoire, Fernand Grimonpont, Bernard Griveau, Jean Guillot, François Guinard, Jacques Guiraud, Alexandre Guyard, Pierre Guyollot, Raymond Horn, Alphonse Houdeiller, François Jacq, Alfred Jacquemin, René Jouvenaux, Jean Kerenfort, Pierre Lacombe, Julien Lacoué, Jean Lapeyre, Jean Laporterie, Louis Larroumets, Jules Léard, Victor Lebeau, Jean Le Gallic, Raymond Leleu, Gaston Lemoine, Adrien Lenoir, Louis Leplay, Paul Lévy, Paul Luits, Léonce Luneau, Jacob Madar, Odon Marco, André Mauriac, Ernest Mentre, Marcel Miclot, Roger Monis, Gaston Monteille, André Ogel, Félix Patras, Raymond Pelé, Félix Pelissier, Louis Petit, Marius Peyrot, Edmond Picart, Louis Pigeaux, Pierre Pilard, Gaston Pinard, Jean Pineau, Paul Podevin, Charles Réalini, Henri Réauté, Marcel Recteau, Pierre Ringand, Raymond Rio, Edmond Riverieulx de Varax, Raymond Roger, Justin Roux, Pierre Rullier, Louis Saint-André, Paul Saint-Girons, Fortuné Selell, Alphonse Samyn, Fernand Simonin, Georges Simonpoli, Albert Storione, Georges Surmely, Emile Therond, Georges Thierry, Gustave Tissenil, Robert Villemin.

Secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre

Henri Angue, Maurice Autebert, Raymond Baehr, Georges Balan, Paul Barboux, Henri Beaudrier, Clovis Bellenger, Joseph Bensaïd, Jean Bergues, Gilles Bernard, Jules Bernaulte, Maurice Billiault, Louis Blanc, Alphonse Bondy, Lucien Bosc, Jean Bousquet, Antoine Bouvier-Garzon, Jean Brin, Maurice Chalbet, Henri Chamalet, Henri Clavet, Léon Clicques, Jacques Cortale, Georges Cossart, Marins Coulon, Jean Courtois, Hilarion Dalin, Jean Davanier, Alexis Delalande, Marcel Delbos, Charles Delfosse, Octave Delion, Mme Jeanne Denis, MM. Raymond Deroche, Eugène Desbois, Jean Desbois, Prosper Dippe, Robert Dorsemaine, Jean Faure, Jean Félix, Alexandre Frantz, Louis Ganne, Marcel Garnier, François Guerin, Jacques Guiboux, Louis Guichard, Antoine Guidicelli, Emmanuel Guillon, Georges Heid, Marcel Henry, Jean Honarner, Georges Hucteau, Henri Jarry, Mme Lucie Jung, MM. Emile Lablanchetais, Arthur Lalande, Louis Landru, Adrien Leconte, Edme Leconte, Clément Lelong, Mmes Adèle Lewis, Nadège Lhomme, MM. Maurice Malmert, Etienne Masclaux, Gaston Merchez, Joseph Molard, André Noël, Pierre Normandon, François Oillaux, Charles Parrod, Léon Paturot, Eugène Perreault, Pierre Peyrouton, Mme Madeleine Poncet, MM. Eugène Pouget, Fernand Prive, Alfred Renault, Julien Roy, Raoul Ruty, M. l'abbé Fabien Saint-Hilaire, MM. Camille Salesse, Gérard Saunière, Auguste Schmitt, Edouard Suzanne, Marie Thil, Gustave Vigot, Lu Hou Tcheng, Tseng Kuong Pio.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4871

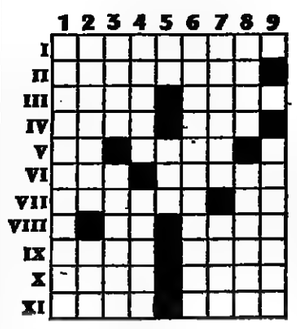

HORIZONTALEMENT

I. Produit qui rend comme de l'argent. – II. Met pied à terre. – III. Peut faire pâlir une étoile. On l'a dans le nez quand elle est noire. – IV. Grand, pour la coqueluche. Endroit où l'on peut saigner. – V. En automne. Un préfixe qui indique que les choses ne sont faites qu'à moitié. – VI. Pour désigner. Marcher sans rien dire. – VII. Nom qu'on peut donner à ce qui est pis. Dieu. – VIII. Peut rendre plus heureux qu'un roi. Pas dans l'ordre. – IX. Château de la Loire. Un danger quand on est en grève. – X. Repousser du pied. Dans le groupe des planètes troyennes. – XI. Placée. En France.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui sont toujours en train de baver. – 2. Qu'on ne peut donc pas faire chanter. Au Pakistan. – 3. Pas marqué. Des arrêts dans la circulation. – 4. Vivaient sur la rive gauche du Danube. Coule en France. – 5. Un agrément d'autrefois. Jouait parfois aux dames. – 6. Les grandes théories. – 7. Une réponse qui peut nous faire porter le bonnet. Le premier venu. – 8. Sans taches. Pas unie. – 9. Qui ont fait l'objet d'une inscription.

Solution du problème n° 4870

Horizontalement

I. Marathons. – II. Etage. Réa. – III. Lotir. Ri. – IV. Omelette. – V. Me. Ibéris. – VI. As. Té. Ode. – VII. Vélites. – VIII. Eté. Lot. – IX. Esse. Obi. – X. Otto. Miro. – XI. Néel. Irun.

Verticalement

1. Mélomane. On. – 2. Atomes. Tête. – 3. Rate. Veste. – 4. Agilité. Sol. – 5. Térébelle. – 6. Té. Io. Mi. – 7. Or. Trottoir. – 8. Néréide. Bru. – 9. Sal. Session.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 novembre à 0 heure et le jeudi 10 novembre à 24 heures.

Le courant de secteur sud persistera sur la France, apportant des masses d'air chaud et humide.

Jeudi : Sur la Bretagne et le Cotentin, le temps sera brumeux et nuageux toute la journée, avec un vent modéré de sud à sud-ouest.

Sur le Languedoc-Roussillon, les Cévennes, la Provence, la Côte d'Azur et les Alpes du Sud, le temps sera couvert avec des ondées et un vent assez fort d'est à sud-est. En Corse, le temps sera très nuageux mais sans pluie. De la Champagne, la Lorraine, l'Alsace jusqu'au sud du Massif central, jusqu'à la basse vallée du Rhône et aux Hautes-Alpes, le temps sera très nuageux avec quelques ondées éparses jusqu'en début d'après-midi. Ensuite, des éclaircies parfois belles se produiront et il n'y aura plus de pluies. Partout ailleurs, après une matinée très brumeuse, le ciel sera partagé entre les éclaircies et les nuages. Les éclaircies deviendront de plus en plus belles en cours d'après-midi.

Le matin il fera 11 à 15 degrés sur le pourtour méditerranéen, 10 à 12 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, 3 degrés dans le nord-est du pays et 6 à 10 degrés partout ailleurs. L'après-midi le thermomètre atteindra 18 à 20 degrés dans le Sud-Ouest, 9 à 12 degrés dans le Nord-Est, 13 à 16 degrés partout ailleurs.

SITUATION LE 9 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

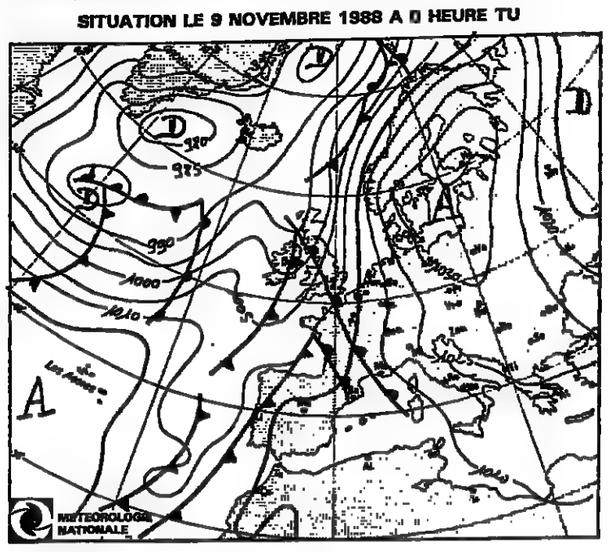

PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE A 12 HEURES TU

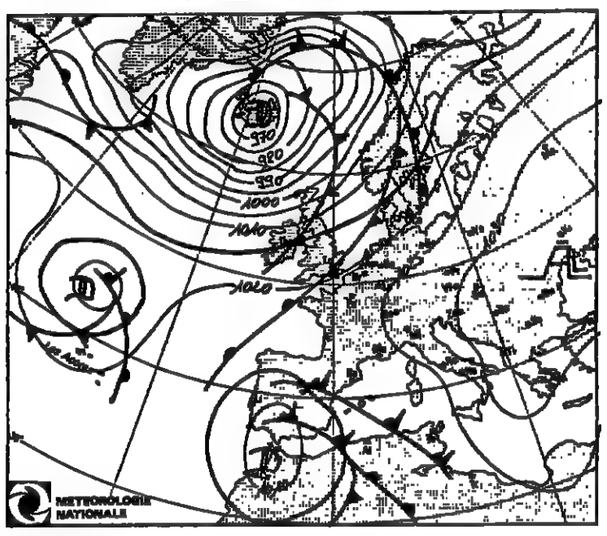

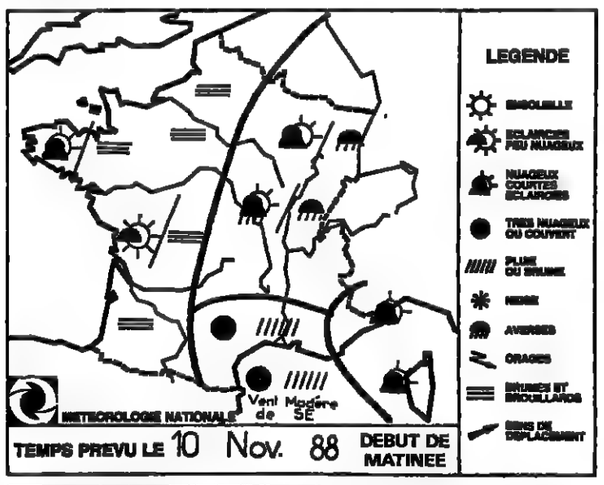

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 08-11-1988 à 6 heures TU et le 09-11-1988 à 6 heures TU — le 09-11-1988

FRANCE											
AJACCIO	20	12	N	TOURS	13	9	P	LOS ANGELES	19	13	D
BIARRITZ	23	15	N	TOULOUSE	20	13	D	LUXEMBOURG	8	1	N
BORDEAUX	20	14	P	POINTE-A-PITRE	31	22	D	MADRID	16	9	N
BOURGES	15	8	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	26	17	N
BREST	17	15	P	ALGER	26	17	C	MEXICO	27	6	B
CAEN	15	8	D	AMSTERDAM	10	9	P	MILAN	11	6	D
CHERBOURG	14	11	P	ATHÈNES	17	11	N	MONTRÉAL	8	3	P
CLERMONT-FERR.	18	11	C	BANGKOK	28	28	C	MOSCOU	0	−6	A
DIJON	10	4	D	BARCELONE	19	15	P	NAIROBI	24	16	N
GRENOBLE S-M-H	12	7	P	BELGRADE	8	−3	B	NEW-YORK	12	7	D
LILLE	7	6	P	BERLIN	1	−2	D	OSLO	1	−1	N
LIMOGES	18	12	P	BRUXELLES	11	5	P	PALMA-DE-MAL.	23	14	C
LYON	15	10	P	LE CAIRE	23	14	D	PÉKIN	20	8	D
MARSEILLE-MAR.	13	13	C	COPENHAGUE	3	2	C	RIO-DE-JANEIRO	26	23	N
NANCY	8	−1	B	DAKAR	30	26	D	ROME	19	9	C
NANTES	20	13	P	DELHI	32	19	D	SINGAPOUR	30	23	C
NICE	14	11	C	DJERBA	24	19	B	STOCKHOLM	0	−10	N
PARIS-MONTS.	10	9	N	GENÈVE	9	6	P	SYDNEY	29	18	C
PAU	21	12	N	HONGKONG	20	19	N	TOKYO	18	8	D
PERPIGNAN	17	10	N	ISTANBUL	10	2	D	TUNIS	25	17	C
RENNES	17	10	C	JÉRUSALEM	17	7	D	VARSOVIE	3	−3	C
ST-ETIENNE	17	13	C	LISBONNE	20	16	A	VENISE	12	1	D
STRASBOURG	6	−1	N	LONDRES	9	9	P	VIENNE	7	−4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Joëlle MENDEZ,
Denis DROUHET
et Willie,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Véra,

le 16 octobre 1988.

5, cité Griset,
75011 Paris.

Décès

– Ses enfants rappellent le décès de

Mme Andrée AVAZERI,
née Gonord,
avocat honoraire du barreau de Paris,

survenu le 10 octobre 1988, en son domicile.

5, rue Ganneron,
75018 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Raymond CRÉANGE,
née Simone Weill,

survenu le 27 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le docteur et Mme Paul Dahan,
Monique et Dylan Goubin,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe DAHAN,

survenu le 4 novembre 1988, à l'âge de vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 novembre, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Anne et Jean-Pierre Raoult,
ses enfants,
Olivier et Elisabeth,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean FRIBOURG,

survenu à Saint-Cloud, le 8 novembre 1988.

15, avenue Gambetta,
92410 Ville-d'Avray.

– Les membres du conseil d'administration de la Fédération française des industries du vêtement masculin
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur

M. André HEYMANN,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
président d'honneur de l'Union
des industries de l'habillement,
vice-président d'honneur
de l'Association européenne
des industries de l'habillement,

survenu le 5 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

20, rue Constant-Strohl,
67000 Strasbourg.

– Joseph et Denise Le Gleut,
L'abbé Michel Lepape,
Pierre et Marie-Claire Lepape
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Marguerite LEPAPE,
née Paillette,

survenu le mercredi 2 novembre 1988, au Havre.

Les obsèques ont eu lieu le 7 novembre en l'église de Caucriauville.

– Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Arthur NEUMAN,
croix de guerre 1939-1945,
ancien prisonnier de Colditz,

survenu le 29 octobre 1988, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, selon son désir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Guersant,
75017 Paris.

– Mme Maurice Peyrot,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, de

M. Maurice PEYROT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
administrateur honoraire des PTT,

survenu le 2 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées, le mardi 8 novembre, en l'église Saint-François-de-Sales.

11, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

– Mme Henri Scialom,
son épouse,
M. et Mme Michel Scialom,
M. et Mme Jacques Erny,
M. et Mme Philippe Scialom-Carde,
ses enfants,
Cécile, Sophie, Guillaume, Chloé,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SCIALOM,

survenu le 8 novembre 1988.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale au cimetière parisien de Pantin, le jeudi 10 novembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– L'ambassadeur du Guatemala en France,
Le personnel de la mission diplomatique
Et ses anciens collaborateurs,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Eduardo WEISMAN WEIL,
conseiller de l'ambassade
du Guatemala en France,
commandeur de l'ordre du Quetzal.

Remerciements

– M. et Mme Arrouy,
leurs enfants,
Le groupe du cabinet médical du 174, rue de la Pompe,
très touchés des marques de sympathie et d'affection lors du décès du

docteur Marcel ARROUY,

vous adressent leurs très vifs remerciements.

Avis de messes

– Une messe réunira les amis de

Michel VILLEY,
professeur émérite
à l'université Paris-II.

décédé le 24 juillet dernier,

en l'église Saint-Séverin, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e, le mardi 15 novembre, à 18 heures.

Communications diverses

– Colombes. – Le 37e Salon des amis des arts aura lieu du 10 au 27 novembre.

– Vernissage le 9 novembre à 19 heures, avec tirage au sort d'une œuvre de Robert G. Schmidt. Le 20, dédicace des catalogues. Mairie-centre administratif, rue de la Liberté.

– **Société des études romaniennes :** vendredi 18 novembre 1988, à 17 h 15, dans la salle VI du Collège de France, conférence de M. O.-M. Bonnerot, directeur de l'Institut de littérature comparée de la faculté des lettres de Strasbourg, sur « Quelques avatars de la pensée de Renan ».

– **Les journées interdiocésaines,** du service d'entraide des prêtres de la Maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres, auront lieu les vendredi 18 novembre, samedi 19 novembre, de 10 h 30, à 18 h 30, et le dimanche 20 novembre, de 10 h 30 à 17 h 30, à la

Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-L'Evêque, 75008 Paris.

Chèque bancaire JIADP, CCP JIADP Paris, 46341 B.

Pour les réservations de repas, samedi et dimanche, téléphoner au 43-01-68-49.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 NOVEMBRE

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, devant les grilles du Palais de justice (M. Pohyer).

« Les salons de l'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (Ars conférences).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, place des Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Métiers d'autrefois : l'émaillerie », 14 h 45, entrée du Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Interprétation alchimique des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Exposition Cézanne au Musée d'Orsay », 18 h 30, sortie RER, côté quai Anatole-France (D. Bouchard).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La monnaie et son histoire », 14 h 30, entrée, 11, quai Conti.

« Histoire de la médecine en l'hôtel de Miramion, 14 h 30, 47, quai de la Tournelle.

« Collections iconographiques de la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier.

(Publicité)

LE DROIT DE VIVRE
40, rue de Paradis
75010 PARIS

XXXVIIe CONGRÈS DE LA LICRA
AVIS AUX ADHÉRENTS

En raison des perturbations dans la distribution du courrier, nous confirmons la carte des :

ASSISES NATIONALES DE LA LICRA

Samedi 19 novembre, de 9 h 30 à 18 h 30
Dimanche matin 20 novembre, de 9 h 30 à 12 h.

HOTEL SOFITEL / PARIS
8-12, rue Louis-Armand
75015 PARIS (Métro Porte Balard)

TABLE RONDE PUBLIQUE : DIMANCHE après-midi (14 h 30)
THÈME : RACISMES, ANTISÉMITISMES : ANTIRACISME.

GRAND DINER : Samedi soir, 20 h 30,
sous la présidence de Laurent FABIUS,
président de l'Assemblée nationale, ancien premier ministre.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

L'automne des échanges franco-japonais

L'axe Paris-Tokyo, contrepartie de la saison japonaise de Paris il y a deux ans, passe cette année par vingt-deux manifestations. Maurice Béjart, dans ce cadre, vient de célébrer l'amitié franco-nippone par un gala exceptionnel pour lequel sa troupe était associée au Tokyo Ballet et la star du kabuki, Tamasaburo Bando, à notre danseur étoile Patrick Dupond.

Aspect plus inattendu de ces échanges, une convention a été signée, le mardi 8 novembre, entre le Conservatoire national supérieur de musique de Paris et la Japan Shipbuilding Industry Foundation, industrie de construction navale qui constitue l'une des nombreuses pièces de l'immense empire de M. Ryoichi Sasakawa. Un fonds de 1 million de dollars (6 millions de francs environ) est ainsi mis par la Fondation à la disposition du CNSM, qui le distribuera sous forme de bourses aux musiciens en fin d'études. « Bienfaiteur de l'humanité » aux yeux de l'étranger, M. Sasakawa n'a pas tout à fait cette réputation au Japon.

Maurice Béjart entre kabuki et french cancan

PARIS et Tokyo ont conclu en 1982 un « pacte d'amitié », que l'Hôtel de Ville n'hésite pas à présenter comme *« un véritable coup de cœur entre les maires des deux capitales »*. En découlent, entre autres, des échanges culturels.

Cette année, c'est « Paris à Tokyo » : vingt-deux manifestations. Couronnement : un gala Béjart (donné trois fois au début novembre) parrainé par Louis Vuitton, qui fêtait le dixième anniversaire de sa filiale japonaise.

On n'aura pas le mauvais esprit de demander pourquoi Paris était représenté par quelqu'un qui a passé un quart de siècle à Bruxelles et vit maintenant à Lausanne.

Le spectacle, où alternaient, diaboliquement enchaînées, créations et citations d'œuvres antérieures, réunissait le Tokyo Ballet et le Béjart Ballet Lausanne, la star du kabuki Tamasaburo Bando et la star française de la danse Patrick Dupond.

Tamasaburo Bando, à la ville jeune homme timide et effacé, est à la scène la femme la plus gracieuse, la plus féminine, la plus aristocratique de la terre (le kabuki, on le sait, n'est joué que par des hommes). On a découvert ici autre chose : il possède des bras dont l'ondoiement renvoie Maïa Plisetskaïa au rang d'éventail à moineaux, et des pieds cambrés qui feraient passer ceux de Sylvie Guillem pour des fers à repasser. Sa présence a permis à Béjart d'exploiter un thème qui lui est cher, celui de la métamorphose, du double, du passage des frontières entre les sexes.

Tamasaburo Bando et Patrick Dupond.

Dans *Kurozuka*, librement inspiré d'une pièce de kabuki, on a la surprise de le voir en smoking, cheveux plaqués (il fait alors penser à Julie Andrews dans *Victor Victoria...*). Sous une énorme lune, il arpente une lande brumeuse semée de roseaux, où règne une étrange vieille femme — c'est Patrick Dupond, très étonnant dans un style de danse aux antipodes de son registre habituel. La vieille révèle sa nature : elle se transforme en démon qui dévore les passants (on verra rouler les cadavres nus de ses précédentes victimes). Soudain, les protagonistes s'assoient à des petites tables de maquillage: Dupond devient un danseur d'aujourd'hui, en guêtres tire-bouchonnées et T-shirt à tête de mort, tandis que Tamasaburo revêt un somptueux kimono et la coiffe compliquée des femmes japonaises...

Dojoji s'inspire aussi d'un classique du kabuki : une jeune fille assiège un prêtre de ses assiduités, elle est si ardente qu'il prendra feu jusque sous la cloche où il s'est réfugié. La séductrice est, vien sûr, Tamasaburo, déployant ses charmes autour d'un Jorge Donn impassible, concentré, qui finira par la poursuivre dans un grand manteau de flammes.

Autres créations : *Invitation à la danse*, joli prétexte à réunir en scène les deux troupes (cent trente danseurs) et à offrir à Tamasaburo un époustouflant numéro d'Anna Pavlova (pas en tutu, qu'on se rassure, mais en très élégante robe et chapeau blancs). Et *Bugaku*, où deux couples moulés de blanc (un Japonais et un Européen) dessinent de subtils idéogrammes, zébrés par les éclairs d'un danseur en rouge.

On sera plus réservé devant *Piaf*, réglé sur une dizaine de chansons fameuses, devant de grandes photographies de la chanteuse qui vont et viennent. La bonne idée, c'est d'avoir évité de faire incarner Edith Piaf par une danseuse et de ne montrer qu'un monde d'hommes. Mais la violence expressive de la voix de Piaf fait pâlir la danse, on se lasse vite de cet alliage boiteux malgré de brillants solistes (Serge Campardon, Martyn Fleming, ou Göran Svalberg, un jeune Suédois à suivre).

Rayon répertoire, la *Symphonie pour un homme seul* (quelques fragments répartis au long de la soirée) est là parce qu'elle fut créée à Paris et que Béjart la dansa pour la dernière fois, précisément, à Tokyo, en 1967. Il aime ces clins d'œil à son passé. C'est lui aussi, adolescent, que met en scène *Gaîté parisienne* sous les traits de Bim (Xavier Ferla, un Puck cascadeur) : on en revoit avec plaisir quelques passages, les variations déchaînées d'Offenbach (Michel Gascar), le french cancan... et une nouvelle venue, une « princesse de rêve » fragile, évanescente, un autre avatar de Tamasaburo.

La soirée s'achève sur le spectaculaire final de *Kabuki*, dansé par la troupe masculine du Tokyo Ballet : sur fond de ciel noir semé de flocons de neige, la vengeance des quarante-sept ronin et leur héroïque seppuku.

Enorme succès pour ces grands moments de théâtre, monceaux de fleurs et de cadeaux offerts aux danseurs, centaines de chasseurs et surtout chasseuses d'autographes. Le surlendemain, une groupie suit Patrick Dupond jusqu'à l'aéroport de Narita (à 60 km de Tokyo) ; elle lui donne un bouquet, elle est en larmes.

SYLVIE DE NUSSAC.

M. Sasakawa, un patriote en noir et blanc

A l'étranger, M. Ryoichi Sasakawa passe pour un bienfaiteur de l'humanité. Ce vieux monsieur de quatre-vingt-neuf ans a dédié la dernière partie de sa vie à la paix mondiale. *« Je salue en lui le plus grand philanthrope et l'un des hommes les plus remarquables qu'il m'a été donné de connaître »*, écrit, par exemple, le magnat de la presse britannique Robert Maxwell dans la préface de la biographie de M. Sasakawa (*Un combattant de la paix et un philanthrope global*), publiée en 1981. Dans son bureau s'alignent les prix de la paix (celui de Martin Luther King, de Linus Pauling et des Nations unies) que lui ont valu ses largesses, et il y a quelques années M. Sasakawa a été reçu par Jean-Paul II. Il nourrit un grand rêve : obtenir le prix Nobel.

Au Japon, l'image de M. Sasakawa est plus contrastée, et le personnage est loin de bénéficier de la même aura. Ce que les étrangers ignorent, ou plus exactement feignent d'ignorer, ce sont non seulement ses activités passées mais aussi présentes.

La saga de ce fils d'un petit marchand de saké à Osaka commença lorsque, ayant fait fortune dans la spéculation sur le riz à la fin des années 20, il fonda une association ultra-nationaliste, la Société pour la défense nationale (*Kokubosha*), puis prit la tête, avec Yoshio Kodama, gangster et extrémiste de droite, du Parti national des masses (*Kokusui taishuto*), organisation composée essentiellement de petits truands et de briseurs de grève. Celle-ci sévira en Mandchourie, notamment dans l'intimidation et le chantage (activités pour lesquelles M. Sasakawa fut d'ailleurs arrêté en 1935).

Le Parti national des masses était en outre lié à des groupes terroristes comme *Kokuryukai*, responsable entre autres d'assassinats d'hommes politiques au début des années 30. Quant à l'« organisation » Kodama (le réseau d'espionnage de l'alter ego de M. Sasakawa), elle opérait à partir de Shanghai avec l'appui de la marine impériale et se livra au pillage systématique des richesses en métaux précieux de la Chine. Pour asseoir sa réputation de superpatriote, M. Sasakawa, qui disposait pour sa petite armée privée de quinze mille mercenaires et d'une vingtaine d'avions, s'envola en 1939 pour Rome. Il y rencontra Mussolini qu'il adulait et voulut le convaincre de créer une organisation fasciste privée. En 1942, il devint membre de la Diète et l'un des plus farouches avocats de la guerre de la « *Grande Asie* ».

Arrêté par les Américains en décembre 1945 pour « *crimes contre la paix et participation à conspirations* », M. Sasakawa fut libéré sans procès trois ans plus tard. Comment un homme qualifié dans les documents des forces d'occupation américaines de « *violent nationaliste, partisan acharné de la guerre d'agression en Asie* » échappa-t-il au procès ? Preuves insuffisantes ? Pas tout à fait.

La défaite prévisible de Tchang Kaï-chek en Chine, les débuts de la guerre froide, l'agitation sociale au Japon et le maccarthysme aux États-Unis incitaient les Américains à faire de l'archipel un bastion de l'anticommunisme.

M. Sasakawa, Yoshio Kodama et Nobuske Kichi (autres suspects), étaient tout désignés pour ce faire. A la demande expresse du général Willoughby, chef des services de renseignement de MacArthur, ils furent relâchés et « lavés » de toute accusation. A l'extérieur, ils avaient de sérieux appuis : le « trésor de guerre » de MM. Kodama et Sasakawa ne servit-il pas à financer le parti conservateur japonais à ses débuts ?

M. Sasakawa obtint le monopole des paris sur les courses de hors-bord (grâce à une loi opportunément passée à la Diète avec l'approbation des forces d'occupation américaines). C'est en tant que président de la Fédération des associations de courses de hors-bord (les autres courses sont gérées par le gouvernement) que M. Sasakawa allait constituer son empire. Il cède à l'Etat les deux tiers des profits (2 à 3 milliards de dollars) de la Fédération, le reste allant à la Fondation des industries de construction navale, une organisation qui aide au développement de ce secteur. Une partie des avoirs de la Fondation est destinée à des activités charitables ou culturelles. Au Japon, cet argent à blanchir va notamment aux quelque cinquante organisations dont M. Sasakawa est président... Mais c'est surtout à l'étranger qu'il soigne son image : il a fait don de 1,5 million de dollars à la bibliothèque Jimmy Carter, de 50 millions aux Nations unies, de 45 millions à la US-Japan Foundation, de 19 millions à Scandinavia-Japan Foundation, de 15 millions à la Great Britain-Sasakawa Foundation et, dernièrement, de 20 millions à la Fondation franco-japonaise (créée en 1987).

Ces « nobles » initiatives n'ont pas rehaussé la respectabilité de M. Sasakawa au Japon : il y est connu pour mener aussi d'autres activités. Eminence grise de l'extrême droite (car il n'a rien renié de son passé), président de la Fédération internationale pour la victoire sur le communisme (*Kokusai shokyo rengo*), considéré comme la figure centrale, quoique se maintenant dans l'ombre, des activités de la secte Moon (connue au Japon comme *Genri undo*), grand manœuvrier des coulisses de la politique (il mit en place le cabinet Sato, puis aida Kakuei Tanaka), M. Sasakawa dispose, grâce aux huit millions de membres que comptent ses organisations (karaté, exercices au sabre, association pour la promotion des vertus martiales, etc.), de ce qu'il nomme une « armée ». Dans les années 50, il fournissait des hommes de main à l'extrême droite et désormais des « activistes » pour les candidats conservateurs aux élections. M. Sasakawa entretient enfin des liens étroits avec les chefs de la pègre (*Yakuza*) : il était très lié à Taoka (mort en 1982), patron de ce qui fut la plus grande organisation criminelle du Japon, *Yamaguchi gumi*. Pendant plusieurs années, il fut d'ailleurs l'un des « sages » arbitrant les conflits au sein du milieu.

Mais M. Sasakawa est « intouchable ». Il connaît trop les dessous de la politique, et il a aidé bien des personnages importants. Sa fondation est en outre l'un des plus importants annonceurs pour les chaînes de télévision privées. Quand on s'attaque à lui, il sait comment faire taire les campagnes « malveillantes » : il y a quelques années, il avait menacé de « couler » l'*Asahi Shinbun*. Le grand quotidien a baissé le ton.

Certains préfèrent prendre des distances : ce fut le cas de M. Kissinger, qui, en 1981, quitta la fondation américaine de Sasakawa ; ce fut aussi le cas de ce Japonais qui refusa, en 1978, d'être décoré de l'ordre du Trésor sacré en même temps que M. Sasakawa, ou du Press Club étranger de Tokyo, qui a rejeté une importante donation « anonyme » pour sa bibliothèque lorsqu'en fut connue l'origine. La France, pour sa part, a récemment décerné à Mme Sasakawa la médaille d'officier des arts et lettres (pour la donation au conservatoire). Quant à M. Sasakawa, il a été proposé pour la Légion d'honneur.

PHILIPPE PONS.

Opération Marseille Méditerranée

L'art des ports

Marseille soigne son image culturelle. Il y a d'abord eu L'Eté (le Monde du 8 juin) qui jusqu'au 15 août, pendant deux mois et demi, a offert un choix très éclectique de spectacles. Il y a, jusqu'à la fin du mois de décembre, Marseille Méditerranée : une sorte de Festival d'automne, un ensemble de manifestations (théâtre, danse, colloques, expositions et aussi mode) axées sur cette mer légendaire, en particulier sur les activités artistiques de la ville même, de Naples et de Barcelone.

Le baroque génois ou napolitain Tàpies, quelques jeunes artistes italiens, catalans ou provençaux : Marseille rend hommage à l'art des ports méditerranéens.

L'IDÉE est simple : puisque l'histoire de Marseille est, pour l'essentiel, celle de ses bateaux et de son commerce avec les ports de la Méditerranée, pourquoi ne pas faire de ses musées des lieux de passage où accueillir les œuvres venues de Gênes, de Naples ou de Barcelone ? Comme les galères d'autrefois, artistes et œuvres font donc escale. Trois expositions, l'une historique, les deux autres contemporaines, s'efforcent de manifester l'unité du bassin tyrrhénien. A dire vrai, on peut les visiter et demeurer peu convaincu de l'existence d'une réelle cohérence des inspirations et des expressions. La géographie économique paraît à peu près sans conséquence sur l'histoire de l'art, en dépit de ce qu'a suggéré jadis Fernand Braudel.

On s'en aperçoit dans les salles de la Vieille Charité, qui abritent une collection d'œuvres génoises, napolitaines et vénitiennes du dix-septième siècle, choisies dans les fonds des musées français. *L'exposition marseillaise* complète celle du Seicento installée au Grand Palais : faut-il regretter une telle division ou s'en louer au nom de la décentralisation ? Est-il bien judicieux d'accrocher à Marseille les Giordano et les Ribera qui manquent si cruellement à Paris et de priver les amateurs de parallèles féconds avec Reni, Carrache et le Dominiquin ? On en doute.

Cette réserve faite, force est de reconnaître que ces « Escales du baroque », présentées avec une sobriété qui respecte les tableaux bien préférable à la mise en scène kitsch de Pizzi au Grand Palais, rassemblent une excellente galerie de peintures sombres et tragiques. Dans ce concours de grandiloquence et d'horreur, les Napolitains l'emportent largement, eux dont les peintres – Ribera et Giordano donc, et Bernardo Cavallino, Francesco Guarino ou Mattia Preti – ne craignent ni l'outrance ni le mélodrame. Dans des lumières de cave ou de bouge, martyrs et saintes femmes se tordent, pleurent et saignent. Les chairs sont rouges de blessures ou blanches d'agonie. Saint Sébastien, lardé de flèches, est soigné par sainte Irène, douce jeune femme enturbannée qui se délecte à arracher les traits qui l'ont frappée. Suave sadique, elle s'émeut de lui faire tant de bien ou tant de mal.

Partout l'équivoque, la délectation de la souffrance et l'exaltation de l'épouvantable, au mépris de toute vraisemblance. La trivialité vériste du Caravage tourne au pathos, un pathos servi par une technique du clair-obscur parfaitement maîtrisée. Les Vénitiens et les Génois, exception faite d'un Ricchi et d'un Strozzi, ont moins de folie. Leurs scènes religieuses ont plus de dignité et moins de rythme. Mais tous, à quelque cité qu'ils appartiennent, ne se comprennent qu'en fonction de la *Rome du Caravage*. Leur baroque – si baroque il y a, le terme étant fort imprécis – n'est ni local ni portuaire, mais italien. Et même international, puisque le caravagisme a ses comptoirs partout en Europe, de l'Espagne aux Flandres.

Autre négation d'un esprit de la Méditerranée, « Les Tàpies : de Tàpies » à Cantini, rétrospective de quarante-cinq toiles promises à la future Fondation Tàpies de Barcelone. Passé la période surréaliste des années 40, l'artiste consacre son œuvre à l'exploration des matériaux ordinaires et de leurs ressources. Papier journal, paille, draps, plastique, moleskine, cendre, plâtre, terre, pigments, vernis : il entre de tout dans ces compositions apparemment abstraites. Apparemment : soit que la concentration des œuvres se montre révélatrice, soit que les préférences de Tàpies aillent à ses œuvres les plus chargées de mémoire – les plus réalistes, autrement dit, – il est clair qu'il a entrepris une autobiographie doublée de l'exaltation de l'origine et du pays natal.

« Vierge à la bouillie », Bernardo Strozzi.

Graffitis comme il s'en voit sur les murs de Barcelone, débris comme il y en a dans les jardins de la ville, couleurs de terre comme en ont parfois le ciel et la mer vus de Montjuich : la référence s'insinue partout, comme si l'œuvre tout entier se voulait hymne dédié à un lieu. Nulle vision de grand large, ici, nulle espérance de fuite ni de voyage, mais une cohérence serrée, dense, pesante quelquefois, qui donne à l'exposition sa force de conviction et en fait l'une des plus remarquables qui aient été consacrées à l'artiste.

La Méditerranée, elle, n'est évoquée réellement que par deux artistes de quarante ans, l'un venu de Barcelone, l'autre de Salerne : Francesco Abad et Ugo Marano. Seuls parmi les invités de « Transports », qui est la section contemporaine de l'ensemble marseillais, ils ont conçu et exécuté des œuvres qui répondent au propos fédérateur annoncé. Ce sont deux installations éphémères dans une salle de la Vieille Charité, mises en scène d'un cellier et d'une plage. L'élégance des matériaux – jarres vernissées, barque rongée par le sel – et l'adresse de la construction font de ces assemblages d'efficaces pièges à réminiscences et à images.

Extravagance des lieux

On n'en dirait pas autant de travaux d'artistes provençaux et italiens qui sacrifient toute originalité et appliquent simplement les recettes de la trans-avant-garde ou du néo-dadaïsme. Il est ainsi assez décevant que Judith Bartolani, dont les sculptures n'étaient pas sans puissance, les ait abandonnées pour tomber dans l'art sociologique le plus conventionnel.

Mais le mérite de « Transports » est ailleurs, dans la diversité et l'extravagance des lieux d'exposition. Il faut un guide, ou un excellent plan de la ville, pour s'en aller chercher Angelo Casciello dans les anciens salons de l'Hôtel Louvre et Paix, devenu grande surface. Les œuvres sont derrière les cabines d'essayage de sous-vêtements féminins, dans deux pièces dorées et délabrées, là où Louis Lumière fit sa première projection, en 1896. Et il faut de la constance et ne pas craindre le vertige pour découvrir Pere Noguera dans un endroit aux abondantes ressources cinémutographiques : les anciens réservoirs à eau du PLM, bâtis au-dessus du port. Comme poétique des ruines modernes, on ne saurait rêver mieux.

PHILIPPE DAGEN.

★ Escales du baroque, Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, *jusqu'au 15 janvier.*

★ « Les Tàpies de Tàpies », Musée Cantini, 19, rue Grignan, jusqu'au 15 janvier.

★ « Transports », jusqu'au 27 novembre.

Rendez Vous CRETEIL Maison des Arts
Jusqu'au 30 novembre
PHILIPPE AVRON
DOM JUAN 2000
du 8 novembre au 11 décembre
BENNO BESSON / BERTOLT BRECHT
HOMME POUR HOMME
48 99 18 88

GALERIE COARD
12, rue Jacques-Callot - 75006 PARIS - 48-26-99-78
PHILIPPE BONNET
Jusqu'au 20 décembre

GALERIE ROBIN - LEADOUZE
9, Av. Matignon - 75008 PARIS - 42.89.26.83
YVES BRAYER
Aquarelles et monotypes
12 Octobre - 19 Novembre

GALERIE L'ŒIL DE BŒUF
58, rue Quincampoix Paris 4e
Tél.: 42 78 36 66
mongillat
Novembre 1988
œuvres récentes
Ouv. 14h30/19h - mardi au Sam.

25 octobre - 26 novembre
GUINOVART
peintures
ESPACE LINA DAVIDOV
Galerie de Nesle, 8, r. de Nesle 6e
Tél.: 43 25 11 28

KAREL APPEL
RÉTROSPECTIVE 1938-1958
Peintures, Sculptures, Gouaches
PARIS ART CENTER
36, rue Falguière - 75005 Paris
Tél. : (1) 43.22.39.47
Du Mardi au Vendredi de 14 H à 19 H

PATRIMOINE

Le musée de Maisons-Alfort

Fragonard, le cousin

Un musée fermé au public, un mystère scientifique, une nouvelle méconnue, un essai biographique introuvable, un film en cours de tournage qui ressuscitera l'homme sinon le scientifique. L'anatomiste Fragonard souffre toujours de la popularité de son illustre cousin.

ON connaissait un Fragonard *manieur de couteaux*. En 1987, une exposition au Grand-Palais en avait précisé l'identité afin que le peintre du *Verrou*, dont on a encore récemment contesté l'authenticité, ne soit plus seulement assimilé à l'univers galant et gracieux. Philippe Sollers (1) avait démontré que cet homme, pour être « paysagiste », n'en savait pas moins coller à la réalité, qui est de chair et de sang. Mais on avait oublié que la science, elle aussi, savait interroger les corps au couteau et qu'il existait un autre Fragonard en la personne d'un chirurgien anatomiste. Une nouvelle de Roger Grenier (2) et une biographie scientifique de Michel Ellenberger (3) avaient tenté de réparer l'amnésie des uns et des autres. En vain !

Aujourd'hui, *les Deux Fragonard*, le premier long métrage de Philippe Le Guay, est au montage. Réunissant Joachim de Almeida (le peintre) et Robin Renucci (son cousin), il devrait sortir en mars prochain. Parviendra-t-il à remettre au travail historiens des sciences et historiens des arts ? Ensemble, leurs disciplines devraient pourtant faire face à un tir nourri de questions : l'anatomiste a-t-il initié Sade aux plaisirs de la dissection sauvage ? Peut-il se retrouver dans le personnage du chirurgien Rodin de *la Nouvelle Justine* ? Les verts subtils et volatiles du peintre Fragonard résultent-ils de recherches effectuées, avec la complicité de son cousin, sur le corps humain ? Et quelles furent exactement leurs relations dans la tourmente révolutionnaire ?

On sait que le Fragonard en blouse blanche travailla durant vingt ans pour de nombreux aristocrates propriétaires de cabinets anatomiques privés et que Sade avait, au moins, le goût des saignées. On sait également que les cadavres en se putréfiant dégagent du gaz et virent au vert ; ce qui n'a pas cessé de fasciner les coloristes les plus originaux, qu'ils se nomment Vinci, Rubens ou Poussin. On sait enfin que les deux cousins – nés tous deux en 1732, à Grasse, dans une famille de parfumeurs et de gantiers – furent membres de l'éphémère *Jury national* des arts créé par la Convention, après l'abolition des diverses académies. Mais pour le reste : mystère et supputations ! Seul un épisode particulier de la vie de l'anatomiste nous est vraiment connu – grâce à une thèse de doctorat vétérinaire (4) – et peut nous le faire comprendre...

En 1772, dans son laboratoire du château d'Alfort, Honoré Fragonard travaille au calme. Il met une dernière touche à sa « préparation ». L'écorché, muscles et viscères à nu, brandit dans sa main droite une mâchoire de cheval ; ses yeux de porcelaine posent sur le monde un regard introuvable. Fragonard est engagé dans l'aventure de la science anatomique. Il est de surcroît directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, qu'il a contribué à fonder l'année même où son cousin est entré à l'Académie. Depuis, il dissèque paisiblement des créatures humaines ou animales, dont il confectionne, après diverses injections chimiques – il en garde prudemment le secret, – des pièces colorées destinées à l'enseignement et à l'observation clinique. Il

Le mystère de la conservation des corps

CELA commence, comme un poème de Prévert, sur un cahier à grands carreaux : « ... *deux livres de térébenthine, deux livres d'esprit de sel, une livre de vermillon pour six livres de sublimé corrosif, une livre de cendre bleue, deux onces d'assa foetida, quatre ciseaux à briser les os, quatre couteaux à disséquer, une tête de bœuf, huit chevaux, quatre sujets humains...* ». Mais cela se termine mal : allez donc retrouver, dans ce fouillis, la technique exacte dont Fragonard usait pour conserver ses corps disséqués !

A la différence de ses contemporains, il n'utilisait pas seulement le froid ou le bain d'esprit de vin, qui sont de simples conservateurs. Il pratiquait, également, des injections chimiques colorées dans les circuits veineux et lymphatiques, ainsi que dans les différents appareils, muscles et organes. Ces injections avaient en effet la particularité supplémentaire d'être parfaitement répétitives : l'anatomie complète du sujet était mise en évidence. Cependant, leur formule ne fut jamais retrouvée, et l'on dut se contenter, par la suite, d'en reproduire le procédé avec d'autres moyens.

Pour la conservation, le formol aujourd'hui utilisé a l'inconvénient d'altérer les couleurs et de *raidir le corps, les solutions à* base d'arsenic sont dangereuses et l'inclusion sous plastique (métacrylate) modifie elle aussi les couleurs. Toutefois, un pis-aller existe. C'est un mixte de formol, de phénol et d'eau salée. Mais si l'on souhaite obtenir une préparation à caractère réellement répétitif, il faut en revenir à Fragonard : l'injection est nécessaire. Désormais, on use de plâtre coloré, de latex polymérisé au froid et coloré au minium, qui se signale à la radiographie, ou bien encore d'injection d'encre de Chine, quand il s'agit des vaisseaux lymphatiques. Ainsi l'anatomiste du château d'Alfort, pour avoir été oublié après 1789, n'en est-il pas moins présent dans nos laboratoires.

S. G.

Opération Marseille Méditerranée

L'âge d'or de la photo espagnole

De la documentation critique à l'expression personnelle et du postconceptuel au néosurréalisme, l'exubérance ibérique parvient à maturité.

TRACER sur deux décades l'histoire de la photographie espagnole contemporaine, en prenant pour jalons deux revues, *Nueva Lente* (1971), outil de résistance dans la période franquiste, et *Photovision*, co-créée en 1980 par Joan Fontcuberta, axée sur la pure création, tel est l'objet de cet éclectique panorama groupant cent soixante-treize images de cinquante-neuf créateurs issus de deux générations.

Indissociable du contexte politique, la photographie, comme les autres arts, accompagne la mutation de la société espagnole. Des collages postsurréalistes, à forte résonance politique, aux explorations formelles des années 80, elle a une vraie tradition, identifiable et autonome. Rompant avec l'académisme, sans nier l'héritage des maîtres (Centelles, Gomis ou Cuallado), elle a réellement pris son essor à la mort de Franco en 1975.

Pratiquant un dynamisme omnivore, une nouvelle génération, effervescente et inventive, va combler sans complexe, presque d'un bond, son retard. Il ne s'agit plus de contester ou de fuir le réel. L'image étant sa propre réalité, le document réaliste ou poétique cède la place à l'imaginaire et à l'expression personnelle. *L'Herbarium*, de Fontcuberta, les compositions baroques ou épurées de Catany, les vues nocturnes de Manel Esclusa traduisent l'univers d'auteurs qui ont une solide culture photographique. Expression de diverses tendances, les travaux d'América Sanchez ou de Rafaël Navarro sont largement diffusés hors frontières.

Activée par la rivalité stimulante entre Madrid et Barcelone, cette vague libératrice entraîne la création de galeries privées telle Forum, animée depuis 1981 par Chantal Grande à Tarragone (voir *le Monde* du 27 mai 1988). L'appui de critiques (Marta Gili à *El País*) ou de théoriciens (Pere Formiguera), celui, financier, des « Caixa », mécènes culturels, et la conquête de lieux prestigieux comme la Fondation Miro (section photo fermée hélas ! fin 1986). Enfin, la mise sur pied par David Balsells de la « Primavera », version catalane du Mois de la photo, relayée par nombre de festivals locaux.

Bien promue à l'étranger, la photographie hispanique jouit aujourd'hui d'une reconnaissance mondiale. Javier Vallhonrat opère en Italie, Ouka Lélé expose à Arles ou à Paris, et Fontcuberta au MOMA de New-York. A l'affût des mutations, selon l'exemple des jeunes aînés, le relais est déjà pris par la seconde génération : Rafaël Vargas, Humberto Rivas, Jordi Guillumet, Jorge Ribalta, Daniel Canogar. Expression polymorphe du baroque, leurs travaux font de la photo une discipline créative. Peut-être moins personnalisée, plus référentielle et esthétiquement codée, leur pratique s'internationalise. Alors que les « vieux » retournent aux procédés anciens (sténopé, gomme bichromatée), leur création tend plutôt à l'inexpressivité.

« Le suicide », Ouka Lélé 1980.

D'une haute technicité, les recherches de ces autodidactes pluridisciplinaires abordent tous les styles, du néo-dadaïsme ou postmodernisme en passant par le fragmentalisme ou l'expressionnisme. Le concept brime parfois la forme. L'âme cède la place au savoir-faire. Fort consciente d'elle-même, influencée par les médias, cette photographie — dont il est malaisé de dégager une dominante — est menacée de formalisme, pis, d'hermétisme.

Sans honte d'afficher ses travers, la photo espagnole reste toutefois d'une diversité foisonnante. Tout comme Winfred Evers ou Henk Tas sont les héritiers hollandais d'Escher et Willink, Vargas et Ribalta sont les fils de Bunuel et Antonio Saura. Refusant de grandir à huis clos, il lui faut désormais consolider ses acquis et combler ses carences : inexistence du marché, absence de structure éditoriale, constitution de collections et préservation du patrimoine. Et surtout acquérir la reconnaissance définitive de l'Etat.

Articulé en cinq sections, le copieux ensemble constitué chronologiquement par Bernard Millet et Joan Fontcuberta permet malgré le peu de recul de faire le point. Même inégal, trop épars, il en émane un évident air de famille. Pétri de correspondances secrètes, il offre à une photographie pleine d'avenir l'occasion rêvée de réfléchir sur sa genèse.

PATRICK ROEGIERS.

★ « La photographie contemporaine espagnole, 1968-1988 », de *Nueva Lente* à *Photovision*, vingt ans de création photographique en Espagne, Musée Cantini à Marseille, jusqu'au 4 décembre. Catalogue réalisé en collaboration avec *Photovision*, 66 pages.

★ A voir à Paris dans le cadre du Mois de la photo : « Ouka Lélé pour Philippe Model », Fondation Cartier, jusqu'au 18 décembre et « Frotiogrammes » de Joan Fontcuberta, Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, du 25 novembre au 22 décembre. Et le jeudi 17 novembre conférence sur « La photographie espagnole » par David Balsells, à la Vidéothèque de Paris, Forum des Halles, à 18 h 30.

La mode arrive

Marseille a organisé et coproduit (ainsi que le ministère de la culture) un défilé de mode. C'est une première, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une vedette, mais d'un jeune styliste, Patrick Murru. Marseillais, trente et un ans, brun, une fossette au menton, marié, une petite fille.

PATRICK MURRU n'est pas tout à fait débutant. Il travaille depuis 1981. Pendant deux ans, il a créé des costumes pour le théâtre et la danse, puis a commencé à réaliser des lignes pour différentes marques de prêt-à-porter. En 1986, il a présenté ses modèles sous sa griffe avec le groupe des Halles et a été sélectionné pour faire partie des « nouveaux talents ».

On ne peut pas dire que Patrick Murru ait choisi la facilité. Il a voulu que son défilé se passe à 22 heures dans un entrepôt immense et froid, encore plus grand que la halle de la Villette où Jean-Paul Gaultier a pris l'habitude de présenter son prêt-à-porter féminin. Dans un décor semblable de poutrelles, d'échafaudages métalliques, mais brut, pas du tout arrangé, si ce n'est avec les éléments indispensables : podium, projecteurs, gradins. La municipalité, méfiante, n'avait prévu que six cent cinquante places assises, et il y avait environ le double de spectateurs.

Patrick Murru a présenté des modèles pris dans ses collections précédentes, et ceux rêvés pour les deux saisons prochaines. Il s'agissait pour lui de définir son image. Une image forte, proche du style « destroy » qui a été celui des Japonais (en particulier Comme des garçons) et qui semble revenir très fort chez les nouveaux créateurs.

On a donc vu des créatures hâves, avançant lentement comme venant d'une nuit des morts-vivants, trébuchant dans des chaussures plates, ou les chevilles serrées dans des bottines, de manière à faire ressortir le mollet qui évoquent les gravures anglaises. Des femmes enrobées dans des drapés, des tuniques de velours sombres mais chatoyants, travaillés en faux plis figés. D'autres transformées en cariatides par des robes droites et raides décorées de plaques métalliques, ou en poupées maisaines dans de lourds bouillonnés qui découvrent la jambe, juste au creux des genoux. Il y avait — pour hommes et femmes — des redingotes accompagnées de grands cols blancs, de chapeaux de cocher démesurés, et — pour homme — un costume entièrement déchiqueté...

Les couleurs sont simples, les matières opposées — épais-léger, mat-brillant — s'épousent. Les formes sont très travaillées. Patrick Murru réalise lui-même ses prototypes. Il en vend par toutes petites séries qu'il se débrouille pour faire fabriquer. « *Parfois*, dit-il, *on ne livre pas. Quand on nous commande deux exemplaires, ce n'est pas possible, personne ne peut le faire, et nous ne sommes pas outillés* ».

Mais Marseille s'intéresse à la mode et à ses métiers. En une semaine, on voit que Kenzo vient présenter sa dernière collection ainsi que des jeunes stylistes réunis autour d'un spectacle. Le Musée des arts décoratifs a ouvert un département mode et costumes et un institut international de la mode vient d'être fondé, qui doit devenir complètement opérationnel en janvier 1989.

L'institut a lancé une souscription pour acquérir la collection Chanel, mais a surtout l'intention de rassembler les vidéos des différents défilés — un peu comme la Bibliothèque nationale rassemble tous les écrits publiés, — d'organiser une « tissuthèque » où les fabricants enverraient leurs échantillons, de se donner en somme les moyens nécessaires de tenir le rôle d'une banque de données pour tout ce qui concerne le métier. Enfin, dès le début de 1989, un atelier sera mis à la disposition des stylistes. Ils y trouveront des artisans professionnels qui réaliseront tout ou partie de leurs modèles. Marseille mise sur les générations à venir.

COLETTE GODARD.

PATRIMOINE

menacé

écorcheur

n'a rien à redouter, pense-t-il, sinon quelques manifestations hostiles de la part d'une population qui trouve infamante sa profession d'équarisseur spécialisé et la pauvre jalousie de son collègue Bourgelat qui veut le faire passer pour fou.

Mais le romantisme n'existe pas encore. Les natures mortes ne sont tolérées qu'en peinture et l'on ne fait pas impunément du corps de l'homme, mort et nu, un spectacle équivoque. Or le *Cavalier anatomisé*, *l'Homme à la mandibule équine*, les *Trois fœtus*, tous les écorchés de Fragonard élèvent l'os et le tendon à la dignité artistique, autant qu'ils visent à la démonstration de fonctions physiologiques ou d'affections pathologiques. Cadavres exquis, ils opposent à l'optimisme des Lumières leur ironie macabre. Aussi crie-t-on chaque jour un peu plus au scandale. On fait grief à l'homme de science de chercher autant à satisfaire un goût morbide de l'esthétique qu'à servir l'enseignement de l'anatomie.

L'amour de « la belle ouvrage » est à l'honneur de l'écorcheur. Mais si quelques artistes comme David restent bouche bée devant ses œuvres et si quelques confrères admirent en lui un anatomiste « *distingué* », cette relative popularité vaut surtout à Fragonard des envieux. On murmure que son cavalier d'apocalypse ne serait autre qu'une jeune fille aimée de lui et morte de chagrin parce que ses parents leur refusaient le mariage. Et l'on moque le petit ruban bleu qu'il a passé en guise de rênes dans ses mains décharnées. Fausse rumeur, mais ô combien utile ! Il n'est plus loin le jour où Bourgelat pourra réaliser son sinistre dessein (5).

Ensuite ? Deux cents ans d'oubli pour Fragonard et ses œuvres. Le Musée de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, où sont « conservées » les quatorze dernières préparations de l'anatomiste subsistant au monde (elles n'ont pas d'équivalents, excepté, peut-être, le curieux couple anatomisé du prince Raimondo di Sangro, visible dans la chapelle du palais Sansevero, à Naples) ainsi que les centaines de pièces des préparateurs qui lui ont succédé, se meurt doucement, sous l'action conjuguée des insectes, du gel, du soleil, de l'humidité et de l'indifférence de l'école elle-même, qui ne lui alloue que 2 000 F par an pour son entretien. Seul Jacques Sanret, maître-assistant d'anatomie, tente aujourd'hui d'en freiner la dégradation par des moyens de fortune.

Pourtant, le Musée de l'École vétérinaire d'Alfort possède là une collection de pièces anatomiques (squelettes humains et animaux, organes de mammifères domestiques ou d'espèces animales primitives, spécimens de parasites, fœtus et monstres divers) qui témoignent d'un travail vétérinaire ininterrompu jusque sous la Révolution française. Et qui se fonde sur une distinction à caractère merveilleusement didactique : sont placées en miroir, selon les règles tératologiques, pièces « anormales » et pièces « normales » de référence, tant et si bien qu'il apparaît, aux yeux du visiteur, une véritable géographie des multiples pathologies du corps depuis deux cents ans. On remarquera l'apparition de la tuberculose chez les ruminants, on mesurera les effets osseux de la syphilis d'autrefois, on constatera le lent progrès de l'hygiène animale et humaine...

Un musée ? Sans doute, mais la science y est partout à l'œuvre. Pour l'admirer, on venait autrefois des plus illustres universités européennes. Rokitansky, qui dirigea la première chaire d'anatomie pathologique de la faculté de Vienne jusqu'en 1875, soit un siècle après Fragonard, et Semmelweis (6), son élève, qui détecta le mode d'infection cadavérique et fut le précurseur de la microbiologie moderne, ne l'ignoraient pas. Pour eux, il s'agissait plutôt d'un véritable musée-laboratoire. C'est aujourd'hui un élément de notre patrimoine qu'il s'agit de sauver.

STÉPHANE GAMBIER.

(1) Philippe Sollers, *les Surprises de Fragonard*, Ed. Gallimard.

(2) Roger Grenier, *la Fiancée de Fragonard*, Ed. Gallimard.

(3) Michel Ellenberger, *l'Autre Fragonard*, ouvrage accompagné des seules photographies existantes des écorchés (Ed. Jupilles).

(4) Pierre-Louis Verly, *Fragonard anatomiste*, 1963.

(5) Victime d'une lettre de dénonciation et congédié de l'Ecole d'Alfort, Fragonard s'enfonce dans une retraite désabusée, dont il ne sort qu'en 1792, lors de la Convention. Il appelle alors à la création d'un cabinet anatomique national qui ne verra jamais le jour.

(6) On lira avec intérêt la thèse de doctorat de médecine de Louis-Ferdinand Céline : *Semmelweis (1818-1865)*, Ed. Gallimard.

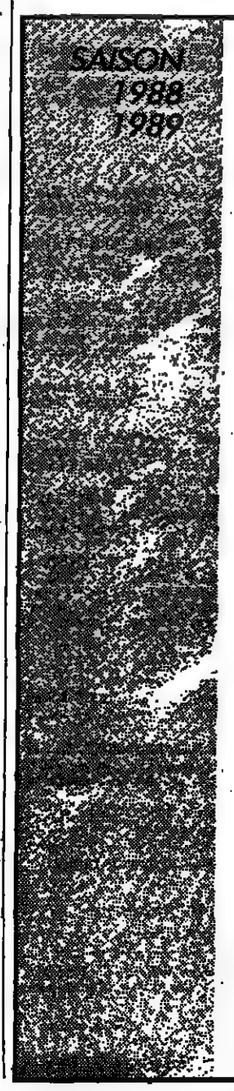

THEATRE NATIONAL OPERA DE PARIS

RAYMONDA
GLAZOUNOV - NOUREEV
11, 12, 14, 15, 16, 17 novembre
par les ETOILES ET LE BALLET DE L'OPERA DE PARIS

NOTRE-DAME DE PARIS
JARRE - PETIT
23, 24, 25, 26, 27, 29, 30 novembre
1, 2 décembre
par les ETOILES ET LE BALLET DE L'OPERA DE PARIS

PROUST
ou les Intermittences du Cœur
PETIT
3, 4, 5 décembre
par le BALLET NATIONAL DE MARSEILLE ROLAND PETIT

Pour mémoire :
LE MARTYRE DE SAINT SEBASTIEN

Location par téléphone : 47 42 53 71
Renseignements : 47 42 57 50 – MINITEL 3615 Code COM21

Anne de Broca
Marie Trintignant
LA TÉNÈBRE
pièce d'Anne CAPELLE
d'après D.A.F. de Sade
Mise en scène : Maurice ATTIAS
THEATRE
MARIE STUART
45.08.17.80

CARRE SILVIA MONFORT
PIERRE
CORNEILLE
THÉODORE
...d'une beauté furieuse. Le Figaro
...atteint souvent au sublime. Le Parisien
Fort bien mis en scène par Silvia Monfort. Le Canard Enchaîné
Tout contribue au succès. La Presse Nouvelle
A voir de toute urgence. Valeurs Actuelles
LOCATION : 45.31.28.34

8 NOVEMBRE - 18 DÉCEMBRE
THÉATRE 13
LOCATION : 45 88 16 30
JOCK
DE
JEAN-LOUIS BOURDON
MISE EN SCÈNE
MARCEL MARÉCHAL
AVEC LAURENCE ROY
JEAN-CLAUDE LEGUAY - ERICK DESMARETZ
COPRODUCTION : TNM LA CRIÉE
FESTIVAL 13 - THÉATRE 13

THEATRE
DE GENNEVILLIERS
CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL
TELEPHONE 47 93 26 30
HÉCUBE
CASARÈS
D'EURIPIDE
MISE EN SCENE
BERNARD SOBEL
DU 10 NOVEMBRE
AU 18 DECEMBRE
REPRISE
avec : Maria Casarès, Christian Colin, Mostéfa Djadjam, Evelyne Istria, Sylvie Laporte, Farida Rahouadj, Andrzej Seweryn, Jacques Vincey

MC 93
BOBIGNY
Soufflé, jeté, battu
Rhys CHATAM
MAXIMALIST !
LA LA LA
Carolyn CARLSON
Joachim KÜHN
Michel PORTAL
Katia et Marielle LABEQUE
17 → 27 NOV.
48 31 11 45

EXPOSITIONS

Sélection du mois de la photo

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné. Jusqu'au 8 janvier. Voir aussi *Paris tendresse*. FNAC Forum.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. Musée d'Art moderne, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 31 décembre.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Musée d'Art moderne *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 31 décembre.

HELMUT NEWTON. Nouvelles images. Espace photographique de Paris. Forum des Halles. Jusqu'au 29 janvier.

CAROL MARC LAVRILLIER. Itinéraires de 1958 à 1988. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'au 4 décembre.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli. Jusqu'au 31 décembre.

ARNO MINKINNEN. 15 ans face à mon objectif. Galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal. Jusqu'au 3 décembre.

LAURENCE SUDRE. Connus et inconnus. ESEC, 21, rue de Cîteaux. Jusqu'au 26 novembre.

JOHNSTON. Ziegfeld follies. Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré. Jusqu'au 16 décembre.

LE NU AU CHIFFON BLANC. Galerie du Jour, 6, rue du Jour. Jusqu'au 29 novembre.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des *Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CROCODILES ET KANGOUROUS. Peintures des Aborigènes d'Australie. Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h inclus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER. PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

DESTINATION L'ORIENT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

ELLIOTT ERWITT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 novembre.

FEMMES EN VUE. Splendeurs et misères du corps. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 31 décembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

GÉANTS, HOMMES ET VILLES DU NORD. Cassel, Comines, Hazebrouck. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 8 F dim. Jusqu'au 15 décembre.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

CAROL MARC LAVRILLIER. Itinéraires de 1958 à 1988. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 décembre.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

ROBERT MAPPLETHORPE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 novembre.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

OMBRES DE CHAIR. Photographies de Gilles et Myriam Arnould, Pierre-Noël Doyon, E. Ruben. Bibliothèque Nationale, espace Corbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 novembre.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 2 janvier.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

REGARDS D'ACIER. Grayaert, Koudelka, Salgado. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 30 novembre.

GEORGES ROUSSE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

UNE TERRE, DES HOMMES. Palais *de la découverte, av. Franklin-Roosevelt* (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en 1914-1918. Hôtel national des Invalides, Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Centre d'information CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

COMITÉ COLBERT. Galerie des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

FORUM DU REPORTAGE. Forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

GÉRARD GAROUSTE, ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

MARCEL JOUHANDEAU. Petit foyer. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

RAPHO. Salle d'actualité. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

WORLD PRESS PHOTO 1988. Galerie de la BPI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 16 janvier.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Jusqu'au 21 novembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. *(42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h* à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SALON D'AUTOMNE. Nef. T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 27 novembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et le 11 novembre de 13 h à 19 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 18 décembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 janvier.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

L'ANNIVERSAIRE DANS TOUS SES ÉTATS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Jusqu'au 13 novembre.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BRASSAI. Paris Tendresse. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, Porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

CONCEPT ET IMAGINATION : ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et *jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.*

BRUNO EHRS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Du 11 novembre au 3 décembre.

GRAVURES ITALIENNES DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS DE L'INSTITUT. Suor Orsola Benincasa de Naples. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. après-midi et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

ICONES ANCIENNES ET CONTEMPORAINES. Millénaire du baptême de la Russie. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

ETIENNE MARTIN. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital. T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

MOIS DE LA PHOTO. Richard Baillargeon, Michael Flomen, Pierre Tremblay, Michele Waquant. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

HELMUT NEWTON. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 29 janvier.

SIVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Du 10 novembre au 5 janvier.

QUATRE-VINGTS PHOTOGRAPHIES DE GISÈLE FREUND. Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2 Grande Galerie (40-26-34-30). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 20 h 30, sam. de 10 h à 20 h 30, mer. jusqu'à 22 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 22 novembre.

LES RÉALITÉS DES IMAGES. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 décembre.

LE RÊVE INTERROMPU DE MIRO. Centre Culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

SWISS LIFE. Photographies de Luc Chessex. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Du 10 novembre au 4 décembre.

Galeries

EDUARDO ARROYO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

ROBERTO BARNI, MARCO DEL RÉ, MIMMO GERMANA. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

MEIN BERLIN. Hommage à Joachim Becker. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 19 novembre.

FRANÇOIS BOISROND. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 25 novembre.

JACQUES BOLLO. Peintures. Galerie Jean Peyrole (4, rue de Sévigné (42-77-74-59). Du 25 octobre au 26 novembre.

PHILIPPE BONNET. Œuvres récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 20 décembre.

BERNARD BORGEAUD. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 3 décembre.

ANNE BRENNER. Galerie Guy Mondineu, 11, rue Neuve-Popincourt (43-38-46-81). Jusqu'au 15 novembre.

POL BURY. Horloger du ralenti. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 novembre.

CALDER. Gouaches, mobiles. Galerie Wiegersma Fine Art, 75, rue du Fg Saint-Honoré (47-42-12-02). Jusqu'au 14 novembre.

CALDER, LÉGER. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 26 novembre.

CARDENAS. Rétrospective. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 19 novembre.

SERGIO DE CASTRO. Galerie des Ambassades, 4, av. Matignon (42-25-17-35). Jusqu'au 19 novembre. / Gouaches. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 12 novembre.

CECCARELLI. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 26 novembre.

LES CHANTS DE MALDOROR. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 décembre.

NICOLA DE MARIA, GARACHE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 novembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

PIERRE DMITRIENKO. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 19 novembre.

DMITRIENKO, LAUBIES, BENRATH, DE CAYRON, BAUDUIN. Peintures et sculptures. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 19 novembre.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

DORNY. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 3 décembre.

MARCEL DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 6 décembre.

PIERRE FAUCHER. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Du 10 novembre au 10 décembre.

SAM FRANCIS. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 26 novembre.

RUTH FRANCKEN. Peintures des années 50. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Jusqu'au 30 novembre.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 19 novembre.

LUDGER GERDES. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 10 décembre.

GILLES GHEZ. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 3 décembre.

PIERO GILARDI. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 20 novembre.

GOLUB, HOSIASSON, SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 22 décembre.

FRANCIS GRUBER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 10 décembre.

HOMMAGE A LIPCHITZ. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 novembre.

IVACKOVIC. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 10 décembre.

GEORGES JEANCLOS. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 3 décembre.

PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 12 novembre au 17 décembre.

JEAN-EMILE LABOUREUR. Galerie *Messine-Thomas* Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 26 novembre.

LACASSE. Œuvres abstraites (1911-1956). Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 26 novembre.

WILFREDO LAM. Galerie K, 15, rue Guénégaud (43-26-15-41). Jusqu'au 3 décembre.

MARYSIA LEWANDOWSKA, LESZEK BRGOWSKI. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 novembre.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ARROYO MALAKOFF. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

MARCEL, ANDY, JOSEPH, YVES. Marcel Duchamp, Yves Klein, Joseph Beuys, Andy Warhol. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 1er décembre.

LUIS MARSANS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 3 décembre.

FRANÇOIS MARTIN. Chemin de croix. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 18 novembre.

MARYAN. Galerie Fanny Guillon-Lafaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 26 novembre.

JUDY MILNER. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 18 novembre.

MINIMAL ET CONCEPTUEL. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 10 décembre.

JANINE MONGILLAT. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 novembre.

ROBERT MORRIS. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 novembre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 décembre.

MARTIN MULLER REINHART. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 3 décembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NEIMAN. Galerie Jean-Pierre Halk. Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 30 novembre.

AURÉLIE NEMOURS. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 3 décembre.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 novembre.

LUC PEIRE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 6 décembre.

JEAN-LUC POIVRET. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 10 décembre.

RICHARD PRINCE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 12 novembre.

RAFOLS CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 17 décembre.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 20 décembre.

SAVIGNAC. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 3 décembre.

MARIO SCHIFANO. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

SHANON. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 3 décembre.

BRIGITTE SIMON. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 3 décembre.

UN ART MAJEUR : LA NATURE MORTE. Fleurs et natures mortes du XVIIe flamand. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 18 novembre.

VICTOR VASARELY : LES ANNÉES CINQUANTE. Galerie éditions Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 26 novembre.

JAN VERCRUYSSE. Tombeaux. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 19 novembre.

VILLEGLÉ. Amalgame. Galerie du Génie, 23, rue Keller (48-06-02-93). Jusqu'au 26 novembre.

NANCY WILSON PAJIC. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 12 novembre.

A PARTIR DU 17 NOVEMBRE
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
MICHELE MORGAN
UNE FEMME SANS HISTOIRE
de A.R. GURNEY Jr
Adaptation de BARILLET et GREDY
mise en scène BERNARD MURAT
décor NICOLAS SIRE
avec
BEATRICE AGENIN
et
ANNE CANOVAS
et avec
PATRICK RAYNAL
Location Théâtre, Agence et par téléphone 47 20 08 24

THEATRE
DANS 24 H IL SERA MORT. POURQUOI ?

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES DERNIERS JOURS DE L'HUMANITÉ. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), mer., jeu., ven., sam. à 21 h ; dim. à 16 h (dern.) (9).

LE GRAND ÉCART. Le Bourvil (43-73-47-84) (dim., lun.), 20 h (9).

ERIC BLANC. Le Grand Edgar (43-20-90-09) (dim.), 22 h (9).

UNE VIE BOULEVERSÉE. Théâtre du Marais (42-78-03-53), mer., jeu., ven., à 18 h 30 ; sam. à 14 h 30 (9).

LE CAMP. Théâtre 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (lun.), 20 h 45 ; dim., 17 h (9).

MARIE 89. Théâtre du Bel-Air (43-46-91-93) (dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim., 16 h (10).

LE FUNAMBULE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (10).

HECUBE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 ; dim. 17 h (10).

BAUDELAIRE. Théâtre Arcane (43-38-19-70) (lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (10).

LES BRULANTS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim., lun.), jeu., ven., sam., mar., à 20 h 30 (10).

RENCONTRES AVEC BRAM VAN VELDE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (lun.), 19 h 30 ; dim. 14 h 30 (11).

LE DÉSESPOIR TOUT BLANC. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), 21 h (14).

TARTUFFE. Lectures. Point-Virgule (42-78-67-03), lun. à 21 h (14).

CHANSON, HUMOUR ET FANTAISIE. Théâtre Marie-Bell (42-46-79-79), lun., mar., à 14 h 30 (14).

L'OISEAU BLEU. Aubervilliers. Théâtres de la Commune (48-34-67-57) 20 h 30 (15).

A PROPOS DE NEIGE FONDUE, D'APRÈS LE SOUS-SOL. Gennevilliers. Salle II, 20 h 30 (15).

VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT. Petit Montparnasse (43-22-77-74), 20 h (15).

PAROLES. Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h 15 (15).

LES MOTS AMOUREUX. Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h (15).

UNE FEMME SANS HISTOIRE. Comédie des Champs-Elysées (47-23-37-21), 21 h (15).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hors*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Le Butoir : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Baudelaire : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-RÉPERTOT (43-87-25-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Souvenirs assassins : 20 h 30 (Jeu. dernière). Salle Louis Jouvet. ◇ Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30 (Jeu. dernière).

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ▷ Les Brûlants : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Eclats de rire au marteau ! : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ La Poursuite de l'Illusion O Saisons, O Congo ! : sam. 17 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Chroniques maritales : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, mar. 14 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 15 h 30. Rel. mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ▷ Une femme sans histoire : mar. 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, sam., dim. 14 h, ven. 20 h 30. ◇ Fin de partie : 21 h (Sam., lun.). ▷ Nicomède : jeu., mar. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Mesure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◇ Glengarry Glen Ross : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Rel. lun. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Amonce de Marthiah : 21 h. Rel. dim., lun.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). ▷ Der Monolog eines Radfahrers Lecture-théâtre : lun. 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ▷ La Machine à écrire : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Rel. dim., lun. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Rel. dim., lun. Etreintes : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Chansons, humour et fantaisie : lun., mar. 14 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Tokyo : 21 h 30. Rel. dim.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 18 h 30. Rel. dim., lun.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Les Derniers Jours de l'humanité Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. (dernière) 16 h. ▷ Rencontres avec Bram Van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : ven., sam., mar. 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h. Rel. dim., lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim. Eric Blanc : 22 h. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Franck-André Jamme Lectures-Rencontres : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. La Ténèbre : 20 h 30. Rel. dim. Tonton Arthur : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar. (exceptionnel).

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ▷ Voyage au bout de la nuit : mar. 20 h. Paroles : mar. 21 h 15.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ▷ Les Mots amoureux : mar. 18 h.

OEUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 13 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Plaisir de la musique. Rencontres du Palais Royal : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ▷ Tartuffe (lectures) : lun. 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-02-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu. Nulle part : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ▷ Le Camp : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Rel. dim., lun. Brassens. Brel : 22 h. Rel. dim., lun.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ▷ L'Oiseau bleu : mar. 20 h 30.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR HUGO) (46-63-10-54). ◇ Histoire du soldat : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., mar. dernière), dim., mar. 15 h.

BEZONS (C.A.C. PAUL ELUARD) (39-82-20-88). ◇ J'avais vingt ans en 1789 : 14 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Petite salle. ◇ Minetti, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). ▷ George Dandin : jeu., sam., lun., mar. (dernière) 21 h, dim., lun. 16 h 30.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON, PETITE SALLE) (46-57-22-11). ◇ Kleist ou la mort d'un poète : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Grande salle. Homme pour homme : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu. Petite salle. Don Juan 2000 : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

EAUBONNE (SALLE DES FÊTES) (39-59-20-22). ▷ Le Sicilien ou l'amour peintre Festival théâtral du Val d'Oise : sam. 21 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Double Mixte : jeu. 20 h 45.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). ▷ Hérodias : 20 h 45. Rel. mer.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). ▷ Hécube : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. A propos de neige fondue, d'après le sous-sol : mar. 20 h 30.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-36-54-10). ▷ Le Bouc : jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. (dernière) 16 h 30. Rel. mer.

LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28). ▷ Le Pestacle : sam. 20 h 30, dim. 15 h.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ Le Timide au palais : mar. 21 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Gonfle : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

MANTES-LA-JOLIE (ENTREPOT FARFOUILLE) (30-94-15-93). Les Français parlent aux Français : (les Vacances, Lettre au président) : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

MARLY-LE-ROI (CENTRE CULTUREL JEAN VILAR) (39-58-74-87). ◇ Le Malheur russe : 21 h.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). ▷ Les Bonnes : jeu. 21 h, dim. 17 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Le Désespoir tout blanc : lun., mar. 21 h.

SANNOIS (PISCINE DE SANNOIS) (). ▷ Le Singe Festival théâtral du Val-d'Oise : ven., sam. 21 h, dim. 18 h.

SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). ▷ Popeck : mar. 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ▷ Que préférez-vous, la musique ou la charcuterie ? : jeu., sam. 20 h 30.

STAINS (ESPACE PAUL ELUARD) (48-21-61-05). ◇ J'aime Brecht : 20 h 45.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ C'était hier : sam. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ Le Café : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

VILLIERS-LE-BEL (SALLE MARCEL PAGNOL) (39-90-54-86). ▷ La Petite Aventure Festival théâtral du Val-d'Oise : lun., mar. 21 h.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Avare (langue des signes française) : 20 h. Rel. dim., lun.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Vieille Dame indigne : 21 h, dim. 15 h. Rel. sam., dim. soir, lun., mar.

Centre Georges Pompidou
9 et 12 novembre 20 h 30 11 et 13 novembre 16 h 00
TEXANE
danse/compagnie CLAUDE BRUMACHON
grande salle / 1er sous-sol / location 42.74.42.19

THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE
DU 19 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE 88 :
UNE VISITE INOPPORTUNE
COPI,
Mise en scène Jorge LAVELLI
Avec : Michel Duchaussoy - Catherine Hiegel - Philippe Joiris - Gérard Lartigau - Judith Magre - Pierre Vernier.
PRIX DE LA MEILLEURE CRÉATION FRANÇAISE 1988
Copi nous a laissé une pièce d'une gaieté folle, si drôle que les spectateurs, de fou rire en fou rire, n'ont pas le temps de penser à l'incroyable défi de l'auteur.
Michel Cournot, Le Monde
Copi nous offre un éclat de rire d'un courage, d'une élégance et d'une dignité magnifiques.
Fabienne Pascaud, Télérama
Entre deux spasmes de rire, le public de la "Visite inopportune" frissonne, noué.
Michel Cressole, Libération
THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE
15 rue Malte-Brun 75020 PARIS - Métro Gambetta
RESERVATIONS : 43 66 43 60

DOLBY STÉRÉO DANS LES SALLES ÉQUIPÉES
PARIS V.O. : UGC BIARRITZ – GAUMONT AMBASSADE
GAUMONT ALÉSIA – GAUMONT PARNASSE – GAUMONT HALLES
UGC DANTON – GAUMONT OPÉRA – 14 JUILLET BEAUGRENELLE
UGC LYON BASTILLE
V.F. : PARAMOUNT OPÉRA – MIRAMAR – GAUMONT CONVENTION
UGC GOBELINS – NATION – CLICHY PATHÉ
Périphérie : ÉVRY GAUMONT – BOULOGNE GAUMONT OUEST
VERSAILLES CYRANO – THIAIS PATHÉ BELLE-ÉPINE
LA DÉFENSE 4 TEMPS – NOGENT ARTEL – CRÉTEIL ARTEL
ENGHIEN FRANÇAIS – MARNE-LA-VALLÉE ARTEL – VÉLIZY UGC
PALAISEAU 4 CHAMPS – PANTIN CARREFOUR
BOUSSY-SAINT-ANTOINE BUXY

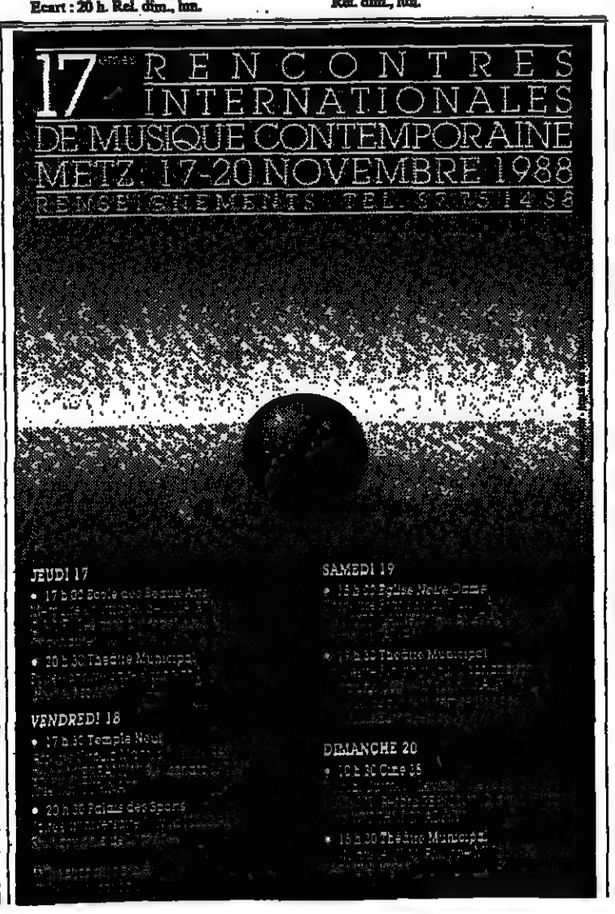

GALERIE HORIZON
21, rue de Bourgogne
75007 Paris - 45 55 58 27
ZEMBORAIN
du 8 au 30 novembre

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Fromont Jeune et Risler Aîne (1941), de Léon Mathot, 16 h ; Histoire d'une mère (1972, v.o.), de Song Cunshou, 19 h ; la Nuit merveilleuse (1940), de Jean-Paul Paulin, 21 h.

JEUDI

S.O.S. Sahara (1938), de Jacques de Baroncelli, 16 h ; Trapped by the Mormons (1922), de H.-B. Parkinson, 19 h ; Histoires du temps qui passe (1982, v.o.), de Tao Dechen, Yan Dechang, Ke Yzheng, Zhang Yi, 21 h.

VENDREDI

Les amours finissent à l'aube (1952), d'Henri Calef, 16 h ; The Informer (1929), d'Arthur Robinson, 19 h ; Grandir (1983, v.o.), de Chen Kuihou, 21 h.

SAMEDI

Au revoir Monsieur Grock (1949), de Pierre Billon, 15 h ; Moulin rouge (1928), de E.-A. Dupont, 17 h ; Un drame au studio (1928), d'Anthony Asquith et A.-W. Bramble, 19 h 15 ; Un jour à la plage (1983, v.o.), de Yang Dechang, 21 h.

DIMANCHE

La Fille du diable (1945), d'Henri Decoin, 15 h ; Blackmail (1929), d'Alfred Hitchcock, 17 h ; Blackmail (1929), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Tapei Story (1985, v.o.), de Yang Dechang, 21 h.

LUNDI

Les Portes tournantes (1988), de Francis Mankiewicz, 20 h 30.

MARDI

Compartiment de dames seules (1934), de Christain-Jaque, 16 h ; Piccadilly (1929), de Ewald André Dupont, 19 h ; Ma Bicyclette et Moi (1988, v.o.), de Tao Dechen, 21 h 15.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : les Petits Hommes (1978, v.o.s.t.f.), de Bondo Chochitaichvili, l'Ane de Magdana (1955, v.o.), de Tenguiz Abouladze et Rezo Tchkheidze, 14 h 30 ; la Ballade de Khevsourétie (1955, v.o.s.t.f.), de Chota Managadze, 17 h 30 ; les Vingt-six commissaires (1932, v.o.), de Nikolaï Chenguelaïa, 20 h 30.

JEUDI

. Le Cinéma georgien : la Lumière dans nos fenêtres (1969, v.o.s.t.f.), de K. Mguéladze, 14 h 30 ; les Derniers Croisés (1934, v.o.), de Semion Dolidze, 17 h 30 ; Avril (1962, v.o.s.t.f.), d'Otar Iosseliani, Alaverdoba (1962, v.o.s.t.f.), de Guiorgui Chenguelaïa, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : le Père (1983, v.o.s.t.f.), de Levan Zakareichvili, les Enfants d'une autre (1958, v.o.s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; le Père du soldat (1964, v.o.s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 17 h 30 ; Pastorale (1976, v.o.s.t.f.), de Otar Iosseliani, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : Moi, grand-mère, Iliko et Ilarion (1962, v.o.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; les Montagnes bleues (1983), de Eldar Chenguelaïa, 17 h 30 ; le Chevalier rouillé (1984, v.o.s.t.f.), de Levan Tchkonia, les Tribulations de mon grand-père anglais... (1987, v.o.s.t.f.), de Nana Djordjadze, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : Pirosmani (1972, v.o.s.t.f.), de Guegorguic Chenguelaia, 14 h 30 ; Prairie verte (1973, v.o.s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 17 h 30 ; la Marche (1986, v.o.s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili ; Trois vies (1924, v.o.s.t.f.), d'Ivan Perestiani, 20 h 30.

18 h 10, 21 h 10 film 10 mn après ; la Jument verte, dim., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Madame de..., lun., mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après. Copies neuves à 80%. Abonnement pour cinq films : 100 F.

MARDIS JEAN VIGO, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Le Crime de Monsieur Lange, mar. 20 h 30.

PIERRE PERRAULT : LES VOIX DU DIRECT, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Pour la suite du monde, mer. 17 h, 19 h, 21 h ; le Règne du jour, jeu. à 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; la Bête lumineuse, ven. 17 h, 20 h 30 ; Un pays sans bon sens, sam. à 17 h, 19 h, 21 h ; les Voitures d'eau, dim. à 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; l'Acadie, l'Acadie, lun. 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; le Beau plaisir, Le Retour à la terre, mar. à 17 h, 19 h, 21 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Amore, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Paisa, jeu. à 14 h, 16 h 30 ; Voyage en Italie, jeu. à 19 h, 20 h 30, 22 h ; Allemagne année zéro, ven., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Stromboli, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; la Peur, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Le Silence, jeu. à 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rêve de femmes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Sourires d'une nuit d'été, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, sam. à 14 h, 16 h, A5

VENDREDI

Paris, le cinéma des photographes : Presse et photographie : l'Illustration (1980) de René-Jean Bouyer, Numéros zéro (1977) de Raymond Depardon, 14 h 30 ; Eugène Atget : Un dernier regard (1986) d'Hervé Lachize, Eugène Atget photographe (1982, v.o.) de Peter Wyeth, 16 h 30 ; Photo-reportage : Sygma : une agence photo (1980) de Fernand Maszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Alain Fleischer : Photographie et Cinéma (1984) d'Alain Fleischer, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 20 h 30.

SAMEDI

Paris, le cinéma des photographes : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Robert Doisneau : Robert Doisneau (1987) de Françoise Prébois, Robert Doisneau badaud de Paris (1981) de François Porcile, 14 h 30 ; Belle Epoque : Un œil neuf (1968) de Jean Vigne, la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, Quelle belle époque (1980) de S. Choko, 16 h 30 ; Conférence diaporama : Petra Benteler, 18 h 30 ; Portraits photographiques : Tom Drahos (1987) de Patrick Rœgiers, Arnaud Class (1987) de Patrick Rœgiers, Christian Boltanski (1987) de Michel Nuridsany, Rue du Regard, portrait de P. Gassman (1987) de Roger Pic, 18 h 30 ; Agnès Varda et Paris : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, Daguerréotypes (1975) de Agnès Varda, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, le cinéma des photographes : Autoportraits : Extraits du journal de J.-H. Lartigue (1974) de Claude Ventura, les Années déclic (1983) de Raymond Depardon, 14 h 30 ; Agnès Varda et les Années 60 : les Enfants du musée (1966) d'Agnès Varda, le Bonheur (1965) de Agnès Varda, 16 h 30 ; Doisneau et Prévert : le Paris de Robert Doisneau (1974) de François Porcile, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pozner, Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, 18 h 30 ; Chris Marker : la Jetée (1962) de Chris Marker, Si j'avais quatre dromadaires (1966) de Chris Marker, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris, le cinéma des photographes : Photos de mode : le Paris des mannequins (1962) de François Reichenbach, Tu seras terriblement gentille (1967) de Dirk Sanders, 14 h 30 ; Albert Kahn : Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, l'Héritage d'Albert Kahn (1977) de René-Jean Bouyer, 16 h 30 ; Conférence diaporama : Cees A.-A. Steeman, Faits divers, Sauf dimanches et fêtes (1977) de François Ode, Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Raymond Depardon : Urgences (1988) de Raymond Depardon, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE. (*) Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC 2. Film français de Marco Pauly : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT. Film suédois de Bo Widerberg, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE. Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT A L'ARRIVÉE. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND. Film britannique de James Dearden, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PATTY HEARST. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PIGEON EST DE RETOUR. Film italien d'Amanzio Todini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WALKER. Film américain d'Alex Cox, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GUERRE DES TUQUES (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuélien, v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les festivals

CYCLE JACQUES BREL, Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97). L'Aventure c'est l'aventure, ven. 14 h 30, 19 h 45, sam. 15 h, 21 h 45, dim. 17 h 15 ; le Far-West, ven. 17 h 15, 22 h 25, sam. 19 h 45, dim. 15 h, 21 h. 50 F les deux films le même jour.

ERIC ROHMER, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu. 12 h ; Ma nuit chez Maud, ven. 12 h ; le Genou de Claire, sam. 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun. 12 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE -CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23). Rétrospective Paradjanov, tlj ; Hogop Hovnatanian, Sayat Nova - couleur de la grenade, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 ; Expositions, Une petite fleur sur la pierre, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; le Signe du temps, Le Premier Gars, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Paradjanov, un portrait, La Légende de la forteresse de Souram, sam. à 12 h, 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 21 h ; les Fresques de Kiev, Les Chevaux de feu, dim. 12 h, 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 21 h ; Arabesques sur le thème de Pirosmani, Andriech, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Conte moldave, Rhapsodie ukrainienne, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Les Quatre Cents Coups, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jules et Jim, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Domicile conjugal, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une belle fille comme moi, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Chambre verte, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Tirez sur le pianiste, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui aimait les femmes, mar. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Programme de Free Cinema, mar. 19 h 30.

LE CINÉMA ARABE DES ANNÉES 80 (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). Vent de sable, sam. 17 h ; Un amour à Bagdad, sam. 19 h.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Sous les verrous, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy conscrits, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Têtes de pioche, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy au Far West, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Montagnards sont là, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; C'est donc ton frère, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20

LE ROMAN PORTUGAIS PORTÉ A L'ÉCRAN (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Les hidalgos de la maison mauresque, mer. 14 h, lun. 19 h, 21 h 30, mar. à 14 h, 16 h, 18 h 30 ; Actes de printemps, mer. 16 h, ven., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une abeille sous la pluie, mer. à 22 h 45, jeu. 14 h lun. 14 h 30, 16 h, 17 h 30 mar. 21 h, 22 h 30 ; Amour de perdition, jeu 15 h 45, 20 h 30 ; Cerromaior, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES ETERNELS DU CINÉMA FRANÇAIS, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). Les Yeux sans visage, mer., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Une si jolie petite plage, jeu., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Dames du bois de Boulogne, ven., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Si Versailles m'était conté..., sam., séances à 12 h, 15 h 05, 18 h 10, 21 h 10 film 10 mn après ; la Jument verte, dim., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Madame de..., lun., mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après. Copies neuves à 80%. Abonnement pour cinq films : 100 F.

MARDIS JEAN VIGO, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Le Crime de Monsieur Lange, mar. 20 h 30.

PIERRE PERRAULT : LES VOIX DU DIRECT, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Pour la suite du monde, mer. 17 h, 19 h, 21 h ; le Règne du jour, jeu. à 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; la Bête lumineuse, ven. 17 h, 20 h 30 ; Un pays sans bon sens, sam. à 17 h, 19 h, 21 h ; les Voitures d'eau, dim. à 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; l'Acadie, l'Acadie, lun. 17 h, 19 h 15, 21 h 30 ; le Beau plaisir, Le Retour à la terre, mar. à 17 h, 19 h, 21 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Amore, mer. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Paisa, jeu. à 14 h, 16 h 30 ; Voyage en Italie, jeu. à 19 h, 20 h 30, 22 h ; Allemagne année zéro, ven., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Stromboli, dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; la Peur, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Le Silence, jeu. à 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rêve de femmes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Sourires d'une nuit d'été, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A travers le miroir, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

TROISIÈME FESTIVAL CINÉ-CHINE (v.o.), Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Le Roi des Singes, mer. 14 h ; l'Auberge du printemps, mer. 18 h ; le Tireur de pousse-pousse, mer. 20 h, lun. 18 h ; Dans les montagnes sauvages, jeu. 14 h, ven. 20 h ; le Champion de Tianjin, jeu. 18 h ; les Anges du boulevard, jeu. 20 h, dim. 18 h ; la Guerre de l'opium, ven. 14 h ; la Véritable Histoire de AH-Q, ven. 18 h ; Février, printemps précoce, sam. 14 h ; la Maison de thé, sam. 18 h, lun. 20 h ; Corbeaux et Moineaux, sam. 20 h, mar. 14 h ; les Treize Fils du dragon d'or, dim. 14 h ; les Boxeurs de Wudang, dim. 20 h ; San Mao, le petit vagabond, lun. 14 h ; l'Affaire du canon noir, mar. 18 h ; le Détachement féminin rouge, mar. 20 h.

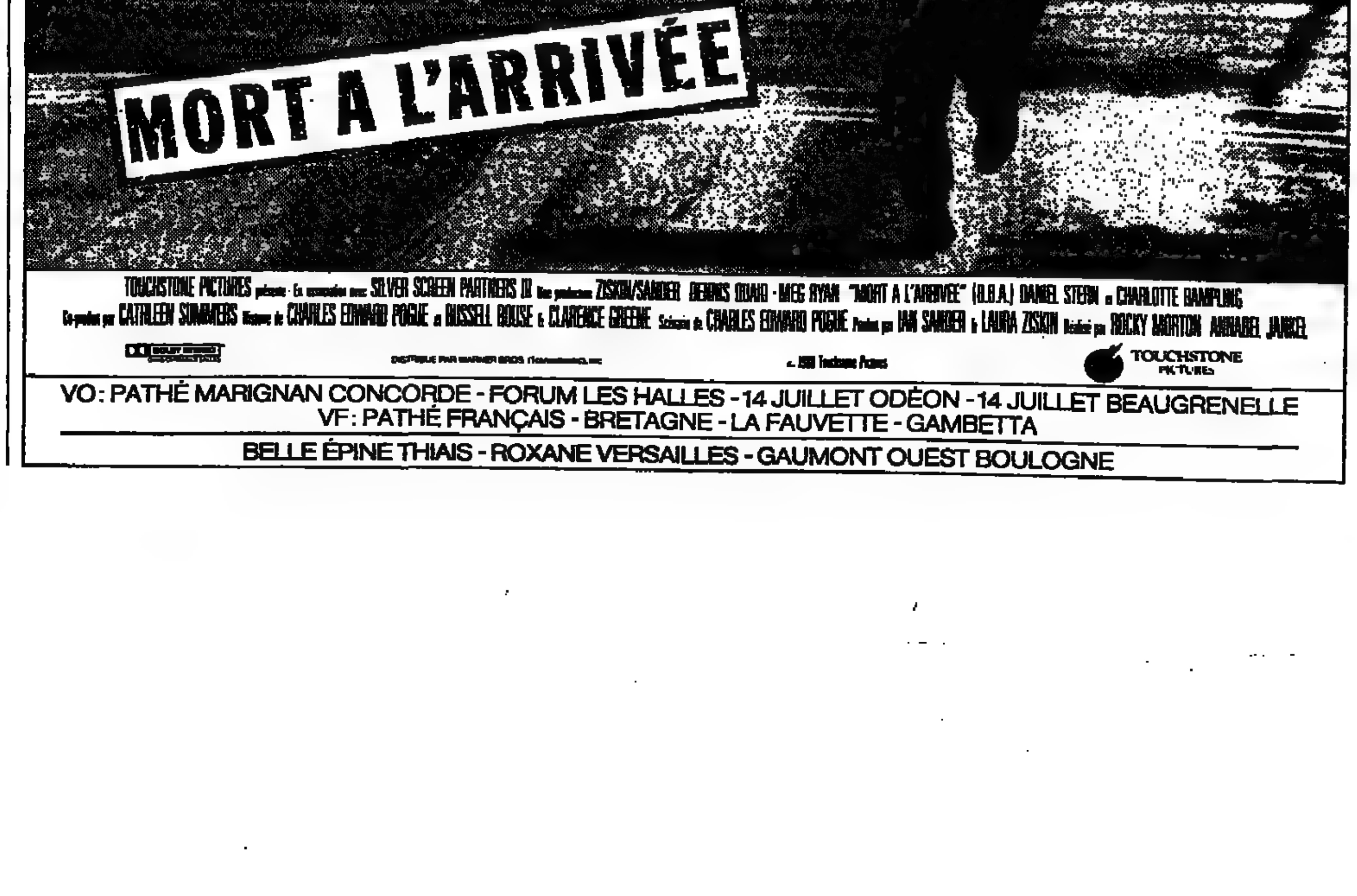

CINEMA

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA CHARTREUSE DE PARME (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

CRITTERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Club, 9e.

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE MANCHURIAN CANDIDATE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES YEUX NOIRS (It., v.f.) : Club, 9e.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., sam., dim. 13 h 30 ; Mistral, 14e (45-39-52-43) séances mer., ven., sam., dim. à 13 h 15, 14 h 55 film 15 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, ven., dim. 15 h 30, sam. 17 h ; Images, 18e (45-22-47-94) mer., sam., dim. 14 h film 30 mn après.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, ven. 15 h 30.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam., dim. 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 18 h 40.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., mar. 22 h 15.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., dim. 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h.

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., mar., ven. 16 h, jeu. 11 h 50. Carte de fidélité : 6e entrée gratuite.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h 10.

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 22 h 10, débat après la séance de mar.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., ven., sam., dim. 14 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 18 h 45, lun. 17 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 18 h 45, dim. 17 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., dim. 15 h 30.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 17 h, sam. 22 h 30.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 10, sam. 19 h 20, lun. 19 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., sam., lun. 19 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) avec en première partie la Face cachée de la lun., e mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 12 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 15 h 50.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu., ven., lun., mar. 16 h 50, sam. 12 h, 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 19 h 10.

QUADROPHENIA (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 20 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam., dim. 15 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 30 film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 17 h.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 20 h 30.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 15 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 30.

MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Chantal Pataud-Dupuy, 23 h, jeu. Soprano Thierry Maurouard (piano).

CENTRE D'ACTION POÉTIQUE (40-38-08-16). Ensemble instrumental Carmina Alterna, 20 h 30, lun. Dir. Jean Royer. Avec M. Royer (récitante). Œuvres de Debussy, Louys, Jolivet.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Arvind et Poorvi Parikh, Hidayat et Rafat Khan, 20 h 30, lun. Sitar, chant, tabla, tampura. Musique traditionnelle de l'Inde du Nord.

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (45-53-20-60). Patricia Reibaud, Mila Goldwasser, 20 h 30, mar. Violon, piano. Peintures de Françoise Landowsky. Œuvres de Brahms, Prokofiev, Ravel.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, 21 h, mar. Dir. René-Pierre Chouteau. Chorale Marc-Antoine Charpentier. Œuvres de Poulenc, Fauré. Téléphone location : 48-53-98-65.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Anner Bylsma, 20 h 30, mer. Cello. Œuvres de Bach. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES. Orchestre symphonique de la garde républicaine, 18 h 30, ven. Dir. A. Guilbert, C. Kahn (piano). Œuvres de Ravel.

Ensemble Harmonia Nova, 20 h 30, mar. Dir. Didier Bouture. « Gloria Magnificat », de Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert, 17 h, ven., 20 h 30, ven. Flûte, orgue. Œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Vivaldi. Téléphone location : 45-23-18-25.

Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker, 20 h 30, sam., 17 h, dim. B. Pleveni-Dugardin (soprano), C. Tavernier (mezzo), A. Wiederker, J.-N. Mollard (violons). Œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi. Téléphone location : 45-23-18-25.

Philharmonie de chambre, 20 h 30, mar. Dir. Roland Douatte. L. Monteyrol (soprano), S. Oussenko-Sapinia (alto). « Stabat mater », de Pergolèse. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 16 h, ven. Dir. Denis Gancel. Ensemble polyphonique de Versailles, A.-D. Louwerse (soprano), A. Roman (mezzo), M. Courché (ténor), J.-L. Jardon (basse). Œuvres de Carpentier, Haendel.

Ensemble orchestral et choral Diaphonie, 20 h 30, mar. Dir. René Andréani, B. de Saint-Sauveur (soprano). Œuvres de Brahms, Poulenc. Téléphone location : 43-35-15-30.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Concerts Lamoureux, 20 h 30, mer. Dir. J.-C. Bernède. Avec Y. et J. Loriod, Ars Musicae. Hommage à Olivier Messiaen. Dans le cadre du festival d'art sacré de la Ville de Paris. Téléphone location : 42-77-18-83.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN. Hôtel de Galliffet (42-22-12-78). Romano Zanotti, Enrico Capuano, 18 h 30, jeu. Chant et guit. « Concertino Napoletano ». Chansons napolitaines du XVIIIe au XXe siècle.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Mongolie. Jusqu'au 20 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 17 h, dim. Musiques rares.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Nouvel orchestre philharmonique, 20 h 30, jeu. Dir. Uri Segal. Emile Naoumoff (piano). Œuvres de Chopin, Tchaïkovski. Grand auditorium.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-42-53-71). Grand orchestre d'instruments populaires russes. Jusqu'au 11 décembre, 20 h 30, mar. Dir. Nikolaï Nekrassov. Avec L. Tchernykh (soprano), A. Babykine (basse), A. Dnichev (ténor). Téléphone location : 48-78-75-00 de 9 h à 18 h).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieues sous les mers. Jusqu'au 27 novembre, 21 h, jeu., ven., sam. Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche Opéra et Un drame musical instantané. Mise en scène Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lulla Card.

Jean-Marc Phillips, Alexandre Tharaud, 21 h, lun. Violon, piano. Programme non communiqué.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). American String Quartet, 20 h 30, mer. Œuvres de Schubert, Schönberg, Beethoven.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, ensemble intercontemporain, 20 h 30, mer., jeu. Dir. Pierre Boulez, Daniel Barenboim (dir., piano), S. Roberts (baryton). Œuvres de Schönberg, Höller, Debussy. Téléphone location : 45-63-07-93.

Victoria de Los Angeles, 20 h 30, sam. Manuel Garcia-Morante (piano). Œuvres de Scarlatti, Pergolese, Fauré.

Orchestre de Paris, 20 h 30, lun. Avec James Capel, I. Perlman (vl), D. Barenboïm (piano). Œuvres de Mozart, Brahms, Beethoven.

Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir. Marc Soustrot, B. Engerer, J.-P. Collard (pianos), Z. Kian (vl). Œuvres de Bach, Schubert, Mozart. Concours Long-Thibaud.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Alban Berg. Jusqu'au 28 novembre, 20 h 30, lun. Œuvres de Beethoven.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Herbert Henck, 20 h 30, lun. Piano. « Les heures persanes » de Koechlin.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Mario Joao Pires, Quatuor Brodsky, 11 h, dim. Piano. Œuvres de Britten, Schumann.

Jazz

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Idrissa Diop, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Avec Georges, Saïd, Tiaco, Jaco...

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Claude Guilhot Sextet, 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. (dernière). Vibr., S. Belmondo (tromp.), S. Beuf (sax.), C. Roquain (piano), L. Trussardi (ctb), P. Combelle (batt.).
Bob Martin jusqu'au 19 novembre, 22 h 45, lun., mar., Crooner. P. Combelle (batt.), O. Hutman (piano), L. Trussardi (ctb), P. Dor Ragon (guit.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30 mer.
Philippe de Preissac, Benny Goodman, 22 h 30, jeu., ven.
Jean-Paul Amouroux, 22 h 30 sam., Boogie-woogie.

Dominique Bertrand, 20 h 30 lun. D'Ellington à Parker.
Serge Rahoerson, 22 h 30 mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Caldonia, 21 h 30, mer., jeu.
Maxim Saury Jazz Music. Jusqu'au 16 novembre, 21 h 30 ven., sam., dim., lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). Unknowmix, 20 h 30, mer. E. Thoma, M. Vogel, M. Neumeier, H.-R. Lutz. Dans le cadre de l'exposition de Luc Chessex.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Creol'Band, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam.
Paris Salsa All Stars, jusqu'au 31 décembre, 22 h 30 mar. Avec Papaito.

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h 30, mer.
Défense d'ivoire, 23 h 30, jeu.
Rido Bayonne, 23 h 30, ven. Afro jazz.
Soirée Surprise, 23 h 30, lun.
Vengeurs masqués of Paris, 21 h 30, mar.
Chic rendez-vous, 23 h 30, sam. Funk.
Fly and the Tox, 23 h 30 mar.

FURSTENBERG (43-54-79-51). André Persiany, Roland Lobligeois, Roger Paraboschi, 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano, basse, batt.

LE GARAGE (45-63-21-27). Brésil à Paris, 23 h mer.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Fats Domino, jusqu'au 20 novembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Piano, chant, Fred Kemp (dir., sax.), C. Brown (batt.), F. Sheppard (sax.).

LE KISS (48-87-89-64). Tropical Ambiance, 22 h, mer., dim. Afro.
Juan Carlos, 21 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Argentine.
Alan Adoté and the Soul Connection, 23 h jeu.
Pela, 23 h ven., sam. Zaïre.
Makossa, 23 h mar. Cameroun.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, mer., mar.
Gilbert Leroux, 21 h, jeu.
Clarinet Connection, 21 h, ven.
Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam.
Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Art Taylor, 22 h, mer., jeu., ven., sam. 0 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Drum, A. Jean-Marie (piano), L. Trussardi (basse).
Jackie McLean, Walter Davis. Jusqu'au 26 novembre, 22 h mar., 0 h., mar., (sax.), piano ; A. Taylor (batt.), P. Michelot (ctb).

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Yvette Matos, 22 h 30, mer., jeu.
Zelulz Trio brésilien, 22 h 30 ven., sam. Guit., basse, batt., chant.
Perinho Santana Quartet, 22 h 30, dim.
Bill Thomas Blues Band, 22 h 30, lun. Guit., basse, batt., chant.

LA MUTUALITÉ (). Fela, 20 h, jeu. Lee Peery, 20 ven.

NEW MORNING (45-23-51-41). André Condouant Quartet, 22 h, mer., A. Ceccarelli, J. Terrasson, H. van Der Geyn.
Quest, 22 h, jeu. D. Liebman, R. Beirach, R. McClure, B. Hart.
Joe Louis Walker & the Bosstalkers, 21 h jeu. Blues.
Art Blakey and the Jazz Messengers, 22 h, sam.
Soirée Amnesty International, 22 h, lun. Avec D. Humair, X. Cobo, E. Caumont, H. Guédon, Z. Fleischer.
Julia Fordham, 21 h mar.

PALACE (42-46-10-87). French Kiss, 23 h mer. Défilé de mode : Setsuko.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Frédéric Sylvestre Trio, 21 h, mer., jeu. Reçoit Sacha Distel.
Alain Mion, 21 h ven.
Yves Sans Quartet, 21 h sam.
Marc Peronne. Jusqu'au 16 novembre, 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Slapscat, 21 h 30, mer.
Alain Bouchet, 21 h 30, jeu. Et son orchestre.
Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30, ven.
Cyril Jazz Band, 21 h 30, sam.
Kangourou Swing Orchestra, 21 h 30, lun.
Claude Tissandier, 21 h 30, mar. « Saxomania ».

REX CLUB (43-36-83-98). Daniel Cueva Night, 22 h, jeu.
Jungle, 23 h 30, mar. Soirée Londres. Soul, funk, house...

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Monica Passos. Jusqu'au 3 décembre, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Irakli French All Stars, 21 h 30, mer., jeu., ven.
Quintet de Paris, 21 h 30 sam.

SUNSET (40-26-46-60). Denis Badault, Simon Spang Hansen, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Piano, sax., O. Naturel (ctb), T. Rabeson (batt.).
Jean-Pierre Llabador Quartet, 22 h, dim. lun.
Emmanuel Bex, Jean-Luc Pino. Jusqu'au 19 novembre, 22 h, mar. Orgue, vl., Y. Teslar (batt.), C. Labinsky (perc.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Marucha Bo. Jusqu'au 19 novembre, 20 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant.
Hernan Salinas. Jusqu'au 26 novembre, 22 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, C. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctd), O. Calo (piano).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Distance Connection, 22 h, jeu.
Freddy Meyer, 22 h, ven.
Philippe Pontier, 22 h, sam.
Eric Kristy, 22 h, mar.
Jacques Mercier, 1 h, ven.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Denis Cuniot, Mano Peylet. Jusqu'au 19 novembre, 22 h 30, ven., sam. 17 h dim. Piano, clar.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Jacques Bouniard duo, 22 h mar. Piano.
Patrice Galas, Gilles Clément, Olivier Rivaux, 22 h ven., sam. Piano, guit., ctb.
Philippe Petit, 22 h, dim. Piano solo.
Duo Bernard Maury, 22 h lun. Piano, Catherine Bardin (chant).
Duo Stéphanie Carwfort. Jusqu'au 16 novembre, 22 h mar. Chant et piano.
Jeannot Rabeson, Michel Gaudry Duo, 22 h, jeu. Piano, ctb.

Rock

LA CIGALE (42-23-38-00) The Primitives, 19 h 30 jeu.

CITY ROCK (43-59-52-09). Spécial Soirée rock'n'roll, 22 h 30, mer. Dixie Stompers.
Spécial Sixties, 22 h 30, jeu. Shining.
Look de Paris, 22 h 30 ven., sam.

ELYSÉE-MONTMARTRE (). Gamine, 20 h, mer.
La Souris déglinguée, 19 h 30, mar. Avec Guana Batz.

GIBUS (47-00-78-88). Wreckless Eric, 22 h, mer.
Sortie place délire, 23 h jeu.
Boll Weevil, 23 h ven., sam.
Métal Nights, 21 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Ghost Dance, 1 h ven., sam. Angleterre.
Dear Mister President. Jusqu'au 16 novembre, 1 h mar. USA.

PALACE (42-46-10-87). Dirty Dancing, 22 h 30 dim.

REX CLUB (42-36-83-98). Les Apprem's à Toto, 16 h dim. Avec Pascal Fermanel, Jérome Menuger (peinture), François Jenny (sculpture).

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Tony Marlow. Jusqu'au 17 novembre, 21 h 30 mar. Rock'n'roll des années cinquante.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania. Jusqu'au mois de décembre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 16 h dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger, avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Richard Groulx, Wenta, Claude Maurane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Ducky Smocton, 23 h mer.
Wolfpack, 1 h sam.

ZÉNITH (42-08-60-00). Bon Jovi, 20 h dim.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38), le Ver dans le fruit, 21 h, lun. Comédie musicale de Louis Cézanne. Musique de J.-Y. Kaced. Avec M. Vaudoux, P. Moins, V. Borganetti, A. Volny-Anne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clavier, percussion.
Fabienne Guyon, jusqu'au 31 décembre, 22 h 30, mar.

BATACLAN (47-00-55-22). Michel Rivard, jusqu'au 19 novembre, 20 h 45, mar. Téléphone location : 47-00-30-12.

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Yves Marx, 23 h, jeu., lun.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours. Jusqu'à mi-janvier, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h dim. D'après Jules Verne, de Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac, par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

LE KISS (48-87-89-64). Jacques Jacquemains, 18 h mer., jeu., ven., sam., dim., mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). Gilbert Bécaud, jusqu'au 27 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 17 h dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier, 14 h, mer., sam., dim., 17 h 30, sam., dim., 21 h sam., 20 h 30, mar., ven. Animé par Iouri Kouklatchev.

LE TOURTOUR (48-87-82-48). Richeux, jusqu'au 19 novembre, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. « Des nouvelles du front de mer. »

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Music Hall Musette, 22 h, lun.

Opérette

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne, 14 h 30 mer., jeu., sam., dim. 18 h dim., 20 h 30 sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. M. Bozzoni avec les ballets tzigane et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Lemercier, 20 h, mer., jeu., ven., sam. Compagnie Nadir, chor. Caterina Sagna. Eux, 22 h, mer., jeu., ven., sam. Compagnie Lari Leong. Création pour trois danseurs.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Texane, 20 h 30, mer., sam. 16 h ven., dim. Compagnie Claude Brumachon.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Danses et Musiques traditionnelles de Chine, 20 h 30, mer., Yang Huei Ming, Cheng Shui Cheng.
Raja et Radha Reddy, jusqu'au 16 novembre, 20 h 30, mar., Danse de l'Inde, kuchipudi.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). El Teatro del arte flamenco, 21 h, jeu., ven. « Flamenco progressivo ». Avec C. Reyes, M.-C. Garcia (danse).

OPÉRA DE PARIS, palais Garnier (47-42-53-71). Le Martyre de saint Sébastien, 19 h 30, mer., jeu. (dernière). Chor. Robert Wilson et Suzushi Hanayagi. Mise en scène Robert Wilson. Musique de Debussy. Avec S. Guillem, E. Camillo, M. Denard, T. Mongne, P. Dupond, A. Bogreau.
Raymonda, jusqu'au 17 novembre, 19 h 30, ven., lun., mar., 14 h 30, sam., 20 h 30, sam. D'après Marius Petipa. Chor. et mise en scène Rudolf Noureev. Avec F. Clerc, I. Guerin, L. Hilaire, C. Jude, M. Denard, J.-P. Franchetti.

SALLE ADYAR. (45-51-85-12). Chitra Visweswaran, 16 h 30 sam. Et ses musiciens. Danse de l'Inde, bharata natyam.

SALLE POLYVALENTE DE LA ROQUETTE. Compagnie Chris Pages, 20 h 30, jeu., « Soft and Pulsation ». Dans le cadre de la Semaine de la danse.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Halles Chimères. Jusqu'au 17 novembre, 21 h, mar. Création de la Compagnie Orkhema, avec Sylvie Blasco, Sabine Gibert

Tout savoir avant de vous décider.
Avec le Dictionnaire du consommateur.
DEMANDEZ A
36.15 QUE CHOISIR

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON, 10, rue des Capucines, 2e, T.l.j., 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim., 2, rue de Vienne, 8e, 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, cèpes, morilles. DINER PÉRIGOURDIN 130 F s.c. av. spécial. Carte 200-250 F. Ouv. sam. soir.
TY COZ fermé dim. et lundi soir, 35, rue Saint-Georges, 9e, 48-78-42-95	VOS DÉJEUNERS ET DINERS dans un CADRE BRETON, POISSONS, CRUSTACÉS et FRUITS de MER. CRÊPES et GALETTES. Jusqu'à 23 h.
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07, 94, bd Diderot, 12e, Tous les jours	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD. Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes
LE CORSAIRE 45-25-53-25, 45-20-87-85, 1, bd Exelmans, 16e	« LE RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE » Cuisine faite par le patron. Carte inventive. Menu à 95 F s.c. Fermé samedi.
LE PRESBOURG 45-00-24-77, 3, av. de la Grande-Armée, 16e, Ts les jrs	Accueil NON STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir. Fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41, 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Péreire)	Cuisine Traditionnelle Française Personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. T.l.j. sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH 43-54-26-07, Spécial. indiennes, Salle climatisée	VOS DINERS... EN INDE... dans le palais d'un MAHARAJAH... au 72, bd St-Germain, 5e, Me Maubert. 7 j. sur 7. SERV. NON-STOP de 12 h à 23 h 30, ven., sam. j. 1 h.
L'ANGE GOURMAND 43-54-11-31, 31, quai de la Tournelle, 5e, T.l.j.	La cuisine classique et inventive d'un jeune chef en fait une adresse précieuse. Feuilleté d'huîtres et de soles. Gratin de figues. Jusqu'à 2 h.
LE SYBARITE F/sam. midi et dim., 6, rue du Sabot, 6e, 42-22-21-56	AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Maison du XVIe. Dîners aux chandelles. Cuis. trad. Carte de champignons de saison. SOIRÉE JAZZ en fin de sem. Menu 165 F. Carte 200 F.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75, 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 9 novembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Serge Gainsbourg, Sheila, Jean-Michel Jarre. **22.40 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (Thierry Pfister) ; Exercice de style (Christiane Rochefort) ; Tête à texte (Virginie Coulloudon, Lilly Marcou) ; Exploration (Céline) ; Extérieur livre (Qu'est-ce qu'un prix littéraire ?) ; Exclamation (Gérard Depardieu) ; Extra et ordinaires ; Excellence ; Réflexions. **23.40 Journal et Météo. 0.00 Variétés : Wiz qui peut.** De 0.45 à 6.27 **Rediffusions. 0.45 Feuilleton : L'homme à poigne. 1.40 Feuilleton : Symphonies. 2.10 Documentaire : Histoire de la vie. 4.00 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire de la vie.**

A 2

20.00 Transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon. Cérémonie présidée par François Mitterrand, en présence de tous les chefs d'Etat des pays européens. **21.00 Téléfilm : L'inconnu de Florence.** De Charlotte Bingham et Terence Brady. Avec Marilou Henner, Daniel Massey, Sky Dumont. **22.40 Document : Herman S., mon père.** D'Helma Sanders Brahms. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Alain Fondary.

FR 3

▶ **20.30 Théâtre : Henri IV.** Pièce de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean Vilar, avec Jean Vilar, Germaine Montero, Christiane Minazzoli, Jacques Lalande, Jean Topart, Jean-Paul Moulinot. **22.20 Journal et Météo. 22.45 Magazine : Océaniques.** Trotski, d'Alain Dugrand et Patrick Le Gall. 2. Exils. **23.45 Musiques, musique.** Spécial Nicolas Economu, pianiste ; première ballade de Chopin. **23.55 Documentaire : Demain le shopping.**

GÉRARD ROSENTHAL
AVOCAT DE TROTSKY
ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

CANAL PLUS

20.30 : Football. Coupe d'Europe des clubs champions (match retour) : Monaco-Bruges. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : la Corde raide** ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984). Avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya (v.o.). **0.35 Cinéma : Force G** ■ Film américain de Barry Brown (1980). Avec David Carradine, Jennifer O'Neill, Joseph Bottoms. **2.15 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Docteur Fischer de Genève. De Michael Lindsay-Hogg, avec James Mason, Greta Scacchi, Alan Bates. **22.35 Série : La loi de Los Angeles. 23.35 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.35 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.00 Orient-Express** (rediff.). **1.50 Le temps des as** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Seule à Paris** (rediff.). **3.00 Voisin, voisine** (rediff.). **5.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Le loup de la nuit. Avec David Janssen. **21.55 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « Un sang impur abreuvait nos sillons (l'épuration) », sont invités : Pierre-Henri Teitgen (ministre de la justice de 1945 à 1948), Philippe Buton (historien, chercheur au CNRS), Philippe Bourdrel (auteur de *l'Epuration sauvage*), Henri Amouroux (auteur de *Joies et Douleurs du peuple libéré : 6 juin-1er septembre 1944*), José Giovanni (réalisateur du film *Mon ami le traître*). Témoignage par téléphone d'Arletty. **23.10 Journal. 23.25 Série : Le Saint. 0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Les Mohicans de Paris. 2.45 Le dessous du ciel. 3.00 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.25 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **5.20 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.35 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Spécial mois de la photo. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Ecrans de rêve. Histoire d'images. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 juillet, lors du Festival Tibor Varga) : Alborada del gracioso, de Ravel ; Concerto pour violon et orchestre n° 2, de Bartok ; L'Arlésienne, de Bizet ; Le boléro, de Ravel, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine ; sol. : Tibor Varga, violon. **22.30 Références. 23.07 Jazz club.** En direct du New Morning, le quartette du guitariste André Condouant.

Jeudi 10 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. 15.30 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Auteuil. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Série : L'addition est pour moi. De Denys de la Patellière, avec Michel Constantin, Michel Duchaussoy, Pascale Petit, Georges Staquet. 1. Paparoff est de retour. **22.15 Cinéma : le Cas du docteur Laurent** ■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1956). Avec Jean Gabin, Nicole Courcel, Silvia Monfort, Arlus, Michel Barbey (N.). **0.15 Journal et Météo. 0.35 Magazine : Livres en tête.** Présenté par Joseph Poli et Jacques Duquesne. De 0.45 à 6.27 Rediffusions. 0.45 Feuilleton : L'homme à poigne. 1.45 Feuilleton : Symphorien. 2.05 Documentaire : Histoire de la vie. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire de la vie.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. **16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. **17.50 Série : Mac Gyver. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : l'Auvergnat et l'Autobus** □ Film français de Guy Lefranc (1969). Avec Fernand Raynaud, Christiane Minazzoli, Julien Guiomar, Christian Marin. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. Thème : « Le pouvoir syndical en France ». **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. Présenté par Aline Pailler, en direct de Toulouse. **14.30 Feuilleton : L'île aux trente cercueils. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations.** De 17.05 à 18.30, **Amuse 3. 17.05 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les petites plaquettes. **20.02 Jeu : La classe.** ▶ **20.30 Téléfilm : La ruelle au clair de lune.** D'Edouard Molinaro, d'après le roman de Stefan Zweig. Avec Marthe Keller, Michel Piccoli, Niels Arestrup, Renée Faure. **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** Prague 1945-1968, de Karel Prokop. **23.30 Magazine : Décibels.** A l'occasion des quatre-vingts ans de Lionel Hampton, avec Al Bryant, John Faddis, John Gordon, Milt Hinton, John Hendrix, Doug Miller, Charles Stevens, Sam Turner, Waren Wacher, Jerry Welden. **0.30 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.). **0.35 Magazine médical : STV** (rediff.). Emission cryptée.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Des gens comme les autres ■ Film américain de Robert Redford (1980). Avec Donald Sutherland, Mary Tyler Moore, Judd Hirsch. **15.25 Cinéma : le Cri du hibou** ■ Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Christophe Malavoy, Mathilda May, Jacques Penot, Jean-Pierre Kalfon. **17.10 Documentaire : Les allumés du sport. 17.35 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invitée : Rika Zaraï. **20.30 Téléfilm : Le retour des héros.** De Terry Ryan, avec Nicholas Campbell, Albert Schultz. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : le Jour du fléau** ■■ Film américain de John Schlesinger (1975). Avec Donald Sutherland, Karen Black, William Atherton. **0.35 Cinéma : Down by law** ■ Film américain de Jim Jarmusch (1985). Avec Tom Waits, John Lurie, Roberto Benigni (v.o.). **2.15 Concert : Paul Simon.** Graceland, the African Concert.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Un été pourri □ Film américain de Philip Bosos (1984). Avec Kurt Russell, Mariel Hemingway, Richard Jordan. **22.35 Cinéma : Mme Claude** □ Film français de Just Jaeckin (1977). Avec Françoise Fabian, Dayle Haddon, Murray Head. **0.15 Journal de minuit. 0.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.20 Orient-Express** (rediff.). **3.15 Journal de la nuit. 3.20 La conquête du ciel** (rediff.). **4.15 Voisin, voisine** (rediff.). **5.15 Le clan Beaulieu** (rediff.).

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.05 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-vous 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Cinéma : l'Année des méduses □ Film français de Christopher Frank (1984). Avec Valérie Kaprisky, Bernard Giraudeau. **22.30 Série : Le Saint. 23.20 Journal. 23.35 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire des grâces médicales. **0.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.45 Le dessous du ciel. 3.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.30 M 6 aime** (rediff.). **4.25 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.55 Documentaire : Le monde sauvage. 5.25 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.40 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Alain Cuny lit Pierre Reverdy (▶ partie). **21.30 Profils perdus.** Lucien Herr. **22.40 Nuits magnétiques.** Ecrans de rêve. L'espace de l'acteur. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : **Kikimora**, op. 63, de Liadov ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi mineur, op. 11, de Chopin ; Symphonie n° 6 en si mineur, op. 74, de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Uri Segal ; sol. : Emile Naoumoff, piano. **22.30 Musique légère.** Martha, ouverture de Flotow ; Préludes pour orchestre à cordes (extraits), de Dubois ; Mon rêve, valse de Waldteufel. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Haydn et ses opéras.**

Audience TV du 8 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.0	Santa-Barbara 20.9	Actual. région. 10.0	Actual. région. 11.8	Top 50 2.6	Porte magique 3.8	Routes paradis 3.2
19 h 45	60.7	Roue fortune 33.3	Tel père 8.8	19-20 6.5	Nulle part 5.0	Boul. Bouvard 2.8	Routes paradis 4.1
20 h 16	70.6	Journal 28.8	Journal 16.2	La classe 14.4	Football 3.4	Journal 3.9	Cosby show 4.3
20 h 55	74.9	Tu fais pas... 22.4	Mort enchères 21.7	Furie 19.8	Football 5.9	US Marine 5.3	Force amour 3.1
22 h 8	66.7	Tu fais pas... 17.7	Mort enchères 18.7	Furie 19.1	Football 6.1	US Marine 4.2	Force amour 3.5
22 h 44	30.4	Ciel mon mardi ! 10.2	Magazine 7.6	Journal 5.1	Flash 2.0	Mr Chance 2.0	Le Saint 3.6

Communication

Un entretien avec M. Jacques Vistel, médiateur du cinéma

« Cessons de désavantager le public des salles de province »

Le médiateur du cinéma, autorité indépendante créée par la loi de 1982, vient de rendre son rapport annuel. M. Jacques Vistel y analyse les conséquences quotidiennes de la crise de la fréquentation sur la distribution des films en province et la survie des salles indépendantes. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il dénonce certaines pratiques des professionnels et plaide pour une remise à plat des mécanismes d'aide.

« Comment expliquez-vous la baisse continue de la fréquentation des salles de cinéma ? »

— Je ne me hasarderai pas à analyser les raisons d'une crise aussi profonde. Ce n'est pas le rôle du médiateur, tel que la loi de 1982 l'a défini. Mais mon observation des problèmes quotidiens de l'exploitation cinématographique me conduit à quelques remarques. Je pense ainsi que la rigidité des tarifs a une responsabilité dans la désaffection du public. On ne peut pas faire payer le même prix pour une salle à écran panoramique, son dolby, et pour une mini-salle équipée d'un écran timbre-poste. Si le cinéma veut garder la confiance des spectateurs, sans doute faudra-t-il définir des catégories de salles et les tarifs qui leur correspondent.

» De même il me semble regrettable que les distributeurs ne parviennent pas à mieux étaler la sortie des films. Pendant tout l'été jusqu'à la fin de septembre, on cherche en vain les titres majeurs, les films-événements. En octobre sortent coup sur coup *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?, l'Ours, Rambo, l'Etudiante, Crocodile Dundee.* Je sais bien que les congés de la Toussaint sont une période très favorable pour la consommation du cinéma mais cette avalanche de sorties est absurde. C'est trop pour le budget d'une famaille, trop pour l'exploitant qui promet sa meilleure salle à chaque distributeur et ne peut pas tenir ses engagements.

— L'abondance, elle-même, semble mal répartie. Certains exploitants de province se plaignent de recevoir les grands films trop longtemps après leur sortie à Paris.

— La baisse de la fréquentation incite les distributeurs à limiter le nombre de copies d'un film. Les salles de province, surtout dans les petites villes, doivent alors attendre que le film ait terminé sa carrière dans les grande métropoles pour obtenir une copie. Elles ne bénéficient plus alors de l'impact publicitaire lié à la sortie du film, à sa promotion dans la presse ou à la télévision. Les exploitants de province ne peuvent même pas savoir à l'avance quand ils obtiendront le film puisque le délai dépend du succès de l'œuvre. Leur public de province, lui, supporte mal ce retard et déserte les salles.

— Le même public de province se plaint aussi de ne pas pouvoir voir *Bird* ou *Full Metal Jacket* en version originale.

— Certains distributeurs limitent en effet les copies en version originale à l'agglomération parisienne. Il est difficile d'accepter un tel mépris du public et de la province. De plus, cette attitude, qui n'est pas conforme à l'intérêt des films, défavorise les salles d'art et d'essai qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la formation des spectateurs et la diffusion de films de nouveaux auteurs.

» On comprend d'autant moins les réticences des distributeurs que la commission d'aide au tirage des copies apporte depuis quelques mois son concours pour les versions originales.

— Tenez-vous les distributeurs pour les premiers responsables de la mauvaise diffusion des films ?

— Non, les responsabilités sont très partagées. Les distributeurs ont en face d'eux de grands circuits de salles, qui abusent parfos de leur position dominante au détriment des exploitants indépendants. Mais il y a aussi des exploitants indépendants peu scrupuleux qui ne paient par les distributeurs et s'étonnent ensuite d'être écartés de la programmation. Le cinéma est un tissu de rapports de forces complexes, malheureusement sans grande transparence. Je regrette que la profession ait renoncé aux contrats écrits pourtant imposés par un texte réglementaire de 1935 !

» Je ne suis pas là pour dicter leur politique aux distributeurs ou aux exploitants, mais je voudrais éviter qu'un certain nombre de pratiques ne mettent en danger des salles indépendantes qui jouent un rôle important dans la diffusion du cinéma.

— Que peut faire le médiateur contre les effets pervers d'une situation économique ?

— La loi de 1982, voulue par M. Jack Lang, demande au médiateur de faire prévaloir « *la plus large diffusion des œuvres cinématographiques conforme à l'intérêt général* ». Le rôle de cette autorité administrative indépendante me semble plus que jamais d'actualité. Cette institution n'est pas un avatar du dirigisme mais un mécanisme de régulation pragmatique du marché comme il en existe sous d'autres formes en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Beaucoup des litiges qui me sont soumis se terminent par un accord entre les parties.

» Mais j'ai aussi la possibilité de m'adresser — et c'est le sens de mon rapport annuel — à la profession et aux pouvoirs publics pour qu'ils trouvent ensemble des remèdes à la situation. Il est sans doute nécessaire, aujourd'hui, comme, je crois, souhaite le faire M. Jack Lang, de remettre à plat certaines politiques d'aide : engagements, tirage de copies, distribution dans les petites villes et les villes moyennes, incitation aux collectivités locales de venir en aide à certaines salles ou à en créer. Tout cela doit être fait avec une grande prudence pour ne pas figer le marché ou créer de nouveaux déséquilibres.

» Il me paraît souhaitable, par exemple, de changer le jour de sortie des films. Le week-end est une période-clé pour évaluer le succès d'un film. Le lundi matin, chiffres en main, distributeurs et exploitants négocient, en quelques heures, la programmation des films pour le mercredi dans toutes les salles du pays. Si on reculait la date de sortie au jeudi ou au vendredi, cette opération cruciale se déroulerait peut-être avec moins de précipitation et moins de risques d'erreurs. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Lancement de « Explora », « Scientifica », « Science et Vie junior » et « Repor-Terre »

La vogue des magazines scientifiques

L'intérêt du public pour les sciences va croissant. Trois nouveaux magazines — *Explora, Scientifica* et *Science et Vie junior* — investissent ce « créneau » en expansion.

Le premier magazine de la presse scientifique française, *Science et Vie*, date de 1913. Fondé par la famille Dupuy, alors possesseur des quotidiens *le Petit Parisien* et *l'Excelsior*, ce mensuel vend aujourd'hui 344 173 exemplaires et son lectorat frôle les trois millions de personnes.

Le succès de *Science et Vie* a fait des émules : *Science et Avenir* d'abord, créé en 1947, qui appartient maintenant au groupe de presse de M. Claude Perdriel *(le Nouvel Observateur)* et qui diffuse 166 119 exemplaires. Enfin, *Sciences et Technologies*, l'ancien *Sciences et Techniques* racheté il y a un an par *l'Evénement du jeudi* et qui, à cette occasion, a rénové sa formule et changé son titre, approche les 15 000 exemplaires de vente, tandis que *Ça m'intéresse*, édité par Prisma-Presse, qui possède aussi *Géo, Télé-Loisirs*, etc., atteint les 329 730 exemplaires.

Explora et *Scientifica* rejoignent cette petite famille. Conçu en collaboration avec la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, le mensuel *Explora*, dont le premier numéro est sorti fin octobre avec le soutien d'une importante campagne d'affichage, est dû à *Télérama*.

Des banques — la banque Vernes, la BIMP, la Lyonnaise de banques et Worms — figurent parmi les partenaires de l'hebdomadaire, aux côtés d'InCom (filiale de la Caisse des dépôts) et d'agences de publicité (Fargeat et associés, Gemap et Marie).

Le premier tirage d'*Explora* est de 160 000 exemplaires mais sera ajusté ensuite. Sa diffusion espérée se situe à 80 000. Le mensuel comprend cent pages en quadrichromie : au gré des thèmes choisis (la mémoire de l'eau, la pilule RU 486 ou l'aventure de la spéléologue Véronique Le Guen, etc.), il se présente comme le « magazine de la science-passion » où science et recherche sont à la fois source d'aventures, de récits et de questions. Vendu 25 F, *Explora* bénéficie d'une convention avec la Cité des sciences de La Villette et d'une exposition permanente dans ce lieu.

Scientifica, dont le premier numéro vient aussi de paraître, fait le tour de l'actualité et des découvertes concernant le monde animal et végétal, la médecine, l'espace ou les civilisations. Vendu 23 F pour 32 pages largement illustrées de photos couleurs, ce mensuel a été lancé par la Société française de revues de M. Michel Buh, qui publie une dizaine de titres spécialisés dans la coiffure, la moto, la photo, etc. Il s'est assuré du concours de MM. Jean Larivière, ancien directeur de *l'Univers du vivant*, et de Jean Dorst, membre de l'Institut. Son espérance de vente est de 50 000 exemplaires.

Ces deux nouvelles créations précèdent le lancement, en janvier 1989, de *Science et Vie junior*. Cadet de *Science et Vie*, ce mensuel s'adressera aux douze-seize ans et s'intéressera à la science, au sport, à l'espace, à l'astronomie, avec une vision pratique qui devrait élargir sa cible aux enseignants et aux parents.

Reste l'environnement, cruellement dépourvu de titres depuis la disparition du *Sauvage* et de *la Gueule ouverte* en 1979. *Repor-Terre*, un magazine consacré à l'environnement, devrait reprendre le flambeau en janvier. Il traitera autant de la préservation de la nature que de la santé au quotidien. Dirigé par Hervé Kempf, *Repor-Terre* est parrainé par des comédiens (Anémone, Michel Piccoli) ou des écrivains (Michel Tournier). Un numéro zéro a paru en octobre. Ce magazine, édité par une société comprenant journalistes, chercheurs et urbanistes, etc., compte vendre 80 000 exemplaires.

YVES-MARIE LABÉ.

Hachette rachète 80 % de « TV-Hebdo »

Le groupe Hachette a racheté 80 % du capital de *TV-Hebdo*, l'hebdomadaire de programmes de télévision créé par l'éditeur Michel Hommel, et dont s'étaient dotés depuis un an une douzaine de quotidiens régionaux (*l'Est républicain, la Voix du Nord, les Dernières Nouvelles d'Alsace*, le groupe le Provençal, etc.).

L'accord a été signé mardi 8 novembre en présence de ces partenaires régionaux. M. Michel Hommel conserve 20 % des parts et continuera à participer à la politique éditoriale de ce supplément.

AFP-PRO
LES DÉPÊCHES DE L'AFP SUR MINITEL
36.29.36.19.
Telesystemes Questel

M. Hubert Burda gagne un procès contre ses frères

Le contrôle de Springer à nouveau en question

L'éditeur de magazines ouest-allemand, M. Hubert Burda, vient de gagner en première instance un procès qui l'opposait à ses frères aînés, Franz et Frieder, à propos du contrôle de 26,1 % des actions du groupe de presse Springer.

Ayant reçu ces actions à la mort de leur père, Franz et Frieder Burda avaient d'abord envisagé de les vendre à M. Léo Kirch, le principal grossiste de films en République fédérale, ce qui aurait donné à ce dernier la position prépondérante qu'il recherchait dans le groupe Springer. Mais peu après, en avril 1988, les deux frères aînés Burda annonçaient la vente de ce bloc d'actions aux héritiers Springer, qui conservaient ainsi la majorité de leur groupe.

C'est cette vente que conteste M. Hubert Burda, en arguant d'un droit de préemption que le tribunal vient de lui reconnaître. Ses frères ont aussitôt fait appel devant le tribunal de Karlsruhe. La décision de ce dernier conditionne donc le partage du pouvoir dans le groupe Springer, qui édite notamment le principal journal allemand et européen, *Bild Zeitung* (5 millions d'exemplaires), ainsi que le quotidien conservateur *Die Welt* et le magazine de télévision *Hör Zu*.

Le Monde

CAMPUS

Les diplômes anti-chômage

Sur le marché du travail, tous les diplômes ne se valent pas. Leur efficacité dépend autant de la discipline que de l'établissement qui les délivre.

UN an après la fin de leurs études, 90 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont trouvé un emploi. Et 70 % au bout de six mois. La dernière enquête du CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications) sur la situation professionnelle, en 1987, des étudiants qui ont obtenu leurs diplômes en 1984, confirme à quel point les études supérieures demeurent une arme efficace contre le chômage.

Mais elle met aussi en lumière, grâce à une analyse fine par filières, les disparités importantes qui existent entre les formations. François Pottier, l'auteur de l'étude, a, en effet, distingué une série d'indicateurs qui permettent de préciser la façon dont s'opère l'intégration professionnelle selon la nature du diplôme : temps d'accès à l'emploi (moins de six mois ; moins d'un an) ; statut des emplois occupés (accès direct à un emploi stable ; accès à un emploi stable en passant par un emploi précaire ; maintien dans un emploi précaire) ; effet du chômage (chômage de plus d'un an avant le premier emploi ; chômage de plus d'un an, pendant la période de trois ans considérée).

D'une façon générale, la situation face à l'emploi est inégale selon la nature de l'établissement où l'on a fait ses études : le risque de chômage est très faible pour les diplômés des écoles ; faible pour les déplômés des études courtes (BTS-IUT) ; relativement plus élevé pour ceux des universités.

Mais – et c'est là l'apport le plus intéressant de cette étude – cette distinction est fortement nuancée par une autre hiérarchie : celle-ci entre les disciplines. La situation face au marché de l'emploi dépend moins de l'établissement où l'on a fait ses études, que de la matière étudiée. Dans les secteurs où la demande existe, les étudiants des universités ne sont pas moins bien placés que ceux des écoles. A l'inverse, un diplôme considéré comme coté n'est pas une garantie, s'il ne correspond pas à un besoin professionnel réel.

Si les études scientifiques offrent, d'une façon générale, une forte sécurité d'emploi, un clivage important s'opère entre les sciences exactes et la technologie, d'une part, où le chômage est pratiquement inexistant ; les sciences de la nature et de la vie, d'autre part, qui connaissent des difficultés réelles, quelle que soit l'origine du diplôme. Ainsi, les diplômés des grandes écoles ne sont pas à l'abri du chômage et d'une certaine précarisation de l'emploi, en chimie et surtout en agronomie.

Si les titulaires d'un DUT ou d'un BTS ne connaissent pas de difficultés dans les secteurs de la mécanique, de l'électricité ou de l'informatique, il n'en va pas de même en chimie ou en biologie appliquée. Les licenciés de l'université dans les sciences exactes – mathématiques, électronique, informatique... – ignorent le chômage (avec une légère exception pour la physique fondamentale) et 70 % d'entre eux occupent des emplois d'ingénieurs ou de professeurs agrégés ou certifiés. En revanche, ils sont moins bien placés en chimie, biologie, physiologie et surtout biochimie. Ces disciplines, plus exposées au chômage, condnisent surtout dans les professions « intermédiaires » (instituteurs, PEGC, enseignants non titulaires, techniciens).

Les licenciés en gestion n'ont pas plus de difficultés à trouver un emploi stable que les diplômés des écoles de commerce, et la moitié d'entre eux sont cadres supérieurs. Les économistes ont un peu plus de difficultés, mais s'en sortent presque aussi bien. Les juristes, en revanche, sont dans une situation plus contrastée. Si la grande majorité d'entre eux trouvent assez rapidement un emploi stable, une proportion relativement importante connaît un chômage de longue durée. Les « publicistes » sont un peu plus soumis au chômage que les « privatistes », mais ont de meilleurs emplois : plus de la moitié sont cadres ou fonctionnaires supérieurs, alors qu'une forte proportion de « privatistes » se retrouvent dans les professions intermédiaires.

La diversité est encore plus grande chez les littéraires. Peu de chômage chez les littéraires purs (lettres, langues, histoire), mais au prix d'une forte précarisation de l'emploi (surtout dans l'enseignement, comme non titulaires). La situation devient, en revanche, plus difficile en art ou en géographie, où le chômage augmente, tandis que la proportion de professeurs et de cadres supérieurs diminue. Elle est franchement mauvaise dans les sciences humaines (philosophie, psychologie, sociologie, ethnologie), qui connaissent des taux de chômage record.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 30.)

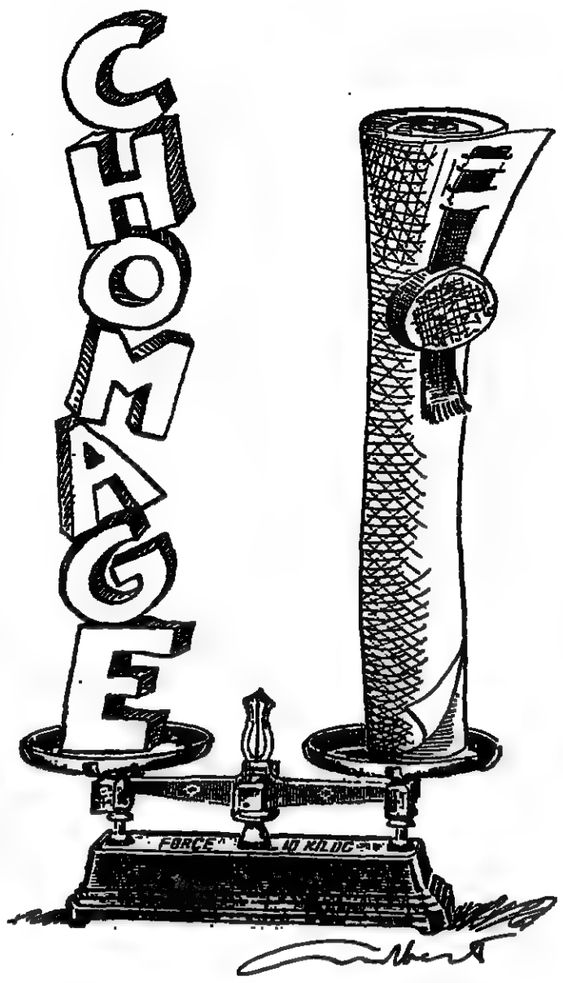

Les Américains séduits par Erasmus

ENTRE initiés, on l'appelle le « Council ». Association sans but lucratif, le Council on International Educational Exchange (CIEE) regroupe environ deux cents établissements d'enseignement supérieur américains, auxquels se sont associées depuis quelques années des universités et des grandes écoles étrangères. Son but a toujours été de favoriser les échanges internationaux d'étudiants avec les Etats-Unis. Depuis sa création en 1947, où il affrétait les bâtiments de guerre démilitarisés pour transporter les étudiants américains, le Council a fait du chemin avec ses quatre cents salariés et ses bureaux dans le monde entier (1).

Dans un pays sans ministère de l'éducation, il est le principal instrument d'une politique d'internationalisation gérée par les associations. Il peut agir comme un simple office de tourisme universitaire, ouvert à tout étudiant candidat au voyage. Mais il propose également des programmes pédagogiques sous forme d'études intégrées ou non. Le Council gère notamment des centres d'études internationaux dans les universités de Tokyo, Leningrad, Shanghai, Séville, Rennes, Paris...

En sens inverse, le CIEE propose des cours dans les universités américaines, des jobs d'été, des stages en entreprise qui sont pris d'assaut. *« Notre balance des échanges est déficitaire,* explique Robert Lapiner, directeur du Council pour l'Europe. *Il y a environ trois cent cinquante mille étudiants étrangers aux Etats-Unis contre seulement cinquante mille Américains à l'étranger. »*

Les employeurs américains n'ont jamais considéré qu'un diplôme étranger – ou une formation acquise sur un campus européen – était un plus. Cependant, cette attitude se modifie sous la pression de la concurrence mondiale. D'une part, il y a l'Asie et la puissance japonaise ; de l'autre, ce qu'on appelle, outre-Atlantique, *« 1993 : la forteresse Europe ».*

Que le Council ait tenu cette année, pour la première fois en plus de vingt ans, son congrès annuel en Europe n'est pas sans signification. Du 2 au 5 novembre sur la Croisette de Cannes, la vedette était Erasmus. Les trois cents délégués présents ont passé une bonne partie de leurs travaux à étudier ce programme d'échanges mis en place entre les douze pays de la Communauté européenne.

Les uns craignent que ce système interne à la CEE ne tarisse les échanges avec les autres pays. Les autres y voient au contraire une aubaine : l'occasion de se greffer sur un véritable réseau de coopération entre établissements d'enseignement. *« Jusqu'à présent, les échanges portaient principalement sur l'étude des langues,* constate Barbara Burn, responsable des relations internationales du Massachusetts Institute of Technology (MIT). *Erasmus ouvre des perspectives intéressantes, avec son système de doubles diplômes dans toutes les spécialités. »*

L'intérêt des universitaires américains pour l'initiative européenne est accueilli avec prudence par les responsables d'Erasmus. *« Nous ne sommes pas hostiles à une ouverture d'Erasmus, mais c'est prématuré,* explique Hywel-Ceri Jones, directeur des affaires sociales et de l'éducation à la Commission européenne. *« Il nous faut d'abord maintenir un équilibre entre les Douze pour éviter une rupture Nord-Sud au sein de la CEE. »*

Les étudiants et les établissements américains seraient, il est vrai, attirés davantage par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, que par le Portugal ou la Grèce. De plus, les Européens doivent aussi répondre à la curiosité, réaffirmée à Cannes, des pays scandinaves non membres de la CEE et des pays de l'Est.

Les échanges avec les Etats-Unis resteront encore quelque temps l'affaire de contacts bilatéraux entre établissements, avec ou sans l'aide du Council. Cependant les travaux du congrès du CIEE faisant état de l'effervescence européenne en matière de coopération internationale ne seront pas sans effets aux Etats-Unis. *« Ce qui se passe en Europe est merveilleux,* jubile Jack Egle, président du CIEE. *Cela nous permet de stimuler nos dirigeants. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) En France : 49, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-59-23-69.

L'analphabétisme religieux

La baisse du catéchisme et l'indifférence des parents ont conduit à une chute inquiétante de la culture religieuse des jeunes. L'école publique devra-t-elle prendre le relais ?

LE chemin de Damas ? Pour ces élèves d'HEC, bac C en poche et même mention pour la plupart, c'est la route de tous les diplomates au Proche-Orient. Ils ignorent que c'est d'abord celle de la conversion de saint Paul. Dans les lycées, les professeurs d'histoire et de lettres qui commencent l'année par un test de connaissance du vocabulaire religieux se disent accablés. *« Pour la moitié des élèves, les mots de monothéisme, Pâques, Pentecôte, Annonciation, Ascension, Assomption, sont inconnus ou sans signification,* dit Aleth Briat, professeur de seconde au lycée de Montgeron (Essonne), *je n'ose même plus les interroger sur la grâce, le péché ou la Trinité. »*

Dans ces conditions, un voyage à Florence relève plus du parcours initiatique que de l'agrément de fin d'année. *« Les récits bibliques des portes du baptistère ou les Annonciations de Fra Angelico les laissent de marbre,* dit un professeur d'histoire de l'art. *Les élèves ne savent plus rien décrypter. On les dirait coupés de leurs racines juives ou chrétiennes. Ils sont dans un musée comme des touristes chinois ou japonais. »*

Depuis trois ans, des hommes comme Jacques Le Goff, Philippe Joutard, son successeur à la tête de la commission de réforme des études d'histoire, ou Pierre Garrigue, doyen de l'inspection générale d'histoire-géographie, tirent la sonnette d'alarme. A part quelques images stéréotypées et une vague information télévisuelle, l'ignorance religieuse des jeunes est un phénomène massif. Dans ce diagnostic, les historiens sont de plus en plus rejoints par les professeurs de lettres ou de philo : *« Comment leur enseigner la métaphysique,* dit Jacqueline Lagrée, de Rennes, *s'ils ne connaissent pas des mots comme nature, grâce, foi, œuvres ou salut ? Comment leur expliquer la différence entre loi humaine et loi divine s'ils ne connaissent même pas les Dix Commandements ? »*

L'irruption de l'islam en France a pour une bonne part servi de révélateur. Les élèves juifs ou musulmans sont réputés pour être plus attentifs que les autres au fait religieux. *« Mes élèves juifs n'écrivent le mot Dieu qu'avec trois petits points,* dit Véronique Sot, qui enseigne à Paris dans le quartier du Marais. *Certains musulmans font le ramadan, mais les jeunes, baptisés ou catéchisés, ne vont plus à l'église. »* L'islam, le bouddhisme et tout « exotisme » religieux passent généralement mieux que le christianisme, et les professeurs se disent eux-mêmes plus à l'aise pour parler des cinq piliers de l'islam que pour expliquer les différences entre le luthéranisme et le catholicisme, la justification par la foi ou par les œuvres.

L'Apocalypse et la Genèse

Les autorités religieuses s'inquiètent de cette inculture. Apprendre Marignan, c'est bien, mais que fait-on de l'Ancien Testament ? demande le grand rabbin Joseph Sitruk. *« Notre littérature, notre art, notre philosophie, sont marqués par la Bible. L'ignorer serait se couper de notre héritage »,* ajoute le pasteur réformé Jean-Pierre Monsarrat. Pour le cardinal Lustiger, la France devient l'un des pays les plus ignorants de son patrimoine religieux et culturel.

Les Eglises exerçaient autrefois le quasi-monopole de la transmission des valeurs et des connaissances religieuses. Si, pour cause de neutralité, Jules Ferry et les législateurs du siècle dernier ont voulu extraire la religion de l'école, ce n'était pas pour aboutir au désert actuel. L'indifférence des parents, le déclin de l'influence des Eglises, la faible fréquentation et les nouvelles méthodes du catéchisme – moins attentif qu'hier à la chronologie et au vocabulaire de base – sont aussi incriminés. Au cours d'un oral du CAPES d'histoire, on a vu des étudiants confondre l'Apocalypse avec la Genèse...

« On bricole »

Dans les programmes officiels, l'enseignement des faits religieux est réduit à la portion congrue. L'histoire du peuple hébreu et les origines du christianisme devraient théoriquement être présentées en sixième, dans le cadre de l'étude des grandes civilisations. En cinquième, ils apprennent l'islam et le Moyen Age chrétien, à travers l'art roman et gothique. *« Ils connaissent l'architecture des cathédrales, mais ignorent tout des liturgies qui s'y déroulent »,* dit un enseignant. Ils découvrent aussi la Réforme, grâce aux guerres de religion du seizième siècle, plus qu'à travers les notions de grâce, de libre-arbitre ou de prédestination.

En seconde (l'Europe de 1750 à 1880), les lycéens ont à leur programme d'histoire *« le rôle des Eglises dans le mouvement des idées et de la religion dans la société ».* En première (1880-1945), il est prévu d'étudier des sujets comme le christianisme social, la crise moderniste, l'action catholique entre les deux guerres, les prises de position de la papauté. Mais, dit Danièle Fouilloux, professeur d'histoire dans le Val-de-Marne, *« je peux vous assurer tranquillement que ce ne sera pas fait, parce que peu de professeurs savent ce qu'est la crise moderniste dans l'Eglise. La plupart sautent à pieds joints sur les questions culturelles pour arriver plus vite aux grandes guerres. »* Dans le programme d'histoire en terminale, qui entrera en vigueur à la prochaine rentrée, une ligne est prévue sur « Eglises et faits religieux », dans un chapitre intitulé « Solidarité et communication ». Soit deux heures d'enseignement au maximum dans l'année.

C'est à la fois peu et beaucoup. Les programmes officiels sont une chose, leur application en est une autre. Les enseignants admettent l'importance des facteurs religieux dans l'Europe absolutiste des dix-septième et dix-huitième siècles ou dans la Révolution française, mais, mise à part une minorité motivée, ils reconnaissent leur *« frilosité »* par rapport à une matière dont ils ne maîtrisent pas bien le vocabulaire et les notions de base dogmatiques, institutionnelles, doctrinales. *« On bricole »,* admet l'un d'entre eux.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 32.)

NOUVEAU

Comment REUSSIR tous vos EXAMENS

Une nouvelle méthode révèle toutes les techniques et moyens que chacun doit connaître pour être sûr de réussir ses examens et ses études.

Une méthode claire et efficace qui vous montre ce qu'il faut faire :
- pour apprendre plus en moins de temps et pour plus longtemps,
- pour lire plus vite,
- pour améliorer votre mémoire et votre capacité d'assimilation,
- et aussi : comment éliminer le trac – que faire en cas de trou de mémoire à l'examen – comment se motiver pour les études ou pour une matière, etc...

Une méthode dont toutes les possibilités vous sont expliquées dans une brochure d'information "COMMENT REUSSIR VOS EXAMENS ET VOS ETUDES".

Vous recevrez gratuitement et sans aucun engagement cette brochure en découpant ou en recopiant le bon ci-dessous et en le retournant au C.E.R.E.P. - 8CS1 - (Centre Européen de Recherche pour l'Efficacité Personnelle), 10/12, rue Deltéral, 93174 Le Pré-St-Gervais Cedex.

GRATUIT

Découpez ou recopiez ce bon et adressez-le au C.E.R.E.P. 10/12, rue Deltéral, 93174 Le Pré-St-Gervais Cedex.

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____ Code postal _____
Ville _____
8CS1

Les diplômes anti-chômage

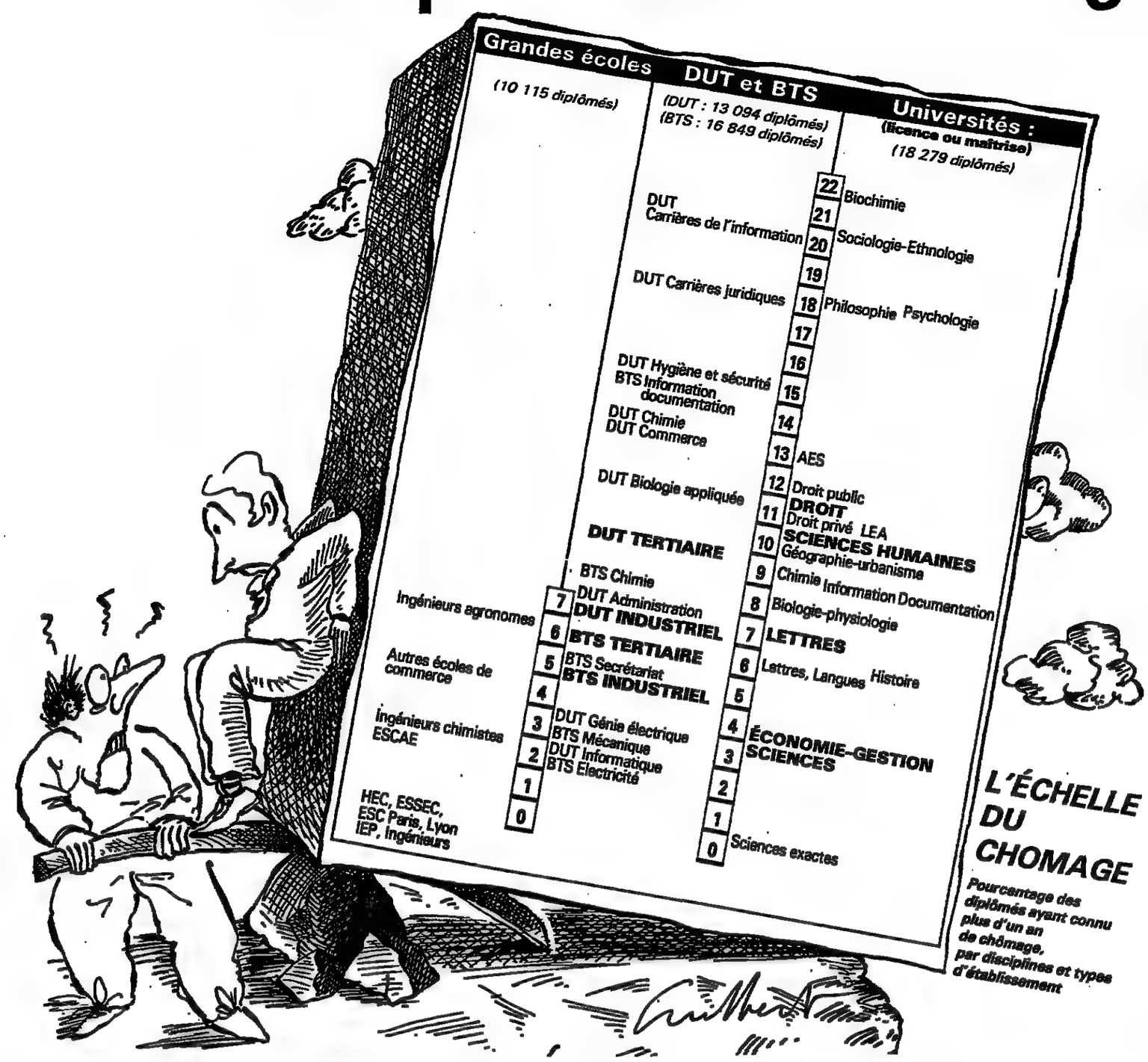

(Suite de la page 29.)

Nouvelles venues à l'université, les LEA (langues étrangères appliquées) et l'AES (administration économique et sociale) n'ont pas encore trouvé leur place sur le marché du travail. Plus de la moitié des diplômés de LEA travaillent comme employés. L'AES, qui connaît une proportion relativement importante de chômeurs, conduit en majorité à des emplois intermédiaires (fonctionnaires, techniciens) ou d'employés.

Signalons également la situation très difficile de l'information et de la documentation, dans tous les types d'établissement. Cette formation illustre particulièrement bien le fait qu'un diplôme généralement coté, comme le DUT ou le BTS, est loin d'être, à lui seul, une garantie, s'il débouche sur un secteur professionnel mal assuré ou s'il ne correspond pas à des fonctions nettement définies.

Les DUT semblent particulièrement soumis à cette difficulté, à en juger par le nombre des spécialités qui connaissent un taux de chômage élevé : carrières de l'information, carrières juridiques, hygiène et sécurité, techniques de commercialisation... D'une façon générale, les BTS plus « ciblés » professionnellement sont mieux placés sur le marché de l'emploi que les DUT, en particulier dans le tertiaire (commerce, secrétariat, finances-comptabilité...).

La même remarque vaut pour les écoles de commerce où la hiérarchie bien connue entre les « grandes parisiennes », l'ensemble des ESCAE et les autres écoles se retrouve dans les chiffres du chômage, dans la possibilité d'accéder directement à un emploi stable, ou dans l'éventail des rémunérations.

Ainsi l'étude du CEREQ conduit à minimiser la dichotomie classique entre les « bons » diplômes (ceux des études sélectives dans les écoles et dans les filières courtes) et les diplômes universitaires, considérés comme peu rentables. Mais elle en introduit une autre qui repose davantage sur le contenu des études et les programmes. Sur le marché de l'emploi, la discipline compte plus que le sceau du diplôme.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

On ne perd pas son temps à l'université

Moins de la moitié des étudiants réussissent en premier cycle, mais les trois quarts obtiennent un diplôme du supérieur. Et ceux qui échouent trouvent plus facilement du travail que les simples bacheliers.

MOINS de la moitié des étudiants obtiennent le diplôme de fin de premier cycle universitaire (DEUG ou diplôme d'études universitaires générales). Ce chiffre résume à lui seul le problème le plus grave qu'ont à résoudre les universités : la sélection par l'échec, dans les premières années d'études. Mais, dans sa sécheresse, il ne permet pas de savoir ce que deviennent réellement les étudiants qui entrent à l'université. Il masque en particulier le fait que celle-ci, du fait de son régime de libre accès, assume simultanément plusieurs fonctions très différentes : de formation, d'orientation, de promotion ou de culture générale.

Or chacune de ces missions répond à la demande de publics particuliers, même s'ils sont mêlés sur les mêmes bancs : les uns viennent acquérir une formation en vue de devenir des spécialistes dans un domaine donné ; d'autres ont besoin d'une période de test et de mise à niveau, avant de se diriger vers des études plus professionnelles ou de rechercher un emploi ; d'autres encore viennent prolonger à l'université des études commencées, souvent avec succès, dans des filières courtes (IUT, BTS) ; d'autres, enfin, recherchent une formation complémentaire, à visée plus culturelle que pratique.

Autrement dit, le « rendement » de l'université ne doit pas être mesuré uniquement par les taux de réussite à ses propres diplômes, mais aussi par la façon dont elle s'acquitte de ses autres tâches, en particulier de l'orientation.

Si nombre d'étudiants ne parviennent pas au terme du premier cycle, leur passage à l'université leur a permis soit de trouver une autre filière d'études, où leurs chances de réussite sont plus grandes, soit d'acquérir une formation générale qui leur sera utile pour trouver un emploi.

Ce phénomène est bien mis en lumière par deux enquêtes du CEREQ. La première, réalisée par Alain Charlot, a consisté à suivre la promotion des bacheliers de 1983 qui se sont inscrits la même année à l'université. Elle montre que, si « *le rendement apparent* » du système est effectivement faible, les « *chances individuelles de réussite* » des étudiants sont, elles, beaucoup plus élevées. En effet, trois ans après leur entrée à l'université, 75 % des bacheliers ont un diplôme ou sont pratiquement assurés d'en obtenir un.

En 1986, la situation de nos bacheliers de 1983 était la suivante :

– 50 % avaient obtenu le DEUG et étaient, pour la plupart, en deuxième cycle ;

– 25 % s'étaient réorientés, généralement dès la première année, vers d'autres filières à caractère plus professionnel (écoles diverses, IUT, BTS, paramédical) ;

– 10 % étaient toujours en premier cycle ;

– 15 % avaient abandonné les études sans diplômes.

Si l'on admet que les 25 % réorientés sont pratiquement sûrs d'avoir leur diplôme, – étant dans des filières sélectives où les échecs sont rares – et qu'une partie de ceux qui sont toujours dans le premier cycle (généralement parce qu'ils ont changé de filière) finiront bien par obtenir le DEUG, on peut en déduire que les trois quarts environ de nos bacheliers auront un diplôme d'études supérieures.

Les difficultés des bacs techniques

Ce schéma général présente des variations assez sensibles selon les disciplines. Le taux de passage dans le deuxième cycle est plus élevé en sciences et en lettres qu'en médecine et en droit. Les réorientations vers d'autres filières sont plus fréquentes en médecine (paramédical) et en sciences (IUT, STS). Les sorties sans diplôme sont les plus élevées en droit et en lettres. Elles sont faibles en médecine et en pharmacie, où, par contre, la stagnation en premier cycle est plus forte.

Mais c'est la distinction entre bac général et bac technologique qui est la plus discriminante. Le taux de passage dans le second cycle n'est que de 16 % pour les bacs technologiques ; celui des sorties sans diplôme s'élève à 48 %, contre 14 % pour les bacs généraux.

On peut s'étonner du chiffre de 50 % d'admis au DEUG, nettement plus optimiste que celui qui est communément retenu. L'explication, selon le CEREQ, est la suivante : son enquête porte sur les bacheliers qui s'inscrivent aussitôt à l'université et ne font que cela. Or ils ne représentent qu'une partie seulement des inscrits : 75 % selon l'auteur de l'étude. Il faut y ajouter ceux qui se sont également inscrits dans un autre établissement à titre principal (5 %) ; ceux qui entreprennent des études universitaires après avoir déjà suivi d'autres formations, soit à l'université (8 %), soit dans d'autres établissements (9 %) ; ceux enfin qui ont eu leur bac plusieurs années auparavant et qui ont retardé leur entrée dans l'enseignement supérieur (2 %).

Tous ces étudiants-là n'ont pas les mêmes projets, ni les mêmes motivations que ceux qui suivent un cursus normal. Ils n'ont pas non plus les mêmes taux de réussite – ne serait-ce que parce que beaucoup d'entre eux ne recherchent pas d'abord un diplôme mais une formation complémentaire, notamment dans les disciplines littéraires. Mettre tous ces inscrits dans le même sac, en comparant leurs résultats académiques, n'a donc pas beaucoup de sens.

Reste une question préoccupante : que deviennent les 15 % (au moins) d'étudiants qui abandonnent sans aucun diplôme ?

Une autre enquête du CEREQ, réalisée par Jean-Luc Pigelet, sur « *l'insertion professionnelle des sortants au niveau IV* » (c'est-à-dire des jeunes entrant sur le marché du travail avec le niveau du baccalauréat) apporte à ce sujet des précisions très éclairantes.

Prime aux études

Le « niveau IV » comprend à la fois des non-bacheliers, des bacheliers, et des jeunes ayant commencé des études supérieures sans obtenir de diplôme. L'ensemble de cette population ne connaît pas trop de difficultés puisque la moitié de ces étudiants trouvent du travail immédiatement après l'interruption des études et 80 % au bout de neuf mois. Mais il est intéressant de constater que ceux qui ont commencé des études supérieures accèdent à des emplois plus qualifiés que les autres : techniciens, enseignants, personnels de santé.

Ainsi, le passage dans l'enseignement supérieur, même s'il se solde par un échec, apporte un avantage sur le plan professionnel. Cette prime aux études joue pour toutes les séries de baccalauréats, mais de façon plus nette pour les séries scientifiques et industrielles (C, D ou F). Elle est beaucoup moins sensible pour les bacs tertiaires (G).

Ces diverses observations du CEREQ sont plutôt réconfortantes : elles montrent que l'université n'est pas cette machine tournant à vide si souvent dénoncée. Par-delà les calculs froids sur le « rendement » du système, il y a une réalité plus chaleureuse qui est l'usage qu'en font les utilisateurs et le profit individuel qu'ils en tirent.

On peut évidemment s'interroger sur le coût économique et humain d'une institution qui attire un nombre important de jeunes dans des formations longues, pour les « recycler » ensuite vers des études courtes à caractère professionnel ou directement sur le marché du travail. Allongement excessif des études, expérience de l'échec, surcharge des formations universitaires... Les inconvénients d'un système qui mêle des populations aussi hétérogènes sont évidents.

Faut-il les répartir dès la première année dans des structures distinctes, dont certaines seraient d'un accès limité pour être plus efficaces ? Ou concevoir le premier cycle comme une entité pédagogique autonome largement ouverte, mais où les étudiants seraient mieux suivis individuellement ? Les deux formules ont leurs partisans.

Ces questions sont en tout cas au centre des débats qui se poursuivent sur l'organisation du premier cycle. Car, si la réalité est moins sombre qu'on le dit souvent, il paraît difficile de maintenir en l'état un système aussi aveugle sur ses propres objectifs.

F. G.

DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Pourquoi Chirac a perdu

LES dernières livraisons des revues juridiques et politiques françaises se répartissent en deux groupes : celles qui s'essaient encore à tirer les leçons du récent printemps électoral, en se demandant le pourquoi et le comment de la défaite présidentielle de la droite et de l'échec de l'« ouverture » ; et les autres qui pensent déjà à 1989 et se prennent à célébrer avec un peu d'avance le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen... Entre les deux, certaines s'interrogent — et cela est de tous les temps — sur l'avenir de l'Etat et de son droit.

Que reste-t-il aujourd'hui de la droite ? Comment, revenu au pouvoir en 1986 et disposant alors de deux pleines années pour faire oublier sa défaite de 1981, Jacques Chirac a-t-il fait, en mai dernier, un si piètre score électoral (1) ?

Les raisons tiennent autant à l'habileté « cohabitationniste » et au savoir-faire médiatique de son adversaire qu'à ses propres erreurs doublées de l'activisme souvent intempestif de son entourage.

Dans une campagne vide de toute confrontation idéologique sérieuse et où droite et gauche se diluent dans un syncrétisme technocratique qui n'ose s'avouer, l'impact personnel des candidats redevient primordial. Toute faute — maladresse, manœuvre de désunion, excès, manque de tact, dénigrement insidieux, erreur tactique — est démesurément grossie. Le choc des idées fait place à un combat de gladiateurs. Le plus rusé, sinon le plus robuste, le plus olympien, sinon le plus agressif, gagne. On l'a vu... Restent à expliquer parallèlement la montée du Front national (dont rend bien compte l'acuité, ressentie par de plus en plus d'électeurs, de problèmes comme l'immigration, le chômage et l'insécurité) ou la quasi-disparition du Parti communiste (qui n'avait à avancer ni une expérience probante, ni un problème alléchant, ni un candidat bien séduisant).

Et puis, le gaullisme n'est-il pas mort ? La question est posée lucidement à la fois par la *Revue des Deux Mondes* et par *la Croix* (2). Vingt ans après sa disparition de la scène politique, l'homme qui a rendu l'honneur à la France dans la pire des périodes de son histoire représente-t-il encore quelque chose pour la majorité des jeunes électeurs qui, non seulement n'ont pas vécu l'épopée, mais qui étaient à peine nés quand le général a quitté définitivement le pouvoir ? Ceux qui se réclament toujours aujourd'hui inlassablement de lui pour assurer leur prospérité politique devraient peut-être s'en inquiéter...

Quant à l'ouverture ratée vers le centre et la société civile, elle n'a vraiment surpris que ceux qui continuent de penser que l'avenir de la nation passe, dans l'esprit du plus grand nombre, avant les amours-propres bousculés, les rancunes cultivées et les ambitions secrètes...

Le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme sera célébré l'année prochaine. Il n'était guère étonnant que certaines revues, ne voulant point voir noyer leurs prochains numéros dans le flot des publications qui, à partir de janvier, vont inonder les marchés, commencent dès maintenant à en vanter les aspects auxquels elles sont naturellement plus particulièrement sensibles. La revue *Projet* s'attache, dès aujourd'hui, à la liberté religieuse (3).

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi. » Encore faudrait-il que ce ne soit pas les soi-disant tenants de cette liberté religieuse qui troublent eux-même, pour crier leur protestation ou affirmer un peu bruyamment leur foi, l'ordre public républicain pour que la même liberté ne puisse plus être, en fait, exercée par leurs ennemis ! Curieuse conception — par ailleurs — de la laïcité que celle d'une Assemblée nationale constituante ne reconnaissant solennellement les droits de l'homme et du citoyen qu'en présence et sous les auspices de l'Etre suprême ! Devra-t-on donc toujours se mettre, en France, à l'abri d'une référence théologique ?

∴

Faut-il supprimer le droit administratif ? La Revue *Pouvoirs* (4) consacre à cette question fondamentale son dernier numéro.

Cette suppression ne résiste pas, certes, à un examen de la nature et de la fonction de celui-ci, même si l'administration est déjà soumise, pour une large part, au droit commun. Cette suppression ne constituerait qu'un procédé plus susceptible d'une généralisation qui, lui faisant perdre son véritable sens, se heurterait, dans les autres domaines régis par ce droit, à des obstacles insurmontables. Car le droit administratif, comme le rappelle brillamment l'un des collaborateurs de ce numéro, *« est l'ombre de l'Etat éclairé par la lumière du siècle. L'ombre varie avec le siècle et ses lumières, mais vouloir s'en défaire relève moins du libéralisme que de l'utopie »*. (5).

Si la juridiction administrative peut — au moins intellectuellement — se trouver aujourd'hui en question, le pouvoir administratif est, lui aussi, depuis longtemps, sur la sellette. La France souffre de mal-administration chronique. Rigidité, impersonnalité, opacité, irresponsabilité, bureaucratie...

Sans doute est-ce pour cela que fleurissent ces *« nouvelles autorités administratives indépendantes »*, créées par le pouvoir politique. Manière, comme une autre, pour lui de s'avouer spectaculairement en difficulté.

Mais, même si un certain nombre de ces autorités, à défaut d'une légitimité acquise d'emblée, ont réussi à se constituer, par la pratique, une position originale face aux autres pouvoirs, il n'en demeure pas moins que, dans plusieurs autres cas, la dépendance avérée des « sages » (par un mode contestable de désignation) peut conforter la thèse de la manipulation politique et de l'appareil idéologique d'Etat.

Ainsi s'accrédite l'idée d'un gouvernement des sages s'imposant par la démission du pouvoir politique ou la lâcheté parlementaire. C'est comme cela que se pervertit insensiblement la démocratie.

JACQUES ROBERT,
professeur de droit public à l'université de Paris-II.

(1) « Le vote des Français. Chronique d'un printemps électoral ». *Revue du droit public et de la science politique*. 1988, n° 4, pp. 995-990, Paris. Librairie générale de droit et de jurisprudence ; voir également le dernier numéro de la *Revue politique et parlementaire*.

(2) Voir les articles de M. Pierre de Boisdeffre.

(3) « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». *Projet*. Août-septembre 1988.

(4) PUF 1988, n° 46. *Pouvoir* « Droit administratif. Bilan critique ».

(5) Jean Boulouis : « Faut-il supprimer le droit administratif ? » *Pouvoirs*, n° 46, p. 12.

INFORMATIQUE

Des ordinateurs intelligents

DÈS les premiers temps de l'informatique, la question de l'intelligence des ordinateurs s'est posée. Pour définir ce domaine, l'expression, souvent critiquée mais difficile à remplacer, d'« intelligence artificielle » s'est imposée. L'intelligence artificielle ne s'oppose pas à la « bêtise naturelle », mais cherche à simuler un comportement humain dans ce qu'il a d'« intelligent ».

Naturellement, cette démarche est très délicate, et l'intelligence artificielle a eu mauvaise presse pendant un certain temps. Mais, maintenant, elle a acquis droit de cité en tant que domaine de l'informatique, surtout depuis les succès indiscutables des « systèmes experts », qui simulent le raisonnement d'un expert humain dans un domaine spécialisé : par exemple, la prospection géologique (Prospector) ou encore le diagnostic médical (Mycin). Ces systèmes experts sont en train d'envahir l'industrie, les services et la finance.

Une autre approche qui se développe très vigoureusement aujourd'hui consiste à modéliser le fonctionnement des organes récepteurs et du cerveau humain à l'aide de dispositifs informatiques : on espère ainsi mieux comprendre leur fonctionnement, et développer par là même des systèmes informatiques plus efficaces. Cet ensemble de démarches forme ce que l'on appelle les « sciences cognitives ». Les « cogniticiens » sont aussi bien des informaticiens que des physiciens, des biologistes et des linguistes.

L'intelligence artificielle elle-même ne se réduit pas aux systèmes experts ; elle comporte :

— Le traitement du langage naturel, sa compréhension, sa traduction automatique... ;

— La recherche intelligente dans des bases de données ;

— La démonstration de théorèmes (ce fut même une des premières ambitions de l'intelligence artificielle) ;

— l'écriture automatique de programmes, ou en tout cas leur correction automatique *déboggage*) ;

— La résolution de problèmes dont la solution est concevable, mais irréalisable pratiquement, parce que le temps de calcul, même sur un ordinateur très puissant, demanderait des milliers de siècles ; c'est l'exemple bien connu du jeu d'échecs, mais c'est aussi celui du voyageur de commerce qui doit visiter un grand nombre de villes sans passer deux fois par la même et revenir à son point de départ en parcourant le moins de chemin possible ;

— La robotique, qui doit incorporer des problèmes de perception, tels que la reconnaissance des formes ;

— L'intelligence artificielle devient maintenant un domaine enseigné aux étudiants en informatique, dans des grandes écoles et à l'Université. Les livres qui traitent de tel ou tel aspect de l'intelligence artificielle sont très nombreux ; mais ceux qui donnent une approche fondamentale de l'ensemble du domaine sont plus rares. Il faut donc saluer la parution en français de l'ouvrage américain de Nils J. Nilson *Principes d'intelligence artificielle*, qui est considéré comme un classique par les spécialistes.

Ce livre est traduit par Anne et Michel Manago ; ce dernier est chercheur en intelligence artificielle. Il faut signaler le travail de recréation qu'ils ont dû faire. D'une part, cet ouvrage a été publié il y a déjà un certain temps aux Etats-Unis ; il a donc été remis entièrement à jour par les traducteurs, en accord avec l'auteur.

En plus, dans ce domaine nouveau, la terminologie est encore mal fixée. Les traducteurs ont donc fait un effort particulier, en consultant les chercheurs actifs dans ce domaine, et en proposant des équivalents français aux termes anglais. Par là, ils *« enrichissent un fonds de vocabulaire commun qui permettra d'améliorer la communication entre les spécialistes français en intelligence artificielle »*.

WLADIMIR MERCOUROFF.

★ NILS J. NILSON, *Principes d'intelligence artificielle*. Traduit par Anne et Michel Manago, dans la collection « Techniques avancées de l'informatique », Cepadues-Editions, 445 p.

CINÉMA

Les grands thèmes du cinéma américain, tome I : Le rêve et le cauchemar

par Michel Cieutat.

Une approche thématique de l'*American way of life* à partir de 1 600 films du répertoire hollywoodien.

★ Les éditions du Cerf, collection 7e Art, 354 p., 138 F.

PSYCHOLOGIE

Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques

par J.C. Benoit, J.-A. Malarewicz, J. Beaujean, Y. Colas, S. Kannas.

Plus de 900 articles sur le thème des thérapies familiales systémiques, dont l'approche des problèmes relationnels est inspirée de la théorie générale des systèmes de Ludwig von Bertalanffy et de la théorie de Gregory Bateson.

★ Les éditions ESF, 569 p., 276 F.

STATISTIQUES

Initiation au hasard, probabilités, estimations, tests, sondages

par José Rose.

Correspondant au programme de statistiques de deuxième année de DEUG des sciences économiques et sociales, ce manuel présente, en soulignant leur intérêt pratique, les notions essentielles de la statistique probabiliste (tests d'indépendance entre deux caractères, tests d'hypothèses, estimations de paramètres à partir d'un échantillon, théorie et pratique des sondages...).

★ Presses universitaires de Nancy, 251 p., 100 F.

La chance des diplômés

Je suis sûr que les diplômés des grandes écoles, qui n'ont actuellement que l'embarras du choix entre les situations qu'on leur propose, ignorent complètement les problèmes de recherche de situations qui étaient posés à leurs anciens avant la guerre.

Je suis moi-même diplômé de l'Ecole centrale, et c'est en 1932 que j'ai cherché un emploi. Ma première démarche a été pour une maison auprès de laquelle j'étais recommandé.

Ma candidature a été acceptée et on m'a offert 800 francs mensuels. Une secrétaire dactylographe gagnait à la même époque 1 200 francs.

J'ai finalement accepté une situation pour laquelle le certificat d'études n'était pas nécessaire. Je suis devenu le vendeur du magasin du Frigidaire, rue de la Boétie. Il faut reconnaître que je n'y suis pas resté très longtemps, mais il a quand même bien fallu accepter ce qui m'était offert.

Je pense que nos diplômés actuels devraient apprécier la chance qu'ils ont de vivre dans un monde sans crise.

PAUL MORGOULIS
(Paris.)

James Bond 007

M. Jacques Behar, directeur des Jeux Descartes, nous adresse les précisions suivantes, à la suite de notre enquête sur les jeux de rôle, dans le Monde Campus *du 13 octobre :*

L'édition française de *James Bond 007, le jeu de rôle* a été réalisée et publiée par Jeux Descartes, avec l'autorisation de Victory Games Inc., Danjaq S.A, Eon Productions Limited/Gildrose Publications Limited.

Jeux Descartes, premier spécialiste français des jeux de réflexion, propose également, dans sa gamme, les « best sellers » du jeu de rôle tels que *l'Appel de Cthulhu* et *Star Wars*, de nombreux jeux de simulation historique et jeux de société : *Blood Bowl, Armada, Junta, Suprématie*... et une collection des plus belles figurines métalliques.

D'autre part, édité par le groupe Excelsior Publications (*Science et vie, l'Action automobile, 20 ans, Jeux et Stratégie, Science et Vie micro, Science et Vie économie*), *Casus Belli* se situe sur le marché en tant que leader des magazines de jeux de simulation, avec une parution bimestrielle, un tirage de 55 000 exemplaires et une diffusion en kiosque depuis 1986.

Cette revue traite de toute l'actualité du monde du jeu, propose dossiers, critiques, conseils et aides techniques, scénarios, interviews... et s'adresse à un public jeune, dynamique et passionné de jeu, mais aussi de cinéma, de bande dessinée, de science-fiction...

La nouvelle formule du « Monde de l'éducation »

SAVEZ-VOUS que la majorité des universités scientifiques ont rénové en profondeur leurs premiers cycles, encadrant les étudiants au plus près et répondant mieux à leurs besoins ? Résultat : une sensible augmentation de l'assiduité et de la réussite aux examens, ainsi qu'un net mieux-être des étudiants à ce niveau, déterminant, des études supérieures. Savez-vous qu'une large palette de filières universitaires se sont ouvertes au monde professionnel ? Que les trois quarts des établissements ont organisé des sessions d'aide à la recherche d'emplois ? Et direz-vous encore que l'Université fabrique des chômeurs, lorsque plus de 80 % des diplômés de licence ou de maîtrise trouvent un travail dans des conditions dont ils n'ont pas à rougir ? Telles sont quelques-unes des informations qu'apporte *le Monde de l'éducation* de novembre.

Avec une nouvelle formule, plus accessible et plus dynamique, et qui désormais fait place à la couleur, *le Monde de l'éducation* continue à s'attaquer aux idées reçues en matière d'éducation. Dans « N'ayez plus peur de l'Université », *le Monde de l'éducation* remet les pendules à l'heure et s'élève contre le dénigrement dont sont l'objet les universités françaises, face aux grandes écoles. Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, sans doute, mais la situation n'est pas aussi négative qu'on le dit.

Egalement au sommaire de ce numéro *new look* du *Monde de l'éducation* : « Saint-Rocard, le bon maire de Conflans », une enquête sur la politique scolaire de Michel Rocard, élu local ; un grand reportage sur « Le western scolaire des Indiens navajos » qui montre les ravages culturels opérés par les Américains au sein de la plus grande réserve des Etats-Unis ; un dossier sur « Les jeunes « accros » de la cinémathèque », le temple des branchés du cinéma ; une étude d'évaluation sur les « Maîtrises des sciences et techniques », leurs qualités, leurs débouchés. Enfin, à l'intention des jeunes parents, une enquête sur les « Accidents domestiques ».

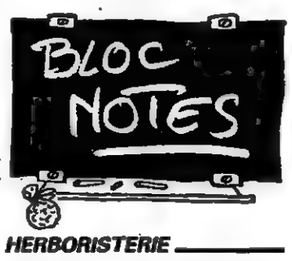

HERBORISTERIE

L'association L'école des plantes organise des cours de botanique pour le grand public, ainsi qu'un enseignement professionnel d'herboriste et deux stages : l'un comprenant un voyage botanique et culturel en Crète du 27 avril au 7 mai, l'autre de « Découverte des algues » (cuisine) en avril.

★ 5, rue du Petit-Pont, 75005 Paris. Tél. : 43-26-08-88.

TIERS MONDE

L'association Médecins sans frontières propose une série de « Projets éducatifs » sur l'aide humanitaire et les droits de l'homme. Ces activités peuvent prendre la forme d'un journal, d'une exposition, d'une émission de radio, d'un jeu éducatif.

★ Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, 75001 Paris. Tél. : 40-21-29-29.

MÉMORIAL

Le service éducatif du Mémorial, Musée de la paix de Caen, propose aux enseignants des documents pédagogiques sur l'histoire de la seconde guerre mondiale (dossier, audiovisuel, ateliers, stages, classes-patrimoine...).

★ Mémorial, service éducatif, Esplanade Dwight-Eisenhower. BP 6261 14006 Caen cedex. Tél. : 31-06-06-44.

ALTERNANCE

La revue du Haut comité Education-Economie publie un numéro spécial sur l'enseignement en alternance. M. Daniel Bloch, président du comité, rappelle que l'alternance doit être généralisée à l'ensemble des formations professionnelles, ce qui devrait conduire, à la fin du siècle, à 100 000 postes de stagiaires à plein temps dans les entreprises.

★ *Education-Economie*. N° 3, octobre 1988. 20 F. Diffusion : CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 45-50-12-60.

Hachette Micro
VOUS AVEZ
UN BAC C OU D OU +
NOUS VOUS PROPOSONS
UNE FORMATION INFORMATIQUE
(6 mois)
ET
UN EMPLOI ASSURÉ
(Analyste d'applications)
Pour obtenir un dossier d'information téléphonez au (1) 60.17.17.33

En vente chez votre libraire
ASSIMIL
Le don des langues
ASSIMIL B.P. 25 — 94431 CHENNEVIÈRES-sur-M. Cedex — Tél. : 45.76.88.99
CHEZ VOUS — PAR VOUS-MÊME — 23 LANGUES SUR LE BOUT DES DOIGTS.

Les Français favorables à un enseignement des religions

Deux Français sur trois sont pour un enseignement des religions à l'école. Les jeunes sont les plus demandeurs.

DEUX Français sur trois sont favorables à la création d'un enseignement d'histoire des religions dans l'enseignement secondaire. Cet enseignement devrait avoir un caractère universaliste et œcuménique ; 43 % des Français pensent qu'il devrait *« comparer les ressemblances et les différences entre les grandes religions du monde »* et 26 % qu'on devrait *« enseigner toutes les religions existant en France (catholicisme, protestantisme, judaïsme, islam) »*. 17 % seulement estiment qu'il faudrait *« apprendre avant tout l'histoire du catholicisme, religion majoritaire en France »*.

Telle est l'indication majeure fournie par un sondage SOFRES réalisé pour l'*Encyclopaedia universalis*, à l'occasion de la sortie de son *Atlas des religions* (1). Cette adhésion massive à l'idée d'un enseignement des religions dépasse les traditionnels clivages politico-idéologiques : bien que plus réservés, les Français de gauche y sont eux aussi en majorité favorables (moins, il est vrai, les communistes que les socialistes).

Interrogés sur les inconvénients que pourrait avoir un tel enseignement, les personnes interrogées avancent plutôt des arguments d'ordre pédagogique – *« La religion risque de ne pas être correctement enseignée »* (31 %) ; *« Surcharge des élèves »* (24 %) – que philosophique – *« Risque d'endoctrinement »* (19 %) ; *« La religion, c'est dépassé »* (14 %) ; *« Atteinte à la laïcité »* (14 %). Et 17 % n'y voient aucun inconvénient.

Peut-on dire pour autant que le débat sur la religion a complètement disparu et qu'il existe un consensus en France sur un sujet qui a été au cœur d'affrontements séculaires ? Ce serait aller un peu vite en besogne. L'analyse des réponses montre au contraire que cet accord sur le principe cache de profondes divergences sur la portée et la signification d'un tel enseignement.

Deux conceptions, en fait, s'opposent. Pour les uns, l'enseignement religieux a un objectif d'abord moral : il doit développer certaines valeurs (honnêteté, fidélité...) et rendre les jeunes plus tolérants. Pour les autres, il a un objectif essentiellement culturel et doit se placer dans une perspective historique et sociologique.

On ne s'étonnera pas de retrouver derrière ces deux tendances les clivages sociaux traditionnels. Dans le premier camp se situent, en grand nombre, les agriculteurs, les artisans et les commerçants, les ouvriers, les catholiques pratiquants ou occasionnels, les électeurs de droite, les plus âgés. C'est dans cette population qu'on trouve surtout ceux qui tiennent au caractère catholique et religieux de cet enseignement. Dans le second camp se rassemblent de préférence les jeunes, les cadres et les professions intellectuelles, les catholiques non pratiquants.

MICHAUD/RAPHO

Un père et son fils à Agra, en Inde.

Il est curieux de constater que le critère le plus discriminant entre ces deux groupes est celui de l'âge, comme si l'affrontement sur ce terrain des idées relevait plus des générations que des clivages sociaux ou politiques. Les jeunes (dix-huit - vingt-quatre ans) sont de loin les plus demandeurs d'un enseignement religieux, mais aussi ceux qui mettent le plus l'accent sur ses dimensions spécifiquement culturelles. Ce sont eux qui ressentent le plus vivement un manque de culture religieuse lorsqu'ils voyagent ou lorsqu'ils visitent des églises ou des monuments. Ils sont les plus intéressés par la dimension historique et sociologique d'un enseignement de la religion. Ils sont les plus allergiques à son aspect moral et religieux, mais aussi les moins sensibles à l'argument des purs « laïques », selon lequel il contreviendrait à la neutralité de l'école.

D'autres traits indiquent que les jeunes anticipent et accélèrent les évolutions « lourdes » de la société française, marquée par la laïcisation, le déclin des pratiques et des apprentissages traditionnels et l'intégration du religieux dans un héritage culturel commun et une socialisation spontanée. Ils sont les plus nombreux à mettre la séparation de l'Eglise et de l'Etat en tête des grands événements qui ont marqué l'histoire du monde.

Leurs connaissances religieuses sont plus faibles que celles de leurs aînés et leurs sources d'information sont moins souvent le catéchisme ou l'école privée, plus fréquemment la radio et la télévision ou des amis. La famille reste toutefois le deuxième lieu de formation après le catéchisme.

Pour les jeunes générations, le religieux quitte progressivement l'espace réservé des pratiques et des influences cléricales pour s'intégrer dans le domaine commun des relations amicales, des médias et de l'école publique. Peut-être sont-elles les pionnières de cette « nouvelle laïcité », faite davantage d'intégration que d'exclusion, de culture que de croyance, dont beaucoup semblent rêver, au sein même des deux camps depuis si longtemps opposés.

F. G.

(1) Cent quarante spécialistes mondiaux ont collaboré à cette encyclopédie de 408 pages, illustrée par plus de six cents photos, cartes, dessins, graphiques. 530 F (580 F au 1er janvier 1989). Voir le compte rendu dans « le Monde des livres » du 21 octobre. L'Encyclopaedia Universalis et *l'Actualité religieuse dans le monde* ont organisé un colloque sur l'enseignement religieux à l'école, mercredi 9 novembre à Paris.

Pour un enseignement...

– **Globalement, seriez-vous personnellement très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable à la création d'un enseignement d'histoire des religions ?**

– Très favorable	14	65
– Plutôt favorable	51	
– Plutôt défavorable	17	28
– Très défavorable	11	
– Sans opinion	7	

... des grandes religions

– **Il est actuellement question de créer un enseignement d'histoire des religions (1), pour l'ensemble de la France, dans les collèges et lycées publics. Si cet enseignement est créé, quel devrait être, selon vous, son contenu ?**

(Réponse à l'aide d'une liste)

– On apprend avant tout l'histoire du catholicisme, religion majoritaire en France	17
– On enseigne toutes les religions existant en France (catholicisme, protestantisme, judaïsme, islam)	26
– On compare les ressemblances et les différences entre les grandes religions du monde	43
– Sans opinion	14

(1) L'éventualité d'un tel enseignement est souvent évoquée, mais elle n'a pas fait l'objet d'études ni de propositions officielles [NDLR].

... et de leurs influences sur la société

– **L'enseignement sur l'histoire des religions devrait-il porter sur :**

(Réponse à l'aide d'une liste)	% (1)
– L'influence de la religion sur la société hier et aujourd'hui	63
– Les principales doctrines	32
– Les grands événements religieux	22
– La vie des grandes personnalités religieuses	8
– Sans opinion	15

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

Valeurs morales et tolérance

– **Quels avantages verriez-vous principalement à un enseignement de l'histoire des religions ?**

(Réponse à l'aide d'une liste)	% (1)
– Cela développera, chez les jeunes, le sens des valeurs morales (honnêteté, fidélité, etc.)	42
– En apprenant à comprendre d'autres religions, les jeunes seront plus tolérants	42
– Pour la culture générale, c'est important de connaître l'histoire des religions	35
– Les jeunes connaîtront mieux leurs racines, la religion ça compte dans l'histoire de la France	26
– Ça favorisera la croyance religieuse	6
– Aucun avantage	8
– Sans opinion	5

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Difficile à enseigner

– **Quels inconvénients verriez-vous à un enseignement de l'histoire des religions ?**

(Réponse à l'aide d'une liste)	% (1)
– La religion risque de ne pas être correctement enseignée	31
– Ça va surcharger les élèves	24
– Il y a un risque d'endoctrinement	19
– Aujourd'hui, la religion, c'est dépassé	14
– Ça va contre le principe de la laïcité de l'enseignement	14
– Aucun inconvénient	17
– Sans opinion	8

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

La culture des touristes

– **Dans certaines circonstances (voyages, visite d'une cathédrale ou d'un monument), vous arrive-t-il d'avoir le sentiment qu'un manque de culture religieuse vous empêche d'apprécier ce que vous voyez ?**

– Très souvent	10	36
– Assez souvent	26	
– Rarement	21	58
– Jamais	37	
– Sans opinion	6	

Les grands événements

– **Dans cette liste, quels sont, selon vous, les trois événements qui ont été les plus marquants pour l'histoire du monde ?**

	% (1)
– La séparation de l'Eglise et de l'Etat	41
– La vie et la mort de Jésus	38
– Les dix commandements	30
– Les croisades	30
– Le concile Vatican II	18
– L'œcuménisme, c'est-à-dire le rapprochement entre les églises chrétiennes	17
– L'Inquisition	13
– La réforme protestante	12
– La rédaction du Coran	10
– La vie de Bouddha	4
– Sans opinion	10

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner trois réponses.

– **Sondage effectué par la SOFRES, du 24 au 29 septembre, sur un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.**

L'analphabétisme religieux

(Suite de la page 29.)

« Je ne suis pas croyante et je m'estime défavorisée par rapport à une telle question », a répondu à un oral d'agrégation une candidate qui s'était vu proposer la conversion de l'empereur Constantin comme sujet de cours. Réplique de l'examinateur : *« Si je vous avais interrogée sur les dieux égyptiens, vous ne m'auriez pas fait la même réponse. »* Elle en convint.

Ce dialogue illustre le poids des malentendus devant la question posée par la réévaluation de la religion dans l'enseignement général, sur lequel, en théorie sinon en pratique, tout le monde semble d'accord. *« Aucun pays n'a trouvé la bonne solution. Chacun tâtonne entre le nécessaire enseignement des religions et la nécessaire liberté de conscience »*, dit Jean Baubérot, directeur de la 5e section (sciences religieuses) de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE).

S'entendre sur les mots

En France, où beaucoup de clivages sont nés de l'histoire religieuse, cette affaire est à manier avec précaution. Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, s'est récemment distingué dans ce débat. Il souhaite que *« le pays reconsidère pacifiquement la légitime place de la religion dans la culture et l'espace de liberté qu'est l'école »*, mais indique qu'il n'a pour le moment *« aucune modalité pratique »* à proposer. Les conversations avec le ministère de l'éducation ne portent que sur les rythmes scolaires.

Encore faudrait-il s'entendre sur les mots et distinguer strictement l' « enseignement religieux » (la catéchèse), qui est l'affaire de chaque confession, de l' « enseignement des religions », encore appelé parfois « culture religieuse » ou « information sur les religions ». Pour les protestants, cette séparation va de soi, mais le flou est entretenu dans le discours de certains responsables catholiques.

Ceux-ci se battent en même temps sur deux fronts : celui de l'enseignement de la culture religieuse, dont ils souhaitent ne pas être écartés, et celui de la défense d'un *« temps reconnu et réservé »* pour le catéchisme (qui est prévu par les lois Ferry de 1882 (1) et Debré de 1959), dont ils n'excluent pas qu'ils puissent un jour, à des horaires libres, se dérouler dans des locaux scolaires (ce qui est écarté par les textes régissant l'école primaire).

En toute hypothèse, la solution d'une heure facultative de culture religieuse (comme dans les départements concordataires d'Alsace et de Lorraine, en Belgique ou en Allemagne), surajoutée à un calendrier scolaire déjà démentiel, ne paraît guère praticable. *« Même si c'était possible, je m'y opposerais*, dit Philippe Joutard. *Car, pour moi, la religion ne se détache pas de la société globale. C'est l'impact du fait religieux sur la vie politique, sociale, littéraire, artistique, qu'il est intéressant d'apprendre aux enfants. »* La solution serait pour lui dans un renforcement de la dimension religieuse de ces matières profanes.

Le dernier mot aux enseignants

Pour sa part, la Ligue de l'enseignement veille au grain. Elle ne nie pas le handicap que fait peser sur l'enseignement général la méconnaissance de textes et de notions religieuses fondamentaux, mais souhaite une information rigoureusement pluraliste et objective sur les phénomènes religieux. Elle dit craindre la prétention de certains leaders catholiques à vouloir réintroduire le christianisme comme *« la seule culture de référence »* et propose la création d'un groupe de travail – interdisciplinaire et interconfessionnel – chargé de réfléchir aux contenus, aux méthodes et au cadre d'un enseignement des religions.

Le dernier mot, quoi qu'il advienne, devra rester aux enseignants. Certains n'excluent pas de faire appel, à titre exceptionnel, à des clercs ou à des responsables confessionnels – de telles interventions ponctuelles se pratiquent déjà, – mais la revalorisation de la culture religieuse est d'abord, disent-ils, leur affaire. Les textes de base (Bible ou Coran), l'iconographie, l'actualité, peuvent donner matière à d'abondants échanges avec les élèves.

La question la plus délicate devient alors celle de la formation religieuse des formateurs. Une cassure de génération a produit là aussi. Les jeunes enseignants se disent moins bien préparés que les plus anciens. Faudra-t-il prévoir une formation continue ? Des signes montrent que les esprits bougent. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le programme du CAPES et celui d'agrégation en histoire touchent à un sujet religieux (l'étude des pratiques religieuses en Europe occidentale de 1920 à 1960).

L'université Montpellier-III a créé, dans le DEUG de lettres, sous l'impulsion de l'historien Gérard Cholvy, un cours et une unité de valeur consacrés à l' *« initiation au christianisme »*. On y présente le lexique fondamental, ainsi qu'un panorama des Eglises se réclamant de cette tradition. L'intérêt ne manque pas. Il y avait 111 inscrits en 1986-1987, et 109 se sont présentés à l'examen...

HENRI TINCQ

(1) La loi Jules Ferry du 26 mars 1882, prévoit que *« les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en dehors du dimanche, afin de permettre aux parents de donner, s'ils le désirent, à leurs enfants une instruction religieuse en dehors des édifices scolaires »*.

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Recherche et Développement

Hoechst High Chem

Nous sommes filiale d'un des leaders mondiaux de la Chimie et de la Pharmacie.

Nous réalisons en France un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards, dont près de la moitié provient d'une gamme de produits spécifiques développés et fabriqués en France, où nous disposons de 5 établissements industriels.

Pour renforcer notre équipe de recherche et de développement en Chimie Minérale nous recherchons un :

Jeune Ingénieur Chimiste

ayant acquis une spécialisation (thèse par exemple) ou une première expérience en CHIMIE MINERALE ou en PHYSICO-CHIMIE.

Le poste est à pourvoir à notre USINE DE CUISE LAMOTTE (60), toute proche de Compiègne - il nécessite une bonne connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature a/réf. 927 M à la Société Française HOECHST, Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst 1 Terrasse Bellini 92800 Puteaux.
Ou téléphonez au 40 81 46 11.

La voie de l'innovation **Hoechst**

DIMEN

Groupe Chimique Français recherche pour sa Direction Informatique (Province - 100 km de Paris)

RESPONSABLE DES DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

Sa mission sera de prendre en charge un potentiel d'environ 20 personnes pour réaliser les projets informatiques dans les domaines de :
- l'analyse organique,
- la rédaction de dossiers,
- la programmation et les tests,
- la remise des applications à la logistique (production informatique).

Il aura la maîtrise de l'activité en terme de qualité et de délais.
Il sera garant des règles et des méthodes en vigueur.
Possédant le sens du commandement et de l'organisation, il aura une bonne capacité de dialogue, ainsi qu'une bonne maîtrise technique dans l'environnement IBM (grands systèmes).
Ce poste peut convenir à un Ingénieur Diplômé Grandes Ecoles possédant une solide expérience dans l'encadrement d'une équipe de développement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 4650/MO à ORC - Pierre Lichau 10, rue de Louvois B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui trans.

LAMBERT

Le Groupe LAMBERT - CA 3,5 milliards - recherche pour l'une de ses filiales industrielles en pleine expansion :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

dépendant du Directeur Général

Homme de terrain, ingénieur de formation (Arts et Métiers, INSA...), vous pouvez justifier d'une expérience actuelle de 5 à 10 ans - soit dans une usine de produits industriels du Bâtiment fortement automatisée - soit dans les techniques de mélange, dosage et pesage.

Excellent organisateur, soucieux de la qualité de la production et de ses prix de revient, vous serez responsable des différents sites de fabrication de l'entreprise en matière d'exploitation (gestion des hommes et des coûts), d'ingénierie et d'investissement.

Basé en province, ce poste nécessite de fréquents déplacements de courte durée sur d'autres régions.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 8719 à Madame Leréde, LAMBERT FRERES et Cie, 5 rue Vernet, 75008 Paris.

PARTICIPEZ A NOTRE REUSSITE

SOLMINFORG

SEGIME INDUSTRIE

recherche dans les domaines

INGENIERIE INFORMATIQUE
WEB/COMMUNICATIONS
TELEMATIQUE - CAD/CAM/FAO

DES INGENIEURS

CONFIRMES (2 à 5 ans d'expérience).
Pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur microcalculateurs et microprocesseurs, dans un environnement UNIX et C.

La QUALITE des relations dans l'entreprise, l'INTERET des projets confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence M 07 à SEGIME INDUSTRIE - 6 bis/8, rue Firmin Gillot, 75015 PARIS.

Stratégies et Technologies Nouvelles

Société de conseil et d'ingénierie en pleine croissance, nous apportons à nos clients un savoir-faire de haut niveau : informatique de gestion, bureautique, banques de données pluridisciplinaires, télématique. Nous cherchons pour notre siège en AVIGNON

un ingénieur réseaux (réf. 1406 LM)

Intégré à notre équipe technique, venez définir l'architecture de notre réseau et assurer sa mise en œuvre sur un site hétérogène à dominante IBM (43XX/MVS), DEC et minis (DG et INTERTECHNIQUE). Vous dirigez la réalisation, l'installation et son suivi.

A 30/35 ans environ, ingénieur, vous avez une expérience d'au moins 3 à 5 ans comme maître d'œuvre de réseaux. SNA vous est familier, vous connaissez Decnet, Ethernet, les logiciels VTAM, NCP,... Vous êtes dans tous les sens du terme un homme de communication.

un responsable minis-micros (réf. 1407 LM)

Patron d'un service (3 p.) que vous gérez comme un centre de profits, venez prendre en charge les sites existants, assurer la conception, la commercialisation et la mise en place de nouvelles applications clés en main. Vous effectuez des missions de conseil auprès d'une clientèle que vous développez (collectivités locales et organismes rattachés).

La trentaine, ingénieur ou miagiste, vous pratiquez MS/DOS, PROLOGUE et PICK. Vous avez fait la preuve de vos talents de manager et de vendeur, de préférence auprès d'une clientèle de PME.

un ingénieur analyste (réf. 1408 LM)

Au sein d'une équipe de 5 techniciens, venez concevoir et mettre en place des nouvelles applications de gestion. Interlocuteur des SSII qui en assurent le développement, vous animez l'assistance aux utilisateurs et la maintenance.

A 28 ans environ, ingénieur ou miagiste, vous avez acquis une expérience d'au moins deux ans dans un environnement 43XX (DOS/MVS, CICS). Vous pratiquez le COBOL, une méthode (MERISE, AXIAL), un SGBD (ORACLE ou similaire). Vous aimez le contact avec les utilisateurs et vous savez mettre la main à la pâte.

Notre consultant, A. CLEMENT, vous remercie de lui écrire sous réf. correspondante à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS ELECTRICIENS CONFIRMES

TECHNIP est aujourd'hui le premier groupe français d'ingénierie. Notre développement largement ouvert sur l'international, est lié à notre capacité à maîtriser des projets complexes et de plus en plus diversifiés. Dans chaque spécialité, nos équipes relèvent ce défi.

Au sein du département **ELECTRICITE/AUTOMATISME** de notre siège à la Défense, vous assumerez :
- la responsabilité de la partie électricité des contrats,
- la conception et la définition des installations électriques,
- l'évaluation des coûts techniques.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (INPG, SUDRIA, ESIEA, ESIEE...), vous avez une **EXPERIENCE REUSSIE D'AU MOINS 5 ANNEES** en bureau d'études ou ingénierie.

Vos qualités de polyvalence et de communication s'allient à une bonne connaissance de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence IEC à TECHNIP - Division du Personnel - Cedex 23 92090 PARIS-LA-DEFENSE.

TECHNIP L'INGÉNIERIE EN TÊTE

LYON — *IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche*

INGENIEUR D'ETUDES

Département Etudes et Développement d'Equipements pour véhicules

De formation ingénieur mécanicien, complétée par une expérience de plusieurs années en Bureau d'Etudes, vous avez une parfaite connaissance de la mécanique de précision et de l'hydraulique.
La maîtrise de la langue allemande est indispensable.
(réf. 420/IE)

INGENIEUR METHODES

Fabrications mécaniques grandes séries

De formation ingénieur mécanicien, sous la responsabilité du Chef de Service Méthodes vous aurez pour mission :
- mise au point des moyens de production (automatismes, informatique industrielle),
- étude et essais de nouveaux procédés en usinage et montage.

Expérience de quelques années dans une fonction similaire exigée.
La maîtrise de la langue allemande est indispensable.
(réf. 420/IM)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant la référence du poste choisi à MEDIA PA, 52, rue du Colombier - 69007 LYON - qui transmettra

---

DÉCOUVREZ LA DIMENSION CREDIT LYONNAIS

INGENIEUR TELECOM

X, SUP TELECOM...

Nous disposons d'un groupe de télécommunications que nous souhaitons adapter à l'évolution technologique et à l'arrivée du RNIS.

Votre expérience confirmée dans un poste similaire vous permettra de définir notre stratégie de télécommunications et d'en assurer la mise en œuvre.

Votre parfaite maîtrise des techniques récentes, votre habitude à animer une équipe d'ingénieurs alliée à votre facilité relationnelle feront de vous notre collaborateur privilégié.

Poste basé à Paris - La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence Distag 2 M au CREDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres - 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

INGENIEURS D'AFFAIRES GENIE CIVIL INDUSTRIEL

TECHNIP est aujourd'hui le premier groupe français d'ingénierie. Notre développement, largement ouvert sur l'international, est lié à notre capacité à maîtriser des projets complexes et de plus en plus diversifiés.
Dans chaque spécialité, nos équipes relèvent ce défi.
Au sein du département **GENIE CIVIL/BATIMENT** de notre siège social situé à la Défense, vous assumerez :
- la responsabilité de l'ingénierie génie civil des bâtiments industriels,
- le rôle complet d'animateur d'équipe et de gestionnaire d'affaires.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur (ESTP, ENSAM + CHEBAP), vous pouvez vous prévaloir :
- d'une **EXPERIENCE REUSSIE DE 3 A 5 ANS** dans la fonction,
- d'une connaissance élargie des techniques de la spécialité (Béton, Charpente, VRD),
- de qualité de polyvalence et de communication.

Bien entendu, vous maîtrisez la langue anglaise.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence GCI à TECHNIP Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 PARIS LA DEFENSE.

TECHNIP L'INGÉNIERIE EN TÊTE

MEDIA-SYSTEM

ANNECY

SNR ROULEMENTS : une Société de 3.500 personnes, un Groupe de 4.500 personnes.
2 milliards de chiffre d'Affaires.
Leader en France dans son domaine, n° 2 européen pour les produits à destination de l'automobile.

Nous sommes dans une phase d'investissements élevés et de transformation rapide de nos moyens de production. Pour renforcer notre compétitivité mondiale, nous recherchons un :

INGENIEUR ACHATS INDUSTRIELS

Le poste, centré sur l'achat de machines et de lignes de fabrication fortement automatisées comporte :
- l'élaboration des cahiers des charges en coopération avec les Directions Techniques et Industrielles.
- la recherche et l'évaluation des fournisseurs capables d'appliquer la démarche "QUALITE TOTALE".
- la négociation des contrats.

Il implique :
- la maîtrise de la langue anglaise
- des déplacements en France et à l'Etranger (Europe principalement)

Le candidat apporte :
- une formation d'INGENIEUR GRANDES ECOLES (spécialité ou option mécanique).
- si possible une formation complémentaire dans l'achat industriel.
- le goût de faire travailler ensemble le fournisseur et nos techniciens.
- mais aussi le plaisir de négocier pour optimiser tous les actes d'achats.

Une expérience de quelques années est appréciée; mais nous sommes prêts à former un débutant à fort potentiel capable d'évoluer plus tard dans la Société.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous référence 118 à : SNR ROULEMENTS - Service Emploi - 1 rue des Usines - 74010 ANNECY.

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur électronicien

Une Importante Entreprise de l'Electronique professionnelle de pointe, se développe en concevant, industrialisant et commercialisant des équipements d'une grande complexité. Elle recherche un

INGENIEUR RESPONSABLE DE LA REMISE EN ETAT DE CES EQUIPEMENTS

Rattaché au Chef du Service Logistique, Il aura à diriger une vingtaine de techniciens et d'agents de fabrication répartis sur 2 sites (Paris et Province).

Son action portera en particulier sur : • la planification des charges de travail, • l'encadrement technique de 2 plateformes, • le suivi et la maîtrise des coûts, la justification des devis pour le SAV, la discussion des forfaits, • les objectifs à tenir dans les domaines de la qualité et des délais, • le suivi technique des matériels, leur fiabilité, et la contribution à leur amélioration, • la participation à la formation des clients pour la maintenance.

Ce poste convient à un ingénieur électronicien de formation ayant une expérience de 5 années passées en Direction Industrielle et de classification position II de la CCN de la Métallurgie.

Nous recherchons en lui des qualités • de technicité, • d'animation et de direction, • d'organisation et de critique constructive débouchant sur des propositions d'amélioration.

Il est impératif de posséder la nationalité française.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature, sous réf. 7185-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 3615-CODE ICA

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Société d'INGENIERIE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

en forte expansion recherche, en proche banlieue Sud de Paris, un

Ingénieur de projet Logiciel Temps réel

i RMX / INTEL ou OS9 / 68000

VOUS :
- 25/30 ans, Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire,
- une première expérience (2 à 4 ans environ) de développement d'applications en temps réel et tout particulièrement sous i RMX ou OS9.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- d'être totalement responsable de PROJETS D'ENVERGURE, en contact direct avec notre clientèle,
- d'intégrer une structure souple qui favorise l'autonomie et l'initiative,
- de participer à l'expansion d'une Société en plein essor.

Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle s/réf. 59.1897 LM à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS.

Mercuri Urval

Notre entreprise, membre d'un groupe européen important, recherche un :

CHEF DE PROJET SYSTEMES DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE

AVEC LE R.N.I.S. ENTREZ DANS LES TELECOMMUNICATIONS DU FUTUR...

Ingénieur Grande Ecole, Matériel/Logiciel.

C'est avant tout un expert orienté R.N.I.S.
Il possède une expérience professionnelle de 10 années dans les systèmes de communication d'entreprise et/ou une expérience significative de la conduite de projets temps-réel.
La pratique de l'anglais est nécessaire.
Le poste est basé en région Rhône-Alpes dans un environnement touristique attrayant.
L'appareil de production et le centre de recherche disposent des dernières technologies appliquées à la téléphonie et à son environnement.

Merci d'écrire à CONTESSE PUBLICITE (s/réf.50508 sur l'enveloppe), 3 rue Pierre Robin 69363 LYON CEDEX 07 qui transmettra.

CONTESSE

Une fiche plus complète concernant le poste à pourvoir peut être demandée en téléphonant au 78.58.90.23.

Le Monde CADRES

Le GIE LVMH RECHERCHE (Groupe LVMH - Moët Hennessy - Louis Vuitton) recherche un :

INGENIEUR CHIMISTE TEXTILE OU CUIR

Pour diriger les études dans le domaine de la Bagagerie-Maroquinerie...

En liaison avec le Service Création de Louis Vuitton Malletier, vous établirez puis conduirez les programmes de recherche qui seront réalisés dans les laboratoires français ou étrangers, ou dans les propres laboratoires du GIE.
Pour réussir dans vos missions, vous avez une formation d'ingénieur en **Chimie Textile** ou en **Tannerie**, que vous avez complétée par une expérience de 5 ans en Recherche Fondamentale ou Appliquée dans le domaine des **Finissages Textile ou Cuir**. Vous possédez une bonne maîtrise de la langue anglaise. Le poste est situé en région parisienne (proche banlieue Ouest).
Vous souhaitez développer vos compétences dans un groupe prestigieux et de notoriété mondiale...
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo, prétentions) à LVMH RECHERCHE, M. MEYBECK, 50 rue de Seine, 92704 COLOMBES Cedex.

MEDIA-SYSTEM

GE medical Systems est le n° 1 mondial de l'imagerie médicale (radiologie, scanner, résonnance magnétique, ultrasons, nucléaire). General Electric CGR en est le pôle européen. Nous recherchons :

Chef de Service Communication Marketing

Rattaché au Directeur de la communication, il aura pour mission de définir une politique européenne de promotion des produits et d'en suivre l'application avec les chefs de publicité. Réf. CSCM/M

Chef de Publicité Radiologie

Sa mission sera de développer, au niveau européen, les outils d'information et de promotion des produits (brochures, vidéo, séminaires, publicité, expositions...). Réf. CPR/M

Ces deux postes nécessitent des personnalités ayant une bonne expérience de ce type de fonction, capables de diplomatie et de persuasion, parlant couramment l'anglais et le français. Elles devront pouvoir s'intégrer dans une équipe de professionnels de la communication, parfaitement soudée et fonctionnant comme une agence (directeur artistique, chef de fabrication, chefs de publicité...). Des voyages courts mais relativement fréquents sont à prévoir (Europe -USA). Une formation médicale serait un sérieux atout (médecin, ingénieur biomédical).

Veuillez adresser votre candidature avec lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, en précisant la référence du poste choisi : GE CGR, Direction de la Communication, 191, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

General Electric CGR

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Important groupe spécialisé dans l'immobilier d'entreprise

recherche

pour sa filiale chargée du développement

UN(E) JEUNE INGÉNIEUR

Centrale, Arts et Métiers, ESTP ou équivalent, éventuellement complété par l'ICH.

Ayant une expérience de 5 ans environ dans l'immobilier.

Chargé, dans le cadre d'une équipe dynamique, du montage des opérations.

Si vous associez rigueur et créativité, veuillez adresser votre C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions à :

M. LE DIRECTEUR, C.G.L DÉVELOPPEMENT
15, rue des Sorins, 92000 NANTERRE - LA DÉFENSE.

SECM

recherche pour

ÉTABLISSEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE
(Région Parisienne)
4 candidats libérés des obligations militaires

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Responsable des études, de la définition et de la coordination technique de la réalisation de systèmes radars, de systèmes de communications et d'électronique de mesure.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent, possédant également une spécialisation en traitement du signal et télécommunication, le candidat devra posséder des aptitudes certaines à travailler en groupe et à négocier.

TECHNICIEN

Il aura pour mission de participer à la préparation, à la conduite et à l'exploitation d'essais.

Titulaire d'un DUT ou équivalent, le candidat possèdera des connaissances de base en Physique-Chimie et spécifiques en instrumentation, mesures et mécanique des fluides / basse vitesse.

INGÉNIEUR PHYSICIEN

Chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'exploitation de programmes d'essais notamment en soufflerie basse vitesse.
Ce poste nécessite des connaissances précises en mécanique des fluides, mesures physiques et instrumentation.
La pratique de la langue anglaise est indispensable.

INGÉNIEUR DE RECHERCHE EN MÉCANIQUE

Chargé des études de modélisation du comportement des matériaux dans des conditions de sollicitations dynamiques et du développement de logiciels spécifiques (en collaboration avec un Ingénieur Informaticien).
Le candidat devra également posséder des connaissances relatives à la transmission des codes et démontrer une grande compétence en matière d'encadrement et de négociation.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi à l'attention de M. Alain GRAMOLA

SECM COUNSELLING - 66 Champs Elysées - 75008 PARIS

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ASSOCIATION DE FORMATION
PARIS 8EME
recherche

Chargé d'études

Rattaché au Secrétaire Général, il aura à effectuer des études pour proposer aux adhérents des solutions et des axes d'actions dans une optique prospective et évolutive.

Cadre débutant, de formation scientifique (Universités ou écoles):
- sachant et aimant rédiger notes et rapports,
- ayant le sens du contact et de la négociation,
- parlant parfaitement une langue étrangère (de préférence allemand ou anglais),

Déplacements fréquents sur tout le territoire national.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous référence GS-CA-88.209 à EUREMPLOI, 66 rue La Fayette, 75009 Paris.

NOTRE SOCIETE LEADER DANS UN DOMAINE EN PLEINE CROISSANCE FAISANT APPEL A DES TECHNIQUES DE POINTE AVANCEES INVESTIT EGALEMENT DANS LES HOMMES.

RESPONSABLE SERVICE INGENIERIE

Nous vous proposons de prendre la Direction d'un Service, ayant une ambition de développement très importante.
Vous avez une solide expérience de l'animation d'équipe, et des relations commerciales et techniques de haut niveau. Vous êtes capable :
- de coordonner les grands projets à l'intérieur de l'entreprise, mais aussi sur les chantiers,
- d'être un soutien technique et un formateur à l'échelon national,
- de développer votre chiffre d'affaires, en assurant une bonne rentabilité.

Ce poste convient à un Ingénieur de haut niveau (Centrale, Supelec, Mines), ayant une expérience confirmée de ce type de fonction.

Nous vous offrons l'opportunité d'un poste destiné à évoluer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à notre Conseil REVEL INDUSTRIE, 31, rue Boissy d'Anglas, 75008 PARIS, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Une fonction stratégique dans notre entreprise

Nous sommes un groupe industriel français leader mondial sur le marché spécialisé dans la fabrication des produits "haute technologie" (C.A. supérieur 400 MF, 420 personnes).
Nous recherchons pour participer à notre expansion

Responsable du département logistique

Au sein de notre Division Industrie : - vous managerez une équipe de 20 personnes, - participerez à la construction des programmes, - vérifierez leur faisabilité en matière de coûts, délais et capacités, - coordonnerez en toute autonomie les ordres d'approvisionnement et de fabrication, - décideriez des priorités de fabrication en mesurant les risques et les anticipations, - gèrerez prévisionnellement votre budget, les approvisionnements et les stocks.
Nous recherchons un ingénieur de 35 ans environ, de formation (AM, ENI...) à dominante mécanicien, possédant une expérience industrielle de plusieurs années de préférence en gestion de production. Votre connaissance des différents secteurs de l'entreprise constitue un plus.
La connaissance de l'anglais est indispensable pour une meilleure intégration et évolution dans notre milieu international.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. COFL/11/LM à notre conseil J.C. ALESSANDRINI - CAPFOR NORMANDIE - 22, bd de la Marne - 76000 ROUEN.
Informations Minitel : 3615 code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND - CASTRES
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

Devenez aujourd'hui opérationnels en usine !

Cette société (1 800 personnes, 2 Milliards de F de CA, 30 % à l'export) fait partie de l'un des tous premiers groupes industriels français. Elle est spécialisée dans l'étude et la réalisation de produits techniques, destinés à des marchés industriels et professionnels. Elle connaît aujourd'hui des perspectives de forte croissance, qui la conduisent à développer ses staffs en Usine.

Jeune Ingénieur Généraliste, vous prendrez en charge des postes d'exploitation et de production, couvrant les responsabilités suivantes : direction d'équipes (80 à 100 personnes), avec la supervision des procédés, des investissements et des études produits, responsabilité de la gestion (productivité, qualité, délais, coûts).

Ces postes nécessitent une réelle motivation pour l'ANIMATION ET LE DEVELOPPEMENT des hommes. Un première expérience industrielle ou technique (2 années environ) vous ont permis de confirmer votre intérêt pour ce type de challenge. La réussite dans les missions proposées vous conduira à évoluer à terme sur des postes de Direction d'Usine.

Les postes sont basés à proximité de villes moyennes de l'Est de la France. Les conditions offertes (rémunération, perspectives de carrière dans la Société ou dans le Groupe) sont de nature à motiver des professionnels de valeur.

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature et CV complet sous réf. M 131 C à notre Conseil NEMESIS, 10, rue de Richelieu 75001 PARIS, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

Société spécialisée dans le service aux entreprises recherche pour son siège à Paris 8 ème, son

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Au sein d'une société d'implantation nationale (effectif 1000 personnes) en pleine expansion, avec l'appui d'un groupe important, vous participerez activement à son développement.

Interlocuteur des directeurs régionaux, vous proposerez et ferez appliquer la politique de l'entreprise en gestion, administration du personnel et relations sociales.

Dynamique, de formation juridique supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie dans la fonction.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 9183 à ORC-Valens Conseil - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

SECED - RESEARCH INTERNATIONAL

recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTUDES H/F

Filiale française du premier groupe mondial d'études spécialisées qui connaît une forte expansion.

Le/la candidat(e) idéal(e) aura :
- 3 à 5 ans d'expérience des études en institut ou chez l'annonceur ;
- l'expérience du milieu bancaire ;
- la maîtrise impérative de l'anglais ;
- la volonté de développer l'activité qui lui est confiée.

Le groupe RESEARCH INTERNATIONAL offre de nombreuses possibilités d'évolution de carrière en France et à l'étranger.

Vous êtes intéressé(e) ?
Envoyer C.V., rémunération actuelle et lettre manuscrite à :
Mme C. Lavalette - SECED-RI - 72, rue Regnault, 75640 PARIS CEDEX 13.

Importante société française de second œuvre
recrute pour la France et l'Etranger

CHEFS D'AGENCES ou de FILIALES

De formation minimum B.T.S. ou I.U.T. génie civil ou similaire expérimentés et ayant un tempérament d'entrepreneur.
Ils devront prendre en charge :
(après un stage d'adaptation interne)
- l'organisation et la gestion de leur secteur
- la réalisation des travaux
- la direction de son personnel
- les relations commerciales

Rémunération motivante liée aux résultats.
Pour poste à l'EXPORT maîtrise parfaite de l'anglais exigé.
- Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions
Le Monde publicité sous n° 8867, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Fichet-Bauche, Groupe International, leader de la Sécurité, recherche au sein de son Département Marketing Groupe un

CHEF DE PRODUITS

Capable et désireux d'optimiser le marché Européen.

En interface constante avec les différents départements et filiales europe concernés vous assurez la gestion des produits banque, la réalisation du marketing produit ainsi que le suivi, l'analyse des ventes par marché et l'étude de la concurrence.
Créatif dans votre région, rigoureux dans vos applications ; vous êtes bon négociateur et vous avez de réelles aptitudes à communiquer vos idées.
Mettre en œuvre des technologies en perpétuelle évolution au service d'une stratégie marketing nécessite des ingénieurs généralistes ayant une expérience marketing ou des diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce.
L'anglais courant est un plus indéniable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. CPB à FICHET BAUCHE, D.R.H. - CPB - 15,17, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY.

La vraie sécurité, c'est de ne plus y penser.

FICHET

CONTESSE

CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

de réputation internationale, lui permettant de conseiller les plus importants groupes français et étrangers, recherche

JURISTES confirmés

FISCALISTES confirmés

Ils auront 4 à 5 ans d'expérience, de préférence acquise en Cabinet et seront désireux de contribuer à sa forte croissance, par leurs compétences et leurs qualités professionnelles.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 6980 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

Discrétion absolue assurée

LA MUTUALITE DU RHONE
recherche
UN RESPONSABLE DE SERVICES PRESTATAIRES
Sous l'autorité du Chef de Service

vous aurez en charge la mise en place et la gestion de nos produits (PREVOYANCE - RETRAITE - EPARGNE - COMPLEMENTAIRE MALADIE...)
- une partie du suivi et des relations avec les mutuelles.
- l'animation d'une équipe de 15 personnes.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure économique (ISUP, ENSAE, Ecole de Commerce - Math-Fin., Actuariat...) justifiant d'une première expérience professionnelle (Banque, Assurances...).

Les qualités requises pour ce poste sont : esprit d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit, diplomatie et fermeté, sens de l'innovation et de l'organisation. Une bonne connaissance et une bonne pratique de l'informatique et de la bureautique sont nécessaires.

MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER (lettre manuscrite, CV, photo restituée et rémunération souhaitée) à
MUTUALITE DU RHONE
BP 58 – 69396 LYON CEDEX 03.

MUTUALITÉ DU RHÔNE

Organisme professionnel Paris 16e recherche pour assister secrétariat Direction générale

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Bonne connaissance anglais, ayant expérience de la fonction et possédant pratique micro-informatique, formation niveau BT-S.S. ou école supérieure de secrétariat souhaitée.

Adr. C.V., photo et prét. en précis. la réf. M. 38498. BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ

Rech. pour son secteur international (75 % du CA) anc. élève école commerc. ou maîtrise de droit ou sciences économiques ou sciences po. pr situat. évol. Excel. connaiss. de l'anglais indispensable. Adr. lettre manuscrite + CV + photo à :

SA FRANÇAISE DE RÉASSURANCES

34, bd de Courcelles, 75017 Paris.

ORGAN. FORMATION
ch. PROFESSEURS
ANGLAIS
pour banlieue 94-95.
Tél. : 42-26-52-30.

VILLE DE DUNKERQUE recrute

UN CONSERVATEUR DE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

Candidatures à adresser avant le 25 novembre 88 à M. le Sénateur-Maire de Dunkerque, BP 6-537, 59386 Dunkerque Cedex 1.

Sté PRESSE-EDITION recherche

MAQUETTISTES CONFIRMÉS (ES)

Téléphoner à EDIREGIE 42-55-74-74 poste 465 de 10 h à 13 h.

MENSUEL COLL. LOCALES recrute

JOURNALISTES

piges ou temps partiel

Adressez lettre, CV et articles parus sous nº 8865. LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Centre d'information financières recherche pour ses agences de Paris et région parisienne des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Contact à haut niveau ;
- Formation assurée ;
- Rémunérat. incitative.

Tél. : 46-83-20-00 p. 112.

GROUPES CONSULTANTS INTERNATIONAUX recherche

GESTIONNAIRE PHARMACEUTIQUE EXPÉRIMENTÉ

pour assistance technique de haut niveau et mission courte durée dans pays en développement.

Français courant indispensable. Ecrire sous le nº 8866 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

SOCIÉTÉ EDITION utilisant 2 IBM 36 PC et imprimantes laser recherche pour poste évolutif

JH/JF MOTIVÉ (E)

connaissant bien la programmation IBM 36 (GAP III CL) Formation éventuelle complémentaire assurée sur PC et ses logiciels

Téléphoner pour RV au 42-55-74-74 (poste 404).

Société d'Aménagement et de Construction recherche pour la GUADELOUPE

INGÉNIEUR OU ARCHITECTE

ayant expérience minimum de 5 ans en maîtrise d'ouvrage et une bonne connaiss. de la pratique RHI

Ecrire sous le nº 8861 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

ASSOCIATION - AGEN recherche

UN CHEF SERVICE ÉDUCATIF

DEES ou DEASS + 5 années exp. en milieu adultes exigées. CV + Photo + lettre motivation manus. à M. le directeur Association Relais, 26, r. R.-Goumy, 47000 Agen.

Société nationale de vente en gros de matériels d'alarme recherche COMMERCIAUX pour développer plusieurs sect. (rég. paris. ou prov.) Env. CV + phot s/réf. 2810 à Hyperbole, 104, rue Réaumur, 75002 qui transmettra. (Discrétion assurée).

CABINET DE CONSEIL recherche

ORGANISATEUR

3 à 5 ans d'exp. en organisation informat., connaiss. de la micro-informatique, 30 a. env. Adr. C.V. + photo + prét. à : C.T.A. CONSEIL, 45, rue Bourengault, 75013 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL recherche pour sa division Exploration - Production d'Hydrocarbures

JURISTE INTERNATIONAL

5 ans d'expérience environ, parlant couramment français et anglais. Ecrire sous le nº 8862, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

GROUPE INTERNATIONAL recherche pour sa division Exploration-Production d'hydrocarbures

JURISTE INTERNATIONAL

5 ans d'expérience environ, parlant couramment français et anglais.

Adr. C.V. sous nº 8 862 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

P.M.E. ÉLECTRONIQUE MICRO-INFORMATIQUE

RECHERCHE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS INFORMATICIENS

Débutant ou prem. expér., niveau ENSI, pour développement matériel et logiciel temps réel sur micros. Envoyer CV à MILESYS, 8, rue Cépré, 75015 PARIS.

Centre SOCIO-CULTUREL MULHOUSE (Haut-Rhin)

CHERCHE DIRECTEUR

expérimenté, aménagement équipement, suivi DSQ.

Tél. 89-52-34-04, avant le 22 novembre 1988.

Centre d'hébergement recherche PERSONNE ayant exp. dans industrie ou commerce, motivée par réinsertion, réadaptation sociale. Adres. lettre de candidature + CV détaillé à : Centre « Les Sureaux » 14, rue du Midi, 93100 Montreuil.

*A la veille de l'ouverture du **Tunnel sous la Manche**, La Côte d'Opale affirme une forte ambition touristique.*

Nouvel outil qui a pour objectif de dynamiser et mettre en cohérence le développement touristique de la façade littorale du Pas-de-Calais,

LA MISSION CÔTE D'OPALE
RECHERCHE
SON DIRECTEUR H/F

Votre rôle:

■ *Mettre en place la mission (recruter son équipe, réaliser le 1er schéma directeur d'aménagement touristique de la Côte d'Opale).* ■ *Etablir un partenariat public/privé.* ■ *Rechercher des investisseurs.* ■ *Coordonner l'action de l'Etat, de la Région, du Département et des Collectivités pour la mise en œuvre touristique du 10ème Plan.*

Votre profil:

Développeur, aménageur, négociateur,

■ *Vous avez une bonne connaissance des pouvoirs publics et de leur fonctionnement ; en outre, vous avez un goût prononcé pour les contacts humain.* ■ *De formation supérieure (Sc. PO. ENA, HEC...), vous avez de 30 à 40 ans, et vous parlez couramment l'anglais.*

■ *Rémunération, de 280 à 360 KF/an, selon expérience.*

Merci d'adresser lettre + CV à: **Cabinet TEN Hugues SIBILLE 16 rue Mayet 75006 PARIS**

La ville de Chalon-sur-Saône

envisage de renforcer l'encadrement de ses services financiers
Pour ce faire, elle a décidé la création d'un poste de

DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES FINANCIERS

Les missions confiées à l'équipe finances de la mairie de Chalon sont les suivantes :

– Gestion financière : programmation des investissements, négociation et suivi des emprunts, prévision et suivi de la trésorerie.
– Contrôle de gestion : définition d'objectifs en liaison avec les services, constitution de tableaux de bord, analyse des écarts...
– Etudes financières ponctuelles. Suivi financier de grands projets d'investissement : Centre d'échanges et de rencontres, Parc d'activités industrielles...

Le candidat retenu devra s'intégrer dans l'équipe en participant activement à la mise en œuvre de méthodes modernes de travail au sein des services financiers (utilisation de la micro-informatique).

PROFIL DU CANDIDAT
Diplôme d'une école supérieure de commerce (option finances-comptabilité). Débutant accepté.
RÉMUNÉRATION
125 KF brut annuel
RÉGIME JURIDIQUE
Contrat à durée déterminée (3 ans)
LIEU DE TRAVAIL
Ville de Chalon-sur-Saône.

Candidatures avec C.V. à adresser à : M. le Maire, Ville de Chalon-sur-Saône, BP 232, 71321 Chalon-sur-Saône Cedex.

Le Monde INTERNATIONAL

PARIS

JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE « GRAND EXPORT »

O.T.T. est une des toutes premières Sociétés mondiales sur son secteur d'activité : la conception, la fabrication et la commercialisation de machines spéciales destinées à des marchés en évolution constante, qui concernent la transformation de l'acier ou de l'aluminium.

Filiale d'un important groupe européen, OTT a une vocation internationale (80 % du CA à l'export) et connaît une forte expansion de son CA et de ses résultats, qui la conduit à créer un poste de RESPONSABLE « GRAND EXPORT ».

Dans le contexte d'une large délégation, le titulaire des fonctions assume une mission technico-commerciale complète : prospection active des grands comptes internationaux, négociation totale des aspects techniques et commerciaux des contrats, interface Bureau d'Etudes/Client pour l'ensemble des propositions, et participation à la définition de la politique commerciale et aux aspects marketing et promotionnels qui y sont relatifs. Il doit contribuer efficacement au développement de l'entreprise notamment sur les zones suivantes : Extrême-Orient (Taïwan, Corée, Chine), Amérique du Sud, Afrique du Nord et du Sud, Europe (Turquie, Grèce...). La fréquence de ses déplacements sera de 40 %.

Le poste conviendra à un jeune Ingénieur Généraliste (niveau A et M, IDN ou équivalent) qui justifie d'une première expérience (minimum 3 ans) dans une fonction commerciale Export, sur des produits techniques destinés à des marchés professionnels. Son potentiel de développement lui permettra à terme d'accéder à d'autres niveaux de responsabilités au sein de la Société ou du Groupe. La maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable.

Les conditions offertes sont naturellement attractives et le poste est basé à PARIS (Banlieue Est).

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite et CV complet sous réf. M 152 A à notre Conseil Arnaud DE MENDITTE, NEMESIS, 10, rue de Richelieu 75001 Paris, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

The World Health Organization (WHO) is an inter-governmental agency internationally recognized for its efficiency, integrity and numerous lasting achievements, including the eradication of smallpox. Guided by humanitarian concerns, WHO works to direct and coordinate global and national efforts to improve the health of peoples in more than 160 member countries at all levels of development. To meet its objectives, WHO depends on staff members with special qualities of leadership, dedication and commitment.

WHO's Regional Office for the Western Pacific in Manila is looking for a qualified

TRANSLATOR / REVISER

The incumbent will be responsible for technical and administrative management of the Translations unit ; translations from English into French, a variety of technical and other documents particularly Regional Committee documents, educational meeting documents, consultants' reports, texts of medical and scientific subjects, correspondence, circulars and administrative documents ; revision and editing of texts for publication in French ; simultaneous interpretation when required ; training of translators working under the incumbent's supervision.

Applicants should have a university degree or equivalent education preferably in languages, translation or in medical or health related fields with excellent training in translation procedures and techniques ; extensive experience in translation and revision/editing, including some experience in the same fields in an international organization as well as experience and skills in interpretation ; excellent knowledge of English and French, knowledge of medical and related terminology ; ability to express ideas and to write in a clear, straight-forward manner ; sense of style.

Please send your detailed curriculum vitae no later than 17 November 1988 to Personnel (MPR), World Health Organization, CH-1211 Geneva 27, quoting MPR/HBI/WPRO and the name of this journal.
Applications from women are encouraged.
Only candidates under serious consideration will be contacted.

World Health Organization

Headquarters in Switzerland with regional offices in Congo, Denmark, Egypt, India, Philippines and the USA.

SÉL

ACHETER VENDRE LOUER
Si vous souffrez d'immostress, faites une cure à Minitel 36.15 code FNAIM ou téléphonez au 42.27.44.44
FNAIM la meilleure vue sur l'immobilier.

DEMANDES D'EMPLOIS

L'AGEN

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

ACHETER
VENDRE
LOUER

Si vous souffrez d'immostress, faites une cure à Minitel 36.15 code FNAIM ou téléphonez au 42.27.44.44

FNAIM
La meilleure vue sur l'immobilier.

FNAIM

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS PALAIS-ROYAL Pptaire vend dans immeuble historique 17e siècle, 3e ét., 155 m², 5 pièces. 3400000 F - 45-24-93-33.

2e arrdt

PRÈS HALLES 2 pièces tt cft. Faibles charges. Prix : 770 000 F. Tél. : 42-33-61-15.

3e arrdt

BEAUBOURG DBLE LIV. + 1 CHBRE, gde cuis., s. de bns, REFAIT NEUF. 45-26-99-04.

3e arrdt, proximité Beaubourg, 2 pces, caract., tout confort, poutres, 5e ét., clair, calme, 650 000 F. Tél. : 34-66-90-18.

MARAIS Ds imm. p. de t., XIIe, 3 P. 3e ét. asc. r. nf. Px 2 100 000 F. Réf. 238. A. Korchia SA 43-70-69-69.

MARAIS. Dans très bel imm. ravalé, appt 5 p., séj. 37 m², très clair. Px : 2 800 000 F. Réf. 229. A. Korchia SA 43-70-69-69.

ARTS ET MÉTIERS Beau duplex 66 m² av. poutres apparentes. 3e ét. Prix : 1 300 000 F. Tél. : 42-33-61-15.

MARAIS dans imm. de caract., tr. beau stud., av. mezz., cuis. éq., s.d.bns. 642 000 F. **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

PLACE DES VOSGES 180 m², appt gd standing, 2e ét., vue sur la place. SASIM, 42-78-27-06.

5e arrdt

ST-MICHEL. Studio caract., 30 m² + terr. 8 m², impecc. Px : 1 000 000 F. Réf. 099. A. Korchia SA 43-70-69-69.

CENSIER DAUBENTON. Studio 25 m², 3e étage, poutres, refait neuf. Px : 651 000 F. Réf. 284. A. Korchia SA 43-70-69-69.

PR. ARÈNES DE LUTÈCE inondée de lumière, maison loft, 3 chambres, 4 sanitaires, mezzanine, son jardin, terrasse Prix élevé. Tél. : 45-77-96-85.

Mo MAUBERT Bon imm., ch. central indiv. 5 p., entrée, cuis., bains, 14, bd St-Germain, mer., jeudi 13 h 30, 16 h 30.

MONGE dans imm., p. de t., standing, 2/3 pces, tt cft, 1 750 000 F. **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

6e arrdt

PRÈS SÉNAT. Bel imm. XVIIIe, der. ét. asc., 5 p., 3 bains, caractère, vue dégagée, soleil, bon état. FR. FAURE 45-67-95-17.

FLEURUS SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE 12, r. N.-D.-des-Champs (6e) sortie Mo Saint-Placide
Montparnasse, 2 P., 800.000
Odéon, 2 P., 850.000
N.-D.-des-Ch., 3 P., 1.200.000
Quais Seine, 2 P., 1.800.000
St-Placide, 4 P., 80 m² 1.850.000
Stanislas, séc., 80 m² 2.400.000
N.-D.-des-Ch., 5 P., 3.350.000
Panthéon, 115 m² 3.800.000
Odéon, 6 P., 170 m² 4.800.000
RECH. APPARTS TTES SURFACES Tél. : 45-44-22-36

ODÉON 2 pces, 910 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

7e arrdt

Bourgogne, duplex, r.-de-c., 1er ét., 175 m², entrée particulière, grand standing. Notaire : 42-47-12-17.

PROCHE TROCADÉRO bel imm., p. de t., 1900, dupl., 130 m², 15 m² balc., dern. ét., rén. prestig. Tél. : (1) 47-42-67-83, bur.

PRÈS CHAMP-DE-MARS Imm. p. de t., 1er ét., asc., bien expos., 6 pces + 2 serv., 220 m² env., à rafr., a./pl. mer., jeudi, 14-16 h. 11, RUE SÉDILLOT, 7e. F. FAURE 45-67-95-17.

8e arrdt

GROUPE JPM EMPLACEMENT No 1 COLYSÉE STUDIO 35 m², balc., ét. élevé. **45-24-25-25.**

PANTHÉON. Imm. pierre de t., VRAI 4 pces, excellent état. Prix : 2 600 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17.

9e arrdt

R. CHAPTAL. Beau studio, bar américain, salle de bains, refait neuf. Px : 472 000 F. Réf. 265. A. Korchia SA 43-70-69-69.

10e arrdt

LOUIS-BLANC 4 pces, 100 m², balc., park., imm. réc., stand., 1 785 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

BD RICHARD-LENOIR 4 pces, 100 m², réc., bon stand., box 2 320 000 F **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15.

12e arrdt

PROXIMITÉ BASTILLE **BEL IMM. P. DE T.** ravalé, ravissant 3 pces, 77 m², 6e et dernier ét., asc. 1 785 000 F. 42-78-09-40.

MAIRIE DU 12e. Dans imm. p. d. taille, double living, refait neuf, balcon. Px : 1 123 500 F. Réf. 256. A. Korchia SA 43-70-69-69.

AV. DAUMESNIL dans bel imm., p. de taille, proche Mo, tt cft, espace très intér., à aménager, prof. lib. poss., 1 207 500 F. **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

BASTILLE dans très bel imm., p. de taille, plusieurs appts rénovés, 27 000 F le m². **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

DAUMESNIL dans imm., p. de t., rénov. de qualité, 3 pces, 60 m² + 1 pce atten. 1 365 000 F. 43-45-23-15. **TRANS-OPÉRA.**

ST-ANTOINE/BASTILLE dans bel imm., réc., 3 pces, tt cft, 1 280 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

DAUMESNIL EXCEPT. la campagne à Paris, appt 135 m² + 165 m² de terr. aménag. au 5e ét., asc., box dble, px élevé justif. **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

13e arrdt

GOBELINS BEAU 2 PCES, bains, REFAIT NEUF. 650 000 F. 45-26-99-04.

GOBELINS Agréable 2 pces, 45 m², calme, 2e ét., très bon état. Tél. : 43-26-73-14.

CONVENTION Gd 4 p., 2 chb., impecc. Standing, 2 300 000 F. Tél. : 45-41-11-00.

DUPLEX SUR VERDURE LIV. + 3 chbres style atelier. Prix : 2 350 000 F. **Tél. : 45-46-26-25.**

Dans maison individuelle 200 m², vue sur square LIV. + 5 ch., parfait état. 4.200.000 F. 45-46-28-25 ou 43-28-73-14

14e arrdt

ALÉSIA EXCEPTIONNEL **MAISON R. + 2** REFAITE RÉCEMMENT Superbes volumes, terrasse, 3 ou 4 chambres. FR. FAURE 45-67-95-17.

MONTPARNASSE. R. FERMAT. Imm. stdg. 1978, gd 2 p., tr. bon. distrib., s/rue calme/jard. Park. poss. dans l'imm. Prix : 1 390 000. FR. FAURE 45-67-95-17.

14, RUE DES PLANTES. Sup. duplex 35 m², 4e ét., asc., 2 terr., park., clair, ref. nf. 890 000 F. Réf. 083. A. Korchia SA 42-70-69-69.

MONTPARNASSE Imm. 1988, 2 pièces 49 m² + park. Frais réduits. 1 400 000 F. 43-26-73-14.

ALÉSIA COTY. Imm. 58, 3/4 p., tt cft, 65 m². Prix : 1 150 000 F.
IMM. 78. Lux. 2 p., tt cft 55 m², cuis. éq., park., Prix : 1 300 000 F.
GAITÉ. Imm. 83, ét. él., lux. 3/4 p., terr., park. Prix : 2 890 000 F.
IMM. 76, 1e ét. s/rue et jardin. Prof. lib. possib. 3/4 p., 86 m², 2bns, Prix : 1 785 000 F.
IMM. ANCIEN, 2e ét., petit 3 P. 42 m² à rafraîchir Prix : 750 000 F.
MONTPARNASSE, plusieurs studios à partir de 545 000 F. 43-35-18-36.

PLAISANCE Beau 2 pces, tt cft, 46 m² + 6 m² balc., 995 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

15e arrdt

BOUCICAUT. Soleil Récent, agréable 4 pièces, cft, 82 m², calme, Prix : 1 790 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

86, RUE DE JAVEL. Inondé de soleil, 4 p. cft, balcon Sud, asc. Visite : jeudi de 12 h à 17 h.

PASTEUR Duplex, avec terrasse 2 650 000 F. **TRANS-OPÉRA** 45-45-23-15.

16e arrdt

TROCADÉRO Et. élevé, stand., balc. sur verd., état impecc., 99 m², idéal 2 pers. 42-61-50-33.

GROUPE JPM
ORTF STUDIO 28 m², Px : 400 000 F
TH.-GAUTIER STUDIO ref., 45 m², 850 000 F
TROCADÉRO, 2 PIÈCES 60 m², 4e, asc., 1 300 000 F
MURAT DUPLEX 115 m² 4 pces, ét. élevé, 2 495 000 F
MIRABEAU, 5 PIÈCES 3 chbres, 140 m², ét. élevé, bon état, 3 700 000 F
REZ DE JARDIN PASSY ALBONI, 6 PCES 200 m², 80 m² jard., 5 250 000 F
NOUS CONSULTER Compétence et Dynamisme **45-24-25-25.**

3 p., BD MURAT Séj., 2 ch., 2 bns, balc., duplex 3 et 4e ét., asc. 114 m². 2 500 000 F. 46-33-08-41.

GROUPE J.P.M. STUDIO O.R.T.F. 45 m², 3e asc. 950 000 F. **45-24-25-25.**

VOUS VENDEZ ?
GROUPE D.D.L. 45-63-11-88 +
SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING
WAGRAM 225 m² 2 récept., 4 ch. + serv.
GEORGES-V Récept. + ch. + park.
NEUILLY TERRASSE Récept. + 2 ch. + park.
GROUPE D.D.L. 45-63-11-88 +

PTE DE ST-CLOUD Appt 58 m², rénové, asc., 1 320 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

17e arrdt

VILLIERS 2 P., 47 m², ch., séj., cuis. équip., cave. 1.050.000 F. **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15

GROUPE JPM Dans hôtel particulier JOUFFROY, 55 m² très original, 2 500 000 F et 65 m², 2 000 000 F poss. de faire 1 duplex **45-24-25-25.**

PTE CHAMPERRET. Appt 4 p., 75 m² ss asc., dble liv., 2 ch., s.d.b., w.-c., cave, à rén. 1 500 000 F. Réf. 035. A. Korchia SA 43-70-69-69.

PAL. DES CONGRÈS 2 pces, 55 m², à rénover, 1 260 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

R. TRUFFAULT 3 pces, 65 m², appt rénové, imm. ancien, 1 325 000 F **TRANS-OPÉRA** 43-45-23-15.

BATIGNOLLES particulier vend appartement 4 pièces, état neuf, cuisine équipée. Immeuble pierre de taille, balcon, chauffage individuel. Téléphone (après 19 h.) 46-27-18-98.

18e arrdt

AV. JUNOT, 3 PCES **DUPLEX ORIGINAL 65 m²** Rez-de-ch. et ss-sol, luxueuse, décor. Jardinet. 1 300 000 F. 42-64-71-95.

RUE DES ABBESSES. Très beau 4 pces, luxueux, 102 m², asc., dble expo. Prix : 2 200 000 F. Tél. : 45-77-96-85.

20e arrdt

NATION Superbe 2/3 pces, 65 m², rénovat. à terminer PRIX SACRIFIÉ **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15.

78-Yvelines

VERNEUIL-S/SEINE Ds résid. stdg, part. vd appt 92 m², séj., 3 ch., 2 bns, cuis. intégrée, loggia, park. couvert, tennis privé, 30', St-Lazare. 750 000 F. Tél. : 39-71-75-15.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES-FLACHAT Bel imm., superbe réception, 3 ch., 2 bains, refait lux. 1 450 000 F direct. pptaire. Tél. : 43-36-82-00.

ST-CLOUD HIPPODROME résid. Mo Bonaparte, vue Paris, soleil, verd., 5 pces, 137 m², balc., park. FLEURUS 45-44-22-36.

BOULOGNE Appart. 100 m² + balc. imm. stand. récent, dble liv., 3 chbres, box. 2.200.000 F. **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15

BOULOGNE EXCEP. 4 P., 95 m² + balc., vue sur Seine, ét. él., tt cft, park. 1.974.000 F. **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15

BOULOGNE 3 P., 65 m², imm. de stand. réc., par. 1.260.000 F. **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15

NEUILLY, 185 m² en cours de rénov, soignée, box fermé + stud. service, 6 000 000 F. 46-24-93-33.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ 4 P., sur r.-de-jard. av. ch. de serv., box, terrasse. 3.100.000 F. **TRANS OPÉRA** 43-45-23-15

Province

PALAVAS-LES-FLOTS (34) sur la plage, part. vd appt 54 m² + loggia. 525 000 F. Tél. soir : (16) 67-47-14-70.

Immobilier de loisir **BOURG-ST-MAURICE** à 4 h 35 Paris, appts du studio au 5 pces, dans résidence de standing :
— terr. av. vue s./vallées,
— labels therm. et acoust.,
— faibles charges.
11 000 F LE m² A. Korchia SA 43-70-69-69.

Etranger

IMMOB. DE PRESTIGE **MALLORQUE** (BALÉARES) **TÉNÉRIFE** (CANARIES) dans vill. andalou, sur la mer, verdoyant et résident., av. pisc. privées VASTES APPTS. 2 A 5 PCES
PRESTATIONS GD LUXE
— sols et s. de bns en marbre.
— cuisine aménagée,
— vastes terrasses,
— solarium privé, etc.
Services à disposition
Sports à proximité
ANDRÉ KORCHIA SA **43-70-69-69.**

GROUPE ZAUBERMAN

ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS
paiement comptant

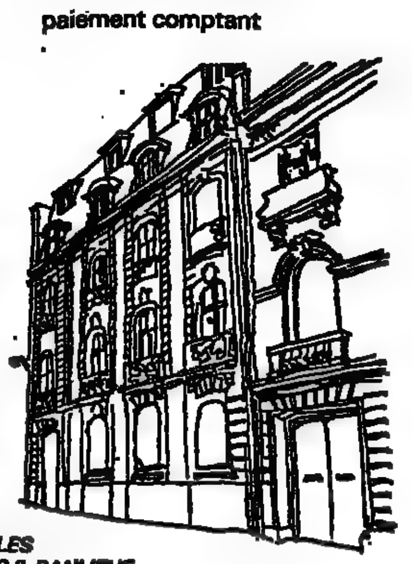

PROMOVIM
3, rue Etienne-Marcel
75001 PARIS.
Tél. : 42-36-58-26

EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE
RÉNOVATION — PROMOTION

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

Le Triangle : « small and smart »

La Défense (92) Huit étages seulement pour ce petit immeuble de bureaux "intelligents" totalement autonomes (4 175 m²). Parkings privatifs. Livraison décembre 1988. Vente ou location.
Commercialisation : Les Nouveaux Constructeurs – Tél. : 34.65.92.00

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous êtes :
Une entreprise industrielle ou un organisme de la région parisienne voulant faire évoluer votre image et promouvoir vos activités.
Vous recherchez un
Responsable de communication
Je suis :
Un professionnel de l'information, 44 ans, ingénieur et diplômé de l'IAE, 12 ans à la tête de journaux spécialisés, 5 ans en entreprise industrielle chargé de la communication, compétences en marketing et ressources humaines.
Ecrire sous no 8868, le Monde publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

INGÉNIEUR MÉCA INSA CONTROLEUR GESTION ICG 14 ans ing. aff., dir. tech. Stés condit. air + régulation. 10 ans cont. de gest. près direct. gle, stés internat. ingénierie indust. (création fonction), angl. + allemand. Rigoureux, sens réalités, entreprise, travaillant étroitement avec : DÉCIDEURS ET RÉALISATEURS Offre collaboration active à responsables PME/PMI ou DIVISION, gagnés par impératifs économiques marché unique européen 1993. Ecrire sous le no 8 855, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

ANGLAIS, 6 langues, ch. emploi comme représentant. Marche établ. préféré M. J. SUTHERLAND, 4, BEDALE CLOSE, CRAWLEY, SUSSEX G.-B.

J.F. 29 ans, licence bilingue russe-anglais. Diplôme d'att. de direct., 3 ans d'exp. ventes-export, ch. poste respons. adm. import-export. Ecrire : H. MANGIN, 18, rue Claude-Debussy, 78280 GUYANCOURT.

J.H. CAP, BTH, BTS hôtellerie restauration avec exp. enseignement à l'étranger (restaurant) cherche poste de préf. à l'étranger, enseignement-formation, encadrement ou autres. Ecrire sous le no 8 857, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT BIJOUX Or ancien et moderne, brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens, OPÉRA, 4 chaussée d'Antin, ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo.

Cours

SOUTIEN ANNUEL pour ETUD. EN DROIT Par cours particuliers. Méthodologie, prépa. TD, examens. Prépa. examen d'entr. au CFPA, conseils. orient. Ttes matières : droit civil, pénal, social, etc., par avocat au Barreau de Paris. Rens. : 47-60-28-88.

Prof. agrégé, Ecole normale supérieure, donne cours français, latin, grec, all., philo, ts nivx + prép. concours. 47-00-91-02.

Décoration

RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?
Conseils, réalisation des travaux tous corps d'état. Qualité - Délais.
ARCHI-DÉCOR
(1) 47-63-47-12.

Jeune fille au pair

Ch. jeune fille au pair pour 1 an, pour New York, logée, nourrie, sal., réf. demandée. New-York 718-499-65-63 ou 718-384-21-16, laisser message.

DEAUVILLE

Au cœur de la vie deauvillaise, entre l'hippodrome et l'hôtel du Golf, votre appartement grand confort dans le "Domaine des Yearlings," prestigieuse résidence avec piscine privée.

475.000 F*

*A partir de et jusqu'à épuisement du stock

Spie Loisirs
LE MEILLEUR EMPLACEMENT
LE MEILLEUR PLACEMENT
75, avenue Marceau
75116 PARIS
Tél. : 47.23.00.67

Veuillez m'envoyer votre documentation "Deauville"
Nom : ____
Adresse : ____
____
Tél. dom. : ____ Tél. bur. : ____

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise

QUAI OUEST IV

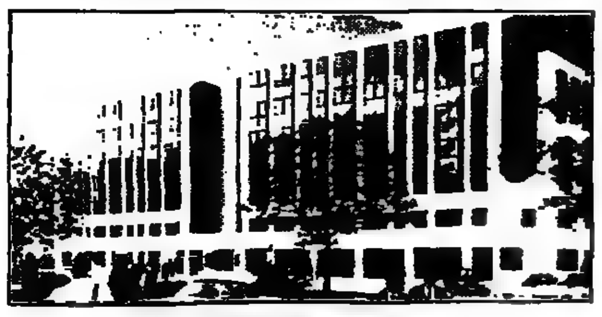

92 SURESNES

A proximité immédiate de la Défense
Un immeuble de bureaux indépendant
de grand standing

A LOUER 5.600 m²

Investissement
C.ITOH

BOXER

Jones Lang Wootton Tour Franklin – Cedex 11
92081 Paris la Défense
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise 47 76 44 34

terrains

44 PORNIC à 10 km et à 150 m océan 4 lots : 1) 1 200 m², fac. 22,30 m ; 2) mais. 200 m², s/ter. 850 m² ; 3) Sur 3 500 m² const. à usage habit. 3 bât. à usage collectiv. ; 4) Sur 3 000 m² bât. en U à usage collectiv., 50 pl. poss. + personnel. Écrire. nº 32 449 CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

forêts

FORETS et TERRES, seul tenant 250 ha. NORD EURE-ET-LOIR, divis. poss. IMMO 106 ÉPERNON ou PARIS 43-87-71-55.

viagers

LIBRE HOUDAN (78), propr. sur 1 800 m terr. paysagé. tr. belle villa, 6 pces, 2 bns, gar., dépend., 1 000 000 + rente 11 000 1 tête. LODEL 43-55-60-44.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8ᵉ
Gar. financ. 5 000 000 F. 49 a. exp. Estim. gratuite. rente ind. Avant. fiscaux.

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET-7ᵉ
Spécialiste 49 ans expér. Étude grat. personnalisée. Avant. fiscal. Rente indexée.

appartements achats

Rech. 1 à 3 pces Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, avec ou sans trav. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET PARIS-7ᵉ
rech. appartements toutes surfaces, préf. rive gauche, av. ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

MGN (33ᵉ ANNÉE)
38, bd Batignolles, Paris-17ᵉ
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI, rech. pour notre client. locaux et étrang., APPTS, HOTELS PARTICUL., PARIS, PROCHE BANL.

villas

25 km Ouest Paris (près golf), site californien, belle Villa, 225 m² (5 ch., 3 bns), gar., 2 000 000 F. Tél. (1) 45-63-41-11.

fermettes

35. Vds FERMETTE avec dépend. s/terrain 3 850 m² près forêt, à 10 km de Dol et Pontorson. Bon état. (16)-99-56-32-58 ou not. : (16) 99-68-31-01.

maisons individuelles

VOUILLÉ - URGENT
A saisir maison, 150 m² + terr., 16 000 F le m², 3/4 ch., trav. 46-22-75-58.

Direct sans ag., maison dans village Ariège. Prox. ski/loisirs, montagne, 2 pces, sdb, living + cuis., 135 m² +65 m² à aménag. Px : 320 000 F. Tél. soir : (1) 45-20-89-40. Haguenauer ou visite 30 et 31/10 apr.-midi, place Caulette, Aston par Les Cabanes.

maisons de campagne

COURTENAY (45)
1 h Paris, direct autor. Sud. NEMOURS
Gde ville ts comm. Splendide MAISON DE CAMPAGNE ent. aménag. sur son terrain. 4 000 m² CLOS. PAYSAGE. Beau séj. rust. 50 m², chem., pl. Sud, cuis. équip., 5 ch., s.d.jeux. 2 bns, w.-c., beau grenier aménag., chff. cent. fuel. En retour d'équerre : grange gar. 754 000 F. Créd. 100 %. Remb. comme un loy. const. (16) 38-92-72-32 ou soir ap. 20 h, 16-38-86-22-25. 24h/24.

propriétés

MENNECY. Dns une île au bord de l'Essonne, 30' Paris, ppté pl.-pied, 190 m², habit./pelouse. 3 000 m² + 8 ha terr. dont 4 de pl. d'eau. 2 940 000 F, réf. 147. A. Korchia SA 43-70-69-69.

75 km ouest Paris, Nle 12, rég. Houdan, moulin, 300 m² hab. + tr. gd gren. amén. en bord. riv., avec 2 îles, vannage neuf, dépend. indép., écur., étables, four à pain + 2 granges magnif., mais. de gard., 2 ha prés et part. boisée, conviendr. à hostellerie, restaur. avec équit., la Rambertoise, 2, av. Gal-de-Gaulle, Nogent-le-Roi (16) 37-51-44-34 ou MGN 43-87-71-55.

LE PERRAY-EN-YVELINES Belle ppté sur 1 500 m² de terr., liv. avec cheminée, salon, s. à manger, 5 chbres, 2 bains, mais. gardien, gar. 3 voitures, 2 100 000 F. MONAL 30-50-28-15.

VALLÉE DE L'ANDELLE Jolie mais. norm., 6 p. tt cft. Terr. 1 700 m² traversé par rivière. Nᵉ Rest-Cacheleux. Tél. : (16) 32-56-80-88.

(60) CTRE SENLIS. Cité médiév. en secteur sauveg., jolie ppté XIIIᵉ s., p. de t., 300 m² habit., cave gothique. 3 150 000 F, réf. 199. A. Korchia SA 43-70-69-69.

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230)
(16) 37-83-73-73
rech. pour sa client.
PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERR., ÉTANGS, FORETS, ETC.
PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

10 km LA ROCHELLE (17) à CHATELAILLON-PLAGE, part. vd b. mais. mod., 8 p., 2 s.-d-b., mezz. 750000 F. (16) 62-09-60-20.

A VENDRE EXCEPTIONNEL BELLE-ILE : Fort, tennis et habit. direct. sur mer + 25000 m² constr. 5400. Tél. 16 (1) 42-04-67-61.

pavillons

CESSON
36 KM DE PARIS
Vends pavillon 3 pièces (48 m² habit.), cheminée, coin cuisine, salle de bains, jardin 140 m². Parfait état. Prix 380.000 F. Tél. h.b. : 42-25-95-50.

77 LONGPERRIER
9 km Roissy-C. de Gaulle, sans aucune nuisance, maison rurale à vendre, jard., boxes, gdes dépend., car, RER, ttes commodités et soins. Pr renseign. tél. le soir : 60-03-47-18.

immobilier information

« PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER », l'annuaire des propriétaires des immeubles recense 25 000 propriétaires de 38 000 immeubles. SEESAM 46-22-99-33.

bureaux

Locations

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch.-Élysées ou rue Saint-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9ᵉ, 12ᵉ et 15ᵉ. INTER DOM. 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
Chps-Élysées 47-23-55-57
Nation 43-41-81-81.

5ᵉ PTE CHAMPERET
Burx 450 m², ttes activités. Loyer 25 000 F mensuel. Directement pptaire. Tél. : 43-36-82-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

CENTRE D'AFFAIRES COLOMBIA
Reste à louer env. 12 000 m² sur 36 750 m²
BURX STANDING
Divis. à partir de 100 m²
Colombes en bord. A 86
A prox. gare SNCF et 15' St-Lazare
Loyers de 660 à 1 100 F le m² suiv. le standing
J.-P. BRETZ
45-63-17-50.

DOMICILIATION 8ᵉ
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIEGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIEGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
*AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
*AV. VICTOR-HUGO
*R. DE PONTHIEU-8ᵉ
*ÉTOILE IENA-16ᵉ
*PASSY-TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 J., secrét., tél. Services Telex, Fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 150 à 350 F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-20-41-08

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés, ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 80 F Av. CH.-ÉLYSÉES ou rue ST-HONORÉ ou bd des ITALIENS ou PARIS-9ᵉ-12ᵉ et 15ᵉ INTER DOM. Tél. : 43-40-68-50.

locaux commerciaux

Achats

Pour siège Sté, achète leaseback ou cpt burx, 300 m² ou plus, état indifférent, 7ᵉ, 8ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ. 42-65-95-82.

Locations

ELANCOURT. Immeuble neuf, local 70 m² à usage bureaux ou coml. Loyer 5 000 F. MONAL 30-50-28-15.

MONTPARNASSE 14ᵉ
Cabinet médical, accueil. Salle d'attente 34 m², état neuf, conviendrait à ttes prof. libérales. Bail prof. Tél. : 47-81-33-70.

fonds de commerce

Ventes

Part. cède S.A. avec murs et terr. sur 2 000 m². Unique, centre Lyon. Idéal pr sté ou grpe financ. 17 000 000 F. Tél. le matin 78-38-08-05.

Vd gd rest., bon. réput. sur Lyon, idéal pr chef étoilé ou ambit., bar sup., grosse client. d'aff. 1 400 000 F. Tél. le matin 78-38-08-05.

BD ST-MARTIN, tr. bel emplact, MURS ET FDS, 70 m², ts commerces. 900 000 F. DOLÉAC 42-33-81-18.

Locations

ST-GERMAIN-DES-PRÉS loc. à la journée ou semaine, beau local 80 m² entièrement aménagé, 43-25-00-59.

location non meublées offres

Paris

A louer pl. cent. St-Gratien (95). 4 p., loggia, 17ᵉ ét. Vue panoram. Park. couv. 3 300 F + ch. Tél. ap. 17 h et W.E. : 39-80-65-66.

AV. KENNEDY, dns bel imm. moderne, 6ᵉ ét., asc., vue s./Seine, séj. + 2 chbres + chbre serv. + gar., 12 000 F + ch. Tél. le matin SÉGÉCO 45-22-89-92.

Part. loue F4 CERGY CENTRE 5ᵉ ét., av. asc., 2' RER A. 3 500 F + charges. 30-37-97-06.

Mᵒ MALESHERBES
Immeuble grand standing. 82 m², loyer 8 000 F + charges, 43-87-71-55.

Sup. 5 pces, 100 m² s/jard., asc., balc., cuis. équip., gardien, écoles, cosa, 7 500 F + charges. CMF 42-65-63-30.

CITÉ MALESHERBES 9ᵉ 30 m², au r. de c. REFAIT NEUF, calme, cour privée, cuisine américaine. 47-63-60-60.

GROUPE J.P.M.
16ᵉ CHERE ORTF 9ᵉ asc., 1.800 F CC.
16ᵉ ORTF STUDIO 31 m² + balc., 4ᵉ asc.
16ᵉ MIRABEAU STUDIO 30 m², 6ᵉ asc., 3.700 F CC.
16ᵉ ORTF 2 PCES 8. ét., 46 m², 4.300 F CC.
Vue dégagée 16ᵉ ANKARA 90 m² 2 chbres, balc., 8.100 F CC.
16ᵉ RAYNOUARD 4 P. 120 m², 10.000 F CC.
Possib. Profes. lib. 16ᵉ RANELAGH RARE HOTEL PARTICULIER 300 m², 8 P. + jard., park.
45-24-25-25

RUE ROUSSELET STUDIO rez-de-chaussée s/jolie cour, 2.650 F + ch. Françoise Faure 45-67-95-17.

VILLIERS STUDIO 35 m² Refait neuf, cuisine, s. d'eau, 3.500 ch. compr. Réf. 225. André Korchia SA 43-70-69-69.

GROUPE JPM
QUAI L.-BLÉRIOT, 4 P. 106 m², park., 10 000 F CC
45-24-25-25.

Région parisienne

VINCENNES
Près du bois, 2/3 P., 65 m², refait à neuf. 5.000 F CC.
TRANS OPERA
43-46-33-16

Province

VALLÉE AVRE (28), 100 km Paris, mais. rén., 5 p. tt cft, chem., jard., 4 000 F mens. Possib. profes. lib. Rens. Paris : 42-33-27-15. S/pl. 11-12-13 nov. ap.-midi. BEROU LA MULOTIÈRE, face église.

NICE CIMIEZ : à louer dern. ét., F 4, 100 m² + 80 m² de terr., park. ferm., plac., vue magnif., mer, mont., 7 000 F m. + charges. Tél. : (16) 93-65-35-67.

Centrale parc

Espace vert pour matière grise

92 - CHATENAY MALABRY
Face au Parc de Sceaux – 9 immeubles High-Tech
Bureaux et Activités.

A LOUER
A PARTIR DE 325 m²

Réalisation
UIS – Locaexpansion – Locafinancière

Jones Lang Wootton 80 Av. Marceau
75008 PARIS
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise 47 23 54 06

SELECTION PARIS 47 23 54 06

1ᵉʳ FORUM DES HALLES	A LOUER commerces 2400 m² divisibles.
2ᵉ OPERA	A LOUER 820 m² bureaux possibilité accueil public.
2ᵉ MADELEINE-OPERA	A LOUER 560 m² bureaux sur 1 plateau dispo. imm.
2ᵉ OPERA	A LOUER 400 m² bureaux standing.
3ᵉ MARAIS	A LOUER 900 à 1870 m² bureaux dispo. fin 88, nbx parkings.
5ᵉ RUE MOUFFETARD	A VENDRE ou à louer 274 m² bureaux.
8ᵉ PARC MONCEAU-HOCHE	A VENDRE ou à louer 250 m² bureaux rénovés-clairs.
8ᵉ AVENUE FRIEDLAND	A LOUER 110 m² bureaux imm. gd stand., nbx services, hôtesse standard idéal bureaux de représentation.
10ᵉ PARADIS	A LOUER 50 à 3000 m² locaux à usage de bureaux.
12ᵉ GARE DE LYON	A LOUER ou à vendre 1000 à 8000 m² bureaux neufs.
13ᵉ MASSENA REGNAULT	A LOUER 4000 m² bureaux divisibles, pkgs, loyer attr.
13ᵉ PONT DE BERCY	A VENDRE immeubles neufs autonomes très bon standing.
16ᵉ ETOILE FOCH	A LOUER 650 m² bureaux hôtel part. rénové, jardin.
16ᵉ ETOILE KLEBER	A LOUER 730 m² divisibles, rénovation prestige.
17ᵉ ETOILE	A LOUER 238 m² 7 bureaux réception, dispo. nov. 1988.
17ᵉ CARDINET	A LOUER 505 m² divis. en 2 lots, loyer intéressant.
18ᵉ PORTE D'AUBERVILLIERS	A LOUER 100 à 1200 m² activités, bureaux gros porteurs.

REGION PARISIENNE 47 76 44 34

77 VILLEPARISIS	A VENDRE bordure A 104 petit bât. activité à partir de 250 m².
78 VERSAILLES	A LOUER 2 imm. indép. de bureaux 1300 et 1800 m² divisibles, loyer 1000 F HT/m².
92 BOULOGNE	A LOUER prox. métro, imm. neufs, bureaux 200 à 6700 m².
92 LA DEFENSE	A LOUER bureaux très bon standing de 160 à 500 m².
92 SURESNES	A LOUER immeuble neuf gd stand. 2200 m² divisibles.
92 LEVALLOIS	A LOUER immeuble bureaux neufs R + 4 3000 m².
92 COLOMBES	A LOUER imm. mixte, bureaux act. divis. à partir 300 m².
93 SAINT-DENIS	A LOUER 2150 m² activités entrepôt + quai, loyer attr.

Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise

COTE D'AZUR - FRANCE
CAP BENAT

VOTRE TERRE A BATIR Gardienne toute l'année	DOMAINE PRIVÉ Face aux îles d'Or
2 200 m²	1 140 000 FF TTC
2 800 m²	1 460 000 FF TTC

VUE MER
Documentation sur demande
POSIDONIA : Département vente
Domaine privé du Cap BENAT, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS.
Tél. : (33) 94-71-27-28 (29), Telefax : (33) 93-75-53-01.

VOUS PAYEZ AU MOINS 40 000 F D'IMPOTS N'EN PAYEZ PLUS

Dernier délai pour profiter de la défiscalisation 1988.
Placements de qualité.
Une équipe pluridisciplinaire à votre disposition.

RENSEIGNEMENTS : (1) 49-11-01-19.

Pour passer une annonce immobilière.
Tél. : 45-55-91-82 poste 4126.
Appel gratuit province nº vert 05-03-01-00.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg, 5, 6, 7 p. Tél. : 42-60-20-42.

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT DE GAMME - VIDE et MEUBLÉS min. 2 ch. et VILLAS
Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

URGENT
Journal. du Monde rech. appt Paris, 6 p., de préf. 14ᵉ-15ᵉ-5ᵉ-6ᵉ-7ᵉ. T. à part. 18 h 30 : 43-48-63-66.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, rue Berryer 75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE APPARTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurances.
UFE - 42-89-12-52

Région parisienne

Collab. du journal ch. à louer imméd. 3 p. 65 m², très calme et clair de petit imm. résid. ou mais., banl. Sud pr. RER B/train gare Montparn. 4 500/ms CC. Rég. parc Sceaux souh. H.B. : 42-47-95-93/Soir : 47-02-61-71.

locations meublées offres

Paris

ATELIER D'ARTISTE de caract., dns imm. 17ᵉ, 120 m², s./2 niv., cft, meublé ou non, 16 000 F mens. 45-27-28-60.

locations meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER 75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurance
U.F.E. 42-89-12-52.

immeubles

ARCHITECTE rech. pour son usage LOCAUX à RENOVER ou terr. à bâtir. Paris, proche banlieue. 47-63-15-16, le soir.

P.H.I.
Paris Hoche Investissements, achète ts immeubles habitation ou commerciaux, discrétion, décision rapide, paiement comptant, intermédiaires sollicités.
P.H.I. 45-61-10-20
240, fg-St-Honoré, Paris-8ᵉ.

STE J. AZOULAY
ach. pr investir imm. sur Paris ou banlieue proche, même en mauvais état. Décis. rapide. Paiem. cpt. 46-34-13-18.

Part. ch. Paris ou proche banlieue, imm. d'habitation, même av. travaux. Écr. M. Bergin, 18, levée du Port, 01140 Thoissey.

Rech. POUR INVESTISSEUR ETRANGER UN IMMEUBLE BOURGEOIS de gde qualité et STANDG dans emplacement de 1ᵉʳ choix. Paiement compt., discr. gar. CLARIDE, 130 r. du Fbg-St-Honoré, Paris-8ᵉ. 40-74-05-44.

P. H. I.
Paris Hoche Investissements achète tous immeubles habitation ou commerciaux. Discrétion, décision rapide, paiement comptant, intermédiaires sollicités.
P.H.I. 45-61-10-20.
240, Fbg St-Honoré, Paris-8ᵉ.

Rech. POUR INVESTISSEUR ETRANGER UN IMMEUBLE BOURGEOIS de gde qualité et STANDG dans emplacement de 1ᵉʳ choix. Paiement compt., discr. gar. CLARIDE, 130 r. du Fbg-St-Honoré, Paris-8ᵉ. 40-74-05-44.

REPRODUCTION INTERDITE

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels

PARIS - 3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 45 m², 2e étage	4 800 525	OUI	7/9, rue des Arquebusiers SAGGEL 47-42-44-44	Proche place des Vosges chauff. en + Vis./r.v.

PARIS - 7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2/3 Pièces 92 m², 2e étage	8 300 1 497		4, av. Emile-Acollas SAGGEL 47-42-44-44	Champ-de-Mars Grand standing. Vis./r.v.
3/4 Pièces 86 m², 4e étage	8 700 623		195, rue de l'Université SAGGEL 47-42-44-44	Imm. p. de t. Vis./r.v.

PARIS - 11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 95 m², 1er étage	5 970 750	OUI	6-8, rue des Bluets AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 85 m², 1er étage	6 700 972	OUI	4, av. de Taillebourg SAGGEL 47-42-44-44	Récent, standing Vis./r.v.
4 Pièces 87 m², 2e étage	5 380 928	OUI	35, rue Emile-Lepeu SGI/CNP 47-42-17-61	Me Charonne Libre de suite

PARIS - 14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 74 m², 2e étage	5 700 750	OUI	66 bis, avenue Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf grand standing
2 Pièces 51 m², 3e étage	4 200 500	OUI	66 bis, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf Grand stand. av. balcon

PARIS - 16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 185 m², 2e étage	18 000 1 500		6, rue A.-Colledebœuf AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 56 m², 5e étage	5 350 775	OUI	17, r. Parent-de-Rosan PRÉBAIL 45-27-06-37	
4 Pièces 136 m², 3e étage	10 600 2 052	OUI	4, rue Nungesser-et-Coli SGI/CNP 47-42-17-61	Me Pte d'Auteuil, libre de suite, prox. Roland-Garros/P. des Princes.

PARIS - 17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 78 m², 5e étage.	5 910 887	OUI	133, av. de Clichy GFF 42-28-96-99	Chauffage électrique Sur r.v.

PARIS - 18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 95 m², 4e étage	7 500 1 620	OUI	67, rue du Mont-Cenis AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

PARIS - 20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m²	7 900 725	OUI	63, rue de la Plaine GFF 43-73-73-90	Maison indiv. réc., prox. RER Nation. Sur r.v. gardienne, chauff. élect.

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4/5 Pièces 99 m², 2e étage	4 860 785	OUI	La Meenil-Saint-Denis 5, rue E.-Picard GFF 49-02-36-66	Duplex, e/place. Samedi 12 nov., 11 h/13 h et 15 h/18 h.
6 Pièces 132 m², r.-de-jard.	7 824 487	OUI	Noisy-le-Roi 3, square André-le-Nôtre SGI/CNP 47-42-17-61	Pavillon av. jardin privatif, libre de suite
2 Pièces 65 m², r.-de-ch.	3 100 756	OUI	Rocquencourt 13, rue des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 98 m², 3e étage	5 292 1 191	OUI	Rocquencourt 13, rue des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	Tennis, prox. C. ciel Parly II, appt stand., libre de suite
Studio 28 m², r.-de-ch.	3 000 425	OUI	St-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Jardin privatif, sur parc
5 Pièces 110 m², 3e étage	11 600 1 640	OUI	St-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades, GCI 40-16-28-68	Vue directe sur parc
3 Pièces 61 m², 2e étage	2 960 960	OUI	Versailles 27, rue Champ-Lagarde SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF Halte de Montreuil, libre de suite
5 Pièces 93 m²	4 870 307	OUI	Villepreux 10, impasse de Chantepie SGI/CNP 47-42-17-61	Mais. indiv. avec jard. privatif et cheminée, libre de suite

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 63 m², 2e étage	3 640 1 348	OUI	Boulogne 22, rue de Silly SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. bois Boulogne Me Pt Saint-Cloud
Studio 56 m², 2e étage	4 546 1 000	OUI	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 82 m², r.-de-ch.	7 700 1 660	OUI	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
5 Pièces 96 m², 5e étage	7 700 760	OUI	Boulogne 78, av. du Gal-Leclerc PRÉBAIL 45-27-06-37	Chauff. individuel électrique
2 Pièces 50 m², 9e étage	2 900 1 060	OUI	Clichy 9, impasse Barbier SAGGEL 47-42-44-44	Imm. récent Vis./r.v.
3 Pièces 66 m², r.-de-ch.	3 945 1 485	OUI	Clichy 41, bd Jean-Jaurès SAGGEL 47-42-44-44	Mairie de Clichy récent
2 Pièces 44 m², r.-de-ch.	3 300 300	OUI	Courbevoie 13, place Charras AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
Studio 51 m²	4 488 605		Neuilly 19, rue Ernest-Deloison SGI/CNP 47-42-17-61	Me Pont de Neuilly prox. bois Boulogne
3 Pièces 90 m², 2e étage	7 000 1 410		Neuilly 8, rue des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 61 m², 2e étage	5 500 810		Neuilly 11, bd Victor-Hugo AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 57 m², 11e étage	3 000 622	OUI	Puteaux 14, rue Paul-Lafargue GFF 47-67-00-17	S./r.v., de 15 h à 19 h Chff base appoint
4 Pièces 82 m², 2e étage	4 850 820	OUI	Puteaux, 1, rue Volta AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 87 m², 27e étage	5 050 986	OUI	Puteaux Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Imm. neuf, standing Vis./r.v.
5 Pièces 104 m², 3e étage	6 100 1 300	OUI	Puteaux Av. Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Immeuble neuf, standing Vis./r.v.
3 Pièces 78 m², 14e étage	5 050 1 250	OUI	Puteaux 12, square Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Immeuble neuf, standing Vis./r.v.
Studio 58 m², 3e étage	3 348 793	OUI	Saint-Cloud 32, rue du Calvaire SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF, Val d'Or ou Saint-Cloud
4 Pièces 82 m², 2e étage	5 650 800	OUI	Suresnes 16/22, rue du Tertre PRÉBAIL 45-27-06-37	Chauffage indiv. électrique

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 98 m², 2e étage	4 876 727	OUI	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL 47-42-44-44	Récent, standing Vis./r.v.

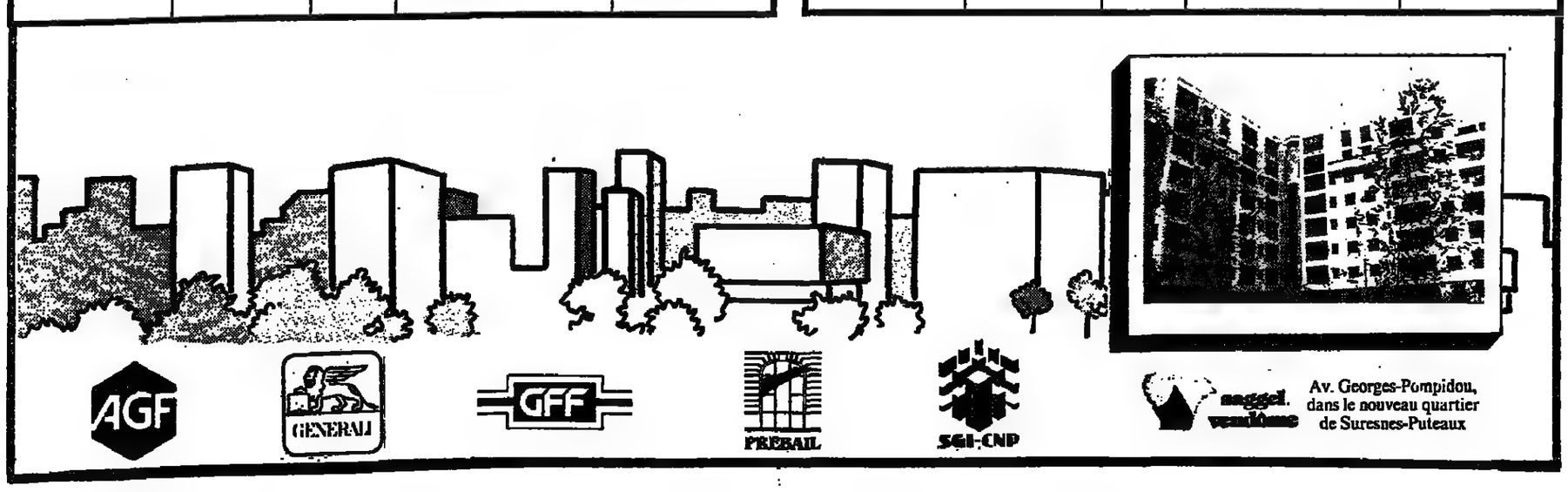

Economie

SOMMAIRE

■ Les Etats-Unis n'ont pas tardé à critiquer les conditions de la reprise par Daimler-Benz du constructeur aéronautique allemand MBB, qui construit les Airbus. Washington y voit une « subvention » des avions européens *(lire page 43)*.

■ M. Bernard Auberger a été démis de ses fonctions de directeur général du Crédit agricole : mésententes à la banque « verte » *(lire page 44)*.

■ Les chauffeurs de camion des postes se prononcent sur la reprise du travail. En attendant, l'administration s'organise pour assurer le service *(lire ci-dessous)*.

■ Cinq syndicats ont apporté une appréciation positive aux propositions de M. Durafour pour la fonction publique *(lire ci-dessous)*.

Les négociations dans la fonction publique

Cinq syndicats portent une « appréciation positive » sur les propositions du gouvernement

Pour la première fois depuis février 1985, la perspective de voir cinq fédérations syndicales (FEN, FO, CFDT, CFTC, FGAF autonomes) signer un accord salarial dans la fonction publique — pour les années 1988 et 1989 — se précise. Six millions cinq cent mille fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux (4,7 millions d'actifs et 1,8 millions de retraités) sont concernés par ce projet de « relevé de conclusions » qui a déjà permis à M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, de se féliciter dans la nuit du 8 au 9 novembre d'avoir *« renoué avec la politique contractuelle »*.

Mais d'ores et déjà, le coût économique et social est plus élevé pour le gouvernement que s'il avait cherché à conclure les négociations dès septembre, avant les diverses poussées de fièvre catégorielles. Et même si, après avoir pris le soin (plus encore qu'à l'habitude...) de consulter leurs troupes, cinq syndicats sur sept signent l'accord, MM. Rocard et Durafour n'auront pas pour autant la moindre garantie qu'il permettra, selon l'expression de M. Bergeron, de *« détendre une situation qui devient préoccupante »*. Si déjà FO a « suspendu » son mot d'ordre de grève dans la fonction publique pour le 29 novembre, cela risque d'être sans effet sur les conflits catégoriels de l'heure.

Cette perspective d'accord, souhaitée publiquement avant la reprise des négociations par FO et le PS dans une déclaration commune, vient tard. Lorsque les discussions avaient commencé, le 4 octobre dernier, M. Durafour avait justifié sa rigueur par la fragilité du redressement économique. Depuis, comme il l'a expliqué aux syndicats le 8 novembre, il y a eu une *« légère détente »* pour le commerce extérieur et le chômage et de bonnes perspectives de croissance (3,5 % pour 1988).

Ces évolutions ont permis à M. Durafour de souligner que *« tout en restant vigilant sur l'évolution des indicateurs sensibles de l'économie, nous pouvons donc raisonnablement prendre en compte ces indices de consolidation pour traduire concrètement dans nos propositions la volonté affichée dès le départ (...) d'aboutir à un accord »*.

Il a fallu neuf heures de difficiles négociations, le 8 novembre, marquées par des nombreuses suspensions de séance, pour arriver à un projet de « compromis » en six points. En plus des 2 % d'augmentation générale en niveau déjà accordés pour 1988, les traitements seront majorés de 1 % au 1er mars 1989 (au lieu de 1 % au 1er avril 1989 dans le projet initial de M. Durafour) et de 1,2 % au 1er septembre de la même année (au lieu de 1,2 % au 1er novembre).

« Par ailleurs, indique le texte du relevé, *une attribution uniforme de points d'indice majoré interviendra selon le calendrier suivant : 2 points au 1er octobre 1988* [au lieu du 1er décembre] *et 1 point au 1er février 1989 »* [au lieu du 1er juillet]. Ces trois points uniformes représentent 69 F en brut et 60 F en net (soit sur douze mois 828 F en brut et 720 F en net). Cela correspond à une augmentation des traitements et des pensions de 0,77 % (avec + 0,85 % pour le salaire médian). Mais l'effet variera suivant le niveau hiérarchique, l'attribution de points uniformes favorisant les bas salaires et, *a contrario*, défavorisant les salaires les plus élevés (ce qui entraînera la non-signature de la CGC). En moyenne, ces trois points représenteront + 1,30 % pour la catégorie D, + 1,05 % pour la catégorie C + 0,81 % pour la catégorie B et + 0,6 % pour la catégorie A. Mais pour 58 % des agents de l'Etat, le relèvement sera de 0,8 % et + 1,53 % pour le minimum de pension.

Le relevé prévoit également la constitution d'un groupe de travail avec les syndicats qui devra formuler, avant le 31 décembre, *« des propositions d'amélioration de carrière en faveur des personnels des catégories B, C et D »*, avec en année pleine un crédit réservé de 600 millions de francs — au lieu de 450 millions au départ — réparti ainsi : 400 millions pour les C et D, 150 millions pour la catégorie B et 50 millions pour la « revalorisation de la prime spéciale d'installation ». Deux groupes de travail étudieront l'application de ces mesures pour la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

Indéniablement, le gouvernement a donc fait des concessions plutôt importantes, mais sans que pour autant on puisse l'accuser de tomber dans le laxisme. Ses propositions salariales restent en-deçà de ce qui a déjà été consenti dans de nombreuses entreprises du secteur privé.

Clause de fin de parcours

Par ailleurs, il préserve l'affichage... D'octobre 1988 à octobre 1989, le salaire moyen des fonctionnaires sera relevé de 2,97 %, soit sur 1988 et 1989 une hausse en niveau — sauf pour ceux du haut de la grille — de 4,97 % pour un glissement attendu des prix de 5 %. Mais les augmentations générales proprement dites, celles que l'on affiche en pourcentage, ne font au total que de 4,2 %... Une interrogation demeure sur le sort du fameux « glissement vieillesse technicité » (le GVT mesurant les promotions et l'ancienneté) qui, selon des syndicats n'est plus comptabilisé dans la masse salariale en 1989. Si elle est exacte, ce que confirment les calculs (1), la concession est de taille.

Mais c'est sur la « clause de fin de parcours » que le gouvernement a lâché le plus de lest. Au départ, M. Durafour n'avait proposé qu'une simple clause de rendez-vous début 1990, pour *« à la lumière de l'évolution de la situation économique d'ensemble »* définir *« s'il y a lieu, des mesures complémentaires qui permettraient d'associer les fonctionnaires au résultat de l'économie »*.

A l'arrivée, on s'est retrouvé avec une vraie clause de sauvegarde : les parties signataires se réuniront début 1990 *« dès lors que l'évolution des prix à la consommation sera connue. Ils examineront alors la situation économique générale afin de définir les mesures d'ajustement de la base hiérarchique »*.

C'est donc une clause du même type que celle de l'accord de 1985, mais avec quelques différences qui la rendent à la fois plus dangereuse quant à un risque de rétablir l'indexation — ce dont se défend énergiquement M. Durafour — et moins contraignante.

Plus dangereuse car toute référence à l'évolution des prix en moyenne a disparu — pour satisfaire FO — ce qui peut amener un réajustement du niveau des traitements. Moins contraignante car il n'est pas question, contrairement à 1985, de *« modalités de compensation »*. Le danger de réintroduire l'indexation demeure mais assez atténué. Il ouvre un large champ pour l'éventuel rattrapage...

Il reste que cinq syndicats dont FO — pour la première fois depuis 1982 — ont porté une appréciation positive qui devrait les conduire à signer le 17 novembre. La CGT, elle, a dénoncé ce *« misérable accord »* et a annoncé un référendum conduisant à le faire rejeter par les fonctionnaires et une journée d'action le 15 novembre.

La pression de la CGT mais surtout la surveillance d'une « base » prompte à s'embarquer dans des conflits catégoriels vont amener les syndicats à prendre le maximum de précautions avant de se décider définitivement. La prudence s'impose.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Si l'on inclut le « GVT positif » et les mesures catégorielles, on arrive à une hausse de la masse salariale de 8,68 % sur 1988 et 1989 à comparer avec une hausse des prix en moyenne attendue de 5 %. Sans GVT et sans mesures catégorielles, la masse augmente sur deux ans de 4,92 %...

L'agitation dans les PTT

Les camionneurs des postes se prononcent sur la reprise du travail

Les chauffeurs des camions jaunes des PTT devaient être consultés, le 9 novembre, sur les résultats de la négociation qui s'était prolongée pendant dix heures, la veille, avec la direction générale des postes. Les organisations syndicales ont demandé un délai de vingt-quatre heures pour se prononcer.

La CGT souhaitait une *« consultation démocratique à bulletin secret, contrairement aux autres organisations syndicales, qui appellent à la reprise du travail »*. Dans un communiqué commun, les fédérations CFDT, FO et CFTC *« confirment leur premier avis positif »* du 7 novembre et, après les compléments d'information apportés, *« demandent à leurs militants* (...) *de se prononcer pour la reprise du travail »*. Toutefois, le syndicat CFDT des services postaux de Paris a, tard dans la nuit, rappelé qu'il *« n'appartient à aucune organisation syndicale d'appeler à la reprise du travail »*. *« Le personnel doit discuter*, précise le texte. *C'est à lui, et à lui seul, en assemblée générale, que revient le droit tout légitime de trancher.* La présence d'embryons de « coordination » explique, pour partie, ces atermoiements syndicaux.

Par rapport aux propositions précédentes, les discussions du 8 novembre ont apporté quelques améliorations. L'ensemble des préposés verront leur qualification professionnelle revalorisée au cours de l'année 1989 et gagneront de 13 à 26 points d'indice, soit de 157,71 F à 374,55 F par mois. Les préposés chefs verront leur cas examiné et toucheront, en attendant, une indemnité compensatrice de 150 F.

Pendant ce temps, les grévistes occupent toujours les sept garages parisiens et bloquent douze centres de tri avec leurs camions. En province, des centres de tri poursuivent leur mouvement de grève, à Amiens, à Orléans, à Toulouse, à Bordeaux et à Marseille. Dans ces deux villes, les services de transports demandent les mêmes avantages que leurs collègues parisiens. A la poste centrale du Havre, les grévistes se sont barricadés dans les locaux.

Tri en cachette

Un service officiel couvrant dans la clandestinité avec des précautions de conspirateur, voilà qui n'est pas banal. En l'occurrence, la DRANI (direction des réseaux d'acheminement national et international), dépendant du ministère des PTT, s'est pratiquement prise, depuis samedi matin 5 novembre, pour une branche du contre-espionnage : elle a secrètement loué un local dans la banlieue parisienne, elle a « réquisitionné » un de ses jeunes inspecteurs principaux, elle a recruté du « tout-venant » par l'intermédiaire d'agences de travail temporaire, et elle a fait appel en catimini à des entreprises de transport privé. Tout cela pour tenter d'acheminer une partie du courrier en souffrance bloqué par la grève des camionneurs des postes d'Ile-de-France.

Le journaliste du *Monde* a été admis à visiter les lieux, à condition de ne citer ni l'endroit ni personne. Deux vigiles, à l'entrée, contrôlent soigneusement l'identité : rien de commun avec un gros bras cégétiste, il peut passer. Le jeune inspecteur principal de la DRANI déclare d'emblée : *« J'ai été désigné. Je n'ai pas à avoir d'état d'âme. Je fais mon boulot. »* Il ne se prononcera pas sur le bien-fondé ou non de la grève des camionneurs.

Dans la moitié d'un immense hall, des milliers de sacs postaux sont entreposés, répartis en vingt-deux tas correspondant aux régions administratives. Les numéros des départements de ces régions sont inscrits à la main sur des affichettes accrochées à des fils de fer.

Samedi quelque dix mille sacs ont été réceptionnés provenant de vingt-quatre camions : aucun de ces sacs n'a été expédié, faute de pouvoir trouver des transporteurs acceptant de faire, en quelque sorte, l'aller et retour. *« Le 5 novembre a été une journée d'organisation : quarante personnes ont été recrutées, des jeunes pour la plupart, ignorant tout ou presque, comme tout bon Français, de la géographie de l'Hexagone. Il n'est pas évident*, remarque l'inspecteur, *de savoir dans quelle région administrative se trouve le Lot-et-Garonne. »* Dix-huit d'entre eux travaillent de 7 heures à 14 heures, les vingt-deux autres de 14 heures à 21 heures, pour un salaire basé sur le SMIC. L'inspecteur fait une longue journée continue du matin au soir. Il est aidé par trois adjoints appartenant à l'administration postale.

Lundi, la machine s'est mieux mise en route, une vingtaine de camions, allant jusqu'au semi-remorque et pouvant contenir de deux cents à mille huit cents sacs, ont débarqué leur chargement. Douze sont repartis à plein pour expédier le courrier, principalement dans le sens Paris-province. Des véhicules banalisés, ne comportant pas la flèche postale pour ne pas attirer l'attention des grévistes, et ne pas risquer d'être interceptés... Des véhicules appartenant à des entreprises privées, qui ont, pour la plupart, l'habitude de travailler avec les PTT, et notamment avec le Centre de régulation des acheminements (CRA), un des services de la DRANI.

Cinq à six mille sacs ont été réceptionnés lundi, et un nombre identique a été acheminé. Mardi 8 novembre quatre mille cinq cents sacs ont été entreposés ici, dans la seule matinée.

« Besoin de travailler »

Dans un coin du hall, six cents à sept cents sacs resteront là jusqu'à la fin de la grève : ils étaient destinés à être traités par les postiers ambulants qui travaillent dans les trains. Les centres de tri de la région parisienne ne font pas de différence à leur niveau entre le courrier qui part par la SNCF et celui qui est acheminé par camion. Précision utile pour l'usager : le courrier emprunte l'une de ces deux voies selon l'heure à laquelle il a été posté.

18 heures, un petit camion arrive de Nanterre avec deux cents sacs : l'un des ajoints de l'inspecteur prend un coup de sang parce que les jeunes employés entreposent ces sacs un peu n'importe comment, se trompant de région. Il menace : *« Si vous continuez comme cela, j'embauche d'autres personnes. »* Le camion repart à vide. *« On est obligé d'improviser »*, remarque l'inspecteur. La plupart de ces jeunes sont habituellement chômeurs. Comme dit l'un d'eux, ils ont *« besoin de travailler »* et ne savent pas qu'ils remplacent des grévistes. Quand on a le malheur de leur demander s'ils ne craignent pas une intervention « musclée », on provoque un instant de panique. L'un d'eux dit tout de même : *« Si je peux aider les gens à recevoir leur courrier, je suis utile »*.

Depuis lundi après-midi, il y a de longs temps morts entre l'arrivée des camions, et tout ce personnel intérimaire attend sagement allongé sur les quarante nouveaux sacs qui ont été entreposés ici.

Vers 18 heures, les deux vigiles sont relevés par leurs collègues de la nuit, qui feront des rondes autour des bâtiments après leur fermeture à 21 heures. Et si jamais la CGT découvrait l'endroit ? *« Je n'ai pas pour consigne*, sourit l'inspecteur, *de tenir tête. »*

MICHEL CASTAING.

BILLET

UTA n'est pas à vendre

Air France va racheter UTA, si l'on en croit les rumeurs alimentées par les plus hauts responsables d'Air France et d'Air Inter. Le ministre des transports s'apprêterait à annoncer qu'il réorganise, dans la perspective du grand marché européen, le transport aérien français en regroupant sous les ailes d'Air France toutes les liaisons internationales et en confirmant Air Inter dans son monopole — provisoire — dans l'Hexagone.

Il semble bien, en effet, que certaines personnes issues d'Air France, d'Air Inter et du Parti socialiste soient parvenues à convaincre, en partie, le ministre que M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs, actionnaire à 82 % d'UTA, était un pur financier, en définitive peu intéressé par l'aérien. Ils lui ont dit qu'il convenait de prendre au pied de la lettre la boutade de M. Seydoux parue dans *le Monde* du 21 septembre : *« Si UTA n'a pas de nouvelles destinations pour se développer, si elle n'a pas de perspectives pour mobiliser son personnel, si elle reste enfermée dans une Afrique en crise et un Pacifique marginal, nous n'aurons que le choix de nous vendre à Air France. »* D'où l'idée esquissée de refuser à UTA les droits de trafic qu'elle demande en Europe pour obliger les Chargeurs à la vendre à Air France.

Mais M. Seydoux ne l'entend pas de cette oreille. Passe encore qu'on persiste à le prendre pour un spéculateur de haut vol, même si ça l'agace, mais que l'on ne se méprenne pas sur ses intentions : il n'est pas vendeur d'UTA ; il fait savoir à sa compagnie qu'il sera à ses côtés dans la bataille qui s'annonce ; il s'apprête à publier les excellents résultats financiers d'UTA pour l'exercice 1988 afin de démontrer à tous les incrédules qu'il a financièrement intérêt à demeurer dans l'aérien et à attendre la libéralisation de 1993.

Voilà le gouvernement bien ennuyé. Admettre la concurrence franco-française prônée par UTA irriterait les syndicats et les PDG amis d'Air France et d'Air Inter. Mais comment obliger un entrepreneur privé à vendre son capital à une entreprise publique ? Et surtout comment expliquer à l'opinion publique qui trouve les billets d'avion trop chers qu'un monopole aérien en France pourrait lui valoir, d'ici à 1993, des améliorations dans ce domaine comme dans celui de la qualité des services ? Réponse dans quelques semaines.

AL. F.

Les industriels européens du textile veillent aux frontières

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les industriels du textile et de l'habillement de la CEE, qui souffrent encore vivement de la concurrence extérieure, ne veulent pas entendre parler d'une libéralisation pour l'instant presque complètement fermés.

La protection fournie par l'AMF, de son côté, comporte de sérieuses brèches. Si les importations en provenance des quatre fournisseurs « dominants » de la Communauté (Hongkong, la Corée du Sud, Macao et Taïwan) ont pu être correctement maîtrisées et n'ont connu, depuis 1978, qu'une progression

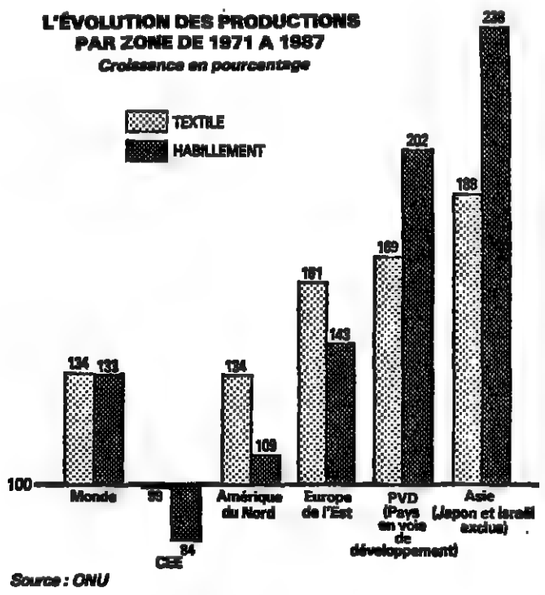

Source : ONU

de l'accès aux marchés des Douze pour les exportations des pays tiers et, en particulier, pour celles des producteurs à bas coûts de revient d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et de l'Europe de l'Est.

Dans la perspective de la session ministérielle, « à mi-parcours » de l'*Uruguay round*, qui se tiendra à Montréal du 5 au 8 décembre, ils pressent les Douze, ainsi que la Commission européenne, qui négociera en leur nom, de ne faire aucune concession aux pays du tiers-monde. C'est ce qu'a expliqué M. Blum, le directeur de Comitextil, l'organisation professionnelle des Douze, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 8 novembre à Bruxelles.

L'accord multifibre (AMF), conclu dans le cadre du GATT (Accord général pour les tarifs et le commerce), réglemente depuis plus de dix ans les importations dans les pays industrialisés, et en particulier dans la CEE, des produits textiles et d'habillement en provenance du tiers-monde et des pays de l'Est. Il limite étroitement leur progression annuelle et, plus particulièrement, celle des produits les plus sensibles (filés de coton, tissus de coton, pantalons, chemises, chemisiers, etc.).

Les industriels des Douze estiment qu'il faut conserver intact ce garde-fou tant que les pays tiers en cause n'ouvriront pas à leur tour leurs marchés. Ceux-ci demeurent moyenne annuelle de 3,2%, les achats à la Chine (+ 21,6% par an), à la Turquie (+ 12,2%), à l'Inde et au Pakistan (+ 12,2% également) et aux pays de l'ASEAN (+ 11,6%) ont progressé à un rythme beaucoup plus soutenu.

Résultat : malgré ses efforts d'investissements considérables, l'industrie européenne, *« la plus moderne du monde »*, selon M. Blum, continue à perdre des parts de marchés, ainsi que des emplois.

PHILIPPE LEMAITRE.

En un an

Les prix de détail ont augmenté de + 1,3% en RFA

Les prix à la consommation en Allemagne fédérale ont augmenté de 0,1% en octobre par rapport à septembre, a annoncé mardi 8 novembre l'Office statistique fédéral de Wiesbaden, confirmant ainsi les chiffres provisoires publiés le 27 octobre.

En un an (octobre 1988 comparé à octobre 1987), la hausse des prix est de 1,3% contre 1,4% en septembre et 1,2% en août. Le gouvernement de Bonn s'est fixé pour objectif un taux d'inflation de 1% sur l'ensemble de 1988.

Économie

AFFAIRES

Déficitaire en 1987

Wang redresse ses comptes et sa stratégie

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Dans la tourmente depuis 1986, avec des pertes qui s'élevèrent à 70,7 millions de dollars (430 millions de francs) en 1987 pour un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de dollars (17 milliards de francs), Wang, le constructeur d'ordinateurs américains, amorce sa convalescence. D'une santé encore fragile – il a dégagé 92,7 millions de dollars de bénéfices pour son exercice fiscal clos le 30 juin dernier, soit environ 3 % de son chiffre d'affaires, – Wang compte néanmoins revenir sur le devant de la scène grâce à Freestyle, un nouveau produit annoncé récemment à New-York.

Fonctionnant sur des micro-ordinateurs IBM PC ou compatibles, Freestyle permet en effet non seulement d'enregistrer dans la mémoire de la machine des informations saisies au clavier, mais aussi des images, des textes écrits à la main ou encore des commentaires sonores. Une aubaine pour les allergiques à la dactylographie, qui pourront désormais « entrer » leurs informations dans le micro-ordinateur, soit oralement – par l'intermédiaire d'un combiné téléphonique, – soit par écrit – en utilisant un crayon électronique et une tablette (équivalent d'une feuille de papier). Images, voix et données coexistent alors dans la mémoire de l'ordinateur (1).

Ces informations peuvent ensuite s'afficher à l'écran. Elles peuvent aussi être transmises, soit vers d'autres micro-ordinateurs munis du même dispositif, soit vers un télécopieur. Le coût d'une unité incluant le micro-ordinateur le scanner pour digitaliser l'image est de 12 000 dollars (72 000 F). Mais une version de base à 2 000 dollars (12 000 francs) est également disponible pour les personnes déjà équipées d'un ordinateur personnel.

Avec ce système, Wang, qui a longtemps pâti d'une réputation de fabricant limité aux machines de traitement de textes, réaffirme donc sa nouvelle orientation stratégique vers un traitement de l'information, au sens large, et à l'aide d'une large palette de produits : micro et mini-ordinateurs, mais aussi centraux téléphoniques.

Le développement des micro-ordinateurs d'une part et des stations de travail graphiques (comme celles proposées par Sun ou Apollo) d'autre part ne permet, en effet, plus à un constructeur de vivre sur le seul marché des mini-ordinateurs, ce qui fut jusque très récemment le cas de Wang. D'autant moins que ce marché est dominé par deux géants, DEC et IBM, qui en occupent environ 60 %, à comparer aux 3,4 % détenus par Wang en 1987.

Héritage familial

Malgré les pertes enregistrées en 1987, Wang, qui dut licencier à l'époque plus de mille personnes sur les trente mille environ employées dans le monde, n'a, en revanche, freiné ni ses investissemens (1,2 milliard de dollars en 1988) ni ses dépenses de recherches et développement (246 millions de dollars). Wang, conscient de la convergence grandissante entre les télécommunications et l'informatique, a en effet, dès 1982, acquis des participations dans des sociétés de télécommunication : elle possède actuellement 10 % de Telenova et 100 % de Intecom.

Outre l'élargissement de sa gamme de produits, Wang a également modifié son approche commerciale, mettant en place un réseau de revendeurs, des sociétés de services, pour renforcer son réseau de vente directe. Enfin, en raison du ralentissement du marché américain – dont la croissance n'a même pas atteint 1 % cette année, – la société a intensifié sa présence en Europe (+ 16,9 % en 1988) et surtout en Asie (+ 29,4 %). Un marché de prédilection pour An Wang, le fondateur de la société, qui quitta son pays natal, la Chine, en 1945. Toujours très présent à la tête de sa société, dont il est encore le *chief executive officer*, le « docteur » An Wang est titulaire d'un doctorat de Harvard – a néanmoins laissé, il y a deux ans, les rênes opérationnelles du groupe à son fils Frédéric.

Cette nomination, qui fit alors quelques remous (provoquant en particulier la démission de John Cunningham, le numéro deux de l'époque), a accru, dans un premier temps, les difficultés de la société. Depuis, Frédéric Wang semble avoir fait la preuve de ses qualités de manager. En outre, grâce à lui, non seulement le pouvoir financier mais aussi le pouvoir exécutif restent entre les mains de la famille Wang, qui détient 55 % des droits de vote, mettant ainsi l'héritage familial à l'abri des raiders.

ANNIE KAHN.

(1) Sans toutefois que l'ordinateur puisse passer d'un mode à l'autre. Il enregistre la voix et peut la transmettre mais ne « comprend » pas, autrement dit est incapable d'en faire un texte, exercice de « reconnaissance vocale » pour lequel beaucoup de recherches sont en cours mais n'ont pas encore abouti de façon satisfaisante.

Les bijoutiers détaillants relèvent le défi des grandes surfaces

Inquiets de l'entrée en force des grandes surfaces dans leur sphère d'activité, les HBJO (horlogers, bijoutiers, joailliers, orfèvres) organisent leur défense. Le groupe Flamand, premier fabricant français d'articles de bijouterie en or (15 % du marché) avec 420 millions de francs de chiffre d'affaires, a pris l'initiative de donner à la profession l'identité qui lui manquait encore pour faire front.

Il va lancer, fin novembre, une enseigne « Les Nouveaux Bijoutiers », dont l'exploitation sera confiée à un groupement d'intérêt économique dénommé Expansion. But de la manœuvre : favoriser par l'enseigne, à l'instar de la carotte du buraliste et de la croix verte du pharmacien, la reconnaissance du lieu de vente des articles de bijouterie.

L'opération est aussi destinée à fournir au HBJO, grâce à la récente mise en place d'une structure professionnelle (le Club de l'écrin), point de passage obligé pour adhérer à la nouvelle enseigne, les moyens d'étude, de réflexion et d'initiative, qui demanderaient des investissements hors de portée des détaillants isolés.

A son démarrage, la nouvelle enseigne regroupera 280 bijoutiers et 300 points de vente représentant un chiffre d'affaires évalué à 600 millions de francs, soit 10 % des ventes de la profession (6 milliards de francs attendus pour 1988).

M. Gérard Lapostolle, directeur commercial général du groupe Flamand, pense que dès 1989 Les Nouveaux Bijoutiers regrouperont au moins 450 membres (1 000 pour le Club de l'écrin qui en compte 250 pour l'instant).

Question de survie. Si le luxe se vend bien, depuis plusieurs années, le marché français de la bijouterie est pourtant en crise. La faute en incombe aux importations en très forte augmentation (+ 45 % en 1986, première année de « boom »). Mais les grandes surfaces ne sont pas innocentes. Par leur canal, les ventes de bijoux en or se sont développées en flèche. La concurrence s'est en effet ruée dans la brèche ouverte par Leclerc. Une nouvelle clientèle à revenus modestes a été accrochée et en un an un marché entièrement nouveau est né, qui représente désormais 13 % du chiffre d'affaires de la bijouterie.

Une véritable charte d'or

Les professionnels ne pouvaient rester les bras croisés devant le phénomène avec, en plus, la perspective des problèmes énormes que l'arrivée des bijoux en or à bas titres (9 à 14 carats) va poser quand, le 1er janvier 1993, le grand marché européen ouvrira ses portes.

En créant cette nouvelle enseigne, le groupe Flamand veut donc à la fois relever le défi lancé par les grandes surfaces et préparer le terrain en vue de la libre circulation des marchandises dans la CEE.

La clientèle doit y trouver son compte avec l'établissement d'une véritable charte d'or des bijouteries (qualité, garantie commune, crédit Cetelem, assurance des bijoux à l'achat, vérification et nettoyage gratuits), mais aussi avec la mise en place d'un service du type Interflora, toujours personnalisé, chaque détaillant conservant son individualité.

Leclerc a démocratisé les bijoux. En suivant un mouvement devenu irrésistible, les professionnels entendent redorer leur image de marque passablement vieillie en replaçant les cloisons de marchés que les ventes à grand débit avaient bousculées.

ANDRÉ DESSOT.

SCIENCES-PO FORMATION

organise un séminaire de 8 jours sur

DYNAMIQUE SOCIALE ET ENTREPRISES
QUELLE POLITIQUE SOCIALE AUJOURD'HUI ?

Sous la direction de Bernard BRUNHES

avec le concours de :

C. THELOT, R. CESSIEUX, D. TADDEI, M. PEPIN, J-M PECHENART, G. JOHANNET, D. COUDREAU, A. RAMOFF, J-M LUTRINGER, J. MERAUD, M. LEBOULAIRE, J. KASPAR, J. DEGIMBE, Y. GATTAZ

Questions abordées : L'emploi, le temps de travail, la conduite du changement, la protection sociale, la formation, la rémunération, le syndicalisme, l'espace social européen.

4 séquences de 2 jours destinées aux
DIRECTIONS DES RESSOURCES HUMAINES :

8 - 9 décembre 1988 — 10 - 11 janvier 1989
7 - 8 février 1989 — 7 - 8 mars 1989

Renseignements et inscriptions :
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
Service de Formation Continue - 215, Bd St-Germain - 75007 Paris
tél. : 45.49.50.97 - 45.49.50.99

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE
36.15 LEMONDE

Le temps Piaget ne se mesure qu'en Or

PIAGET

Polo

Or 18 carats. Quartz, étanche. Changement de fuseau horaire instantané.

Aldebert

A Paris : 16, place Vendôme
1, bd de la Madeleine
6, fg Saint-Honoré
70, fg Saint-Honoré
Palais des Congrès, Porte Maillot
A Cannes : 19, La Croisette
A Monte-Carlo : 3, av. des Beaux-Arts

4078

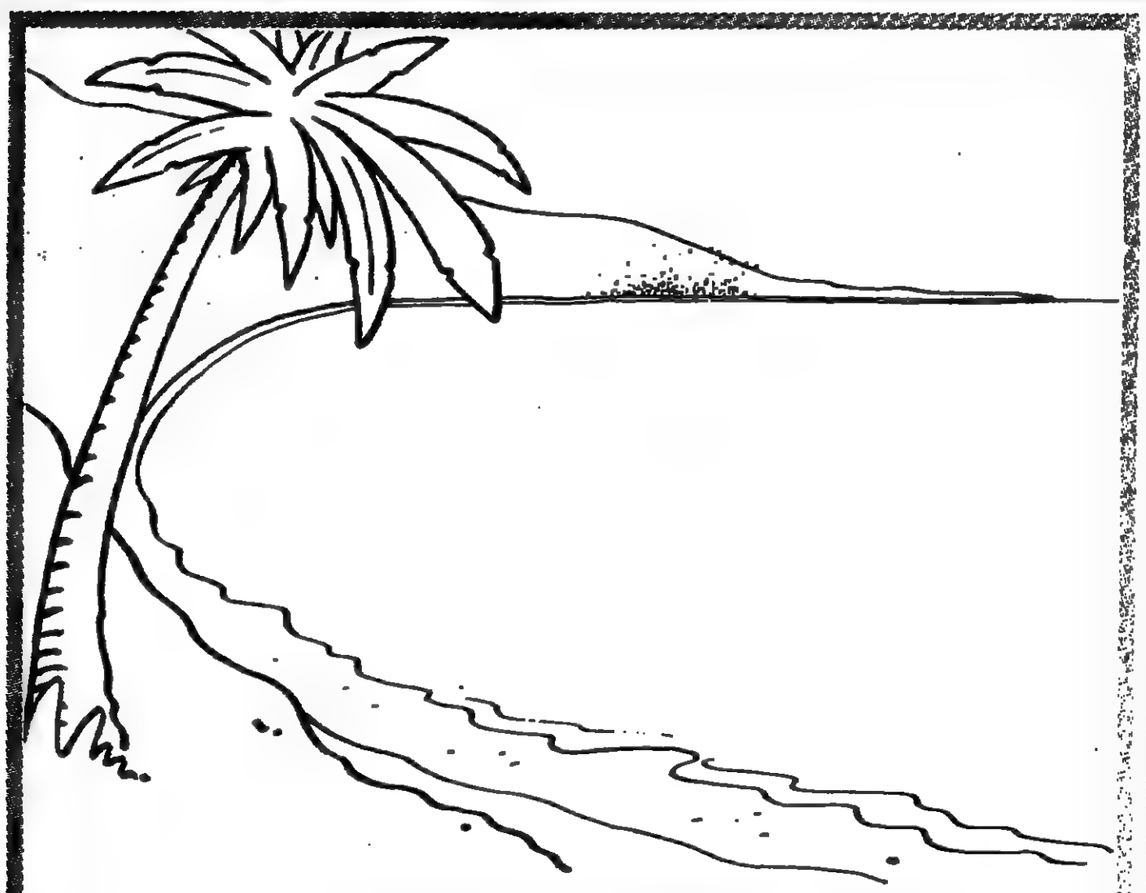

SACHANT QUE VOUS TRAVAILLEZ 11 MOIS SUR 12,
NOUS FAISONS EN SORTE
QUE VOUS NE VOUS ATTARDIEZ PAS EN NOTRE COMPAGNIE.

Si American Airlines propose un vol quotidien et sans escale de Paris-Orly vers Raleigh / Durham, c'est pour vous permettre de gagner le soleil de Floride plus facilement et plus rapidement que vous ne l'avez jamais fait.

Parmi les 34 destinations que nous desservons dans le Sud-Est des États-Unis avec notre partenaire régional American Eagle, nous relions chaque jour, à partir de Raleigh / Durham, 11 villes de Floride dont Orlando, le fief de Disneyworld.

Alors, si vous allez en Floride, passez par Raleigh / Durham.

Réservations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22. En province, contactez notre agent général Loisirs SA.

AA American

AmericanAirlines

Économie

SOCIAL

La succession de M. Bergeron à FO

Le débat s'envenime entre les partisans des deux candidats

La bataille interne pour la succession de M. André Bergeron à la tête de FO vire à l'affrontement. Elle amène les partisans des deux candidats déclarés, M. Marc Blondel et M. Claude Pitous, tous deux membres du bureau confédéral, à recourir à des procédés très inhabituels (*le Monde* du 30 septembre).

Six membres du bureau confédéral (sur douze) viennent de rendre public un texte de soutien à M. Pitous, qui bénéficie déjà de l'appui officieux de M. Bergeron. Le dimanche 6 novembre, M. Blondel a répliqué en adressant une lettre de cinq pages aux unions départementales (UD), fédérations ainsi qu'aux membres de la commission exécutive et du bureau. Mais, lundi, lors d'une commission exécutive très animée, ses amis ont renoncé à demander la convocation d'un comité confédéral extraordinaire avant le congrès du 31 janvier 1989. A l'issue duquel sera élu le successeur...

D'emblée, le texte des « six » (MM. Maurice Derlin, Jean-Louis Duffaud, Jean Doriac, Antoine Faesch, Marcel Lalonde, Bernard Mourgues) affirme que la continuité de l'organisation *« passe par le maintien des grandes orientations de toujours de Force ouvrière »* : indépendance, *« attachement au réformisme, à la pratique contractuelle, aux conventions collectives et à la construction de l'Europe »*, défense de la protection sociale collective et des droits des salariés... Il s'agit pour eux de *« l'héritage »* légué par M. Bergeron. *« Cet héritage*, écrivent-ils, *ne pourra être préservé que par le rassemblement d'un maximum de camarades autour de ces valeurs et par la volonté nettement affirmée de faire face à l'évolution d'une société en pleine mutation. »*

« Autour de Claude Pitous, [les six se déclarent] *prêts à organiser, dans le strict respect des statuts de la confédération et sans exclusive, les conditions de ce rassemblement, seul de nature à assurer l'avenir de la CGT-FO dans le maintien de ses équilibres internes, facteur de son unité. »* Ce texte, qui constitue une première dans l'histoire de FO, a recueilli le soutien de quatorze fédérations sur trente-quatre (1) et de soixante-dix UD sur cent trois. Des appuis qui, s'ils se confirment, assureraient l'élection de M. Pitous le 4 février 1989...

« Tentatives de conditionnement »

Dans sa lettre en forme de réplique, M. Blondel se plaint que le débat sur la succession ne soit pas demeuré *« à l'intérieur de l'organisation »*. Il dénonce aussi *« des tentatives de conditionnement »* en faveur de la candidature de M. Pitous, avec *« des pressions d'un type particulier, voire des menaces »* sur des responsables de FO, et une campagne qui visait, selon M. Blondel *« à jeter le doute sur mon intégrité, mon honnêteté et ma respectabilité (...). Je m'opposerai dorénavant à la calomnie »*. M. Blondel répond aussi à ceux qui *« déclarent le débat tranché par le secrétaire général »* (en faveur de M. Pitous) *« Cela est inadmissible, nous ne sommes pas à la CFDT ni à la CGT pour agir de la sorte et imposer du sommet des décisions qui engagent toute l'organisation. »*

M. Blondel fait également état d'une initiative visant à réunir des secrétaires d'UD *« afin de faire pression sur le secrétaire général et de recueillir des engagements sur une candidature unique, bien entendu celle de Claude Pitous »*.

« Ces initiatives, affirme-t-il, *risquent de briser notre confédération et le travail effectué par tous les militants depuis 1947. (...) Nous ne laisserons pas faire cela ! (...) Ma candidature doit être interprétée comme la volonté manifeste de maintenir la CGT-FO sur les bases qui ont justifié sa création et son développement. »*

M. Blondel tente ensuite de centrer le débat sur les orientations de FO : *« La pratique du contrat collectif et le droit de négociation doivent rester l'instrument privilégié de notre action. Les acquis collectifs et individuels des travailleurs ne seront consolidés que si le syndicalisme sait préserver sa capacité de contestation et d'action ; la revendication ne saurait s'effacer au profit de démarches participatives et d'intégration. »*

Autre pierre de M. Blondel à destination de M. Pitous : *« Le réformisme, dont personne ne détient le monopole, ne saurait signifier l'acceptation négociée des reculs sociaux. »* Allant plus loin, il assure qu'il s'opposera *« à toute tentative d'OPA sur l'organisation »*. Faisant allusion à de récents propos de M. Maire, il met en garde contre les riques de *« recomposition syndicale »* [qui] *« peuvent trouver des partisans dans nos rangs »*. Il demande enfin que *« la démocratie interne soit respectée »*.

A ses yeux, cela passe par *« la possibilité de contrôle »* de l'élection du secrétaire général... par les candidats, les UD et les fédérations.

« Atteinte au secret du vote », répliquent les amis de M. Pitous. M. Blondel veut *« maintenir l'unité de l'organisation »*, son rival aussi. Mais la polémique a atteint un tel degré que les morceaux seront difficiles à recoller...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Officiellement, FO ne compte que vingt-huit fédérations, mais, certaines regroupant plusieurs secteurs d'activité, elles sont comptabilisées pour trente-quatre.

EN BREF

● **Un nouveau commissaire adjoint au Plan.** — M. Jean-Baptiste de Foucauld a été nommé commissaire adjoint au Plan par un décret du président de la République. M. de Foucauld, quarante-cinq ans, inspecteur des finances, a notamment été conseiller technique de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, entre octobre 1982 et juillet 1984.

● **Précision sur le centre de tri de Lille-Lezennes.** — Dans notre édition du 5 novembre, nous avons indiqué à propos de la reprise du travail au centre de tri des PTT de Lille-Lezennes que le grévistes ont obtenu une prime annuelle échelonnée de 1 260 francs. M. Gérard Delage, directeur général de la Poste, nous précise que *« la somme en question correspond en réalité à un montant d'heures supplémentaires liées à la reprise de l'activité du centre ; elle doit permettre à chaque agent, et de façon exceptionnelle, de compenser le surcroît de travail auquel il sera indispensable de faire face »*. M. Delage ajoute qu'*« il a été tenu compte pour le calcul de cette somme, qui sera répartie d'ici à la fin décembre 1989, de la croissance de trafic attendue au centre de tri de Lille-Lezennes dans le courant de l'année prochaine »*.

UN PRÊT LOGEMENT ?

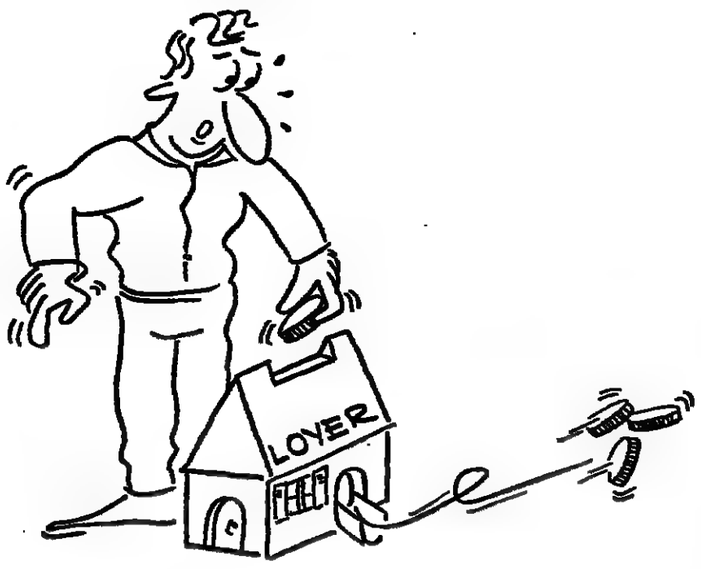

AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE.

Chaque mois, votre loyer constitue l'un des postes les plus lourds de votre budget ; et pourtant, dans 2, 3 ou 5 ans, de cette dépense il ne restera plus rien.

Alors au Crédit Agricole, nous vous proposons de devenir propriétaire. Vous vous constituerez un solide patrimoine dont la valeur ne cessera d'augmenter.

Premier financier de l'immobilier pour les particuliers, notre expérience vous garantit les choix de financement les plus justes et les mieux adaptés à votre situation.

Par exemple, savez-vous que l'achat de votre résidence principale peut vous donner droit à des prêts à taux avantageux, ainsi qu'à des déductions fiscales intéressantes ?

Pour vous décider tout à fait, venez demander un diagnostic habitat à nos conseillers : chiffres en main, loyers contre remboursements, ils savent faire parler le bon sens.

CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens en action

HDM

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Madame, Monsieur,

Laissons parler les chiffres.

Le résultat net consolidé de Paribas, après déduction des intérêts minoritaires, s'établit à 1,4 milliard de francs pour le premier semestre 1988. Il est en progression de 44 % par rapport au premier semestre 1987.

Au 30 juin 1988, la valeur estimative de l'action Paribas (hors fonds de commerce) s'élevait à 520 francs, après déduction des intérêts minoritaires et sans tenir compte du résultat par action du premier semestre (26 francs).

Au 30 septembre, sur les mêmes bases, la valeur estimative de Paribas était de 540 francs par titre.

Madame, Monsieur,

Les résultats de l'ensemble de l'année 1988 ne peuvent être totalement extrapolés des résultats du premier semestre.

Toutefois, on peut estimer que le résultat net consolidé de Paribas devrait enregistrer en 1988 une progression très sensible – de l'ordre de 40 % – par rapport au résultat net de l'année précédente (1,7 milliard de francs) dont la croissance avait été entravée par la crise boursière.

PARIBAS ACTIONNARIAT

3, rue d'Antin 75002 PARIS, (1) 42.98.17.88

omnium de publicité prodi

Valeo

Le président de Valeo, Noël Goutard, a annoncé le 7 novembre que Valeo ne présentera pas de surenchère à l'offre publique d'achat de Gefina sur le capital d'Epéda Bertrand Faure, à partir du moment où cette dernière devient irréversible.

Cette position découle de la présence de PSA au capital de Gefina et des souhaits exprimés par les constructeurs français. Valeo réalise 50 % de son chiffre d'affaires avec ceux-ci.

LES CENTRES COMMERCIAUX CEGEP

Cession de bloc de contrôle — Maintien du cours de l'action en Bourse

La cotation des actions Cegep sur le second marché de la Bourse de Paris, suspendue depuis le 22 août 1988, a repris le 24 octobre 1988.

A la suite de la cession par la Compagnie La Hénin de sa participation de 58,68 % dans la société, l'acquéreur principal des titres, la société Geneurope Holding BV, se porte acheteur de toutes les actions Cegep se présentant sur le marché, au prix unitaire de 220 F.

L'engagement de maintenir à 220 F le cours de l'action a été pris pour les quinze séances de Bourse suivant la transaction ; cet engagement s'étend, en conséquence, du 25 octobre 1988 au 17 novembre 1988 inclus.

COMPAGNIE DE GESTION FINANCIÈRE

La Compagnie de gestion financière – CGF, – spécialisée dans la gestion de valeurs du Trésor, a dégagé pour son premier exercice clos au 31 août 1988 (période du 1er octobre 1986 au 31 août 1988) un bénéfice de 62 733 562 francs. Le résultat est affecté en compte de report à nouveau.

D'ores et déjà, les premiers résultats du nouvel exercice permettent d'envisager un résultat analogue.

GROUPE SUEZ

Paiement de la seconde moitié du prix d'acquisition des actions de la Compagnie Financière de Suez et attribution d'actions gratuites

1. — Paiement fractionné

Il est rappelé aux actionnaires de la Compagnie Financière de Suez, dont les actions ont été acquises dans le cadre de l'offre publique de vente lancée le 5 octobre 1987, qu'ils ont à régler à l'Etat, au plus tard le 18 novembre 1988, la seconde moitié du prix d'acquisition, soit 158,50 F par action. Ce versement sera effectué automatiquement par le débit de leur compte chez l'intermédiaire qui comptabilise leurs titres. Les titres d'emprunt d'Etat ou assimilés ne seront pas acceptés en paiement de ce règlement.

Il en sera de même pour les salariés et anciens salariés du groupe Suez, qui devront payer :

● la seconde moitié du prix des actions acquises avec un rabais de 5 %, soit 150,58 F par action.

● les 45 % du prix des actions acquises avec un rabais de 20 %, soit 114,12 F par action.

2. — Attribution d'actions gratuites

L'Etat attribuera aux salariés et anciens salariés ayant acquis des actions dans le cadre de l'offre de vente aux salariés une action gratuite pour une action possédée, et dans la limite de seize actions gratuites.

Il est rappelé également que les personnes physiques pourront bénéficier d'une action gratuite pour dix actions acquises lors de l'offre publique de vente de novembre 1987, dans la limite de cinq actions gratuites, à raison des actions qu'elles auront conservées à la date du 19 mai 1989.

Pour toute information complémentaire, consultez votre minitel 36-15 SUEZ ou adressez-vous à Suez Actionnaires, 1, rue d'Astorg, 75008 Paris, tél. : 40-06-64-00.

AXA — DROUOT ASSURANCES

Pour la première année, les résultats au 30 juin 1988 sont présentés consolidés. Ces résultats comprennent ceux des sociétés anonymes d'assurance française ainsi que des sociétés étrangères qui dépendent de Drouot Assurances (Vie Nouvelle, Présence Assurances, Présence Vie, Axa International).

Le tableau suivant résume l'évolution de la situation :

en millions de francs	1er semestre 1988	Exercice 87 12 mois
Chiffre d'affaires consolidé	9 813,4	17 006
Résultat consolidé	633,6	1 051
Dont part du Groupe	434,2	715

L'activité du 1er semestre 1988 s'est déroulée conformément aux prévisions et permet d'envisager pour 1988 une progression de 8 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le résultat de l'ensemble consolidé tient compte pour une partie de la reprise de provisions pour dépréciation du portefeuille titres constituées au 31.12.87.

Informations complémentaires Minitel 36.16 AXA

Économie

AFFAIRES

Après la reprise du constructeur aéronautique MBB par Daimler-Benz

Les Etats-Unis dénoncent les garanties de change accordées à Airbus

Après des années de valse-hésitation, les Allemands de l'Ouest sont décidés à mener à bien la restructuration de leur industrie aérospatiale en créant autour de Daimler-Benz le deuxième groupe européen aérospatial, derrière le britannique British Aerospace et devant le français Aérospatiale.

Pour constituer ce colosse pesant 80 milliards de marks (270 milliards de francs) de chiffre d'affaires annuel, Daimler-Benz, qui s'est développé dans l'automobile, devait accepter, ce mercredi 9 novembre, le montage proposé par le gouvernement de Bonn.

Dans un premier temps, Daimler-Benz souscrira pour 2,7 milliards de francs à l'augmentation de 30 % du capital de Messerschmitt Boelkow Blohm (MBB), qui détient 100 % de Deutsche Airbus, partenaire à 37,9 % du consortium Airbus Industrie.

En contrepartie, le gouvernement s'engagerait à supporter, d'ici à l'an 2000, jusqu'à concurrence de 4,3 milliards de marks (14,6 milliards de francs) les risques de change du programme Airbus chaque fois que le dollar descendrait au-dessous de 1,60 mark. Aujourd'hui, le taux est d'un dollar pour 1,80 mark.

On peut dire que le ministre de l'économie et des finances, M. Martin Bangemann, a « mis le paquet » pour arriver à ce résultat. L'accord que les sociaux-démocrates et certains libéraux attaquent comme une *« socialisation des pertes et une privatisation des profits »* s'ajoute aux 10,7 milliards de marks (35 milliards de francs) de pertes de Deutsche Airbus supportées par les fonds publics allemands. Pourquoi de telles largesses ?

MBB était difficilement gouvernable, produit de différentes fusions plus ou moins bien digérées qui lui valaient une productivité médiocre. L'avionneur était d'autant moins opérationnel que ses actionnaires principaux sont trois laender, trois régions, malhabiles à décider dans la compétition aéronautique mondiale.

Bonn s'était donc décidé de longue date à le privatiser, mais il voulait en profiter pour constituer un groupe important capable d'affronter les échéances européennes avec une taille suffisante (60 % du marché ouest-allemand de l'aérospatiale).

La solution Daimler-Benz a l'avantage d'associer MBB avec l'avionneur Dornier et le motoriste Motoren und Turbinen Union (MTU) déjà sous sa coupe. De l'avion de combat Tornado au fuselage des Airbus en passant par les réacteurs et les moteurs à hélice, Daimler-Benz peut désormais s'associer au tour de table des grands de l'air et de l'espace avec un jeu de cartes quasiment complet.

Pour ses partenaires européens et pour le programme Airbus, la naissance de ce mastodonte est-il une chance ou un handicap ? Certains se réjouissent franchement de la privatisation de MBB, qui devrait devenir ainsi plus rapide dans les décisions comme dans l'exécution. D'autres, des Allemands notamment, estiment que cette évolution retirera un argument aux Américains qui accusent les Etats européens de confondre les caisses de leurs avionneurs et les budgets des Etats.

Il y a pourtant dans l'accord entre Daimler-Benz et le gouvernement de Bonn deux facteurs qui risquent d'en obérer la bonne fin. Le premier tient à la garantie de change accordée au groupe pour les programmes Airbus. Celle-ci prête le flanc comme jamais aux accusations américaines de subvention contraire aux règles du commerce international.

« Particulièrement inacceptable »

M. Clayton Yeutter, représentant spécial pour le commerce du président Reagan, n'a pas raté la cible lorsqu'il a déclaré, dès le 8 novembre, que la décision du gouvernement ouest-allemand était *« particulièrement inacceptable »*. M. Yeutter a poursuivi : *« Le risque des taux de change doit être supporté par ceux qui sont impliqués et non par les contribuables allemands (...). Les Etats-Unis n'ont pas répondu à la perte de compétitivité due à un dollar fort en inventant de nouvelles façons de subventionner les exportations américaines (...). Il est incongru et indéfendable pour la RFA, pays dégageant un excédent commercial très important, de subventionner un produit destiné à l'exportation. »*

Avec Daimler-Benz, la partie allemande d'Airbus restera donc le talon d'Achille de l'avion européen et concentrera les attaques de Washington.

La deuxième difficulté est inhérente à la taille de l'entreprise. Il existe peu de cas dans le monde aéronautique de réussites d'intégration verticale complète des mariages de motoristes et d'avionneurs.

Aux Etats-Unis, Boeing n'est pas General Electric, en Grande-Bretagne, Aerospace n'est pas Rolls-Royce, en France, Aérospatiale n'est pas la SNECMA. L'harmonisation de l'ensemble Daimler-Benz s'étendra donc jusqu'à la fin du siècle et le résultat n'en est pas acquis d'avance.

ALAIN FAUJAS.

Un rapprochement de l'auto et de l'avion plus financier qu'industriel

« Voiture... vole » : le jeu du « Pigeon vole » de notre enfance devra-t-il désormais élargir son inventaire à tout ce qui roule ? A voir l'évolution des constructeurs automobiles, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Dernière en date, l'entrée de Daimler-Benz, plus connu sous le nom de marque Mercedes, dans le capital de l'avionneur Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB), vient en effet allonger la liste des groupes qui ont marié automobile et aéronautique : le suédois Saab, l'italien Fiat, les américains General Motors, Ford et Chrysler...

Dans le passé déjà — Saab en est le meilleur exemple, — il y a eu consanguinité entre les deux secteurs. Nombre d'ingénieurs qui avaient planché sur des projets aéronautiques pendant la guerre ont cherché à rentabiliser leurs études une fois la paix revenue. Souvent aussi le lien s'est fait par les moteurs, utilisés dans les premiers aéroplanes et les premières voitures comme pour Hispano-Suiza ou De Dion-Bouton. Aujourd'hui encore, Volvo fournit des moteurs à l'aviation en même temps qu'il assemble des véhicules.

Y a-t-il pour autant une complémentarité entre les deux activités ? Oui, répondent ceux qui exercent les deux. Les recherches, les procédés techniques ou les produits mis au point dans l'aéronautique, secteur de pointe, sont utilisables dans l'automobile, même si toutes ne sont pas économiquement rentables dans l'immédiat. Ainsi la conception assistée par ordinateur utilisée pour le dessin des avions s'est-elle étendue à celle des véhicules. L'électronique ou les matériaux développés pour les premiers pourraient également être utilisés par les seconds.

« Logique » industrielle

Si une telle complémentarité peut jouer à plein dans les groupes qui l'ont pratiquée dès l'origine — comme Saab, — elle semble cependant plus difficile à mettre en œuvre lorsqu'il s'agit d'acquisitions récentes. L'exemple du rachat de Hughes Aircraft par General Motors tendrait à le prouver. Et nombre d'observateurs affirment que le géant américain de Detroit aurait pu tout aussi efficacement investir dans la recherche-développement les milliards de dollars qu'il a consacrés à cette acquisition.

Aussi la « logique » industrielle n'est-elle pas forcément la motivation principale de ceux qui se diversifient de la voiture vers l'avion, ou vice-versa, comme l'a illustré le rachat de Rover par le constructeur aéronautique British Aerospace. En l'occurrence, la réaction nationale, sinon nationaliste, a été primordiale, face aux propositions faites notamment par les américains General Motors ou Ford.

Dans le cas de Daimler-Benz, l'élément national a également indéniablement joué. Les pouvoirs publics ouest-allemands ont de toute évidence confié au premier groupe industriel privé du pays une mission qu'en France l'Etat prendrait en charge. D'autant que le constructeur de Stuttgart en a largement les moyens. Les bénéfices engrangés grâce aux ventes de ses Mercedes ne sauraient trouver leur seul débouché dans le secteur automobile où Daimler-Benz fait partie des constructeurs dits spécialisés et donc à la production forcément limitée.

CLAIRE BLANDIN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALORG & PARNASSE-VALOR

SICAV du Groupe des Banques Populaires

FUSION DES DEUX SICAV

Les Conseils d'Administration des SICAV VALORG et PARNASSE-VALOR ont estimé, au cours de leur séance du 7 novembre 1988, qu'il était de l'intérêt des deux Sociétés de réunir leurs moyens pour optimiser la gestion des actifs qui leur sont confiés. Dans cette perspective, la fusion des SICAV VALORG et PARNASSE-VALOR sera proposée à leurs actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de chacune de ces Sociétés convoquée prochainement à cet effet.

Cette opération serait réalisée sous la forme d'une absorption de PARNASSE-VALOR par VALORG, les actionnaires de PARNASSE-VALOR recevant en échange de leurs titres des actions de VALORG.

Ces deux SICAV créées à l'initiative de la CASDEN – BANQUE POPULAIRE, et diffusées par le Groupe des BANQUES POPULAIRES, ont toutes deux pour objectif d'offrir aux épargnants et aux institutions relevant notamment du secteur de l'Education Nationale, un placement présentant de bonnes perspectives de plus-values, disponible à tout moment et comportant de faibles risques de fluctuations du capital.

A ce titre, les SICAV appelées à fusionner relèvent toutes deux de la catégorie des SICAV de court terme, régulières.

BANQUE POPULAIRE

Pour demander d'arrêter la guerre contre l'enfant à naître, qui s'amplifie avec les armes chimiques destinées aux peuples sous-développés,

HISSONS LE DRAPEAU BLANC DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre 1988 à 11 heures une cérémonie aura lieu sur le Parvis des Droits de l'Homme, Place du Trocadéro.

VENEZ NOMBREUX POUR TÉMOIGNER DANS LE SILENCE ET LE RECUEILLEMENT.

Comité pour sauver l'enfant à naître. B.P. 5. 94121 FONTENAY-SOUS-BOIS CEDEX. Tél. 43.44.99.22

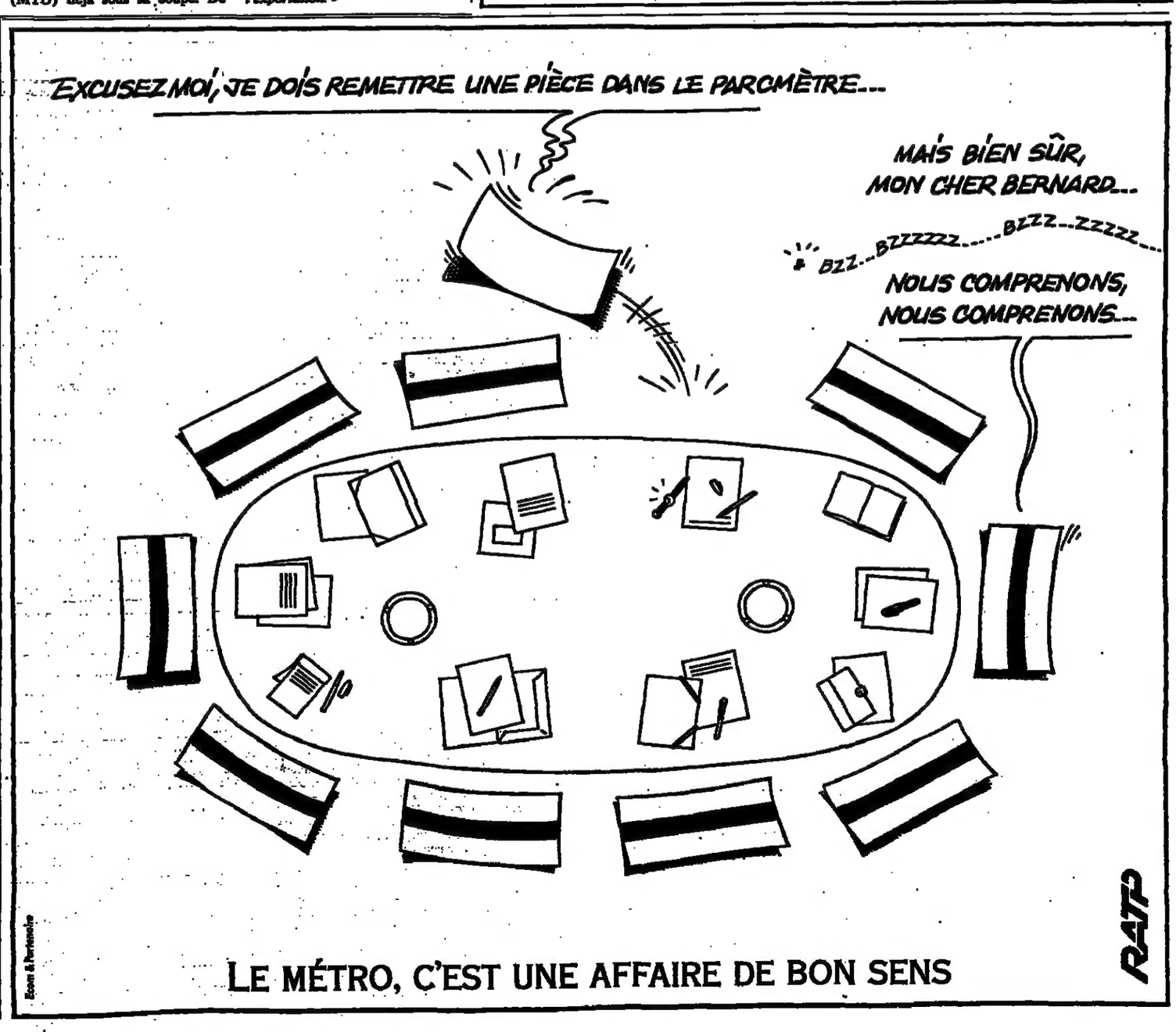

LE MÉTRO, C'EST UNE AFFAIRE DE BON SENS

Marchés financiers

Après délibération du conseil d'administration

M. Bernard Auberger a été démis de ses fonctions à la tête du Crédit agricole

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) a décidé, dans l'après-midi du 8 novembre, de mettre fin aux fonctions de M. Bernard Auberger, qui avait été nommé après les législatives du printemps 1986 directeur général. Cette mesure, qui prendra effet le 25 novembre (sauf si un successeur devait être trouvé plus tôt), a été prise à l'unanimité du conseil moins une voix, celle du représentant des salariés. Le président de la Caisse nationale, M. Yves Barsalou, a été mandaté pour proposer au plus vite au conseil le nom d'un nouveau directeur général, tâche qu'il conduit d'ores et déjà avec le vice-président de la CNCA, M. Alain Delaunoy.

« M. Auberger a réalisé des choses intéressantes et intelligentes », a commenté M. Barsalou, en soulignant qu'il avait pris acte des bons résultats de la Caisse nationale au premier semestre 1988. Mais des *« divergences sur la façon de gérer la Caisse nationale »* ont, selon le conseil, rendu nécessaire le franchissement d'une *« nouvelle étape pour mobiliser le personnel et les caisses régionales autour d'un projet de groupe »*.

En clair, on reproche à M. Auberger de n'avoir pas su transformer la culture du Crédit agricole, lourde de son passé dans le giron de l'Etat, en culture d'entreprise privée (*le Monde* du 8 novembre). Une *« autre équipe »* aura le soin de relever ce *« défi »*. Menée par qui ? M. Barsalou a simplement indiqué que cinq à six candidats s'étaient manifestés, dont un *« à l'intérieur »*, l'actuel secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA), M. Lucien Douroux. D'autres noms comme ceux de M. Jean Dromer, ancien président de l'UAP, M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, circulent, mais il est manifestement trop tôt pour s'engager à coup sûr, et chacun, à la Caisse nationale comme dans les ministères concernés par cette nomination (les finances et l'agriculture), s'en garde bien (1).

A Matignon, où on suit l'affaire de très près, M. Lucien Douroux semble susciter une certaine réserve pour ne pas dire plus. Le souvenir n'est pas effacé des bras de fer entre l'actuel secrétaire général et M. Jean-Paul Huchon, lorsque ce dernier, aujourd'hui directeur de cabinet de M. Michel Rocard, dirigeait la Caisse nationale avant son remplacement en 1986 par M. Bernard Auberger. Le ministère de l'agriculture serait prêt, de son côté, à accorder l'agrément à M. Douroux à condition que la « banque verte » s'engage à maintenir ses prêts bonifiés en faveur du monde paysan. *« Les caisses régionales ne veulent pas l'hémorragie des agri-managers, qui ont besoin de services adaptés. Elles ne veulent pas non plus laisser tomber l'agriculture sociale. Il n'est pas question de nier notre mission originelle »* a rappelé M. Barsalou.

Pour des raisons « culturelles »

Ces engagements paraissent difficilement conciliables avec l'impératif de pénétration du marché international et le souci d'une certaine banalisation pour lutter d'égal à égal avec les autres banques, comme le souhaite le Crédit agricole. Le projet de convention qu'il doit conclure avec l'Etat en vertu de la loi de mutualisation tentera de réunir ces logiques dont l'opposition n'est pas seulement formelle. Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, s'est engagé à proposer un texte en fin de semaine prochaine qui dessinera les contours de l'action future de la banque verte dans la sphère agricole.

En attendant, le jeu est ouvert pour la succession de M. Bernard Auberger, sacrifié pour des raisons « culturelles » qu'il n'a sans doute pas fini de méditer.

ERIC FOTTORINO.

(1) On cite encore les noms de MM. Philippe Rouvillois, ancien président de la SNCF, et Jean-Claude Seys, ancien directeur de la Caisse nationale, actuellement président de la banque Louis Dreyfus.

● **Atochem et Orkem rachètent Sartomer.** – Les groupes Atochem (Elf) et Orkem (chimie d'Etat) ont uni leurs efforts pour franchir l'Atlantique. Ils annoncent l'achat en commun de la firme américaine Sartomer, dont ils se partageront les actifs en fonction de leurs intérêts et de leur stratégie. Atochem reprendra les activités polymères fonctionnels et Orkem les résines multifonctionnelles.

Le prix d'achat n'a pas été rendu public. Sartomer, qui est une division de Pony Industries, réalise un chiffre d'affaires de 75 millions de dollars (460 millions de francs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.

Chargeurs SA et les actionnaires du groupe Hart sont parvenus à un accord aux termes duquel Chargeurs SA va, dès l'obtention de l'accord des autorités compétentes, se porter acquéreur de l'ensemble des sociétés de négoce et de première transformation de la laine appartenant à ce groupe.

Ces sociétés, qui exercent leurs activités principalement dans le domaine du négoce de laines brutes, réalisent avec huit cents personnes un chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs français.

Cette acquisition traduit la volonté de Chargeurs SA de compléter ses activités dans le domaine de la laine et de se renforcer particulièrement en Argentine, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

PENARROYA

Le 7 novembre 1988 s'est réunie l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société minière et métallurgique de Penarroya, sous la présidence de M. Jean-Pierre Rodier, président-directeur général de la société.

Les actionnaires ont délibéré sur la deuxième phase de mise en œuvre des accords relatifs au rapprochement avec la société allemande Preussag.

Les décisions ont d'abord porté sur la poursuite de la restructuration actionnariale et financière de la société, avec notamment la conversion en capital d'une créance de 170 millions de francs détenue par IMETAL sur Penarroya.

A l'issue de l'ensemble des opérations qui avaient déjà été approuvées ou présentées le 27 juin 1988 et de celles qui viennent d'être décidées dans ce cadre, Preussag détient 45 % des actions de Penarroya, tandis que la participation d'IMETAL ressort à 24 %.

L'assemblée a également décidé d'adapter les statuts de la société à sa nouvelle dimension européenne. Elle a en particulier décidé de la transformer en société à conseil de surveillance et directoire, et de lui donner le nom de Metaleurop.

Au cours de cette assemblée générale, M. Jean-Pierre Rodier a fait le point sur la marche de la société. Il a notamment indiqué que, si les cours et les taux de change se maintiennent jusqu'à la fin de l'année aux niveaux qu'ils ont actuellement, le résultat courant des activités sera significativement positif en ce qui concerne tant le périmètre actuel de Penarroya que les opérations allemandes.

Le conseil de surveillance qui a été désigné par l'assemblée générale a porté à sa présidence M. le Dr Erwin Möller, président du directoire de Preussag AG ; M. Bernard de Villeméjane, président-directeur général d'IMETAL, a été nommé vice-président du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance a également nommé M. Jean-Pierre Rodier en qualité de président du directoire de Metaleurop et M. le Dr Rudolf Müller, M. Jean Viard et M. Heinz-Jürgen Vocht en qualité de membres du directoire.

elf gabon

A la suite d'informations parues dans la presse, le président d'Elf Gabon tient à préciser que le déficit enregistré par la société au cours du premier semestre 1988, dont il a été rendu compte dans « la lettre d'information aux actionnaires d'Elf Gabon d'octobre 1988 », est de nature conjoncturelle. Il a une double origine : d'une part, un marché défavorable caractérisé par une forte baisse du prix du brut, d'autre part, la lourde charge que constituent l'important programme d'exploration et le développement du champ de Rabi.

Si la société ne peut agir sur le premier facteur, en revanche, dès 1989, elle devrait recueillir les premiers fruits des efforts consentis depuis plusieurs années. En effet, la pose de la canalisation de Rabi au terminal Elf Gabon du Cap Lopez vient de s'achever. Il est maintenant prévu que le champ de Rabi sera mis en production à la fin du mois de janvier 1989 avec quatre mois d'avance sur le programme initial. Le niveau de production devrait atteindre 2 millions de tonnes en 1989 et 5,5 millions de tonnes en 1990.

Enfin, la mise en évidence d'autres structures à proximité de Rabi, les perspectives encourageantes de l'exploration, notamment à terre, et la qualité des relations avec le gouvernement gabonais permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

NEW-YORK, 8 novembre =

Plus résistant

Déprimée en début de semaine par la crainte d'une victoire de Michael Dukakis à l'élection présidentielle, la Bourse new-yorkaise a, mardi, un peu repris ses esprits. Après un démarrage laborieux, elle s'est montrée plus résistante, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait même une très modeste avance de 2,85 points, à 2 127,49. Le bilan de la journée a été encore un peu plus encourageant que ce résultat. Sur 1 948 valeurs traitées, 844 ont monté, 555 ont baissé et 549 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, les derniers sondages sur l'avance du candidat républicain ont rassuré les investisseurs. Autour du Big Board, toutes les conversations portaient sur le scrutin. Tout le monde était à peu près d'accord sur un point : *« Si Bush est élu, l'actuelle politique économique sera poursuivie et le marché a des chances de continuer à monter. »*

L'activité s'est un peu accélérée. Elle a porté sur 141,16 millions de titres, contre 133,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Alcoa	54 1/2	54 3/8
A.T.T.	28 1/2	28 3/4
Boeing	63 3/4	64
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 3/4
Du Pont de Nemours	82 1/4	81 5/8
Eastman Kodak	45 5/8	45 1/2
Exxon	43 7/8	44 1/4
Ford	51	51 1/8
General Electric	43 3/8	44 3/4
General Motors	82 1/2	83
Goodyear	51 3/8	50 5/8
I.B.M.	119 1/8	120
I.T.T.	51 1/8	51 1/4
Mobil Oil	44 3/8	44 3/4
Pfizer	56	56 1/4
Schlumberger	33 3/8	33 3/8
Texaco	46 5/8	46 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	97	98
Union Carbide	26 1/8	25 3/4
U.S.X.	27 1/2	27 1/2
Westinghouse	52	52 1/4
Xerox Corp.	57 3/4	58 1/4

PARIS, 9 novembre =

Hésitant

Valse-hésitation mercredi au Palais Brongniart, qui s'est traduite par une évolution incertaine de l'indicateur instantané. Après avoir ouvert sur une légère hausse (+ 0,2 %), il effaçait sa maigre avance en fin de matinée. A 14 h 15, il affichait – 0,17 %. Les investisseurs ont accueilli avec indifférence l'élection de M. Bush à la présidence des Etats-Unis. En revanche, ils étaient plus préoccupés par la baisse du dollar, par la tension à la hausse des taux d'intérêt et surtout par les déclarations de certains responsables de la Banque de Tokyo. Ces derniers auraient estimé publiquement que les Américains auraient du mal à réduire leur déficit budgétaire... Ces données, ajoutées aux tensions sociales en France (grève dans les PTT, préavis d'arrêt de travail à la SNCF), ont contribué à cette tendance presque morose.

Les privatisées tentaient une fois encore de dynamiser la cote. A commencer par le CCF. En début d'après-midi, 471 000 titres étaient échangés, soit plus de 1,15 % du capital. Ajouté aux importantes transactions observées depuis le début de la semaine, cela porte à 2,5 % la part du capital qui a changé de mains. « Nous sommes vaccinés par ce genre de mouvements », soulignait-on à la direction générale du Crédit commercial de France, rappelant que par deux fois dans le passé le titre s'était envolé. Le mouvement de ces derniers jours serait dû en partie à des achats étrangers, ces derniers achetant une « ligne importante ». Dans quelle optique ? A cela s'ajouterait une spéculation autour de cette banque, certains opérateurs tablant sur une bataille à l'image de celle que vit la Société générale. Suez, une autre privatisée, fêtait le premier anniversaire de sa cotation en s'inscrivant en hausse à 321 francs. Voici un an, en plein cœur de la tourmente boursière, elle perdait 17,66 %, tombant de 317 à 261 francs.

Le groupe Generali indiquait posséder 10,53 % de la Compagnie du Midi à la date du 5 octobre, contre 8,52 %. L'Aérospatiale vient de déclarer détenir 35,20 % de Crouzet, soit un peu plus de la minorité de blocage.

Enfin, le marché de contrat à terme sur indice CAC 40 démarrait officiellement, en début de matinée, dans le calme et sans aucune excitation.

LONDRES, 8 novembre ↑

Embellie

Embellie, mardi, à la Bourse. Le marché s'est repris par rapport à la séance maussade de la veille, et l'indice Footsie a gagné 20,9 points, en terminant à 1 840,6 (+ 1,13 %). Le volume des transactions s'est étoffé avec 440 millions de titres échangés, contre 331 millions lundi. L'ouverture ferme de Wall Street a renforcé la tendance, encouragée par les espoirs grandissants des investisseurs de voir M. George Bush élu à la présidence américaine. L'ensemble des secteurs ont terminé en hausse, que ce soit celui des valeurs internationales, des assurances ou des grands magasins. Le secteur minier a progressé après l'installation à la tête de Charter Consolidated du directeur général du groupe minier Minorco, Sir Michael Edwardes. Minorco détient 36 % de Charter Consolidated. Le groupe Britannia Arrow Holdings a annoncé qu'il rachetait pour 74,7 millions de livres (747 millions de francs) les 55 % du fonds d'investissement américain Invesco Capital Management qu'il ne détenait pas encore. Le groupe pétrolier Entreprise Oil a progressé avant le désengagement de Lasmo dans la compagnie, ouvrant ainsi la porte à une éventuelle OPA de British Gas ou d'une autre firme sur Entreprise Oil.

TOKYO, 9 novembre ↑

Raffermissement

La victoire du candidat républicain George Bush à l'élection présidentielle américaine a fait bonne impression à Tokyo. Le marché boursier s'est sensiblement raffermi. Le mouvement s'est accéléré. En fin de matinée, l'indice Nikkeï enregistrait déjà une avance de 154,98 points. A la clôture, il s'établissait à 28 212,78, en progrès de 205,51 points (+ 0,73 %).

Le coup de chapeau au quarante et unième président des Etats-Unis est évident. Mais de l'avis général, la Bourse avait déjà anticipé l'événement. Un opérateur de la Yamaichi Securities se félicitait, néanmoins, de la bonne nouvelle, qui garantit la poursuite de l'actuelle politique économique américaine.

Les sidérurgiques, mais aussi les valeurs de haute technologie électrique ont été très recherchées.

L'activité s'est accrue, avec 1,2 milliard d'actions échangés, contre 900 millions.

VALEURS	Cours du 8 nov.	Cours du 9 nov.
Akai	580	580
Bridgestone	1 230	1 210
Canon	1 260	1 280
Fuji Bank	3 080	3 130
Honda Motors	1 820	1 810
Matsushita Electric	2 190	2 200
Mitsubishi Heavy	1 020	1 020
Sony Corp.	5 980	5 900
Toyota Motors	2 310	2 310

FAITS ET RÉSULTATS

● **Louis Vuitton reprend la maison de couture Givenchy.** – La société Louis Vuitton vient de prendre le contrôle de l'ensemble des sociétés dépendant de Givenchy Couture (haute couture, prêt-à-porter masculin et féminin et accessoires). Déjà propriétaire des Parfums Givenchy depuis 1987, Louis Vuitton pourra ainsi contrôler l'ensemble du nom. Givenchy Couture réalise actuellement un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. Cependant, l'ensemble des ventes, réalisées dans le monde sous le nom Givenchy (hormis les parfums), s'élève de 2 à 2,5 milliards de francs. Les Parfums Givenchy, de leur côté, réaliseront, cette année, un chiffre d'affaires de 700 millions de francs, contre 560 millions de francs en 1987.

● **Les Chargeurs se renforcent dans le négoce et la transformation de la laine.** – Le groupe Chargeurs SA va racheter l'ensemble des sociétés de négoce et de première transformation de la laine appartenant au groupe international Hart. Cet accord, conclu avec Hart, sera effectif *« dès l'obtention de l'accord des autorités compétentes »*. Employant huit cents personnes au total, les sociétés rachetées représentent un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs et exercent principalement leurs activités dans le domaine du négoce de la laine. Grâce à cette acquisition, Chargeurs se renforcera en Argentine, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

● **La Société générale de Belgique entame sa restructuration.** – La prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), premier holding du pays, par le groupe français Suez, commence à faire sentir ses premiers effets. La SGB a annoncé, le 8 novembre, son intention d'assainir deux de ses filiales en difficulté, la Fabrique nationale d'armes et la société chimique Gechem, qui risquent, selon elle, de se retrouver sans fonds propres à la fin de l'année. Elle a également annoncé sa décision de prendre le contrôle total de Vieille Montagne, numéro un mondial du zinc, *via* sa filiale Union minière. Celle-ci, qui détenait déjà 50 % de Vieille Montagne, acquerra les 40 % d'actions supplémentaires que la SGB vient d'acheter, au prix unitaire de 12 000 francs belges, pour quelque 3,8 milliards de francs belges (environ 600 millions de francs français) à la société de portefeuille Flin, composée d'un groupe d'investisseurs flamands domicilié au Luxembourg. La SGB souhaite, en outre, acheter en Bourse un maximum des actions restantes (soit 10 %) au prix ferme de 12 000 F belges, sans pour autant lancer d'offre publique d'achat.

● **M. Pacaud, directeur général de la Banque franco-allemande.** – M. Alain Pacaud, membre du directoire, vient d'être nommé directeur général de la Banque franco-allemande. Il était entré dans l'établissement en 1983. D'autre part, M. Rolf-Michael Schlegtendal a été nommé membre du directoire.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	292	290	La Commande Electro.	323	325
Arnault & Associés	....	516	La gd livre du mois	....	320
Asystel	287	287	Loca Investissement	270 50	271 60
B.A.C.	350	350	Locamic	....	152
B. Demachy & Assoc.	573	598	Métallurg. Minière	119 90	119 80
B.I.C.M.	547	550	Métrologie Internat.	500	500
B.I.P.	....	751	Microservice	164	177 50
Boiron	428	428	M.M.B.M.	611	615
Bolloré Technologies	830	821	Molex	235	223
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	740
Câbles de Lyon	1459	1462	Olivetti-Logabax	....	216
Calberson	709	714	Om. Gest.Fin.	....	368
Cardif	860	865	P.F.A. S.A.	449	445
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	275	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.A.T.C.	137	142	Présence Assurance	404	410
C.D.M.E.	1165	1160	Publicat. Filipacchi	....	435 50
C. Equip. Elect.	374	370	Razel	787	787
C.E.G.I.D.	765	761	St-Gobain Emballage	....	1489
C.E.G.E.P.	....	222	St-Honoré Matignon	239	234
C.E.P.-Communication	1500	1520	S.C.G.P.M.	....	....
C.G.I. Informatique	898	915	Segin	420	420
Ciments d'Origny	560	560	Sema-Metra	500	490
C.N.I.M.	....	410	S.E.P.	....	375
Concept	250	252	S.E.P.R.	....	1295
Conforama	....	866	S.M.T.Goupil	....	290
Creeks	496	500	Sodexho	816	830
Dafsa	170	168 50	Sopra	....	....
Dauphin	....	1098	TF 1	311	320
Devanlay	1078	1079	Unilog	186	185
Deville	607	605	Union Financ. de Fr.	405	403
Duménil-Leblé	1038	1048	Valeurs de France	337 50	325
Editions Belfond	115	115			
Elysées Investiss.	25	25 20			
Finacor	211 20	216			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	240			
Guintoli	511	511			
I.C.C.	....	230			
IDIA	225	225			
I.G.F.	99 90	101			
IN2	186	180 50			
Int. Metal Service	....	441			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 8 novembre 1988

Nombre de contrats : 9 430

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	62	–	–	8
CGE	400	29	45	12	22
Elf-Aquitaine	320	35	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	57	–	47	–
Michelin	182	9	16	–	11,50
Midi	1 500	121	180	37	80
Paribas	400	24,50	43	23	–
Peugeot	1 300	27	68	114	–
Saint-Gobain	520	45,10	–	4	12
Société générale	520	40	57	25	42
Thomson-CSF	200	13	21	7,50	13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 nov. 1988

Nombre de contrats : 38 399.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,95	106,65	106,05
Précédent	106,70	106,35	105,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
106	1,10	1,62	0,16	1,03

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0555 F ↓

Ralentie vingt-quatre heures, la baisse du dollar a repris, mercredi 9 novembre sur toutes les places financières internationales. Le billet vert a ainsi coté 6,0555 F (contre 6,08 F la veille). D'après les cambistes, l'élection de Bush ne change rien : la tendance du dollar est baissière. De son côté, la Banque du Japon n'est pas optimiste sur le déficit budgétaire américain.

FRANCFORT	8 nov.	9 nov.
Dollar (en DM)	1,7782	1,7730
TOKYO	**8 nov.**	**9 nov.**
Dollar (en yens)	124,73	124,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 nov.) ...... 7 11/16-7 13/16 %

New-York (8 nov.) .... 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	7 nov.	8 nov.
Valeurs françaises	137,8	138,9
Valeurs étrangères	116,7	117,2
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	396,60	393,3
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 484,87	1 496,16
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	410,20	412,65

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 124,64	2 127,49

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 475	1 491
Mines d'or	174	174,8
Fonds d'Etat	88,59	88,69

TOKYO

	8 nov.	9 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 007,27	28 212,78
Indice général	2 145,73	2 170,51

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0770	6,0800	– 40	– 25	– 185	– 90	– 260	– 180
$ can.	4,9338	4,9383	– 128	– 104	– 261	– 225	– 763	– 661
Yen (100)	4,8733	4,8796	+ 136	+ 161	+ 281	+ 318	+ 817	+ 913
DM	3,4116	3,4142	+ 74	+ 92	+ 160	+ 184	+ 471	+ 538
Florin	3,0249	3,0271	+ 57	+ 69	+ 125	+ 143	+ 366	+ 419
FB (100)	16,2748	16,2872	+ 56	+ 140	+ 111	+ 255	+ 473	+ 844
FS	4,0649	4,0683	+ 126	+ 144	+ 264	+ 292	+ 768	+ 852
L (1 000)	4,5899	4,5956	– 143	– 106	– 303	– 250	– 784	– 684
£	10,7988	10,8102	– 387	– 336	– 799	– 725	– 2114	– 1926

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
L (1 000)	10	10 3/4	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 1/16	12 1/16	12 3/16	12	12 1/8
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	8	8 1/16	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 53

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3640	C.N.E. 3% ★	3651	3700	3652	+ 0 03
1052	B.N.P. T.P.	1055	1045	1045	- 0 95
1132	C.C.F. T.P.	1143	1141	1141	- 0 17
1136	Créd. Lyon. T.P.	1072	1076	1076	+ 0 37
1362	Renault T.P.	1380	1380	1380	....
1620	Rhône-Poul. T.P.	1660	1650	1650	- 0 60
1255	St-Gobain T.P.	1291	1280	1280	- 0 85
1245	Thomson T.P.	1271	1270	1268	- 0 24
530	Accor	538	538	536	- 0 37
555	Air Liquide	559	552	553	- 1 07
2330	Alcatel ★	2530	2540	2510	- 0 79
1420	Als. Superm.	1500	1500	1500	....
320	A.L.S.P.I.	330 90	332	330	- 0 27
365	Alsthom ★	390 80	391	389	- 0 46
2140	Arjom. Prioux ★	2215	2220	2240	+ 1 13
580	Aussedat-Rey ★	585	583	582	- 0 53
1090	Aux. Entrepr. ★	1090	1099	1081	- 0 83
650	Av. Dassault ★	660	652	650	- 1 52
415	BAFIP ★	399 90	399 90	398	- 0 23
285	Bail-Equipem. ★	295	295	290 50	- 1 53
825	Bail Investiss.	835	849	858	+ 2 75
320	B.N.P. C.I. ★	310 50	312 90	310	- 0 16
490	Cie Bancaire ★	500	500	490	- 2
475	Bazar H.-V.	560	560	556	- 0 71
515	Béghin-Say ★	538	536	534	- 0 74
1120	Berger (Mé)	949	950	950	+ 0 11
820	Bic ★	854	850	841	- 1 52
2250	B.I.S.	2240	2294	2260	+ 0 89
2780	Bongrain S.A. ★	2865	2830	2830	- 1 22
630	Bouygues ★	596	599	590	- 1 01
67	B.P. France ★	67 50	68 50	66	- 2 22
5680	B.S.N. ★	5770	5790	5790	+ 0 35
600	Canal Plus	586	595	595	+ 1 54
2330	Cap Gem. S. ★	2295	2335	2282	- 0 57
460	Carnaud ★	545	551	545	....
2710	Carrefour ★	2758	2765	2734	- 0 87
166	Casino	172 50	174 50	174	+ 0 87
115	Casino A.D.P.	121	121	122	+ 0 83
....	Castor. Dub. Inv.	871	867	867	- 0 46
1100	C.C.M.C.	1040	1050	1050	+ 0 96
650	Cetelem	630	622	630	....
400	Cerus ★	396 90	398	390	- 1 74
1740	C.F.A.O. ★	1915	1908	1914	- 0 05
350	C.G.E.	415	418 50	415	....
1200	C.G.I.P. ★	1308	1309	1310	+ 0 15
1220	Chargeurs S.A. ★	1265	1269	1265	....
1090	Ciments franç. ★	1150	1160	1115	- 3 04
475	Club Méditerr. ★	520	530	518	- 0 38
166	Codetel ★	175	175 10	173	- 1 14
285	Colimeg	354 80	350	350 20	- 1 30
630	Colas ★	645	649	645	....
215	Compt. Entrepr.	197 80	198 10	205	+ 3 64
750	Compt. Mod. ★	780	755	780	....
780	Créd. Foncier ★	869	880	853	- 0 70
435	C. F. Immob. ★	483 80	480	481 90	- 0 43
140	C.C.F.	169 90	178 20	181 60	+ 6 89
516	Cr. Lyon. (CI) ★	505	500	505	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
890	Crédit Nat. ★	913	900	905	- 0 88
625	CSEE (exSign.) ★	586	590	595	+ 1 54
425	Crouzet ★	478	477	477	- 0 21
2840	Darnart S.A. ★	3320	3333	3300	- 0 60
1720	De Dietrich	1615	1610	1601	- 0 87
198	Dév. R.d.C. (Li)	214	215 50	215 50	+ 0 70
440	D.M.C.	452	450	447 50	- 1
355	Drouot Assur. ★	361 50	360	360	- 0 41
2400	Docks France ★	2600	2585	2570	- 1 15
780	Dumez ★	765	769	756	- 1 18
1470	Eaux (Gén.)	1509	1510	1505	- 0 27
1630	Ecco ★	1710	1710	1710	....
875	Electrofinanc. ★	918	931	920	+ 0 22
425	El. S. Dassault	435	430	425	- 2 30
335	Elf-Aquitaine	349 80	349 80	350	+ 0 06
285	— (certific.) ★	298	300 50	300	+ 0 67
930	Epeda-B-Faure ★	1225	1219	1228	+ 0 24
2880	Essilor	3220	3210	3175	- 1 40
1690	Essilor Int. (DP)	1700	1690	1701	+ 0 06
275	Esso S.A.F. ★	278	278	277	- 0 36
1480	Eurafrance	1510	1515	1505	- 0 33
1340	Eurocom ★	1375	1385	1381	+ 0 44
2200	Euromarché	2178	2178	2196	+ 0 83
570	Europe n° 1 ★	831	635	829	- 0 32
36	Eurotunnel ★	38 70	38 70	39 35	+ 1 68
1180	Exor ★	1210	1215	1206	- 0 33
1010	Facom	1095	1090	1087	- 0 73
965	Fichet-Bauche	1060	1060	1064	+ 0 38
196	Finextel ★	203 30	205	204 20	+ 0 44
152	Fives-Lille ★	160 10	162 50	160 50	+ 0 25
1420	Fromageries Bel	1459	1459	1448	- 0 75
1120	Gal. Lafayette ★	1230	1250	1250	+ 1 63
370	Gascogne	425	425	425	....
1500	Gaz et Eaux	1778	1750	1774	- 0 22
465	Géophysique ★	440	438	440	....
545	Gerland	538	541	541	+ 0 56
3070	Groupe Cité ★	3175	3180	3151	- 0 76
705	GTM-Entrepose	820	816	804	- 1 95
710	Guyenne-Gas. ★	730	730	735	+ 0 68
265	Hachette ★	263 50	269	272	+ 3 23
695	Havas ★	715	715	706	- 1 26
650	Hénin (La)	575	565	568	- 1 22
1130	Hutchinson ★	1241	1247	1242	+ 0 08
270	Imétal ★	279	281	277	- 0 72
305	Imm. Plaine-M.	337	337	328	- 2 67
370	Ingénico ★	378	380	381 50	+ 0 93
4730	Inst. Mérieux	5370	5350	5330	- 0 74
535	Interbail ★	543	542	550	+ 1 29
1140	Intertechnique	1255	1259	1270	+ 1 20
980	J. Lefebvre	981	982	989	+ 0 82
895	Labinal ★	889	890	905	+ 1 80
1480	Lab. Bellon	1534	1515	1545	+ 0 72
1380	Lafarge-Coppée	1398	1390	1388	- 0 72
1180	Lebon ★	1210	1200	1210	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3090	Legrand ★	3110	3101	3097	- 0 42
2400	Legrand (DP) ★	2411	2436	2415	+ 0 17
950	Leroy-Somer ★	1005	1007	1000	- 0 50
2090	Lesieur	2100	2100	2095	- 0 24
690	Locabail Immob.	717	717	717	....
395	Locafrance ★	412	412 70	410	- 0 49
850	Locindus	850	850	850	....
355	Luchaire	328 50	333	321	- 2 28
3150	L.V.M.H. ★	3239	3248	3215	- 0 74
1480	Lyonn. Eaux ★	1509	1506	1507	- 0 13
58	Mais. Phénix	65	66	66 50	+ 2 31
205	Majorette (Ly)	215 20	215 10	215 10	- 0 05
360	Mar. Wendel ★	390	385 60	386	- 1 03
198	Matra ★	210 50	210	210	- 0 24
3090	Merlin-Gerin ★	3270	3255	3265	- 0 15
177	Michelin	180 80	187	183	+ 1 22
1630	Midi (Cie)	1590	1580	1573	- 1 07
177	Midland Bk SA ★	190	191	191 50	+ 0 79
475	Min. Salsig. (Mé)	475	481	481	+ 1 26
82	M.M. Penarroya	91 80	90 10	90 90	- 0 98
112	Moulinex	113 90	114 40	112 80	- 0 97
1230	Navig. Mixte ★	1244	1250	1240	- 0 32
129	Nord-Est ★	131 60	130	129 90	- 1 22
375	Nordon (Ny)	380	380	380	....
465	Nouvelles Gal.	627	626	625	- 0 32
770	Occid. (Gén.) ★	753	756	754	+ 0 13
1370	Omn.F.Paris	1425	1430	1480	+ 3 86
345	Olida-Caby ★	418	420	420	+ 0 48
3630	Oréal (L')	3835	3860	3836	+ 0 03
465	Paribas	476	475 50	474	- 0 21
415	Paris-Réesc. ★	430	429	430	....
1060	Pechelbronn ★	1156	1140	1150	- 0 52
415	Penhoet	395	395	399	+ 1 01
1230	Pernod-Ricard ★	1227	1225	1201	- 2 12
1170	Peugeot S.A.	1200	1210	1183	- 1 42
565	Poliet ★	573	575	574	+ 0 17
1090	Présabail Sic.	1081	1090	1131	+ 4 63
725	Primagaz	710	712	710	....
600	Printemps ★	619	612	608	- 1 78
2140	Promodès	2450	2480	2570	+ 4 90
565	Radiotechn. ★	639	665	667	+ 4 38
63	Raff. D. Total ★	67 10	67 15	66 60	- 0 75
3110	Redoute (La) ★	3180	3072	3100	- 2 52
340	Robur financière	335	335	332	- 0 90
1340	Roussel-Uclaf ★	1315	1315	1326	+ 0 84
895	R.-Uclaf-CNI ★	832	836	840	+ 0 96
3400	R. Impériale (Ly)	3365	3363	3353	- 0 36
165	Sade	172 30	172 30	172 30	....
1640	Sagem ★	1625	1625	1625	....
590	Saint-Gobain	562	562	561	- 0 18
1020	St-Louis ★	1069	1070	1070	+ 0 09
1810	Salomon	2000	2025	2030	+ 1 50
680	Salvepar	652	652	652	....
820	Sanofi ★	817	820	811	- 0 73

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
750	S.A.T. ★	819	808	820	+ 0 12
255	Saul.-Chât. (N) ★	280 10	281 50	279 50	- 0 21
1040	Saupiquet (Ns)	1020	1005	1005	- 1 47
490	Schneider ★	542	545	546	+ 0 74
53	S.C.O.A.	53	52 80	53	....
670	S.C.R.E.G. ★	687	687	677	- 1 46
830	Seb ★	827	824	817	- 1 21
390	Sefimeg ★	433 50	431	437	+ 0 81
1350	S.F.I.M.	1430	1449	1420	- 0 70
....	S.G.E.	175 40	178 50	178 90	+ 2
690	Silic	740	749	750	+ 1 35
480	Simco-U.P.H. ★	562	560	566	+ 0 71
1080	Skis Rossignol	1213	1214	1220	+ 0 58
900	Sligos ★	960	955	930	- 3 13
510	Société Générale	543	530	535	- 1 47
140	Sodecco	144	143	143	- 0 69
168	Sodero (Ns)	171 90	170	170	- 1 11
2850	Sodexho ★	2900	2912	2920	+ 0 69
112	Sogeral (Ny)	115	114 10	114 10	- 0 78
280	Sogerap	286 10	286	290	+ 1 36
2150	Sommer-Allib. ★	2323	2320	2324	+ 0 04
1170	Source Perrier ★	1269	1269	1246	- 1 81
675	Sovac ★	868	880	880	+ 2 10
425	Spie-Batignol. ★	444 60	460	441	- 0 81
700	Strafor ★	789	772	787	- 0 25
305	Suez	317	317 80	321	+ 1 26
390	Synthélabo ★	390	382	381	- 2 31
....	Talcs Luzenac ★	1160	1110	1160	....
4400	Tél. Elect.	4165	....	....	....
184	Thomson-C.S.F.	201	204	201 50	+ 0 25
315	Total (CFP) ★	307	306	308	+ 0 33
72	— (certific.)	71 40	71 45	73	+ 2 24
1020	T.R.T. ★	1120	1139	1140	+ 1 79
370	U.F.B.-Locab. ★	384	386	388	+ 1 04
825	U.I.C. ★	851	863	860	+ 1 06
500	U.I.F. ★	564	560	570	+ 1 06
800	U.I.S.	822	815	830	+ 0 97
169	U.C.B. ★	171	169	169 50	- 0 88
700	Unibail	728	706	715	- 1 79
605	Valéo ★	650	650	634	- 2 46
210	Vallourec ★	250	251	253 80	+ 1 38
380	Via Banque	372	370	370	- 0 54
700	Elf-Gabon ★	671	680	675	+ 0 60
134	Amax Inc.	139 90	139 90	139 90	....
175	Amer. Express	168 10	166	166	- 1 25
169	Amer. Teleph.	175	172 80	172 80	- 1 26
91	Anglo Amer. C.	95 50	95 70	95 70	+ 0 21
425	Angold	432	440	440	+ 1 85
980	BASF (Akt)	940	933	931	- 0 96
1060	Bayer	1026	1021	1020	- 0 58
77	Buffelsfont.	80	80	80	....
183	Chase Manh.	177	175 50	175 50	- 0 85
103	Echo Bay Mines	95 80	94 20	94 20	- 1 67
73	De Beers	68 50	66 80	66 80 c	- 2 48

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1830	Deutsche Bank	1751	1781	1792	+ 2 34
1020	Dresdner Bank	1012	1011	1011	- 0 10
54	Driefontein Cal	54 90	54 55	54 55	- 0 64
510	Du Pont-Nem.	502	503	503	+ 0 20
295	Eastman Kodak	266 10	277	276 80	+ 4 02
29	East Rand	29 40	29	29	- 1 36
255	Electrolux	266	270	270	+ 1 50
305	Ericsson	299	300 10	300 10	+ 0 37
275	Exxon Corp.	272 90	272 90	272 90	....
320	Ford Motors	312	315	315	+ 0 96
48	Freegold	50 40	50 05	50	- 0 79
87	Gencor	89	90	90	+ 1 12
270	Gén. Electr.	263 20	271	269	+ 2 20
695	Gén. Belgique	706	698	698	- 1 13
470	Gen. Motors	506	499 50	499 50	- 1 28
133	Goldfields	131	128	128 50	- 1 91
50	Gd Metropolitain	49 40	49 45	49 45	+ 0 10
39	Harmony	38 15	39	38 95	+ 2 10
72	Hitachi	73	71 35	71 10	- 2 60
1060	Hoechst Akt.	1030	1022	1020	- 0 97
113	Imp. Chemical	110 50	110	110 10	- 0 36
750	IBM	738	730	731	- 0 95
320	ITT	314	308	310	- 1 27
193	Ito-Yokado	184 20	186 50	186	+ 0 98
305	Mac Donald's	300	283	283	- 5 67
115	Matsushita	107	106 60	106 40	- 0 56
360	Merck	353 80	350	350	- 1 07
380	Minnesota M.	370 20	361	361	- 2 49
275	Mobil Corp.	270 50	271	271	+ 0 18
220	Morgan J.P.	216 80	218	218	+ 0 55
35600	Nestlé	36950	36540	36540	- 1 11
1390	Nixdorf	1418	1415	1415	- 0 21
94	Norsk Hydro	92 90	93 70	93 70	+ 0 86
125	Ofsil	127	126	126	- 0 79
2100	Petrofina	2092	2090	2089	- 0 14
585	Philip Morris	579	572	572	- 1 21
90	Philips	97	96 30	96 30	- 0 72
83	Placer Dome	81 70	79 60	79 60	- 2 57
330	Quilmès	348	350	355	+ 2 01
400	Randfontein	404	400	400	- 0 99
690	Royal Dutch	674	672	672	- 0 30
48	Rio Tinto Zinc	48 55	47 95	48	- 1 13
39	Saat. & Saatchi	37 60	38	38	+ 1 06
45	St Helena Co	45 20	45 20	45 20	....
210	Schlumberger	204 20	203	202 50	- 0 83
108	Shell transp.	106 50	106 30	106 30	- 0 19
1650	Siemens A.G.	1658	1650	1650	- 0 48
300	Sony	291	288 70	288 70	- 0 79
48	Telefonica	48 10	48 10	48 10	....
186	T.D.K.	191 50	194 40	194 40	+ 1 51
48	Toshiba Corp.	48 50	48 60	48 60	+ 0 21
350	Unilever	362 50	360 40	360 80	- 0 47
255	Unit. Techn.	249	243	243	- 2 41
420	Vaal Reefs	425	436	436	+ 2 59
345	Volvo	347	339	339	- 2 31
184	West Deep	162 50	162	162	- 0 31
365	Xerox Corp.	352	350	350	- 0 57
136	Yamanouchi	179 50	178	178	- 0 84
2 15	Zambia Corp.	2 25	2 25	2 25	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% de coupon
Emp. 8,80 % 77	126 10	4 123
8,80 % 78/93	102 95	3 249
10,80 % 79/94	106 10	1 982
13,25 % 80/90	104 78	5 808
13,80 % 81/99	100 97	11 311
16,20 % 82/90	108 72	13 367
16 % juin 82	111 12	8 761
14,60 % fév. 83	112 80	10 481
13,40 % déc. 83	119 80	11 688
12,20 % oct. 84	112 50	1 703
11 % fév. 85	113 75	7 904
10,25 % mars 86	108 15	6 831
ORT 12,75 % 83	1985	..
OAT 10 % 2000	107 40	4 876
OAT 9,90 % 1997	108 25	9 007
OAT 9,80 % 1996	105 85	7 631
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 01	3 336
CNB Paribas	102 97	3 336
CNB Suez	102 95	3 336
CNI janv. 82	103 03	3 336
PTT 11,20% 85	111 60	9 667
CFF 10,30% 86	105 80	7 472
CNE 11,50% 85	109 25	4 537
CNT 9% 86	101	4 816
CRH 10,90% déc. 85	110 85	8 470
C.N.C.A. T.P.	1049 40	104
Drouot Ass. Obl. conv.	2639	253
Mécalogie L. 6% 8/7	....	8 400

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1900
A.G.F. (St Cent.)	....	634
Applic. Hydraul.	....	722
Arbel	500	500
Astorg	200	198
Avenir Publicité	810	810
Bain C. Monaco	325	312
Banque Hypoth. Eur.	384	368
Béghin-Say (C.I.)	380	370
Blanzy-Ouest	610	595
B.N.P. Intercontin.	245	243
Bénédictine	6200	6200
Bon-Marché	....	1002
B.T.P.	....	122
Cail	587	595
Cambodge	....	709
C.A.M.E.	149	145
Carbone-Lorraine	700	695
Cass-Poclain	30 40	30 10
C.E.G.Frig.	....	548
Centen. Blanzy	....	1700 d
Centrest (Ny)	220	220
Cerabati	....	140
Champex (Ny)	181	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	172 80
C.I. Maritime	....	696
Clasen (B)	2010	....
Clause	....	703
Cofradel (Ly)	1146	....
Cogifi	....	373
Comiphos	....	357
Cie Industrielle	....	3040
Comp. Lyon-Alem.	....	451
Concorde (La)	....	767
C.M.P.	18 50	18 35
Créd. Gén. Ind.	524	528
Cr. Universel (Cie)	....	570
Créditel	....	148
Darblay S.A.	....	643
Degremont	250	250
Delalande S.A.	1460	1450
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1801
Didot-Bottin	....	865
Eaux Bass. Vichy	....	1010
Eaux Vittel	2300	2350
E.C.I.A.	1430	1450
Escaut-Bourgogne	....	310
Eif-Antargaz	730	738
E.L.M. Leblanc	....	829
Enelli-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	472
Epargne (B)	4013	4030
Europ. Accumul.	....	81 90
Europe Soudure Indust.	120	130
Eternit	2449	2500
Finalens	223 80	224
FIPP	437 50	430
Fuso	980	980
Foncière (Cie)	440	431
Fonc. Lyonnaise	435	431
Foncina	....	438
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	398 10
France I.A.R.D.	280	269 90
France (La)	6120	6120
From. Paul Renard	....	855
GAN	....	813
G.F.I.I.	300	305
Gaumont	840	842
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	410
Gds Moul. Paris	....	550
Groupe Victoire	806	742
G. Transp. Ind.	600	600
Haribo-Ricqlès-Zan	....	220
Immindust	....	....
Immobail	383 80	394
Immobanque	....	694
Immob. Marseille	....	6500
Immofice	454	468
Invest. (Sté Cent.)	781	812
Jaeger	206	202
Lafitte-Bail	448	450
Lambert Frères	....	340
Lille-Bonnières	....	830
Loca-Expansion	....	258
Locafinancière	....	359
Locatel	....	575
Louis Vuitton	654	660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2272	2289
Lucia	1417	....
Machines Bull	....	93 80
Magasins Uniprix	186 10	191
Magnant S.A.	110 50	110 50
Maritimes Part.	....	417 90
Métal Déployé	489	....
Mors	....	128
Navig. (Nat. de)	....	96
Nozal	304 50	304 50
Optorg	385	370
Oréal (L') C.I.	2200	2200
Origny-Desvroise	1301	1300
Palais Nouveauté	....	825
Paluel Marmont	....	600
Parfinance	202	203 70
Paribas-CIP	401 20	405
Paris France	245	245
Paris-Orléans	....	220
Partenia	....	325
Patern. Rég. Div.	1135	1150
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	279 90	282
Piles Wonder	1340	1350
Piper-Heidsieck	2249	2084 c
P.L.M.	....	170 30
Porcher	....	501
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3550
Rhône-Poul. (c. inv.)	440	442
Rochefortaise S.A.	....	831
Rochette-Cenpa	71	71
Rosario (Fin.)	730	730
Rougier	215	....
Rougier et Fils	106 50	142 d
Sacer	585	580
SAFAA	280	280
Saflo-Alcan	925	910
SAFT	....	1700
Saga	....	236 10
Salins du Midi	498	498
Santa-Fé	148	148 50
Satam	....	90
Savoisienne (M)	244	....
SCAC	486	494
Senelle Maubeuge	....	438
S.E.P. (M)	189	181
Sicli	....	371
Sicotel	....	310
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	287	269
Siph (Plant. Hévéas)	....	336
Sofal financière	....	1960
Soficai	....	990
Sofio	600	600
Soficomi	....	708
S.O.F.I.P. (M)	156	157 10 d
Sofragi	1064	1080
Sopagri	172	170
Souchon Autog.	570	595
Sovabail	....	601
Suez (Fin. de)-CIP	232	229
Stemi	....	780
Taittinger	2890	2955

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	258	282 d
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	....	703
U.A.P.	315	312
U.T.A.	2210	2220
Vicat	....	1796
Viniprix	....	1252
Virax	180	180
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	132	132

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo	466	....
Alcan Alum	181	195
Algemene Bank	128 40	125
American Brands	338	335
Am. Petrofina	410	415
Arbed	590	....
Asturienne Mines	173	180
Banco de Santander	350	346 80
Bco Pop Espanol	486	485
Banque Ottomane	2050	....
B. Régl. Internat.	41000	40800
Br. Lambert	580	576
Canadian-Pacific	89	84 10
Chrysler corporation	158 80	160 80
CIR	27 35	27 30
Commerzbank	796	828
Dart. and Kraft	620	602
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	531	536
Gén. Belgique	706	696
Gevaert	1220	....
Glaxo	120	122
Goodyear	320	320
Grace and Co	184 30	186
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	371	362
I.C. Industries	215	205
Johannesburg	710	....
Kubota	44 20	43 85
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 80	....
Mineral-Ressourc.	71 10	....
Noranda	117	116 90
Olivetti	26 30	26 70
Pakhoed Holding	265	266 50
Pfizer Inc.	339	339
Procter Gamble	514	491
Ricoh Cy Ltd	51 20	52 20
Rolinco	268	269 50
Robeco	281 10	289 50
Rodamco	470	471 80
Saipem	9 30	9 56
Sema Group	35	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	360	....
Steel Cy of Can.	105	99
Squibb	420	....
Tenneco	295 10	300
Thorn EMI	70	70 50
Toray indust. inc	38	38
Vieille Montagne	1960	1880
Wagons-Lits	1060	1130
West Rand	8 35	8 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	186	186
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	221	275
Cogenbor	141	140
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	350	348 40
Gachot	69	66
Guy Degrenne	730	700
Hoogovens	170	....
Merlin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	16	15 60 d
Nicolas	550	....
Particip. Poclain	362	350 50
Rémy et Associés	290	290
Rorento N.V.	184 40	183 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	525	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	126 20	136

SICAV (sélection) 8/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	910 73	888 52
Actilion	214 07	208 34
Actions France	478 60	459 37
Actions sélectionnées	571 72	551 08
Aedificandi	611 86	589 98
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1077 43	1051 15
A.G.F. 5000	595 93	571 64
A.G.F. ECU	1102 91	1091 99
A.G.F. Foncier	108 17	106 51
A.G.F. Interfonds	433 66	423 06
A.G.F. Invest	114 63	112 03
A.G.F. OBLIG.	1096 66	1081 20
A.G.F. Sécurité	10898 33	10898 33
Agfimo	607 37	582 58
Alizé	218 10	210 22
A.L.T.O.	188 88	182 03
Ameri-Gan	5468 13	5220 17
America-Valor	865 69	849 45
Amplitude	558 31	542 05
Arbitrages court terme	5583 98	5578 41
Associc	1191 41	1191 41
Atout Futur	319 68	309 15
Avenic	1400 78	1369 98
Avenir C.I.C.	104 46	101 45
Axa Europe	119 40	113 88
Axa Investissements	116 52	110 28
Axa Valeurs Pat	106 75	101 91
Bred Associations	2857 38	2849 44
Capital Plus	1734 14	1734 14
Cardan-Fiacre	29 13	27 88
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptamator	5111 59	5103 93
Comptasialie	112 75	109 47
Convertimmo	362 29	348 36
Crédinter	485 29	471 16
Drouot-France	731 32	698 18
Drouot-Investiss.	990 10	945 20
Drouot-Sécurité	254 45	242 91
Drouot-Sélection	143 03	136 64
Ecocic	1207 52	1189 67
Ecureuil Monétaire	30898 44	30898 44
Ecureuil Privatisations	365 66	365 01
Energie	230 77	220 31
Epancic	2803 72	2803 72
Epancourt Sicav	4276 33	4265 57
Epargne Associations	25226 73	25168 86
Epargne-Capital	8321 55	8238 15
Epargne Court-Terme	505 39	505 39
Epargne Croissance	1492 27	1442 60
Epargne-Indust.	77 15	73 65
Epargne Inter	599 41	583 37
Epargne J	54730 03	54730 03
Epargne Long-Terme	180 05	175 23
Epargne Monde	1164 59	1133 42
Epargne Première	12003 70	11914 34
Epargne-Oblig.	200	194 95
Epargne-Ouest	1109 03	1079 35
Epargne-Unie	1221 28	1177 14
Epargne-Valeur	431 68	420 13
Eparoblig	1315 19	1312 56
Epsilon	1124 22	1113 09
Eurinvest Croissance	1217 54	1182 33
Eurinvest Rendement	1152 68	1100 41
Eurocic	9376 04	9237 48
Eurodyn	1088 51	1052 72
Euro-Gan	5498 72	5249 37
Euro-Maf	28 39	28
Finord Placement	61300 40	61300 40
Finord Valorisation	13917 92	13845 02
Fonsicav (div. par 10)	11107 64	11107 64
Fondival	259 03	250 88
France-Gan	8842 90	8532 60
France-Garantie	280 21	279 65
France-Investiss.	402 62	384 36
France-Obligations	458 90	452 28
Francic	411 95	399 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 18	100 17
Francic Régions	1045 52	1015 07
Fructi-Associations	27 99	27 99
Fructi-Epargne	28 21	27 52
Fructicapi	32 83	32 34
Fructicourt	110877 38	110877 38
Fructidor	249 05	245 37
Fructifrance	802 03	782 47
Fructimmo	27 58	28 88
Fructivar	4324 74	4313 86
Fructi ECU	590 50	571 92
Fructi-Première	11254 69	11086 35
Fructoblig	1131 33	1094 13
Gestilion	59696 46	59447 96
Gestion Associations	151 31	147 98
H.L.M. Monétaire	10079 75	10079 75
Horizon	1127 98	1095 13
Interoblig.	12209 61	11794 72
Intersélect France	464 81	451 27
Invest. net	15312 79	15282 23
Invest.Obligataire	18742 81	18705 20
Japacic	191 07	185 60
Jeune épargne	240 57	237 01
Laffitte-Amérique	238 18	227 38
Laffitte Europe	258 83	245 18
Laffitte-Expansion	276 18	262 70
Laffitte-France	321 48	306 90
Laffitte-Immobilière	244 09	233 02
Laffitte-Japon	384 92	367 47
Laffitte-Oblig.	148 75	142
Laffitte—Rend.	210 40	200 86
Laffitte-Tokyo	346 48	330 77
Lalonde	5160 39	5152 86
Lion-Associations	11820 06	11820 06
Lion-Institutionnels	23986 43	23926 81
Lionplus	764 44	756 67
Lion Trésor	2103 44	2082 61
Livret Bourse Investis.	468 07	454 44
Livret portefeuille	661 07	641 82
Méditerranée	171 97	164 17
Mondiale Investissem.	425 96	406 64
Monécic	5864 71	5864 71
Monédem	52563 35	52563 35
Moné.J.	58337 14	58337 14
Morgan court terme	14496 53	14496 53 ◆
Mutuelle Unie SR.	151 73	144 85
Natio-Epargne	14136 50	13996 53
Natio-Epargne Trésor	8418 15	8405 34
Natio-Court terme	217822	217822
Natio-Inter.	1234 21	1201 18
Natio-Obligations	565 08	549 96
Natio-Patrimoine	1406 81	1369 16
Natio-Placements	66943 28	66943 28
Natio-Revenus	1076 03	1085 38
Natio-Sécurité	11727 50	11727 50
Natio-Valeurs	726 20	706 76
Nippon-Gan	5998 71	5724 78
Nord-Sud Développ.	1216 93	1214 50 ◆
Normacif	13507 64	13242 78
Obli Association	125 85	124 41
Oblicic Régions	1074 17	1058 30
Obligations Convert.	433 13	413 49
Oblig. toutes catég.	158 99	154 95
Oblition	1130 42	1119 23
Oblisécurité	10027 46	10027 46
Optimavalor	208 43	204 32
Oraction	1224 67	1184 30
Orvalor	5793 70	5594 29
Paribas Croissance	595 17	570 91
Paribas Epargne	16237 08	16204 67
Paribas France	98 24	95 38
Paribas Obli-monde	1018 40	1001 36
Paribas Opportunités	115 90	112 52
Paribas Patrimoine	525 83	504 39
Paribas Revenu	94 04	93 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pascome-Valor	1107 19	1106 08
Patrimoine Retraite	174 86	171 45
Pervalor	632 88	614 45
Phénix Placements	256 16	254 89
Pierre Investiss.	694 36	662 87
Placement A	995 18	995 18
Placement court terme	73408 69	73408 69
Placement J	58053 23	58053 23
Placement Premier	55014 59	55014 59
Plénicic	113 89	110 93
Première Obligations	10806 78	10685 01
Prévoyance Ecureuil	112 41	109 40
Pri/Association	22798 11	22798 11
Quartz	115 88	112 88
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	164 89	162 45
Revenus Trimestriels	5844 66	5698 78
Revenu Vert	1184 80	1167 29
St-Honoré Assoc.	14804 50	14631 84
St-Honoré Bio-aliment.	798 12	762 38
St-Honoré Pacifique	553 82	528 71
St-Honoré P.M.E.	479 24	457 51
St-Honoré Réel	11803 46	11765 45
St-Honoré Rendement	11990 67	11931 21
St-Honoré Services	508 63	480 03
St-Honoré Technol.	759 03	724 61
St-Honoré Valor	12375 35	12375 35
Sécuricic	5540 48	5534 95
Sécuri Taux	10840 60	10840 60
Sélection Croissance	525 33	510 03
Scandan (Cardan IP)	736 71	727 78
Sicav-Associations	1436 21	1436 06
S.F.I. fr. et étr.	841 32	822 84
Sicav 5000	386 84	367 02
S.I.G.	787 19	761 15
Slivafrance	571 82	556 32
Slivam	417 42	406 25
Slivarente	213 84	211 72
Slivinter	427 42	415 88
S.N.I.	1165 75	1131 80
Sogepargne	352 83	340 08
Sogenar	1020 53	974 25
Sogéinter	1327 12	1266 94
Soleil Investissement	486 44	473 93
Stratégie Actions	1109 61	1088 93
Stratégie Rendement	1142 22	1106 27
Technocic	1114 08	1081 64
Techno-Gan	6095 73	5819 31
Transcontinens	84 69	83 03
Tillon	5351 40	5286 42
U.A.P. Investiss.	413 01	398 08
U.A.P. moyen terme	107 22	103 34
Uni-Associations	118 02	118 02
Unifrance	500 97	482 86
Unifoncier	1240 08	1195 28
Uni-Garantie	1389 09	1361 83
Uni-Régions	2836 16	2735 58
Unirente	2371 85	2293 86
Univer	189 16	189 16
Univers-Actions	1120 15	1083 32
Univers-Obligations	1624 95	1571 52
Valorem	520 86	507 96
Valorg	1616 76	1615 14
Valrel	41387 58	41366 90
Vadéma	23652 67	23629 12

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/11	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 080	6 055	5 860	6 300
ECU	7 077	7 079	....	....
Allemagne (100 DM)	341 130	341 460	330 500	350 500
Belgique (100 F)	16 281	16 285	15 600	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 480	302 730	293	313
Danemark (100 krd)	88 530	88 570	85	92
Norvège (100 k)	91 550	91 510	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 815	10 799	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 142	4 147	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 592	4 590	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 900	406 020	394	416
Suède (100 krs)	98 505	98 480	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 515	48 568	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 182	5 172	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 117	4 120	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 928	4 912	4 750	5 150
Japon (100 yens)	4 956	4 964	4 710	4 930

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/11
Or fin (kilo en barre)	82500	81700
Or fin (en lingot)	82650	82050
Pièce française (20 fr)	486	482
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	506	507
Pièce latine (20 fr)	478	475
Souverain	599	596
Pièce de 20 dollars	2850	2820
Pièce de 10 dollars	1470	1460
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3065	3040
Pièce de 10 florins	490	482
Or Londres	421 85	.....
Or Zurich	419	.....
Or Hongkong	422 35	.....
Argent Londres	......	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3-4-5 Élection de M. Bush à la présidence des Etats-Unis.
6 L'avenir du Cambodge.
8 Un entretien avec le secrétaire général du Parti communiste hongrois.
10 RFA : la commémoration de la « Nuit de cristal ».
11 Pologne : M. Lech Walesa temporise.

POLITIQUE

13 Après le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.
14 La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.
15 L'antisémitisme et l'extrême droite française.

SOCIÉTÉ

16 La gendarmerie confirme ses ambitions en matière de police scientifique.
– Condamnations du *Figaro-Magazine* et de *Minute* pour diffamation envers le juge Hayat.
– Sports.
17 L'embryon humain dans la recherche scientifique.

ARTS ET SPECTACLES

21 L'automne des échanges franco-japonais.
22-23 Opération Marseille Méditerranée : expositions, photos, mode.
– Au Musée de Maisons-Alfort menacé : Fragonard, le cousin écorcheur.

ÉCONOMIE

40 Les négociations dans la fonction publique.
43 La fusion MBB-Deimler-Benz.
44-45 Marchés financiers.

COMMUNICATION

28 Un entretien avec M. Jacques Vistel, médiateur du cinéma.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées . 33 à 39
Carnet 20
Légion d'honneur 20
Météorologie 20
Mots croisés 20
Radio-Télévision 28
Expositions 24
Spectacles ..... 26 à 27

TÉLÉMATIQUE

● *Paris New-York pour 1 franc par minute.* Le Monde *vous offre sa messagerie internationale* ..... DIA
● *Chaque jour le mini-journal* ..... JOUR
● *Jouez avec le Monde* JEU
36-15 tapez LM

L'agitation sociale

Le mouvement se poursuit dans le secteur public

Outre l'agitation sociale dans les postes, divers mouvements se sont produits en France.

Dans les transports en commun, les villes de Saint-Etienne et de Lyon sont toujours paralysées, les négociations en cours n'ayant permis d'enregistrer aucune amélioration. A Lyon, la direction a assigné en référé, le 9 novembre, les trente-deux piquets de grève.

Si un accord est intervenu à Grenoble, le 8 novembre, il n'en est pas de même ailleurs. Le trafic dans le Valenciennois est totalement arrêté. A Marseille, des débrayages d'une heure ont lieu tous les jours, comme à Valence, et la circulation des bus a été interrompue pendant trois heures à Montpellier, le 8 novembre.

A Air France, les mécaniciens au sol poursuivent leur mouvement de débrayages. Une grève de trois heures quarante, le 9 novembre, organisée à l'appel des syndicats et des coordinations, devait leur permettre de participer à une manifestation à Paris. Des actions du personnel navigant ont empêché le départ de plusieurs bateaux, depuis le 6 novembre, de la compagnie nationale de navigation Corse-Méditerranée, à Marseille.

A la SNCF, le 9 novembre, 50 % du trafic banlieue du réseau de la gare de l'Est n'a pas été effectué, à la suite d'un préavis de grève déposé par la CGT.

La CFDT et FO ont, de leur côté, déposé des préavis de grève pour la semaine prochaine, après la CGT. Le préavis porte sur les périodes allant du 14 novembre à 20 heures au 15 novembre à 20 heures, pour FO, du 13 novembre à 20 heures au 17 novembre à 8 heures pour la CGT, et du 13 novembre à 20 heures au 24 novembre à 8 heures, pour la CFDT.

Au cours de la journée du 8 novembre, le personnel de l'ANPE a débrayé et, selon la CGT, les agents d'EDF-GDF ont baissé de 20 % la production d'électricité.

Mais c'est à la Sécurité sociale que s'est déroulée l'action la plus spectaculaire. Le mouvement de grève, lancé par les quatre organisations syndicales (CGT, CFDT, FO et CFTC) aurait été bien suivi, notamment à Nice, Toulon et Caen.

A Paris, la manifestation nationale a rassemblé vingt mille participants, selon les syndicats, cinq mille selon la police. Reçue au ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale par le directeur de cabinet, la délégation a appris que M. Evin souhaitait que syndicalistes et employeurs – l'Union des caisses nationales de sécurité sociale, l'UCANSS) – *« arrivent à un accord honnête que le ministère puisse agréer »*.

Enfin, une journée nationale d'action de la CGT était organisée dans l'ensemble des usines Renault, avec deux heures de débrayage minimum. Selon le syndicat, le mouvement aurait été massivement suivi, mais la direction comptabilise, de son côté, 8 % de participants.

CHARLES LE GOLF

Chemise 250 f

3 cols différents, 10 coloris, 100 % coton, double surpiqûre, fabrication française.

171 Boulevard Saint-Germain, Paris 6e • 26 Rue de Berri, Paris 8e • 9 Place Saint Augustin, Paris 8e • 120 Av. V. Hugo, Paris 16e • 23 Av. des Ternes, Paris 17e • Galerie Saint-Germain, Saint-Germain en Laye

SVM SCIENCE & VIE MICRO

ORDINATEURS PORTATIFS ENFIN CONFORTABLES

ÉCONOMISEZ JUSQU'A 11.000 F AVEC LE CHÉQUIER MICROSOFT DANS CE N°

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

- E.I.S.A. contre PS/2 : le front anti-IBM.
- Le compatible PS/2 de Tandy.
- Avant-première : d-Base IV à l'essai.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

Le Conseil constitutionnel et le contentieux des législatives

L'élection de Mme Neiertz et de son remplaçant (PS, Seine-Saint-Denis) est annulée

Le Conseil constitutionnel a annulé mardi 8 septembre, après en avoir délibéré le 7 et le 8, l'élection de Mme Véronique Neiertz (PS) comme député de la neuvième circonscription (Bondy) de la Seine-Saint-Denis, en raison de l'inéligibilité de son suppléant, M. Claude Fuzier.

Mme Neiertz ayant été nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie chargé de la consommation, M. Fuzier l'avait aussitôt remplacée à l'Assemblée nationale.

Le Conseil constitutionnel a en revanche rejeté une requête qui réclamait l'annulation de l'élection d'un autre député socialiste, M. Claude Bartolone (sixième circonscription de la Seine-Saint-Denis). Ce recours arguait aussi de l'inéligibilité de sa suppléante, Mme Janine Pietruszynski.

Cette dernière et M. Fuzier ont en commun d'avoir figuré, M. Fuzier au deuxième rang, Mme Pietruszynski au troisième, sur la liste présentée par le Parti socialiste aux élections sénatoriales de septembre 1986 en Seine-Saint-Denis.

Dans ce département, qui compte six sièges de sénateurs et où leur élection a lieu au scrutin proportionnel, seule la tête de liste socialiste, M. Marcel Debarge, avait été élue sénateur.

Etait donc posée à propos de M. Fuzier et de Mme Pietruszynski la question de l'application de l'article du code électoral (LO 134) qui prévoit : *« Un député, un sénateur ou le remplaçant d'un membre d'une assemblée parlementaire ne peut être remplaçant d'un candidat à l'Assemblée nationale. »*

Après avoir rappelé, conformément à sa jurisprudence dans ce domaine, que *« toute inéligibilité, qui a pour effet d'apporter une atteinte à la liberté des candidatures, doit être interprétée restrictivement »*, le Conseil constitutionnel indique : *« L'inéligibilité instituée par l'article LO 134 du code électoral a pour objet d'assurer la disponibilité permanente de la personne appelée à remplacer le parlementaire dont le siège devient vacant ; (...) elle fait ainsi obstacle à ce qu'un candidat à l'Assemblée nationale puisse choisir comme remplaçant la personne qui, en cas de vacance du siège d'un sénateur, serait immédiatement appelée à remplacer ce dernier. »*

M. Fuzier, qui avait *stricto sensu* cette *« qualité de remplaçant d'un sénateur »* au sens de l'article LO 134, compte tenu de sa position sur la liste des sénatoriales de 1986, ne pouvait donc être le suppléant de Mme Neiertz dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis les 5 et 12 juin dernier. Son inéligibilité entraîne l'annulation de l'élection de Mme Neiertz puisque (article LO 189 du code électoral) *« le Conseil constitutionnel statue sur la régularité de l'élection tant du titulaire que du remplaçant »*.

S'agissant de M. Bartoloné et de Mme Pietruszynski, le Conseil précise, dans son autre décision : *« Si cette inéligibilité fait obstacle à ce qu'un candidat à l'Assemblée nationale puisse choisir comme remplaçant la personne qui, en cas de vacance du siège d'un sénateur, serait immédiatement appelée à remplacer celui-ci, elle ne saurait être étendue aux autres personnes ayant seulement vocation à acquérir la qualité de remplaçant. »*

Ainsi, *« au jour de l'élection »*, Mme Pietruszynski n'avait pas la « qualité » de remplaçante de M. Debarge. Elle *« pouvait par suite se présenter comme remplaçante de M. Bartolone, candidat dans la sixième circonscription de la Seine-Saint-Denis lors des élections législatives des 5 et 12 juin 1988 »*.

M. K.

La préparation des élections municipales

MM. Chirac et Giscard d'Estaing pour des listes d'union

L'UDF et le RPR ont réaffirmé, mercredi 9 novembre, qu'ils présenteraient des listes communes aux élections municipales dans un maximum de villes, selon une déclaration commune publiée à l'issue de la rencontre des deux délégations dirigées par MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.

La commission Gaudin-Juppé se réunira le 16 novembre et rendra les derniers arbitrages au début décembre. Les deux délégations ont également décidé d'*« aborder ensemble la préparation de l'élection européenne en définissant les objectifs européens de la France »* et de demander à leurs groupes de travail de se réunir dès le début décembre pour parvenir rapidement à des propositions communes. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a insisté sur la nécessité pour l'opposition d'*« arriver à des positions claires »* sur ces élections.

Une demi-« vraie-fausse » réponse de M. Pasqua

Etre ou ne pas être suppléant de député lorsqu'on fut suivant de liste aux élections sénatoriales... Pour résoudre ce dilemme modestement shakespearien, qui ne saurait agiter qu'une fraction restreinte de la population, celle limitée des appareils de partis politiques, les sujets concernés ne pouvaient se prévaloir de nulle religion spécialisée établie.

L'article LO 134 du code électoral, tremblant pilier de l'incertaine controverse, n'est pas un monument de luminosité, surtout lorsqu'on tente de l'éclairer par diverses autres dispositions du même code.

D'un autre côté, le Conseil constitutionnel, déjà appelé dans le passé à s'aventurer sur ce terrain, n'avait pas eu à se pencher sur l'exact problème ici posé.

Ironie de la petite histoire, le seul rempart sur lequel s'appuyer était sans doute une réponse à une question posée en avril 1986 par le sénateur Michel Miroudot au ministre de l'intérieur Charles Pasqua.

Chacun a ses passions. M. Miroudot s'était en bon sénateur demandé *« s'il y a lieu de considérer que les candidats aux dernières élections législatives venant sur une liste après le dernier candidat élu ne pourraient être remplaçants de candidats aux prochaines élections sénatoriales »*.

La foi de M. Pasqua, ou celle qui lui fut dictée, était exempte de doute : *« Le suivant de la liste a vocation à remplacer n'importe lequel des élus qui le précèdent sur la liste, et ce remplacement (...) a lieu quelle que soit la cause de la vacance du siège du député. Une personne non élue figurant sur une liste de candidats à la députation peut donc être choisie comme suppléant d'un candidat aux élections sénatoriales. »*

Le ministre de l'intérieur avait même sur sa lancée risqué cette généralisation de son propos : *« Il en est d'ailleurs de même pour une personne non élue figurant sur une liste de candidats aux élections sénatoriales si cette liste a été présentée dans un département où les sénateurs sont élus à la représentation proportionnelle. »*

Hélas, pour M. Claude Fuzier – Mme Neiertz étant au chaud dans son secrétariat d'Etat – et tant mieux pour M. Bartolone, le Conseil constitutionnel coupe aujourd'hui la poire, le cheveu, le dilemme en deux. Il dit à sa façon que M. Pasqua, souvent réputé plus proche de Pagnol que de Shakespeare, avait fait au sénateur Miroudot, une demi-« vraie-fausse » réponse.

MICHEL KAJMAN.

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1988 a été tiré à 542 461 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Mémé Barbara

Je m'en souviendrai, dites donc, de cette nuit américaine scintillant sur toutes nos chaînes. Crevée, je suis. J'ai été me coucher avec Durand et je me suis levée avec Ockrent, la BBC vissée à l'oreille. A 6 heures du mat', dans le métro des mal rasés, mal réveillés, on s'est mis à quatre sur un *Parisien libéré*. Bush président ! Tu parmets ? Juste un coup d'œil. Je débarque, blême, bouffie, chez Maurice, la paupière en valoche, la tignasse en rince-bouteille. Je me cramponne au zinc couvert de café-calvas, de croissants, de sucriers et de tasses sales.

Tu le veux arrosé, ton double bien serré, ma grande ? C'est ma tournée. Qu'est-ce qu'on fête ? Ben, la victoire à Beuche. C'est son pote au cow-boy, et nous, le cow-boy, on l'aimait bien. Mini-sondage auprès des habitués : et toi, pour qui t'étais ? Pour l'autre là... Et toi ? Pour Ronnie. Et toi ? Pareil. A la colonne des ne-se-prononcent-pas, j'ai pas mis une seule croix.

Les confrères se gaussent : il n'a été élu que par 25 % des Amerloques, le nouveau boss de la Maison Blanche. Des Amerloques en âge de se prononcer, attention, là-bas, c'est pas calculé pareil qu'ici, en fonction des seuls inscrits. N'empêche, si on avait pu voter, nous les Frenchies, vous auriez vu un peu ce taux de participation. A rendre jaloux mon Mimi.

Arrive une copine : Maurice, un petit crème, vite fait, tu veux. Je me l'agrafe : et sa mémé à Bush, qu'est-ce que t'en penses ? Comparée à Nancy quand même...

– Ouais, géniale ! Moche, grosse, vieille, l'idéal. Au moins là, on pourra traîner en kimono et en bigoudis en se tapant du saucifiard et du choco devant nos télés sans complexe. En plus, il l'adore, son bonhomme. Il l'a jamais trompée.

– Comment tu le sais ?

– Tu sais bien que là-bas tout se sait. S'ils avaient pu lui foutre une cover-girl aux fesses, ils se seraient pas gênés. Mais non, rien ! Et ça, tu vois, ça me plaît, ça me rassure. Si ce tas peut séduire le mec le plus puissant du monde...

– Pourquoi pas toi ?

– Ou toi, ma pauvre chérie. Encore que là, ce matin, à côté de toi, la Barbara, je vais te dire, c'est Vanessa Paradis.

CLAUDE SARRAUTE.

La France financerait la construction en Egypte d'une usine aéronautique

LE CAIRE
de notre correspondant

La France et l'Egypte sont convenues de renouveler le protocole de coopération militaire qui les lie depuis 1975. Cette décision a été annoncée au terme de la visite de vingt-quatre heures au Caire du ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement.

M. Chevènement a indiqué qu'il avait examiné avec ses interlocuteurs les possibilités de financement d'un projet de construction en Egypte d'un atelier de maintenance et de remise à neuf des avions de combat français ou autres. Cet atelier installé dans la vallée du Nil devrait non seulement permettre de rajeunir la soixantaine de Mirage-5 et l'entretien des vingt Mirage-2000 égyptiens mais aussi de desservir toute la région.

A. B.

● **LIBAN : le général Aoun relevé de ses fonctions.** – M. Adel Osseiran, ministre de la défense du gouvernement libanais dirigé par des musulmans, a, mercredi 9 novembre, relevé de ses fonctions de commandant en chef de l'armée le général Michel Aoun, qui dirige un gouvernement militaire rival.

M. Osseiran a désigné le général Sami Al-Khatib à la tête du *« commandement de l'armée, tant que ce poste restera vacant »*. – (AFP.)

Baisse de la natalité en France

Selon l'INSEE, le nombre de naissances a diminué, en France, de 1,4 % en 1987. Au total, 767 878 naissances ont été enregistrées au cours de l'année, indique la série *« premiers résultats »*, publiée le 9 novembre, soit 10 000 de moins que l'année précédente, et autant qu'en 1985. L'indice de fécondité revient à 1,82 par femme alors que le taux de renouvellement de la population est fixé à 2,10.

Pour l'essentiel, la baisse de la natalité est due aux moindres naissances chez les femmes étrangères vivant en France, et notamment tunisiennes, marocaines, algériennes. Avec 692 023 enfants, les naissances chez les Françaises reculent de 0,8 % seulement. Avec 75 805 enfants, les naissances chez les étrangères chutent de 6,3 % en un an.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 690 F VESTONS 1 460 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-81.
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h (samedi à partir du 24 septembre)

Pour choisir votre équipement Macintosh où trouver le meilleur conseil ?

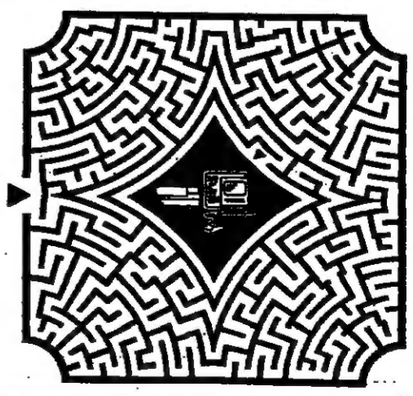

Paris - Légende

INTERNATIONAL COMPUTER

LE PLUS COURT CHEMIN VERS MACINTOSH.

26, rue du Renard Paris 4e 42 72 26 26
64, av. du Prado Marseille 6e 91 37 25 03